

SUPPLÉMENT

Le Monde
ÉCONOMIE

Le Japon et le modèle social européen

EMPLOI

COLOMBIE

Candidat de la droite, Alvaro Uribe élu au premier tour p. 5

TUNISIE

Plus de 99 % des voix pour Ben Ali p. 20

LÉGISLATIVES

La droite très divisée à Paris p. 7 et 8

JEUX VIDÉO

Une industrie puissante comme le cinéma p. 20



GEORGES BENDRIHEM/AP

DISPARITION

Le décès de Michel Jobert p. 36 et les réactions p. 9

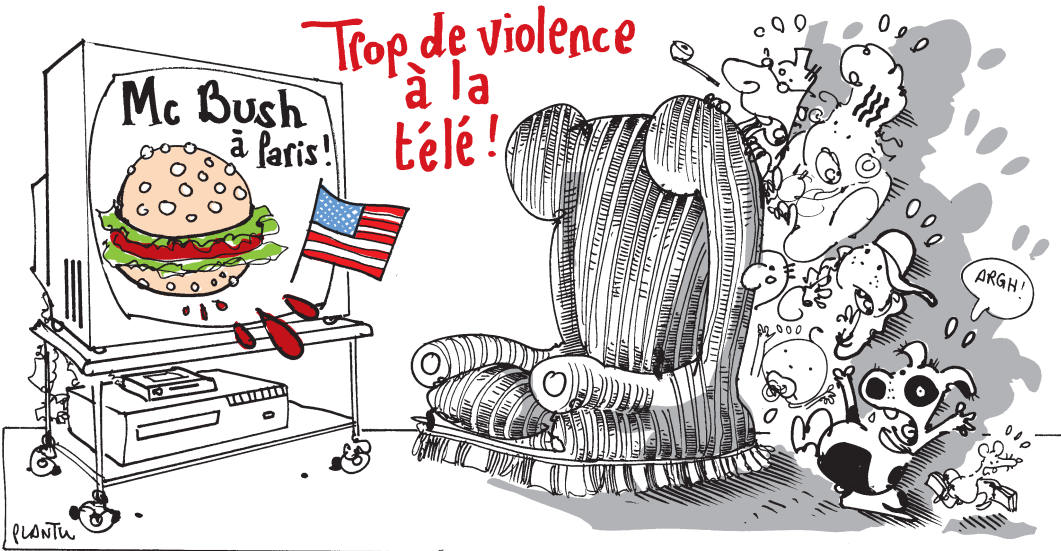
International.....	2	Communication.....	22
Union européenne...	6	Marchés.....	24
France.....	7	Aujourd'hui.....	26
Société.....	12	Météorologie-Jeux.....	30
Régions.....	14	Culture.....	31
Horizons.....	15	Radio-Télévision.....	35
Kiosque.....	16	Carnet.....	36
Entreprises.....	20	Abonnements.....	36

La violence à la télévision

Notre enquête montre la très forte hausse des sujets sur l'insécurité du 1^{er} janvier au 5 mai

LA TÉLÉVISION a fortement augmenté sa couverture de la violence durant la campagne présidentielle. C'est ce que révèle l'enquête conduite par *Le Monde*, à partir de données exclusives fournies par le pôle information de TNS Media Intelligence (groupe Sofres). L'étude couvre la période du 1^{er} janvier au 5 mai, date du second tour de l'élection présidentielle. Durant cette période, 60 personnes ont observé sept jours sur sept de 5 heures du matin à minuit 41 chaînes de télévision nationales et régionales et 24 stations de radio.

L'étude révèle que 18 766 sujets, au total, ont été consacrés par les chaînes de télévision dans leurs journaux aux crimes, jets de pierres, vols de voitures, « braquages » et interventions des forces de l'ordre, soit une moyenne de 987 sujets par semaine. Selon les premières estimations, encore fragiles, du ministère de l'intérieur, le nombre des crimes et délits a, pour-



tant, été en léger repli au cours du premier trimestre 2002, par rapport au premier trimestre 2001. Une progression presque constante du volume des sujets ayant trait

à l'insécurité est constatée dans les médias du 4 mars au 7 avril.

Alors qu'en France le Conseil supérieur de l'audiovisuel veut renforcer la protection du jeune

public, la télévision est l'objet de polémiques un peu partout en Europe.

Lire pages 22 et 23

Une France xénophobe

► « Le Monde » publie une enquête sur la libération de la parole raciste après la présidentielle

► Qui vote FN ? Tour des circonscriptions où Le Pen a fait plus de 25 % des voix. Première étape dans le Nord

► La politique de la ville ébranlée par la « gifle » du 21 avril

Notre enquête page 15, Régions page 14, Société page 12 et notre éditorial page 17

France - Etats-Unis : unité de façade

GEORGE W. BUSH et Jacques Chirac se sont rendus, lundi 27 mai, en Normandie, à Sainte-Mère-Eglise et à Colleville-sur-Mer, pour rendre hommage aux soldats américains tués lors du débarquement allié du 6 juin 1944, à l'occasion du Memorial Day, journée d'hommage aux anciens combattants américains.

La veille, les deux chefs d'Etat, à l'issue de leurs entretiens politiques, s'étaient attachés, lors d'une conférence de presse commune à l'Élysée, à minimiser leurs divergences sur les dossiers du commer-

ce international et de l'environnement pour célébrer une solidarité que leurs deux pays entendent maintenir dans la lutte internationale contre le terrorisme. Lors du dîner, Jacques Chirac a critiqué les accusations d'antisémitisme portées aux Etats-Unis et en Israël contre la France. Quelques milliers de personnes avaient manifesté dans la journée, à Paris et à Caen, contre la « politique belliciste » des Etats-Unis.

George W. Bush était attendu, lundi après-midi, en Italie, dernière étape de sa tournée en Europe.

► Accord sur la lutte contre le terrorisme

► Différends sur le commerce et l'environnement

► Bush et Chirac à Sainte-Mère-Eglise

Lire pages 2 et 3

LA FIN DU 55^e FESTIVAL DE CANNES

La Palme d'or à Roman Polanski, les honneurs à Aki Kaurismäki



PRÉSIDÉ par David Lynch, le jury du 55^e Festival de Cannes a accordé la Palme d'or au *Pianiste*, de Roman Polanski (photo), dont le héros est un artiste rescapé du ghetto de Varsovie. Le palmarès a couronné deux fois *L'Homme sans passé*, d'Aki Kaurismäki, et donné le Prix du jury au Palestinien Elia Suleiman. Lire pages 31 à 34

Cinquante ans après, à la recherche de l'Everest de papa et grand-papa

YVES LAMBERT, 41 ans, trader en pétrole chez Elf, pourrait n'être que l'un des alpinistes prêts à sacrifier 65 000 dollars à une passion inutile : gravir le mont Everest, 8 850 mètres d'altitude. Mais Yves Lambert, citoyen helvétique, n'est pas n'importe lequel de ces alpinistes. Il a avec cette montagne une relation personnelle, une histoire à achever. Le 28 mai 1952, son père, Raymond Lambert, le « guide aux pieds courts », amputé de tous ses orteils à la suite d'une aventure tragique dans les Alpes, fut tout près de parvenir sur le Toit du monde, avec Tensing Norkay, sherpa de Darjeeling. Ce jour-là, à 8 600 mètres d'altitude, les deux hommes, épuisés, rebrousèrent chemin.

L'histoire n'a pas retenu le nom de Raymond Lambert, pas plus que celui des vaillants Suisses qui ouvrirent la voie vers le Toit du monde,



JOSHIBHOD/AP

et à qui des gentlemen britanniques, un an plus tard, rendraient cet hommage : « A vous une bonne moitié de la gloire. » Tensing Norkay, lui, repartit l'année suivante et parvint au sommet avec un apiculteur néo-zélandais, Edmund Hillary. Tensing, Hillary, 29 mai 1953 : voilà pour l'Histoire.

Peu avant la mort de son père, en 1997, Yves Lambert s'est mis en tête de réaliser son rêve. Ce printemps, il est parti pour le Népal, où il a retrouvé Tashi Tensing (photo, à gauche), petit-fils de Tensing Norkay. Au camp 2, à 6 500 mètres d'altitude, ils ont dîné avec Peter Hillary, fils d'Edmund. Un peu plus haut, regardant les alpinistes sur les pentes, Hillary fils et Lambert fils ont eu une conversation sur cette montagne si différente de celle de leurs pères.

Le 15 mai, au camp 4, 8 000 mètres d'altitude, le vent était violent. Le chef d'expédition

a pris son téléphone satellite et a appelé Chamoni. A 10 000 kilomètres de là, Yannick Giezendanner, leur routeur météo, a confirmé sa prévision : « Le jet-stream est remonté sur le Tibet, allez-y, vous serez en T-shirt au sommet ! » Ils y sont arrivés le 16 mai à 9 h 15. Ils y ont passé trois quarts d'heure, sans un souffle de vent. Autour de son cou, Yves Lambert avait noué le foulard de soie que Tensing portait au sommet en 1953, et qu'il avait offert à son père. Avec Tashi Tensing, il a enfoui dans la neige une photo de leurs père et grand-père, ensemble.

L'Everest n'est plus comme avant. Ce jour-là, 61 personnes sont parvenues au sommet par le versant népalais et une dizaine par le versant tibétain. Le record de l'an passé (89 personnes au sommet le 23 mai) n'a pas été battu. Celui de la femme la plus âgée l'a été, par Tamae Watanabe, 63 ans.

Charlie Buffet

MONDIAL 2002

Les Bleus privés de Zidane ?



À QUATRE jours du début de la Coupe du monde, la blessure à la cuisse de Zinedine Zidane risque de priver les Bleus de meneur de jeu pour une ou plusieurs rencontres. Le foot, la formule 1, le cyclisme. Lire pages 26 à 29

POINT DE VUE

Repenser l'égalité

par Eric Maurin

POURQUOI l'offre politique est-elle devenue incapable de fédérer, de mobiliser, autour de projets cohérents ? Une grande partie de la réponse tient, je crois, dans notre incapacité à décrypter les tensions et les clivages qui traversent notre société. Nous restons prisonniers d'une vision binaire, fondamentalement incomplète : « société de classes » contre « société des individus ».

Nous sommes incapables de concevoir autre chose que cette alternative quand, pourtant, elle ne permet aucune lecture du double mouvement de recul de la participation et de radicalisation de nombreux citoyens. En effet, notre société n'est plus la société de classes des années 1960 et elle n'est pas pour autant devenue une société

des individus, où les seules inégalités seraient de talent et où les seuls problèmes seraient de mieux inciter nos concitoyens à l'effort ou au respect des règles. Notre société devient autre chose, appelant à repenser de fond en comble les priorités de nos politiques sociales.

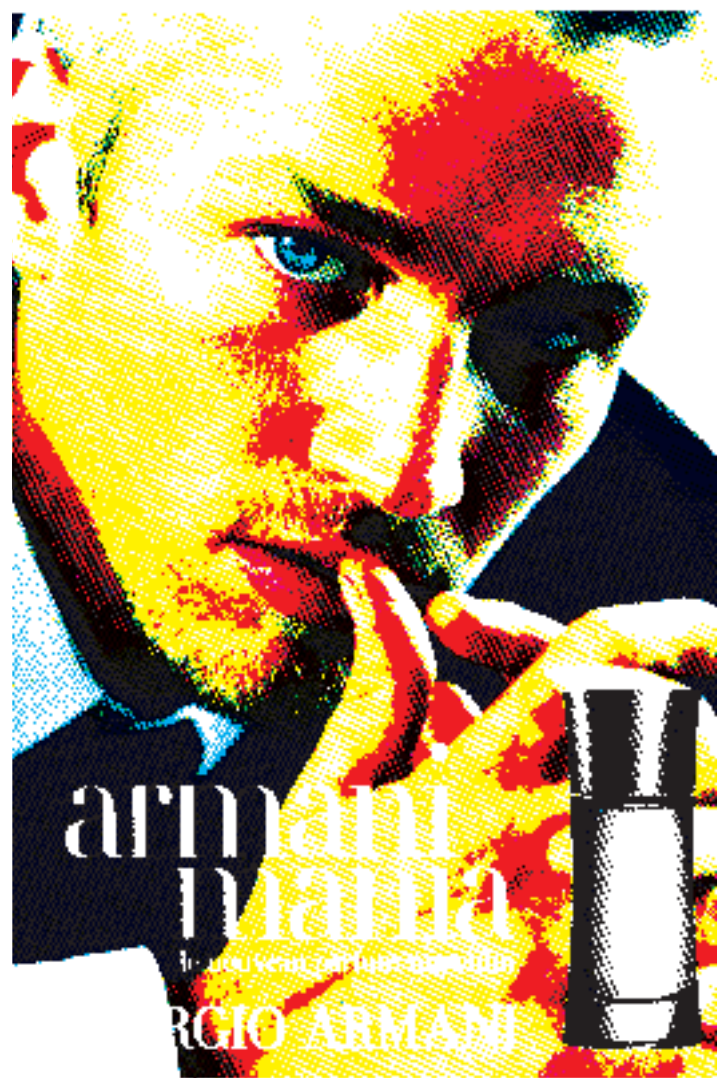
Elle n'est plus une société de classes au sens où les inégalités et les identités ne s'ancrent plus comme naguère dans la division sociale du travail. Deux raisons de fond à cela. Tout d'abord, les relations d'emploi se sont profondément distendues. Entre 1982 et 2000, le risque de perdre son emploi et de devoir passer par le chômage a augmenté d'environ 30 %, pour les salariés anciens comme pour les plus récents, pour les ouvriers comme

pour les cadres. Ce mouvement, qui affecte toutes les catégories, traduit l'avènement d'organisations postfordistes, où le turnover est moins coûteux et où l'ancienneté des salariés joue un rôle de moins en moins prépondérant.

En second lieu, les relations d'emploi impliquent les salariés de façon beaucoup plus personnelle que naguère.

Lire page 18 la suite et le point de vue de Nicolas Tenzer

ÉRIC MAURIN est économiste (administrateur Insee), chercheur au Groupe de recherche en économie et statistique (Grecsta) du CNRS.



M.00147 - 528 - F. 1,20 €

François Bayrou au « Grand Jury RTL-«Le Monde»-LCI »

« Je ne veux pas faire un parti "roue de secours" »

Le président de l'UDF récusé l'UMP

Le président américain est en France pour plaider, à nouveau, en faveur d'un élargissement de la guerre contre le terrorisme. Est-ce la marque de l'unilatéralisme américain ?

Entre alliés, les discussions sont nécessaires, les demandes de soutien sont légitimes. Mais ce qui n'est ni légitime, ni nécessaire, c'est



« L'engagement d'allégeance exigé des candidats de l'UMP, ce n'est pas la République, ce n'est pas la démocratie »

d'abandonner la décision à l'autre. Dans une alliance, il y a deux piliers égaux. Je plaide pour que nous construissions le pilier européen.

C'est reconnaître que ce pilier n'est pas à la hauteur...

Tant que nous continuerons à ne rien faire pour compter dans le débat mondial, nous serons obligés de constater que les Américains sont grands et que nous sommes petits. Cette approche-là, pour moi, n'est pas acceptable.

C'est un langage que vous aimez entendre de la part de Jacques Chirac ?

Le président de la République est dans sa responsabilité, elle est importante ; je suis dans la mienne, qui est moins importante. Mais il demeure que nous devons, chacun à notre place, défendre cette vision de nations, de peuples et de citoyens qui veulent compter sur la scène du monde.

La France doit-elle absolument respecter le pacte de stabilité européen et le retour à l'équilibre des finances publiques en 2004 ?

Il faut respecter le pacte de stabilité, c'est-à-dire choisir une politique qui supprime les déficits. A Barcelone, au mois de mars, Jacques Chirac et Lionel Jospin ont dit que la France remplirait ses engagements en matière de retour à l'équilibre en 2004. Une grande nation est capable de respecter ses engagements. Je ne dis pas que ce sera facile, je n'écarte pas d'un revers de main les problèmes, mais c'est le but à atteindre.

Cela suppose-t-il de renoncer à un certain nombre de promesses coûteuses de Jacques Chirac ?

Je crois avoir déjà employé l'expression « promesses mirabolantes ». Ces promesses relèvent davantage de l'ordre électoral que de l'ordre de la réalité. Mais si je suis démenti par les faits, tant mieux. Je ne veux pas faire la mou-

che du coche, ce n'est pas ma nature.

Pourquoi, alors, mettre tant d'énergie à refuser l'Union pour la majorité présidentielle ?

Pour être candidat de l'UMP, il a fallu que chacun de ceux qui ont accepté de l'être renonce à son identité. C'est une démarche d'éradication, d'effacement et de parti unique ; voilà pourquoi je ne l'accepte pas. Si la majorité était constituée par un seul mouvement, cela présenterait un risque considérable : lorsqu'il y a un parti unique, qui tient tous les pouvoirs, que reste-t-il au citoyen quand il n'est pas content ? Il reste la rue. C'est un risque inacceptable. En outre, cet engagement d'allégeance exigé des candidats par l'UMP, ce n'est pas la République et ce n'est pas la démocratie.

Quand les responsables de l'UMP vous promettent de préserver l'autonomie de l'UDF, vous ne les croyez pas ?

Je n'aliène pas ma liberté, même quand on me dit, la main sur le cœur, que j'en garderai tous les avantages.

Quel rapport imaginez-vous, demain, entre l'UMP et l'UDF si la droite l'emporte ?

L'UMP sera, par nature, le défenseur du gouvernement. Eh bien, l'UDF sera le défenseur des Français auprès du gouvernement.

On vous soupçonne, en réalité, de vouloir préserver l'UDF pour mieux préparer la présidentielle de 2007...

Si ce n'était pas aussi obscène, ce serait risible. Après cette élection, l'UMP aura 90 % des financements publics de la droite en France. Nous aurons – et je l'accepte – la portion congrue. Ceux qui disent ce genre de choses n'ont pas beaucoup d'honneur. Quant à la présidentielle, je l'ai vécu. Ce n'est pas pour moi un rêve dans lequel j'investirais toutes mes forces et tout mon temps.

Disant cela, vous pensez à Alain Juppé ?

Non, c'est vous qui le dites. L'autre soupçon est que vous cherchez à devenir un parti charnière, indispensable à toute majorité.

C'est me prêter moins d'ambition que je n'en ai. Je ne veux pas faire un parti « roue de secours ». Je veux faire de l'UDF un parti majoritaire.

Propos recueillis par Richard Artz Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

Les responsables politiques, unanimes, rendent hommage à Michel Jobert

LES RESPONSABLES politiques de droite comme de gauche rendent hommage au jeune « défenseur » des « intérêts français » qu'était Michel Jobert (Lire page 36). « Avec Michel Jobert s'éteint une grande figure de notre vie politique, animée par l'amour de la France, le sens de la justice et de la solidarité », écrit le président de la République dans un message adressé à la famille de l'ancien ministre des présidents Georges Pompidou et François Mitterrand. « Patriote, il combattit avec courage pendant la deuxième guerre mondiale, puis consacra sa vie à la France et à l'Etat. (...) Ministre des affaires étrangères en 1973-1974, il incarne le culte de l'indépendance nationale. Homme de culture et de lettres, il fut le défenseur de la langue française et de la francophonie », écrit M. Chirac.

Michel Jobert « était un homme sur lequel on pouvait compter », explique à l'agence Reuters l'ancien premier ministre Edouard Balladur, qui salue « un homme exceptionnel par l'envoie et l'originalité de son esprit et sa profondeur, par son courage et la force de son caractère ».

« Il avait une haute idée de notre pays, dont il a toujours défendu le rang avec détermination et panache », déclare dans un commu-

nié, Dominique de Villepin, le ministre des affaires étrangères. « A la tête de notre diplomatie, son action, nourrie du sens de l'Etat et de la passion de la France, demeure un exemple », poursuit-il. De même, l'ancien ministre socialiste des affaires étrangères, Hubert Védrine, exprime sa « tristesse » et explique dans une déclaration à l'AFP que M. Jobert fut « un ministre courageux et vaillant, défenseur intrinsèque des intérêts français. Il fut respecté pour cela par nos partenaires américains même quand il leur résistait ».

Selon Jean-Pierre Chevènement, le président du Pôle républicain, avec Michel Jobert « disparaît un homme politique d'une rare distinction (...), des plus lucides, des plus capables de s'élever au niveau des grands enjeux internationaux. (...) Il aura incarné la résistance à l'hégémonie américaine, à laquelle la France se sera résignée au fil des septennats suivants ».

« Rebelle, il s'exprimait avec un humour décapant. Au moment où la "realpolitik" règne souverainement sur les politiques extérieures des pays européens et où on s'apprête à faire des ronds de jambe à M. Bush, la pensée Jobert nous manque déjà », souligne quant à lui l'ancien ministre socialiste de l'éducation nationale, Jack Lang.

François Fillon et Francis Mer recherchent les moyens d'appliquer le projet de M. Chirac

Leurs visiteurs racontent : « Ils nous demandent : "Comment on fait pour que ça aille vite ?" »

COMMENT faire ? Au sein de l'équipe de Jean-Pierre Raffarin, cette question hante les réunions. Comment faire, en effet, pour respecter les promesses du candidat Jacques Chirac, réviser des lois symboliques pour la gauche et surmonter les difficultés aussi bien techniques que financières ? Dans le domaine économique et social, le nouveau gouvernement ne s'y était pas préparé. Sur tous les chantiers annoncés – baisse de l'impôt sur le revenu, assouplissement des 35 heures, smic, allègements de charges, maîtrise des finances publiques, retraites, protection sociale, baisses ciblées de la TVA – les ministres se gardent d'apporter des réponses. Ils consultent. Et cherchent auprès de leurs interlocuteurs des recettes.

Le conseil économique et social (CES) se trouve ainsi investi par M. Raffarin d'une mission, celle de soumettre au gouvernement « très rapidement » une « proposition » pour une « bonne harmonisation » du salaire minimum, devenu multiple avec la mise en place des 35 heures. Reçu le 21 mai par François Fillon, ministre des affaires sociales, son président, Jacques Dermar-

gne, heureux d'avoir été « auditionné », raconte : « Il nous a demandé : "Comment on fait pour que ça aille vite ? Pour que ce soit concret ? La société civile peut-elle nous dresser un état des lieux de ses urgences ?" » Le délai imposé par les élections législatives apparaît ainsi comme une aubaine. Privé de majorité, de Parlement, donc de discours de politique générale, le premier ministre gagne du temps. La période peut être mise à profit pour insister sur la méthode, et mettre en avant ce fameux « dialogue social ». « Le diable est dans les détails », s'est amusée, dimanche 26 mai, Nicole Notat sur France 3.

La CFTC se demande si cela ne va « rendre les choses plus difficiles », puisque tous les partenaires consultés, qui défilent avec des cartables bourrés de fiches sous le bras, émettent des avis divers. « M. Fillon cherche à mesurer ce qui est faisable ou pas », indique Michel Coquillion, un responsable de la centrale chrétienne. Le patronat s'en étoufferait presque. « Comment faire ? Nous leur avons répondu : vous avez eu cinq ans pour y réfléchir ! », lance un membre de la direction du Medef. Avenue Pier-

re 1^{re} de Serbie, on est quand même coopératif. Le Medef a préparé un « dossier » sur le smic pour lequel il préconise une réforme radicale : changement d'appellation, disparition du « coup de pouce » politique, création d'une commission indépendante pour sa revalorisation. Très sollicité pour donner des pistes sur les assouplissements des 35 heures, Robert Buguet, président de l'Union professionnelle artisanale (UPA) résume : « La grosse préoccupation du gouvernement est, au-delà de l'affichage, comment faire ? »

CASSE-TÊTE

La question se pose avec autant d'acuité pour l'impôt sur le revenu que le candidat Chirac a promis de le réduire de 5 % dès 2002. Francis Mer, patron devenu ministre de l'économie, n'est pas rompu au fonctionnement de l'administration fiscale qui devra mettre en œuvre cette réforme dans des délais très courts. Quels taux baisser ? Dans quelle proportion ? Pour l'heure, le gouvernement ne sait pas répondre. M. Raffarin, qui s'était engagé à présenter un projet de loi de finances rectificatives en

conseil des ministres avant les élections législatives, ne tiendra sans doute pas cette échéance. Le casse-tête de la faisabilité concerne aussi la promesse de M. Chirac de baisser la TVA sur les restaurants et sur certaines activités culturelles. Elle sera difficile à tenir : une directive européenne l'en empêche et les autres pays membres n'ont pas l'air de vouloir changer la donne.

De la même manière, le président de la République avait annoncé, durant la campagne, qu'il ne respecterait pas l'engagement européen de la France d'équilibrer ses finances publiques en 2004 et qu'il repousserait cet objectif à 2007. Bruxelles lui a déjà opposé une fin de non-recevoir. Quant à l'Allemagne, avec qui la France aurait pu envisager de s'allier pour faire plier la commission européenne, elle n'a pas apprécié les déclarations publiques du gouvernement Raffarin sur le sujet. Le ministre allemand de l'économie, Hans Eichel, a assuré qu'il ne lèverait « pas le petit doigt » pour aider la France dans cette démarche.

Virginie Malingre et Isabelle Mandraud

Dell™ Offres promotionnelles

On a toujours une raison de choisir un Dell™.

Raison n°14 : l'hyper-puissance mobile
Développez votre activité avec le portable Dell™ Inspiron™ 8200, équipé du processeur Mobile Intel® Pentium® 4-M

Dell™ Inspiron™ 8200
Processeur Mobile Intel® Pentium® 4 à 1.6 GHz-M avec technologie Intel® SpeedStep™ améliorée

- Chipset Intel® 845MP - Bus principal 400 MHz
- 512 Ko de mémoire cache "full speed"
- 128 Mo de mémoire DDR-RAM 266 MHz PC2100
- Disque dur 20 Go
- Ecran à matrice active 15" SXGA + (1400x1050)
- Contrôleur vidéo NVIDIA® GeForce2 Go AGP 4x avec 32 Mo DDR-RAM vidéo
- Lecteur CD ROM 24x et lecteur de disquettes intégrés
- Contrôleur audio Crystal CS4205 Compatible SoundBlaster® Pro
- 2 Enceintes stéréo intégrées
- Modem 56K et chipset réseau 10/100 intégrés
- Double système de pointage Touchpad & Stickpoint
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- 1 an de garantie aller et retour atelier

Dell™ Dimension™ 4400
Processeur Intel® Pentium® 4 à 2 GHz

- Chipset Intel® 845D à 400 MHz
- 512 Ko de mémoire cache de second niveau "full speed"
- 128 Mo de mémoire PC266 DDR RAM
- Disque dur 40 Go
- Carte vidéo ATI Rage Ultra AGP 4x, 16 Mo de SDRAM
- Moniteur 17" Couleur
- Lecteur - graveur CD RW 40x/10x/40x
- Son intégré 64 Voix
- Clavier, lecteur de disquettes 1,44 Mo, souris
- 4 ports USB dont 2 en façade
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- Garantie Europe : 1 an, service aller-retour atelier

999 €^{HT} **1 194,60 €^{TTC}**
6 553,01 F^{HT} Réf. 170-00615

Jusqu'à - 100 €^{HT(b)} sur www.dell.fr

1 799 €^{HT} **2 151,60 €^{TTC}**
11 800,67 F^{HT} Réf. 170-i0615

Exceptionnel !
Offre prolongée jusqu'au 03/06/02^(a)

Passage au graveur ou au combo graveur pour 1 €^{HT} de plus^(a)
sur les Dimension™ équipées du processeur Intel® Pentium® 4 et les Inspiron™ 2650 et 8200
Offre valable uniquement sur dell.fr

0 825 004 656
Numéro Indigo : 0.150 € TTC / MN

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

Configurez et achetez directement sur le site : **www.dell.fr**

Dell™

Offres valables jusqu'au 03/06/02, dans la limite des composants et pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Offres soumises aux conditions générales de ventes et de services de Dell. Possibilité de financement : contactez-nous. Chaque configuration possède un accès Internet AOL - votre offre comprend 90 heures d'essai (accès Internet + télécommunications inclus) à utiliser dans les 30 jours qui suivent votre première connexion. Pour profiter de l'offre AOL, vous devez avoir plus de 18 ans, disposer d'une carte bancaire et d'un compte bancaire. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle, réservée à un essai par foyer et à la France métropolitaine. Voir conditions de l'offre sur la brochure AOL insérée dans l'emballage de l'ordinateur DELL. Informations exactes au 28/11/2001. (a) Passage du CD au graveur et du DVD au combo graveur et DVD pour 1 €^{HT} de plus soit 1.190 € TTC. (b) Jusqu'à 100 €^{HT} de réduction soit 119,60 € TTC sur certaines configurations Dimension et Inspiron. Voir dell.fr pour le détail de ces offres. Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable.

NOUS N'Y SOMMES PAS ALLÉS DE MAIN MORTE.

J. Walter Thompson



-34%

d'un fixe vers un mobile.

Une fois encore, TELE2 se bat pour vous faire bénéficier des tarifs les plus bas. Et comme toujours, vous profitez d'appels locaux et nationaux au meilleur de leur forme : 1,5 centime d'euro (10 cts/F)/min* en local et 3,4 centimes d'euro (22 cts/F)/min** en national. De plus, vous ne payez pas d'abonnement, vous n'êtes soumis à aucun minimum de consommation et vous conservez votre numéro de téléphone. Ça fait du bien, non ?

Inscrivez-vous gratuitement au **0 805 04 88 85**

www.tele2.fr et www.6sectyimg.com

TELE2

POURQUOI CONTINUER À TÉLÉPHONER TROP CHER ?

* Pourcentage de baisse du tarif de TELE2 applicable à compter du 22/04/02 au-delà de la durée initiale par rapport au tarif de 01/03/02. Mobiles : par Fixed vers les mobiles Orange et SFR, 9 centimes d'euro par minute (tarif de 13,7) en heures creuses (du lundi au vendredi de 20h30 à 8h00, le week-end sauf le samedi de 5h00 à 12h00 et les jours fériés), au-delà d'une durée initiale de 40 secondes facturée 23 centimes d'euro. ** Pour tout appel à l'intérieur de votre département, hors indicés, hors numéros spéciaux ou courts et hors DDM-TGV. La semaine de 19h à 8h, le week-end et les jours fériés, et 3,4 centimes d'euro le reste du temps. Au-delà de la durée initiale de communication : 152 secondes en heures creuses et 120 secondes en heures pleines facturées 12,2 centimes d'euro. ** Au-delà de la durée initiale de communication : 20 secondes facturées 12,2 centimes d'euro. Les départements 75 - 92 - 93 - 94 sont considérés comme un seul département, de même pour la Corse (2A-2B). Offre soumise à conditions. TELE2 France SA. Capital de 14 000 000 €. RCS Paris B 409 014 058.

Nicole Notat juge qu'un « sursaut politique » contre l'extrême droite est « urgent »

En ouverture du 4^e congrès de la confédération, lundi 27 mai, à Nantes, la secrétaire générale de la CFDT devait inviter les délégués à rejeter les explications « trop rassurantes »

C'EST PAR un discours très politique que la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, avait prévu de lancer, lundi 27 mai à Nantes, les débats du 45^e congrès confédéral. Quelque 2 000 délégués étaient attendus, à 14 heures, au palais des congrès, où M^{me} Notat devait présenter le rapport d'activité en insistant sur l'urgence d'un « sursaut politique » et sur « la responsabilité des forces syndicales » dans le combat contre l'extrême droite. Les discussions sur le rapport d'activité doivent durer deux jours. Le vote est prévu mercredi. Ce jour-là, le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, doit assister au congrès et saluer Nicole Notat qui achève son troisième mandat et va passer le témoin à son successeur désigné, François Chérèque. Avant d'évaluer le chemin parcouru depuis le 44^e congrès (1998), la secrétaire générale devait revenir sur le « choc » d'une « violence inouïe » qu'a représenté « la qualification de Le Pen » pour le second tour de la présidentielle, et sur l'appel de la CFDT à voter Chirac. « Nous l'avons fait parce qu'il n'y avait pas d'autre choix possible (...) Le premier résultat, c'est la formidable mobilisation du 1^{er} Mai. Le second, c'est le score du

5 mai. Un score qui nous a soulagés, plus qu'il ne nous a réjouis », devait-elle préciser en insistant sur « l'enracinement » du FN. « Les forces politiques ne sont plus des capteurs des réalités sociales, mais de simples promoteurs de la candidature de leur leader. Un sursaut politique est nécessaire (...) Il y a urgence », devait-elle ajouter, persuadée que la présidentielle montre que la société française a besoin de « corps intermédiaires forts ».

DISCOURS NUANCÉ

Tout en soulignant la gravité de la situation, la secrétaire générale entendait inviter les délégués « à repousser les explications trop mécaniques ou trop rassurantes ». Autant dire qu'elle n'avait pas la moindre intention de s'en prendre à « la mondialisation avec un grand M », à l'Europe, à la réduction du temps de travail ou encore au plan d'aide au retour à l'emploi (PARE). Les convictions des dirigeants cédétistes n'ont pas changé, et leur discours reste nuancé. S'agissant du contexte mondial et, plus précisément, de la concurrence des activités et des emplois, M^{me} Notat devait pointer la nécessité, pour le syndicalisme, de peser sur les choix stratégiques des entrepri-

ses, ce qui est rien moins qu'évident.

A l'interdiction des licenciements, défendue par les partis d'extrême gauche, la CFDT continue de préférer son objectif « zéro chômeur » en cas de restructuration. La secrétaire générale devait aussi revenir sur la décision, prise par la confédération, « de franchir la frontière » entre le travail et le capital en entrant de plain-pied dans les négociations impulsées par la loi Fabius sur l'épargne salariale.

Sur le plan national, M^{me} Notat devait « revisiter » les conquêtes des dernières années, parmi lesquelles le PARE, cette « victoire de principes » (de l'activation des dépenses, du traitement personnalisé des chômeurs...), la couverture médicale universelle (CMU) ou encore les retraites, dans la mesure, devait-elle préciser, où militants et adhérents se sont appropriés les termes du débat et savent que la CFDT est favorable à « la garantie durable d'un bon taux de remplacement et à l'accès à la retraite à taux plein dès 40 ans de cotisation ».

Pas d'états d'âme, non plus, bien au contraire, sur la réduction du temps de travail (RTT), cette conquête sociale « irréversible » mais « ina-

chevée » dans les fonctions publiques – où l'Etat employeur s'est révélé défaillant – ou dans les petites et moyennes entreprises. « Qu'il y ait des problèmes spécifiques à traiter pour l'application de la RTT dans ces secteurs, nous le savons. Que la solution apportée passe par le recours exclusif, massif et permanent aux heures supplémentaires, nous le refusons », devait réaffirmer M^{me} Notat, partisane de négocier « profession par profession ». Quant à la refondation sociale, elle est, selon la cédétiste, une « fusée à trois étages » : celui des retombées concrètes pour les salariés, celui des « dégâts collatéraux » (échec de la négociation sur la formation professionnelle, départ du Medef des organismes de Sécurité sociale), celui de l'image des acteurs sociaux. Le 26 mai, invitée de « France Europe Express » sur France 3, elle avait mis en garde le gouvernement contre la volonté de porter la consultation des généralistes à 20 euros, en passant par-dessus la tête de la Caisse nationale d'assurance-maladie, présidée par la CFDT. Il n'est pas question d'augmenter la CSG pour cela, a-t-elle prévenu.

Claire Guélaud

M. Juppé : « Elle aurait pu apporter beaucoup à la politique »

DE SON PROPRE aveu, Alain Juppé s'est « très bien entendu » avec Nicole Notat. En 1995, cette dernière avait accueilli favorablement son plan de redressement de la Sécurité sociale. Celui-ci devait provoquer un immense mouvement social. Interrogé par *Le Monde* à l'occasion du départ prévu de M^{me} Notat, l'ancien premier ministre lui a rendu cet hommage : « Nous avons entretenu des relations de travail fondées, je crois, sur un sentiment d'estime réciproque. En tout cas, moi, j'ai beaucoup d'estime pour Nicole Notat. »

M. Juppé poursuit : « C'est une interlocutrice dure et déterminée. Quand elle vous dit quelque chose, elle s'y tient, ce qui n'est pas le cas de tout le monde. Cela ne signifie pas que nous soyons d'accord sur tout : sur les 35 heures et la durée du temps de travail, par exemple, nous n'avons pas la même vision. Ce que j'apprécie sans doute le plus chez elle, c'est la clarté de ses choix, puis cette attitude faite de courage et surtout de loyauté qui la conduit à tenir bon. C'est ce qu'elle a fait, à la fin de 1995, lors de la réforme de l'assurance-maladie et de la sécurité sociale. Contrairement

à ce qui a pu être dit, il y a eu de très longues concertations à l'époque pour cette réforme. Elle l'a soutenue et elle a tenu bon. »

M. Juppé, qui connaissait M^{me} Notat avant même d'arriver à Matignon, grâce à ses fonctions à la tête du RPR, se défend pourtant d'avoir entretenu, en tant que premier ministre, une relation privilégiée avec la CFDT. « Je recevais aussi souvent Blondel et Viannet », précise-t-il. Quant à l'hypothèse, souvent évoquée, d'un passage de M^{me} Notat du champ syndical au champ politique – ce qu'elle a refusé –, M. Juppé répond : « Quand on parle du renouvellement de la classe politique et de son ouverture à des représentants de la société civile, de la vie associative ou syndicale, on pense évidemment à quelqu'un comme M^{me} Notat. Elle aurait pu apporter beaucoup au renouveau de la politique. Elle aurait sans doute très bien réussi. Mais elle s'y est refusée et s'en est expliquée, dans vos colonnes je crois. C'est son choix. Il est évidemment respectable. »

Jean-Louis Saux

En congrès, SUD-PTT s'interroge sur ses « difficultés stratégiques »

IRONIE de l'histoire ou simple coïncidence, les militants de SUD-PTT, syndicat fondé en 1989 par des exclus de la CFDT, tiennent leur 6^e congrès fédéral, du 27 au 31 mai, à Batz-sur-Mer (Loire-Atlantique), à quelques encablures de Nantes, où se réunissent les cédétistes... Deux ans et demi après leurs retrouvailles au Cap-d'Agde (Hérault), en novembre 1999, les délégués des syndicats SUD-PTT devaient réaffirmer leur attachement aux règles de limitation de mandat et de temps de permanence. Conséquence de ce choix, les dirigeants historiques de la fédération vont quitter la direction, dont ils sont, parfois, membres depuis plus de dix ans.

Joëlle Charruel, secrétaire générale, et Philippe Crottet, membre de l'équipe dirigeante, pour ne citer qu'eux, sont sur le départ. Le renouvellement des équipes militantes est, toujours, un moment délicat pour un syndicat. Comme beaucoup d'autres, SUD-PTT souffre d'une pénurie de militants âgés de 30 à 40 ans. Ce « creux générationnel » va compliquer la composition du nouveau bureau fédéral qui doit être élu le 30 mai. Signe de ces difficultés, la direction fédérale a fait le tour des syndicats d'Ile-de-France ; dans cette région, le nombre de candidats est inférieur aux places à combler, surtout au sein de La Poste.

Ainsi, bien qu'il ait conforté sa

position de deuxième organisation syndicale à France Télécom et obtenu le même classement à La Poste, le dernier-né du syndicalisme français traverse une phase difficile. La fédération SUD-PTT revendique 15 292 adhérents – deux tiers à La Poste, un tiers à France Télécom –, mais s'inquiète d'un « réel tassement » côté France Télécom. Cette stagnation n'est pas totalement nouvelle. On peut la dater de l'échec de la campagne contre la privatisation et l'ouverture du capital, précise le rapport d'activité, qui pointe des difficultés stratégiques.

INSUFFISANTE FÉMINISATION

« N'y a-t-il pas une tendance, y compris dans nos rangs, à un repli sur soi dans cette période où nous n'avons pas été en capacité de mener des luttes victorieuses ? », peut-on lire dans ce texte, qui relève aussi l'importance du développement de SUD dans les filiales et s'inquiète de l'insuffisante féminisation des structures. Ces sujets devraient être au cœur des débats du 6^e congrès fédéral, qui examinera également un avant-projet de résolution sur « l'investissement interprofessionnel » de SUD-PTT. Y figurent les questions des retraites, des services publics, du droit à un emploi stable, de la régularisation des sans-papiers ou encore de la lutte contre la mondialisation libérale.

C. Gu.

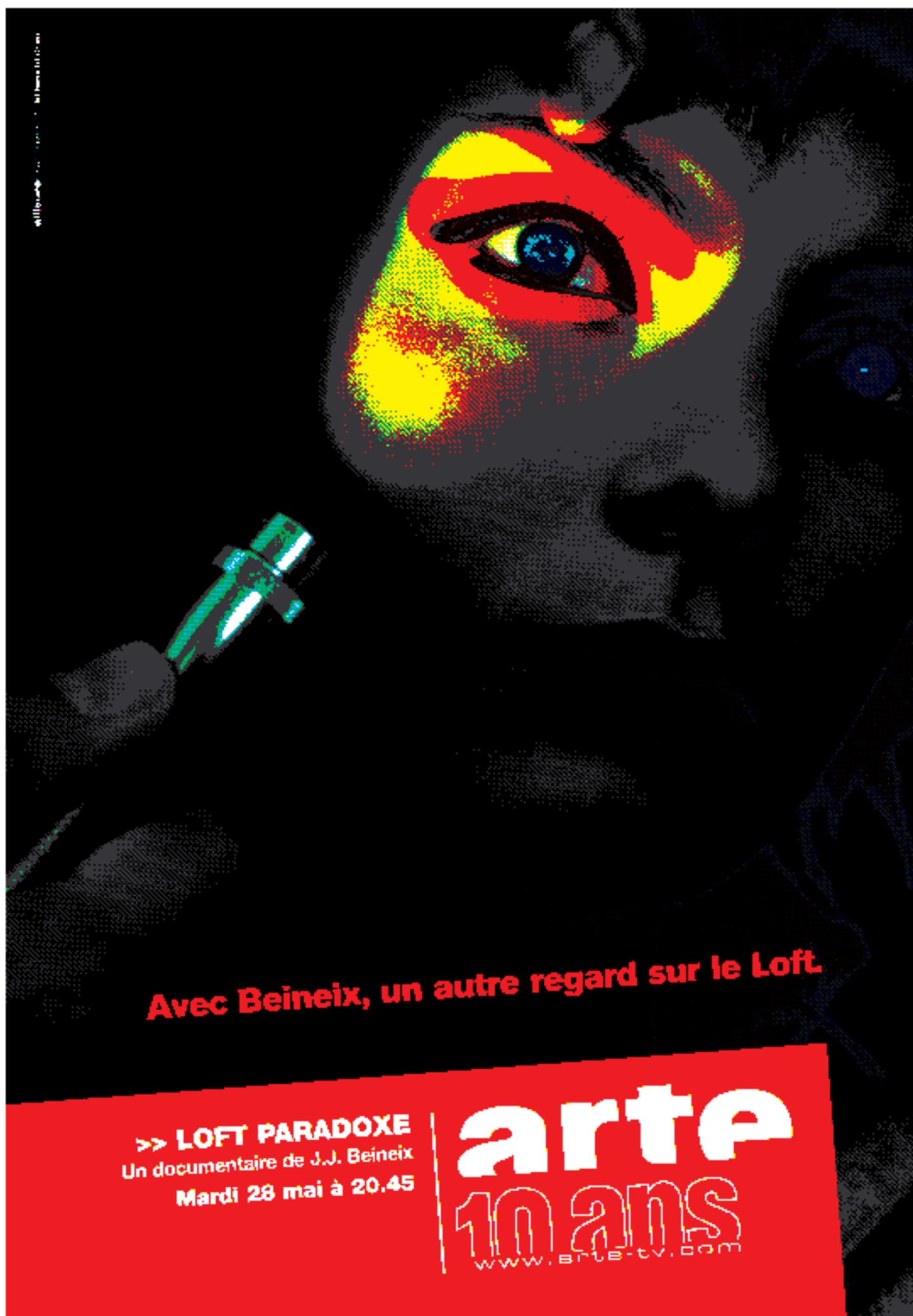
Un appel pour un « congrès extraordinaire » du PCF

LE QUOTIDIEN communiste *L'Humanité* du lundi 27 mai reproduit un appel demandant la convocation d'un congrès extraordinaire du parti pour le début de l'année 2003. Selon les statuts du PCF, un congrès national peut être convoqué si le tiers des fédérations ou des adhérents le demandent, rappellent les signataires. Faisant un bilan sévère de la participation du PCF à la gauche plurielle, ils reprochent aux ministres et aux députés communistes d'avoir « admis le démantèlement progressif des services publics (...) la "lepenisation" rampante des esprits (abstention sur la loi relative à l'entrée et au séjour des immigrés) ou l'incurie des réformes institutionnelles. » Estimant qu'« une rupture comme celle dont le Parti communiste a besoin pour ne pas disparaître ne peut être conduite par la même direction », l'appel précise que l'organisation d'une telle réunion « par la base » constituerait un « signal fort ». Le texte rassemble des noms appartenant plutôt à l'aile « orthodoxe » du PCF, comme ceux du député de la Somme, Maxime Gremetz, de George Hage, député du Nord, ou de Patrick Carvalho, député de l'Oise.

DÉPÊCHES

■ **COHABITATION : François Hollande a défendu, samedi 25 mai sur Europe 1, l'éventualité d'une nouvelle cohabitation en affirmant que les législatives permettraient « de faire un choix de contenu politique » sans remettre en cause la réélection de Jacques Chirac. « La constitution prévoit qu'il y a des législatives et quand il y a une majorité, elle peut gouverner librement », a précisé le premier secrétaire du PS. Interrogé sur sa nomination à Matignon en cas de victoire de la gauche, il a répondu : « oui, je viendrai pour gouverner le pays, ce serait à la fois la volonté de la majorité des Français et en même temps le choix institutionnel du chef de l'Etat ».**

■ **PROPORTIONNELLE : Olivier Besancenot, ancien candidat de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) à la présidentielle, a estimé, lundi 27 mai sur LCI, que l'instauration de la proportionnelle aux législatives serait « la moindre des choses ». « Il ne serait pas illogique qu'il y ait des députés révolutionnaires », a ajouté le candidat aux législatives à Paris. Sur RMC, Marine Le Pen, candidate FN dans le Pas-de-Calais, a également demandé « un scrutin proportionnel ».**



Le directeur d'un foyer pour handicapés de l'Yonne suspendu après des « dysfonctionnements graves »

L'Association française contre les myopathies (AFM) dénonçait depuis un an « une situation de maltraitance qui met gravement en danger les personnes handicapées qui y résident »

LA PRÉFECTURE de l'Yonne a suspendu, samedi 25 mai, la direction du foyer Saint-Nicolas Accueil (SNA), à Villeneuve-sur-Yonne, ouvert en 1996 et destiné à recevoir 44 personnes handicapées. Un rapport de la direction départementales des affaires sanitaires et sociales (Ddass) y dénonce des « dysfonctionnements graves ». Le préfet a nommé un administrateur provisoire pour ce foyer à double tarification, géré par l'association SNA, et a ordonné une mission d'inspection à l'Inspection générale des affaires sociales (Igas).

Cette décision est intervenue au lendemain d'une conférence de presse de l'Association française contre les myopathies (AFM), qui dénonçait « une situation de maltraitance qui met gravement en danger les personnes handicapées qui y résident ». L'AFM rappelait que, « depuis près d'un an », elle « n'a cessé d'attirer l'attention de la Ddass et du préfet de l'Yonne, du ministère de la santé mais aussi du procureur de la République de Sens sur les dysfonctionnements graves et intolérables de ce foyer ».

L'association faisait notamment référence à la plainte déposée par un jeune homme tétraplégique, Jérôme Mancié, dont l'appareil d'assistance respiratoire avait été débranché par une aide-soignante après une « dispute ». Il avait gardé le silence pendant neuf mois, par « crainte de représailles », avant d'en parler à sa mère. La Ddass a alors été saisie d'une plainte pour « mauvais traitement et tentative de meurtre », déposée le 5 juin 2001 par la famille du jeune homme.

Elle avait été précédée d'une autre plainte, le 30 avril 2001, déposée par un autre résident pour « mauvais propos, diffamations, déclarations, harcèlement moral et physique », transmise par le ministère de l'emploi et de la solidarité le 11 mai 2001. Le rapport définitif, 9 novembre 2001, de l'inspection de la Ddass à la suite de ces plaintes est sévère : il met en évidence « des problèmes importants dans la vie de l'établissement : une organisation des soins perfectible, une gestion des ressources humaines opaque et conflictuelle, des manquements graves au

respect des droits et de la dignité des usagers ». De plus, « sans méconnaître les qualités d'innovation et d'investissement dont ont fait preuve les fondateurs pour ouvrir le centre », le rapport souligne que « son fonctionnement institutionnel s'avère être inapproprié aux missions de l'établissement, et révèle un pouvoir centralisé, dans les mains d'un président autoritaire et une absence de véritable politique adaptée aux personnes handicapées ».

« APPROCHE INFANTILISANTE »

La mission d'inspection de la Ddass pointe les insuffisances de la présence médicale, qui repose sur deux médecins généralistes exerçant par ailleurs à titre libéral : « Force est de constater qu'avec une durée quotidienne d'intervention égale à une heure quinze, il est difficile d'assurer à la fois les soins, les réunions institutionnelles ou extérieures et la chefferie de service. » Au chapitre des manquements au respect des usagers, le rapport évoque « le non-respect du secret médical (...) mentionné dans quelques témoignages » ou « une

approche infantilisante de l'adulte handicapé ». Le rapport formule une série de recommandations, comme l'exclusion des fonctions soignantes de deux membres du personnel impliqués dans des incidents et le fait de disposer d'un « directeur formé à la direction d'un établissement médico-social ».

Une nouvelle directrice, Françoise Marquette, a été embauchée en février 2002. A son tour, elle a dénoncé, auprès du procureur et de la Ddass, « l'impossibilité de travailler dans une ambiance de guérilla infantile et stérile ». Elle a été licenciée le 22 mai par l'association gestionnaire du foyer. M^{me} Marquette a été réintégrée le 25 mai par la préfecture, sous le contrôle de l'administrateur provisoire. Pour sa part, Michel Gigault, le fondateur de l'association SNA, a contesté la décision préfectorale et a annoncé, le 26 mai, son intention de déposer plainte avec constitution de partie civile pour « dénonciations calomnieuses ».

Paul Benkimoun

A Bordeaux, des associations exigent l'abrogation d'un arrêté anti-bivouac

BORDEAUX

de notre correspondant

Environ 150 personnes se sont retrouvées, samedi 25 mai, dans le centre-ville de Bordeaux, pour demander l'abrogation de l'arrêté municipal anti-bivouac pris par le maire, Alain Juppé (RPR). Les manifestants ont partagé un pique-nique au milieu d'un carrefour routier. « M. Juppé veut faire disparaître les pauvres du centre-ville pour en garder que les riches. Qu'il supprime cet arrêté lepéniste », fustige Stéphane Lhomme, porte-parole du collectif d'associations et de partis politiques (PS, MJS, Vets, PCF, LCR), opposé à cette décision.

Le 26 janvier, les Bordelais et l'opposition municipale avaient découvert cette mesure en lisant *Sud-Ouest*. Même les structures sociales chargées de travailler avec les marginaux et les sans-abri, tacitement visés par cette décision, n'étaient pas au courant. L'arrêté, au contenu proche de ceux

pris dans d'autres villes, interdit « toutes occupations abusives ou prolongées des rues », accompagnées ou non de quêtes, lorsqu'elles « entravent la libre circulation des personnes » ou portent « atteinte au bon ordre public ». La position assise ou allongée est également proscrite si « elle constitue une entrave à la circulation des piétons ». Pas question, non plus, de boire de l'alcool en dehors des lieux autorisés. Enfin, le regroupement de chiens, même tenus en laisse et accompagnés de leurs maîtres, n'est plus possible. Certains marginaux ont déjà reçu des amendes de 75 euros pour non-respect de cette règle. L'arrêté est applicable dans le centre historique, du 1^{er} décembre au 1^{er} mars et du 15 mai au 30 septembre.

« Ce type de décision aboutit au déplacement de ces populations mais ne résout rien, affirme le responsable d'un organisme social bordelais, qui préfère garder l'anonymat. Au contraire, cela va

aggraver le malentendu, déjà profond, entre ces personnes, les institutions et les structures d'encadrement. » Pour la municipalité, il est hors de question de le supprimer. Il devrait même être étendu à d'autres rues. « C'est un élément d'une politique globale de solidarité, de prévention et de dissuasion envers les SDF et les marginaux », assure Véronique Fayet, l'adjointe au maire de Bordeaux chargée des affaires sociales. Des personnes âgées, des commerçants et de jeunes couples se plaignaient de l'agressivité de certains d'entre eux. Ces derniers doivent comprendre que la rue ne leur appartient pas. » L'élue reconnaît cependant que « la solution miracle n'existe pas ». Quatre recours demandant l'annulation de l'arrêté ont été déposés, début mars, au tribunal administratif de Bordeaux et un « bivouac géant » est prévu le 8 juin.

Claudia Courtois

La police suisse accuse la justice française d'être en partie responsable de la perte des chefs-d'œuvre volés par le pilleur des musées européens

C'EST un nouveau coup d'éclat dans l'affaire des œuvres d'art volées par un collectionneur fou et détruites par sa mère (*Le Monde* des 19-20 mai). Selon le procureur et la police du canton suisse de Lucerne, la perte de nombreux chefs-d'œuvre aurait pu être évitée si le procureur de la République de Strasbourg n'avait pas trop tardé à ordonner la perquisition chez la mère du voleur. Les trois semaines écoulées entre l'arrestation, le 20 novembre 2001 à Lucerne, de Stéphane Breitwieser et la perquisition auraient laissé le temps à la mère de se débarrasser du butin de son fils. « Une intervention plus rapide des Français aurait pu être évitée la perte des objets d'art », a déclaré Rolf Koch, porte-parole de la police lucernoise.

Une demande de perquisition a en effet été déposée par les Suisses auprès du procureur français le 23 novembre 2001, suivie d'un rap-

port du 25. Ce n'est que le 12 décembre qu'elle a été exécutée. Trop tard, puisque toutes les œuvres avaient déjà disparu. La mère de Stéphane Breitwieser aurait avoué avoir détruit les objets volés entre ces deux dates, après avoir appris l'arrestation de son fils. La police lucernoise a exprimé, mercredi 22 mai, son amertume dans un communiqué qui fustigeait par ailleurs la décision prise à la mi-mai par les autorités françaises d'informer les médias sans en avertir leurs collègues suisses : « Les Français nous ont mis le dos au mur, nous avons dû improviser une conférence de presse alors qu'il aurait été préférable (...) que l'enquête reste encore secrète. »

« POLÉMIQUE DE BAS ÉTAGE »

Ces accusations ont scandalisé le premier procureur adjoint de la République à Strasbourg. Contacté mercredi, Pascal Schultz a laissé éclater

son colère, avant de déclarer : « La collaboration avec les autorités suisses a été excellente, je ne rentrerai pas dans une quelconque polémique de bas étage ! » Son supérieur, le procureur de la République Edmond Stenger, estime de son côté que le délai de dix-neuf jours « ne paraît pas anormal ni déraisonnable » compte tenu de la complexité des procédures de transmission des commissions rogatoires internationales.

Malgré la collaboration de plusieurs polices en Europe, seuls 10 % des aveux du prévenu – qui affirme avoir dérobé 239 objets de grande valeur dans les musées de sept pays européens – ont pu être vérifiés jusqu'ici. En Suisse, son aisance à se jouer des regards et la facilité avec laquelle il a réussi à s'emparer d'œuvres parfois volumineuses posent le problème de la sécurité dans les petits musées. Dans le Musée Richard-Wagner à Lucerne, il a fallu

attendre la vigilance d'un journaliste spécialisé dans les affaires criminelles, qui passait par là, pour prendre le voleur presque la main dans le sac. Deux jours plus tôt, Stéphane Breitwieser y avait volé un cor de chasse très rare, datant des anciens confédérés. Déjà arrêté à Lucerne en 1997 pour des faits similaires mais de moindre ampleur, Stéphane Breitwieser avait été condamné à huit mois de prison avec sursis. Il a expliqué qu'il collectionnait ces pièces pour son propre plaisir, et non par désir de s'enrichir. Une expertise psychiatrique a été ordonnée par la justice suisse afin de mieux cerner sa personnalité. On ne sait pas encore quand et où il sera jugé. Son procès peut avoir lieu en Suisse ou à l'étranger, si une demande d'extradition est déposée, ce qui n'est pas le cas à ce jour.

Tristan Cerf (« Le Temps »)

Une voiture fonce sur un Abribus : trois morts et cinq blessés

UNE FEMME de 29 ans, ses deux fillettes âgées de 5 et 3 ans ont été tuées et son fils de 14 mois grièvement blessé avec quatre autres personnes, dimanche 26 mai, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), fauchées dans un abri-bus par une Porsche. Quatre des cinq blessés ont été hospitalisés, une femme, âgée de 40 ans, devra être amputée de la jambe gauche, les trois autres, âgées de 21, 25 et 26 ans sont touchés physiquement ou choquées, mais leurs jours ne sont pas en danger. Vers 19 heures, la voiture, qui roulait à vive allure dans un couloir de bus, a foncé dans l'Abribus situé sur la route nationale 305. Le conducteur, qui s'est présenté aux policiers juste après l'accident, a expliqué aux agents avoir perdu le contrôle de son véhicule.

L'ennui à l'école, thème du congrès de l'Unapel

L'UNION NATIONALE des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Unapel) a clos, dimanche 26 mai, son congrès bienal, au cours duquel Eric Raffin a été élu président, en remplacement d'Eric de Labarre. Pendant trois jours, à Reims, enseignants, éducateurs, philosophes, écrivains et psychologues ont échangé autour du thème : « L'école buissonnière, avenir de l'école ? ». Ils ont débattu des raisons des abandons précoces ou même seulement de l'ennui de certains jeunes à l'école. Selon un sondage CSA-La Croix-Unapel, réalisé pour l'occasion, 19 % des parents estiment que leur enfant s'ennuie en classe, notamment au collège (27 %). 75 % regrettent que la personnalité de chaque élève ne soit pas davantage prise en compte. Une plate-forme téléphonique « APEL Service » (0-810-255-255), destinée à aider les parents et les élèves de l'enseignement catholique, a été lancée. Elle fournira des informations sur l'orientation et les établissements, mais aussi des conseils psychologiques ou éducatifs.

DÉPÊCHES

■ **VIOLENCES** : le commandant de la brigade de gendarmerie de **Brumath (Bas-Rhin)**, près de **Strasbourg**, a été blessé après avoir été renversé volontairement par une voiture, samedi 25 mai dans la soirée, dans la cour de la gendarmerie. Le commandant, âgé de 51 ans, souffre de blessures graves à l'abdomen et au thorax. Le conducteur du véhicule, qui a pris la fuite, avait l'un des membres de sa famille en garde à vue dans la gendarmerie, interpellé pour port d'arme.

■ **Un homme de 29 ans a été mortellement blessé à l'arme blanche, samedi 25 mai, au Havre, alors qu'il tentait de s'interposer** lors d'une altercation entre jeunes de son quartier. Selon un témoin, l'homme, qui promenait son chien près de son domicile situé dans le quartier de la Main rouge, a été tué probablement d'un coup de couteau au niveau du thorax, alors qu'il tentait de ramener le calme dans un groupe d'une dizaine de jeunes.

■ **DIVERS** : une opération de sauvetage a été déclenchée dans la **Manche**, dans la nuit de samedi 25 à dimanche 26 mai, pour tenter de retrouver, mais en vain, un passager polonais qui aurait pu tomber d'un ferry effectuant la traversée entre la Grande-Bretagne et le port de Calais. L'alerte a été donnée une fois qu'il a été constaté que le passager, qui avait été vu en état d'ébriété, n'avait pas regagné son autocar au moment du débarquement à Calais.

■ **Un important incendie a ravagé plusieurs centaines de mètres carrés d'entrepôts du marché aux puces de Saint-Ouen**, au nord de Paris, dans la nuit de dimanche 26 à lundi 27 mai. Deux pompiers ont été blessés lors de leur intervention.

■ **NOYADE** : un **Isérois de 20 ans s'est noyé, samedi 25 mai, en se baignant dans les eaux de l'Ardèche à Salavas (Ardèche)**, près de Vallon-Pont-d'Arc. Le jeune homme, titulaire d'un brevet national de sauveteur aquatique, a glissé alors qu'il se trouvait sur un rocher et est probablement mort d'hydrocution.

■ **IMMIGRATION** : une **centaine de clandestins hébergés au centre de la Croix-Rouge de Sangatte** ont tenté, samedi 25 mai, de s'installer devant la mairie de Calais pour protester contre leur situation. Les manifestants, en majorité des Kurdes, entendaient commencer une grève de la faim dans le parc Saint-Pierre de Calais, en face de l'Hôtel de ville. La police est aussitôt intervenue pour les disperser et les ramener au centre.

■ **ÉDUCATION** : un **millier d'enseignants du premier degré ont manifesté samedi après-midi 25 mai, à Paris**, afin de réclamer des postes supplémentaires pour pouvoir assurer la rentrée, de nombreux enfants – notamment en maternelle – étant inscrits sur liste d'attente.

■ **AUTISME** : plus d'un **millier de personnes se sont rassemblées, samedi 25 mai, à Paris**, afin d'interpeller les pouvoirs publics sur les problèmes de prise en charge des personnes souffrant d'autisme ainsi que sur le manque de structures d'accueil permettant leur prise en charge. Parrainées par le chanteur Marc Lavoine, les diverses manifestations régionales des 25 et 26 mai, organisées dans le cadre des deuxièmes « Journées de l'autisme » ont, selon les associations Sésame autisme et Autisme France, réuni près de 100 000 personnes.

■ **FÊTE DES MÈRES** : quelques dizaines de personnes ont manifesté, samedi 25 mai à Paris, à l'appel de plusieurs associations féministes, notamment devant le magasin des Galeries Lafayette, pour dénoncer les « stéréotypes sexistes entretenus et véhiculés par la fête des mères.

8 jambon-beurre ou un vol pour Nice...?

Nice

à partir de

22.50€

aller simple

Genève

à partir de

22.50€

aller simple

Tarif aller simple, tarif de base, à partir de 45€ pour Nice et 40€ pour Genève. Taxes aéroportuaires incluses, hors carburant. Pour connaître les conditions de vente, consultez notre site Internet www.easyjet.com.



easyJet.com

C'EST l'autre jeunesse de France. Celle qui n'a pas défilé contre le Front national. Une jeunesse « plurielle » à sa façon, parisienne et provinciale, urbaine et rurale. Des ados, des étudiants, des employés, fils et filles de fonctionnaires, de cheminots ou d'ouvriers, tous convaincus d'avoir raison contre les « donneurs de leçons ». Racistes ? La plupart d'entre eux s'en défendent. Le terme les agace ; ils le jugent injuste et caricatural, comme toutes les insultes empruntées à l'Histoire : « fachos ! », « nazis ! »... Le racisme, à leurs yeux, vient d'en face, du camp honni des « antifrancs ». N'empêche : chez eux, le rapport à « l'autre » – « l'étranger », « l'Arabe », « l'immigré » – est au centre de toutes les discussions et de bien des obsessions ; ils aiment argumenter, se justifier, mais avec des interlocuteurs de confiance, ouverts au débat, car ces « choses-là » demeurent « un peu taboues ». « Un peu », seulement...

En famille, entre copains ou devant des journalistes (sous couvert d'anonymat, prénoms modifiés), les barrières s'abaissent, le rejet se banalise. L'effet Le Pen ? Pas uniquement. Le phénomène est profond ; il se joue des frontières politiques et gagne tous les milieux. « On en parle davantage, c'est vrai, mais en comité restreint, et surtout pas en classe, par crainte des représailles », précise Josette, une lycéenne d'Arras (Pas-de-Calais), militante du FN depuis 1999. « En discutant, on finit par s'apercevoir que d'autres gens pensent comme nous, même s'ils ne soutiennent pas tous Le Pen », poursuit sa copine Lucie, 17 ans. Un constat confirmé par Stéphane, un étudiant en droit (cinquième année) de la région lilloise : « Il y a une dynamique de libération de la parole, surtout dans les couches populaires. »

Cette tendance ne date pas du premier tour de l'élection présidentielle. Un sondage de la Sofres, effectué auprès de 400 personnes (15-24 ans) à la demande de l'association Festival contre le racisme, l'avait mise en évidence dès le mois de mars. Plus d'un sondé sur trois (34 %) estimait alors que de telles opinions devraient pouvoir être « exprimées publiquement » au nom de la « liberté d'expression ». 53 % des personnes interrogées jugeaient que les « comportements de certains » pouvaient « parfois justifier » des « réactions racistes ». Rien d'étonnant, donc, à ce que M. Le Pen revendique aujourd'hui 20 % des électeurs de moins de 24 ans.

Toute une frange de la jeunesse – minoritaire mais ancrée dans ses certitudes – céderait-elle à la xénophobie ? La réalité est plus complexe, elle oblige à la nuance. Le racisme « idéologique », affiché comme tel, reste en effet circonscrit à un quartier d'irréductibles. L'ultra-droite a toujours fourmillé de groupuscules extrémistes, le plus en vue étant l'Unité radicale (ex-GUD), hostile à la « cohabitation ethnique ». Quelques centaines de skinheads néo-nazis, tenants du « pouvoir blanc », ont aussi leurs réseaux, discrets mais dynamiques : disques et fanzines se vendent sur Internet ; les concerts, très rares, sont semi-clandestins ; les groupes en vogue ont pour noms Bagadou stourm (Quimper), Frakass (Lyon) et Panzerjäger, une formation lilloise qui se réclame volontiers du « national-socialisme ». Dans un registre différent, plus modéré, d'autres groupes se rangent sous la bannière du « Rock identitaire français » (RIF) : Vae Victis, Traboule Gones, In Memoriam... Mais là encore, rien que de très marginal.

Le rejet de l'étranger – ou du Français d'origine étrangère – tel qu'il est exprimé plus ou moins ouvertement par un nombre croissant d'adolescents et de jeunes adultes, ne doit rien – ou très peu – à ces mouvances ; il ne s'embarrasse pas de références historiques et dérive rarement vers l'antisémitisme. C'est une hostilité bien plus ordinaire, née d'un quotidien de peurs et d'insécurité. Eux n'y voient pas de la xénophobie, plutôt une haine de proximité, un réflexe défensif.

Dans les centres commerciaux, les collèges, les lycées, sur les terrains de sport, ce rejet se nourrit à la fois de réel et d'imaginaire, de violences, d'insultes, de défis, de frustrations, de micro-conflits, parfois de paranoïa, de regards mal placés ou mal interprétés... Adversaires désignés : les délinquants issus de l'immigration, les Maghrébins davantage que les Africains. « Ce n'est pas du racisme, juste un constat : certains Arabes font chier le monde parce qu'ils se sentent ni d'ici ni de là-bas », résume un lycéen d'Herblay (Val-d'Oise), favorable à Jean-Pierre Chevènement et rétif à tout « angélisme ».

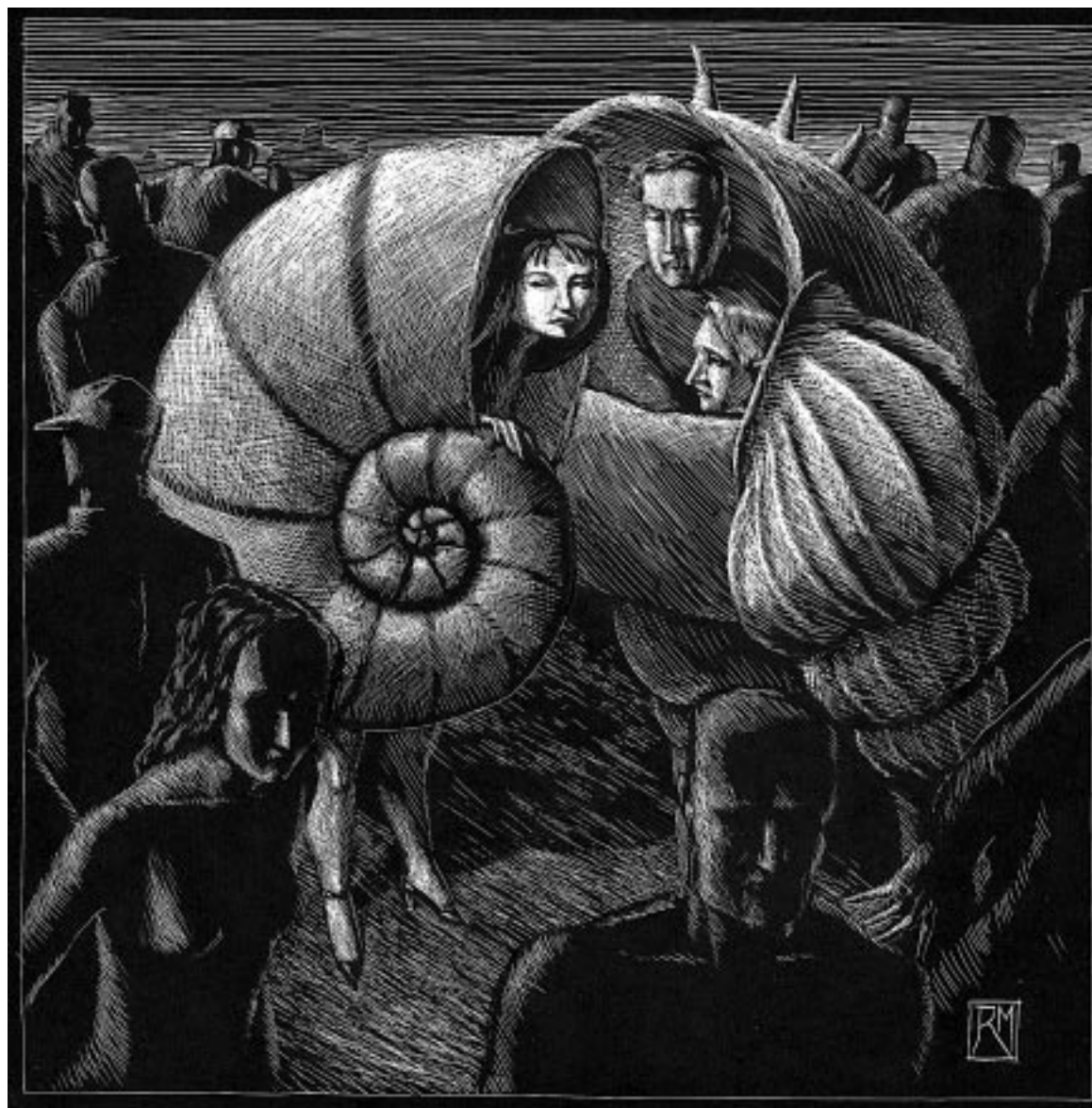
« Les parents ont parfois du mal à comprendre ces réactions car ils ne mènent pas la même vie que nous », précise Martin, 23 ans, employé dans une grande surface à Paris. Ils ne sortent pas beaucoup et ne vont pas en cours. Quelque part, ils sont donc préservés. Les jeunes, eux, sont confrontés chaque jour à l'agressivité, aux bandes ethniques. Il y a trois ans, quand je suis arrivé de province en Seine-Saint-Denis, croyez-moi, j'ai eu un choc devant cette totale impunité ! Je suis quelqu'un de tolérant, issu d'une famille de gauche assez aisée, mais il faut savoir qu'un jour

« Le Monde » publie une série en cinq parties sur la libération

de la parole raciste en France depuis le premier tour de la présidentielle.

Premier volet : ces jeunes qui expriment leur haine des « Arabes »

CES JEUNES QUI REJETTENT



« En face », ce sont les « Arabes » des communes environnantes (Hénin-Beaumont, Oignies, Courcelles, Ostricourt...), accusés de tous les maux de la terre : brûler des voitures ; « foutre le bordel » dans les fêtes foraines ; écouter le rap de NTM ; « vendre de la drogue » et « toucher le RMI » ; siffler la Marseillaise ; vénérer Ben Laden ; « porter des casquettes Lacoste » et des « survêtements jaunes » ; « niquer » la France et brandir le drapeau algérien... « La mairie d'Hénin leur a même fourni un car pour aller manifester », s'indigne Fabrice, « 18 ans en octobre » et une réputation qui n'est plus à faire. « Au lycée, raconte-t-il, on m'appelle "le fachos" ou "Jean-Marie". Quand la prof de techno a dit que j'étais pour le FN, des Arabes m'ont menacé de mort. Hitler, lui, était raciste. Pas Jean-Marie ! Faut pas mélanger ! » Fabrice soutient Le Pen, comme toute la famille. Seul son frère a des copains maghrébins. Lui, aucun.

Les « Arabes », donc. Cibles de tous les reproches et des préjugés les plus tenaces. Pas trop les adultes, plutôt tolérés, parfois même appréciés. Non, surtout les « autres », les jeunes. Profil-type ? Les ados sifflent du match France-Algérie. « Le problème, c'est les cailleras (racaille) comme ils se surnomment eux-mêmes, confirme Antoine, un Parisien de 24 ans, attaché commercial dans une société de télécommunication. Moi, je ne me considère pas comme raciste. Le vrai xénophobe, c'est le type qui, dans un resto, ne supporte pas d'être servi par un Maghrébin ou un Noir. Ce n'est pas mon cas ! Je n'ai rien contre le type correct venu ici pour bosser et s'intégrer. Je ne dis pas non plus qu'il faut virer trois millions d'immigrés. Le fait d'avoir différentes cultures est une chance pour un pays. Mais les cailleras, c'est différent, ils ne respectent rien. Au premier tour, j'ai voté Le Pen, manœuvre de faire passer le message. Au second, Chirac, parce que le FN ne tient pas la route sur le plan économique... »

ICI ou là, en région parisienne comme en province, les signes de replis identitaires se multiplient. Nombre d'adolescents estiment que le fossé se creuse entre les communautés. A chacun ses cafés, sa musique, ses vêtements de référence, les marques Lonsdale et Umbro pour les « Blancs », Lacoste ou Eden Park pour les Maghrébins. Logique de groupes et de territoires, clan contre clan, parfois haine contre haine. Et une conséquence : l'argument du « racisme antifrancs », longtemps réservé aux idéologues du FN, revient dans toutes les conversations, exemples à l'appui. Lui aussi semble progresser. Le FN sait en profiter. « Tu niques la France... Dégage ! », annonce l'une de ses affiches, représentant un Maghrébin tenant un pitbull d'une main, une batte de base-ball de l'autre.

L'ÉTRANGER

ou l'autre il y aura un clash dû à l'immigration. J'ai le droit de le penser sans passer pour un monstre. »

L'enquête de la Sofres traduisait également la montée de ces angoisses. 33 % des jeunes sondés se disaient « plutôt d'accord » avec l'affirmation qu'« en France on ne se sent plus chez soi comme avant ». Questionnés sur leur vision de l'avenir, 25 % d'entre eux estimaient que les « différents grou-

ces : le public du RC-Lens, réputé tolérant, n'échappe pas à la contagion. Au stade Bollaert, certains groupes de jeunes supporters ultras s'affichent très à droite, comme tant d'autres à Paris, Lille, Strasbourg ou Saint-Etienne. Arras, ville bourgeoise comparée au reste du département, ne manque pas non plus de volontaires pour distribuer des tracts frontistes. Ici, d'après le FN, « 50 % des militants » ont moins de

maux », serait-on tenté de dire, dont les manifs anti-Le Pen ont renforcé les convictions. Hubert, 19 ans, préfère en rire : « J'ai vu des gars défilés alors qu'ils partagent nos idées ! C'était juste un moyen de sécher les cours ! Pour nous tous, cette période a été très dure. Une vraie chasse aux sorcières ! Ras-le-bol du bourrage de crâne et des références à Hitler ! Il ne manquait plus que les films de guerre ! Même les profs s'y sont mis. Malheureusement, si l'on n'est que deux ou trois dans une classe de trente à dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas, c'est trop risqué... »

A 20 kilomètres au nord de la ville, dans ce qui était autrefois le pays minier, les clivages sont plus marqués encore. Une partie de la jeunesse locale vit son engagement comme un acte de résistance, non comme une démarche raciste. Jonathan, par exemple, 18 ans et deux priorités dans la vie : adhérer au parti et devenir policier. Ses copains sont « français », rien que « français », et sur le point de rejoindre le FN « parce que c'est de pire en pire ». « Après le premier tour, se souvient Jonathan, c'était l'hystérie. Mon petit frère, élève de cinquième, a été renvoyé parce qu'il avait un calendrier Le Pen dans son cartable ! Il s'est fait étrangler dans les toilettes et racketter par trois, quatre gars ! On nous traite de racistes mais ils sont pareils en face ! »

« Ce n'est pas du racisme, juste un constat : certains Arabes font chier le monde parce qu'ils se sentent ni d'ici ni de là-bas »

UN LYCÉEN D'HERBLAY (VAL-D'OISE)

pes (européens, africains, maghrébins, asiatiques) » vivraient « séparés » et connaîtraient des « crises » et des « tensions ». Un an plus tôt, en mars 2001, ils n'étaient que 15 % à défendre ce point de vue.

L'indice de pessimisme atteint sans doute des sommets dans le Pas-de-Calais, un ex-fief de gauche où le FN culmine à près de 30 % dans les secteurs populaires. Même le football en subit les conséquen-

25 ans. Eux non plus ne se considèrent pas comme xénophobes. Paul, par exemple, élève de terminale dans un lycée privé : « Les premiers racistes sont les étrangers qui nous traitent de "culs blancs". Nous, on est prêts à avoir du respect pour eux, mais ils n'en ont pas pour nous. Partout où l'on va, on est obligés de baisser les yeux ! »

Paul, Xavier, Lucie, Frédéric, Hubert... Ni « fachos » ni « nazis ». Des jeunes « nor-

Philippe Broussard
Dessin Rita Mercedes

PROCHAIN ARTICLE
IMMIGRÉS CONTRE IMMIGRÉS

DANS LA PRESSE FRANÇAISE
L'HUMANITÉ
Jean-Paul Piérot

George W. Bush aura pu mesurer des deux côtés du Rhin le climat d'inquiétude, d'incompréhension et de mécontentement qui prévaut au sein des opinions publiques. Sentiments que justifie amplement la politique américaine menée tout particulièrement depuis le 11 septembre. (...) Ces images d'horreur avaient soulevé d'indignation et empli de compassion la plupart des Européens. Mais aussitôt les questions étaient posées, du moins de ce côté de l'Atlantique : derrière la crime impardonnable, pouvait-on ignorer les frustrations et les profondes iniquités dont souffre le monde d'aujourd'hui ? Les Etats-Unis allaient-ils, au sortir de cette épreuve, reconsidérer un unilatéralisme partout dénoncé ? (...) L'administration américaine y a répondu de la pire des manières. L'hyperpuissance est à la recherche de toujours plus d'hégémonisme.

LIBÉRATION
Jean-Michel Helvig

Une large partie de la gauche plurielle, y compris au sein du PS, reste rétive à ce syndicalisme d'« accompagnement » [impulsé par Nicole Notat] qui privilégie le contrat négocié, plus efficace et durable dans ses effets, plutôt que la loi volontariste aux conséquences parfois contraires à la volonté de ses auteurs. Pourtant la plupart des réformes sociales dont se targue aujourd'hui la gauche ont davantage trouvé leur inspiration à la CFDT qu'à la CGT ou à FO. (...) Lié à une tradition politique où l'aveu que « l'Etat ne peut pas tout » est considéré comme une « capitulation », [Lionel Jospin] a eu du mal à jeter les bases d'une démocratie sociale collant mieux aux besoins nouveaux du salariat que les compromis parlementaires de la gauche plurielle. En retour, Nicole Notat, un peu trop sûre d'elle-même dans ses initiatives négociatrices, a eu une attitude exagérément raide vis-à-vis du politique, dont elle négligeait les servitudes électorales.

L'CI
Pierre-Luc Séguillon

Nicole Notat est trop lucide pour être dupe. Elle n'ignore sans doute pas que les louanges unanimes qui saluent la décennie qu'elle vient d'effectuer à la tête de la CFDT ne sont pas toutes innocentes. Certains, qui l'applaudissent aujourd'hui, interprètent probablement à tort le pragmatisme dont elle a su faire preuve à la tête de son organisation syndicale comme une simple conversion aux impératifs et aux intérêts du capitalisme marchand. Nicole Notat est trop rigoureuse pour céder au péché d'orgueil ! (...) Nicole Notat est trop réaliste pour se faire illusion. (...) Ces bémols formulés, il reste que Nicole Notat peut se targuer d'une belle réussite et d'une belle sortie. Elle sait partir et ne pas se cramponner à son fauteuil. Ce qui n'est pas courant. (...) Elle a su aussi organiser en douceur sa succession. (...) Nicole Notat a incontestablement transformé son organisation syndicale en achevant la mutation commencée par ses prédécesseurs et en faisant de la CFDT un syndicat adapté aux transformations de l'économie française.

AU COURRIER DES LECTEURS
ATTITUDE GAULLIENNE

Il est des métaphores surprenantes. On connaissait et redoutait le spectre de la guerre, celui de la maladie ou du chômage. Depuis quelques jours, nos oreilles sont rebattues par la menace du spectre d'une nouvelle cohabitation. Après l'avoir expérimentée déjà à deux reprises lorsque François Mitterrand était président de la République, les Français viennent, pendant cinq ans, de vivre à nouveau ce mode de fonctionnement institutionnel. Ont-ils les uns et les autres plus souffert ? Notre pays se serait-il mieux porté si les deux têtes de l'exécutif avaient été du même bord ? Bien malin qui pourrait l'affirmer, et il n'est pas certain que les enquêtes d'opinion et autres sondages, dont on connaît maintenant cruellement les limites, répondent de façon décisive à la question. L'actuel gouvernement ne manquera pas d'utiliser l'argument de l'éventualité d'une nouvelle cohabitation pour encou-

Le « passeport intérieur », denrée recherchée en Russie

Indispensable pour résider à Moscou, difficile à obtenir, la « propiska » fait l'objet de tous les trafics.

Selon les « Izvestia », « vrais-faux » papiers ou certificats bidon se vendent même sur Internet

SIMPLE TAMPON apposé par la police de quartier sur le passeport intérieur, la propiska, ou permis de résidence, empoisonne la vie quotidienne de millions de Russes depuis l'époque des tsars.

Tombée en désuétude lors de l'implosion de l'URSS en 1991, revenue en force avec Vladimir Poutine, son obtention est un vrai casse-tête, surtout à Moscou, capitale convoitée, où sont concentrées 80 % des richesses. Fait assez rare, le quotidien *Izvestia* a consacré, dans son édition du 13 mai, deux articles à ce thème de société, en général largement ignoré. Enumérant les déboires auxquels sont exposées les personnes dépourvues de ce document administratif – privées d'accès aux soins, à l'éducation, au logement, au travail –, le journal fait l'inventaire des ruses offertes au Moscovite moyen pour contourner la loi et la bureaucratie, une activité aussi florissante aujourd'hui qu'à l'époque soviétique.

Ainsi, les ressortissants d'Asie centrale et du Caucase, ceux dont



l'identité sera – faciès basané obligé – à coup sûr vérifiée, peuvent, moyennant 700 roubles (26,70 €), acheter à un vendeur à la sauvette, dans le quartier dit « des trois gares » (nord-est de Moscou), un certificat attestant leur « enregistrement » dans la capitale. L'inconvénient majeur, c'est que le document administratif ainsi acquis « est valable jusqu'au premier contrôle de police ». Mieux vaut donc obtenir un « vrai-faux » papier « par l'intermédiaire d'une connaissance » au commissariat local, pour 2 500 à 3 500 roubles (entre 95 € et 132 €). On peut aussi choisir de payer « un tribut » à un

policier « protecteur ». En fait, « la plupart du temps, la propiska s'achète », résume le journaliste.

Pour autant, personne n'est à l'abri des agissements de fonctionnaires zélés. Le reporter des *Izvestia*, Vladimir Emelianenko, raconte ainsi l'histoire d'un Russe d'origine tchétchène venu se faire poser un stimulateur cardiaque à Moscou. Dépourvu de propiska, il achète pour 2 000 roubles (75 €) au commissariat, par un intermédiaire, un « vrai-faux » document. Contrôlé quelques semaines plus tard, notre homme est détenu, interrogé et menacé d'emprisonnement pour « usage de faux ». Choqué, il fait un

malaise, ce qui lui vaut d'être remis à la famille moscovite qui l'héberge. Il ne sera pas poursuivi et en sera quitte pour une seconde opération du cœur, son stimulateur n'ayant pas résisté à son séjour au commissariat.

CONTRÔLES AU FACIÈS

Une autre histoire met aux prises une Allemande qui fait des études à Kazan, en République de Tatarie (une région de la Fédération de Russie). La jeune fille, qui est enregistrée là-bas, décide de passer quelques jours à Moscou. « Le problème, c'est qu'elle ressemblait plus à une Turque, à une Juive ou à une Tchétchène », explique le journaliste. Au vu de son faciès, elle est immédiatement contrôlée. Elle montre alors son attestation d'enregistrement à Kazan. « Mais Kazan, ça n'est pas la Russie ! », lui rétorque le policier moscovite, qui exigera, pour la laisser partir, le versement d'un pot-de-vin.

En fait, il est aujourd'hui si difficile d'obtenir ce document que

même les nouveaux riches propriétaires d'un appartement en ville n'y parviennent pas. « Sous divers prétextes, la procédure d'enregistrement traîne en longueur, y compris pour ceux qui ont acquis un logement dans la capitale. Devenir moscovite peut prendre jusqu'à deux ans. » Toutefois les personnes nanties peuvent encore acheter une propiska moscovite sur un des nombreux sites Internet (propiska.narod.ru ou prop.rentmail.ru) moyennant une somme variant entre 500 et 950 dollars. Dans un autre article, Svetlana Ganouchkina, militante des droits de l'homme, rappelle que la propiska contredit la Constitution russe, qui garantit la liberté de mouvement. Selon elle, la survivance de cette mesure favorise la corruption et le racisme. « Nous préférierions que la police soit occupée à attraper les bandits plutôt que ceux qui ont le teint mat », résume-t-elle.

Marie Jégo

★ www.izvestia.ru

L'Europe vue par la presse américaine

Le Vieux Continent, que M. Bush visite actuellement, est de plus en plus mal compris

« VOUS ALLEZ en Europe ? Surtout évitez de dire que vous êtes américain ! » Ce « conseil d'ami » à un journaliste du *Los Angeles Times* est surtout le signe d'une incompréhension. « Est-ce le score impressionnant de Le Pen en France, le meurtre de Pim Fortuyn aux Pays-Bas ou encore la montée du British National Party en Grande-Bretagne ? » Toujours est-il que les Amé-

ricains ont de plus en plus de mal à comprendre cette Europe où resurgissent « antisémitisme et anti-américanisme ». Tandis que celle-ci voit les Etats-Unis comme « l'empire du Mal » et les Américains comme d'« insupportables philistins, impérialistes, menaçants et convaincus que le monde leur appartient ».

Cette vision caricaturale n'est pas du goût du *Christian Science*

Monitor. Un « océan de différences sépare les deux rives de l'Atlantique » que le quotidien de Boston tente de décrire : « Alors que les attentats contre New York et Washington ont bouleversé la vision américaine du monde, George Bush trouve des Européens moins traumatisés et plus dubitatifs sur l'intérêt de sa guerre contre le terrorisme (...). Ils voient la destruction du World Tra-

de Center comme une version plus sombre d'un spectacle qu'ils connaissent déjà. La plupart d'entre eux savent que le terrorisme est un problème difficile, mais ne pensent pas qu'un état de guerre soit justifié pour le combattre. » Cette différence abyssale de perception « complique la tâche de M. Bush, surtout lorsqu'il s'agit de rallier les Européens à sa croisade anti-Saddam ».

« ÉCOUTER, PAS PRÊCHER »

Le *Chicago Tribune* explique « la rapidité avec laquelle l'administration a perdu le soutien européen après le 11 septembre » par « la façon dont George Bush a élargi la guerre contre le terrorisme aux pays de son « axe du Mal » et son soutien inconditionnel à Israël ». S'y ajoute « sa décision de trahir ses convictions libre-échangistes en taxant l'acier importé et en accordant d'énormes subventions aux agriculteurs américains », ce qui a ruiné sa crédibilité et redonné aux Européens « l'occasion de gloser sur un George Bush naïf et arrogant ».

C'est d'autant plus dommageable pour le *Washington Post* que « nous avons besoin de nos alliés » : « En matière d'espionnage, la CIA n'est qu'à moitié compétente et le FBI nul. » Les seuls atouts américains sont « la technologie, qui permet d'écouter et de voir partout dans le monde, l'argent et un réseau allié dans le monde entier. L'Amérique a peut-être une génération militaire d'avance mais son arsenal ne lui donne pas d'avantage décisif en matière d'espionnage ». En clair, « en Europe, Bush a tout intérêt à écouter ses alliés, pas à prêcher ».

courrierinternational.com
pour *Le Monde*
vincent.truffey@lemonde.fr
« THE INDEPENDENT » (LONDRES)


Autres temps... Quelque 40 ans après Kennedy, qui avait lancé pendant la guerre froide « Ich bin ein Berliner » (« Je suis un Berlinoise »), le président Bush (surnommé familièrement « W ») s'est rendu dans la capitale allemande en prélude de sa tournée européenne. **Dessin de Dave Brown.**

(«COURRIER INTERNATIONAL» POUR «LE MONDE»)

rager les électeurs, aux prochaines législatives, à voter en faveur de candidats appartenant au même clan que le président nouvellement réélu. Pourtant, une réponse simple est possible. Si les élections donnaient pas à Jacques Chirac la majorité qu'il souhaite, rien ne lui interdirait de démissionner. Il s'agirait bien sûr d'une attitude authentiquement gaullienne, dont, depuis le fondateur de la V^e République, seul Lionel Jospin, au lendemain de la défaite de la gauche à la dernière élection, a suivi l'exemple.

Michel Bardet
Orléans (Loiret)

ROULIS AUTOUR DE LA COHABITATION

Olivier Schrameck (...) avait publié son livre *Matignon, rive gauche* en temps et en heure pour dénoncer la cohabitation comme un mauvais système. Les exégètes du *Monde* s'étaient délectés de ce texte, avaient pris bonne note de la réaction faussement outragée de l'Elysée et avaient docilement conclu que, vraiment, ce système

de pouvoir partagé était mauvais et ne permettait pas un bon fonctionnement de l'Etat. Mais voilà, « l'Autre » est à nouveau élu, des élections législatives sont à notre porte et Olivier Schrameck s'est éclipsé par la rive gauche. Finalement, il faut donner sa chance à la gauche plurielle pour... une nouvelle cohabitation ! Ne serait-il pas plus logique de prôner un exécutif solidaire, s'engageant sur cinq ans, dans une alternative démocratique et avec de vrais moyens. Cela permettrait de les sanctionner encore plus facilement si leur bilan se révélait mauvais. (...)

Daniel Rouison
Principauté de Monaco

LE DANEMARK ET SES IMMIGRÉS

Ce que vous appelez « un tour de vis » de la politique d'immigration au Danemark (*Le Monde* du 23 mai) n'est en fait que l'abandon par le nouveau gouvernement d'une politique extrêmement libérale et d'une interprétation assez laxiste de règlements qui allaient bien au-delà des conventions

internationales. Il faut se rappeler que le Danemark a régularisé des centaines d'étrangers entrés illégalement et, pour rectifier l'image négative donnée de son pays dans votre article, qu'il est le plus important contributeur mondial pour l'aide au tiers-monde : 1 % de son PNB, loin devant la majeure partie des pays d'Europe, dont la France (...).

Les récentes manifestations pro-arabes sur la voie publique, qui ont montré un caractère extrêmement agressif, et les déclarations publiques provocatrices de certaines associations d'immigrés ou de demandeurs d'asile ont, malheureusement, ruiné la sympathie naturelle que les Danois leur témoignaient. Cela explique en partie le récent succès de partis plus conservateurs ou populistes aux dernières élections nationales.

Jean-Louis Le Lay
Hilleroed (Danemark)

VIVRE SON HANDICAP

Handicapé physique des quatre membres depuis 38 ans, à la suite d'une poliomyélite à 2 ans, je me

déplace en fauteuil roulant électrique. Certes, je n'ai pas de problèmes d'élocution ni de mouvements désordonnés, mais, sur le fond, mon cas diffère assez peu de celui de M^{me} Dominique Knockaert (*Le Monde* du 23 mai). Je ne marche pas, suis dépendant d'une tierce personne pour ce qu'on appelle les actes essentiels de la vie, et ne peux pas accéder aux endroits qui présentent plus d'une marche à l'entrée.

Ce qui m'inquiète, c'est que le concept d'euthanasie s'éloigne du cadre dans lequel on l'avait placé : le soulagement d'un malade sujet à une souffrance extrême, à l'approche d'une fin inéluctable, ou le soulagement d'une famille au chevet d'un malade qui n'a plus, de façon irréversible, d'activité cérébrale. Il ne semble pas que la personne décrite dans votre article, non plus que toutes les personnes handicapées mais qui se construisent tant bien que mal une vie décente, puissent être citées comme exemple justifiant de légiférer en faveur de l'euthanasie. En effet, sortir d'un cadre strict

– sans parler des actes librement consentis par les intéressés eux-mêmes –, c'est permettre à d'autres de juger à notre place si notre vie vaut la peine d'être vécue. Qui peut préjuger de la qualité de vie d'une personne sans tenir compte de la façon dont elle la perçoit ? (...) Il ne faut surtout pas confondre les personnes qui sont dans l'impossibilité de vivre avec celles qui ont beaucoup de mal à se faire une place dans une société qui ne leur est pas adaptée.

Eric Champetier de Ribes
Grenoble

Pour nous écrire :

Le courrier des lecteurs du *Monde*, 21 bis, rue Claude Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Pour nous envoyer une télécopie : 01-42-17-21-74. Pour nous envoyer un courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr Pour saisir le médiateur : mediateur@lemonde.fr ou par courrier. Merci d'indiquer votre adresse complète.

Bouclier antimissile : Bush a raison

par Bernard Lavarini

LA France a émis à l'encontre du bouclier américain antimissile des objections politiques, techniques et financières qui paraissent infondées et relèvent d'une sous-estimation de la réalité du monde.

L'analyse politico-stratégique américaine qui fonde l'idée même du bouclier serait, nous dit-on, erronée depuis l'effondrement de l'Union soviétique. La France dénigre la position américaine alors qu'elle n'est plus en mesure d'établir une stratégie de dissuasion effective. Par précaution, elle a choisi une posture d'attente stratégique pour assurer sa sécurité politique.

Quant aux Etats-Unis, ils veulent, comme nous, se défendre par eux-mêmes, pour eux-mêmes et à leur façon. Or la pratique par les Américains de la dissuasion selon MAD (capacité mutuelle de destruction assurée), qui suppose *grosso modo*, entre les deux acteurs, une égale vulnérabilité de leurs structures démographiques et économiques aux armes de destruction massive, cette pratique n'a pas non plus de sens depuis l'effondrement de l'URSS. Aussi, en quoi le principe de précaution adopté par la France serait-il illégitime pour les Etats-Unis ?

En réalité, ils veulent se doter d'une posture stratégique fondée sur trois points : les Américains veulent dépendre plus largement d'eux-mêmes pour défendre leurs intérêts vitaux et non plus de cette dissuasion qui les rend co-otages et coresponsables d'un éventuel génocide de 100 millions de morts.

Ensuite, ils veulent renforcer leur sûreté stratégique, car ils considèrent que la prolifération des armes de destruction massive (45 Etats en 2010) engendre plus de risques que de vertus dissuasives. Ils souhaitent échapper au chantage d'une petite puissance nucléaire. Par ailleurs, à l'horizon 2025, dans l'hypothèse où une Chine de 1,5 milliard d'habitants deviendrait agressive à leur égard, ils savent que ce pays survivrait à 100 millions de morts et pas eux. Pour combler ce déficit stratégique qui pourrait jouer au détriment des Etats-Unis en cas de crise grave, ils recherchent de nouvelles capacités d'action pour renforcer à terme leur sûreté stratégique.

Enfin, dans un monde imprévisible, instable et dangereux, les Américains veulent reconsidérer leur stratégie de défense sur la base d'un élargissement du champ des options politiques et stratégiques.

Ainsi, selon Donald Rumsfeld (intervention du 7 juin 2001 devant le Conseil de l'OTAN), leur nouvelle posture stratégique combinerait les manœuvres d'un glaive nucléaire reconfiguré et d'un bouclier. Trois types d'emploi sont envisagés :

- selon le mode dissuasion : le bouclier parerait la première frappe de l'adversaire et le glaive nucléaire permettrait une riposte. Dans ce cas, l'adversaire serait doublement dissuadé d'agir par un résultat improbable (bouclier) et le risque d'une frappe en retour.

- selon le mode persuasion : la menace d'une attaque nucléaire américaine contre l'arsenal nucléaire de l'adversaire rendrait aléatoire, compte tenu du bouclier, une riposte, forcément diminuée, de ce dernier. Ces deux cas de figure n'impliquent qu'un emploi virtuel, une menace, des forces américaines.

- selon le mode défensif : en cas d'échec de la dissuasion, le bouclier permettrait de contrer une attaque nucléaire limitée en volume que pourrait tenter un pays que la menace de représailles américaines n'inquiéterait pas. Dans l'éventualité d'une première frappe par un Etat « talibanisé » ou « voyou » qui pourrait faire des centaines de milliers de morts américains, le bouclier éviterait au président des Etats-Unis de prendre, sous la pression de l'opinion publique et sans justification morale et politique, la décision d'exterminer par représailles nucléaires des millions de civils.

Par ailleurs, le bouclier devrait aussi contrarier une attaque sur-

prise massive d'un pays à forte capacité nucléaire - hypothèse absurde aujourd'hui avec la Russie, la Chine, l'Inde. Mais demain ? -, attaque destinée à détruire les forces nucléaires américaines en épargnant les cités afin de dissuader le président des Etats-Unis de représailles sur les villes

BERNARD LAVARINI, ancien directeur de la prospective de Thomsom-CSF, a été expert pour les questions de défense auprès du premier ministre de 1997 à 2002.

de l'agresseur sous peine d'une seconde frappe, contre les civils américains cette fois.

Les arguments techniques utilisés par la France pour contester le bouclier visent à démontrer qu'il ne sera pas efficace. Ils se réfèrent au projet Reagan d'IDS (« guerre des étoiles ») qui visait à détruire une salve de 1 000 missiles, 10 000 ogives et 1 million de leurs.

L'objectif du bouclier de George W. Bush est de contrer une attaque de 20 missiles, 20 ogives et 100 leurres qui engendreraient des terreurs de 100 à 1 000 fois plus étendues que celles du 11 septembre 2001, et qui sont ou seront détenus dans des arsenaux étatiques.

La Russie ne s'oppose plus au bouclier américain. Plus rien n'empêchera alors les Etats-Unis de disposer vers 2020 d'un bouclier à trois couches. D'ici là, seront implantés progressivement sur terre, mer, dans l'air et l'espace, une constellation de 30 satellites d'alerte et de poursuite, de 24 à 40 satellites lasers « tueurs » jusqu'à 4 000 km, une escadrille de sept Boeing 747 armés chacun de laser, et au moins une centaine d'intercepteurs à missiles sur le sol américain et sur bateaux. L'architecture du bouclier leur permettra d'assurer en permanence l'alerte, la poursuite et la destruction des missiles balistiques dès les premières secondes de leur lancement et tout au long de leur trajectoire, sur toute la surface du globe.

La France ne doit pas céder aux illusions de l'immobilisme

Tel qu'il est conçu, le bouclier américain à trois niveaux atteindra une efficacité totale jusqu'à une salve de 100 missiles. Avec cette nouvelle posture stratégique, le président des Etats-Unis ne serait pas confronté au dilemme : capituler ou s'engager dans une guerre d'extermination en masse de civils. Dès lors, les Américains préfèrent protéger d'abord les vivants plutôt que de venger les morts.

La France ne doit pas céder aux illusions de l'immobilisme, en espérant que, dans trois ans, un autre président américain sera plus conciliant. Quand bien même le bouclier américain remettrait en cause notre dissuasion nucléaire, une opportunité est offerte à la France et à l'Europe.

Jacques Chirac devrait proposer à nos partenaires de l'Union européenne le lancement d'un grand programme de recherche, afin de réaliser un bouclier européen. Cet acte pourrait être fédérateur pour l'Europe en ouvrant le chantier stratégique sur un terrain neuf. Il permettrait peut-être de lever enfin les obstacles qui interdisent tout dialogue sur le nucléaire entre certains Européens et les Français. Enfin, il contribuerait à combler le fossé technologique qui s'est creusé depuis dix ans entre les Etats-Unis et l'Europe.

Il y va de la compétitivité à l'exportation de notre industrie de défense directement confrontée à l'industrie américaine. Il y va de l'avenir même des 550 000 Européens concernés par les métiers de la défense, dont 158 000 emplois directs en France.

Continuer le combat de Diane Pretty

par Michèle Fussellier et Emmanuel Hirsch

FORCE et valeur d'un engagement jusqu'au terme de la vie ? Volonté de préserver une ultime part de liberté dans le choix d'une mort estimée préférable à un état physique d'absolue dépendance ? Incapacité sociale de répondre aux plus extrêmes défis de la maladie ?

Avant toute autre considération, Diane Pretty, décédée le 11 mai, s'était efforcée de donner figure humaine à une réalité trop souvent ignorée : la sclérose latérale amyotrophique (SLA) ou maladie de Charcot, la maladie dégénérative la plus grave après celle de Creutzfeldt-Jakob, et la plus fréquente après la maladie d'Alzheimer.

Paralysie progressive qui gagne l'ensemble du corps en quelques années, la SLA, aux différentes phases de son évolution, confronte à des dilemmes souvent insurmontables.

En France, près de 9 000 personnes en sont atteintes et, chaque année, on diagnostique 1 500 nouveaux cas, qui laissent aux personnes atteintes quelques années seulement d'espérance de

vie. Pour ceux qui vivent au quotidien la SLA, il ne s'agit pas d'une maladie rare !

La préoccupation de chaque instant ne saurait relever du seul débat relatif à l'euthanasie. Les enjeux sont d'une tout autre nature. Ils justifient une mobilisation d'autant plus urgente que, pour ces personnes malades et leurs proches, le temps leur est inexorablement compté.

En octobre 2001, les états généraux de la SLA ont dressé un constat accablant. De l'annonce de la maladie à ses modalités de suivi médico-social, rares sont les initiatives institutionnelles à la hauteur de situations d'autant plus spécifiques que les réponses doivent être compétentes, adaptées et rapides.

Qu'en est-il, dès lors, des droits de la personne malade alors que, dans bien des cas, elle est éprouvée par les incertitudes du diagnostic, les déficits de l'information et les carences d'une prise en charge effective ? Tableau auquel il faut ajouter les rigidités administratives, avec leurs conséquences désastreuses, qu'il s'agisse de prestations sociales ou d'équipements susceptibles de pallier autant que faire se peut les handicaps.

Quelques réseaux de soins et services hospitaliers d'exception ont su assumer leurs responsabilités dans un domaine à ce point délicat. Attentifs à la demande de la personne, soucieux de sa qualité de vie et, lorsque cela s'impose, de son confort en fin d'existence, ces professionnels soutiennent également les proches, eux-mêmes durement affectés. Cet investissement au service des personnes atteintes de SLA permet de penser différemment les pratiques afin de développer une relation de qualité avec des malades lucides, sans trop d'illusion sur leur sort.

Il convient désormais de soutenir les démarches visant à sortir les enjeux de cette maladie de leur marginalité. C'est ainsi que doit être poursuivi le combat qu'avait engagé Diane Pretty. Une telle résolution, fortement soutenue par l'ARS, doit s'affirmer dans le cadre d'une sensibilisation sociale, mais également par une action développée sur le terrain auprès de l'ensemble des personnes plus directement concernées.

La création de centres experts attachés à des structures hospitalières a été programmée pour une ouverture dans les prochaines

semaines. Cette approche pluridisciplinaire contribuera à satisfaire l'exigence de réponses novatrices et personnalisées, et donc adaptées. Elle favorisera également une plus juste conception des enjeux éthiques et sociaux propres à la SLA.

MICHÈLE FUSSELLIER est présidente de l'ARS (Association pour la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique et autres maladies du motoneurone).
LE PROFESSEUR EMMANUEL HIRSCH est directeur de l'Espace éthique de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris.

Par son caractère extrême et la violence de son évolution, la SLA est à n'en pas douter une maladie qui en appelle à un surcroît d'humanité et de solidarité. Il ne s'agit certes pas d'en faire une exception, mais simplement de la reconnaître dans ses significations au même titre que d'autres maladies graves. Cet effort de dignité constitue l'hommage qu'il convient de rendre aux défis que nous a lancés Diane Pretty dans son ultime combat de vie.

MOTOROLA
intelligence everywhere™

motorola V70
Design unique
Prise de ligne par rotation 360°
Clavier lumineux
83g
Compatible GPRS™
www.motorola.fr/V70

HYPNOMOTO

« Hyperterrorisme » et « risques climatiques », les nouvelles peurs des réassureurs français

Après le 11 septembre et l'explosion d'AZF, tous les scénarios de crise ont été revus à la hausse

APRÈS des années de bénéfices (249,3 millions d'euros en 2000), les assureurs français, à savoir les assureurs des assureurs, ont terminé l'année 2001 dans le rouge, affichant des pertes de 575,9 millions d'euros, ont indiqué, vendredi 24 mai, l'Association des réassureurs français (ARF) et la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA).

Ce secteur a été fortement touché par les attentats du 11 septembre, qui ont coûté à l'assurance et à la réassurance mondiale 44 milliards d'euros, selon les estimations actuelles de l'ARF. Il s'agit de la catastrophe la plus chère de l'histoire de ce secteur. Dix jours plus tard, le 21 septembre, l'explosion de l'usine AZF, à Toulouse, a constitué le deuxième plus gros sinistre mondial de l'année 2001, en coût (1 milliard d'euros).

« Outre leurs conséquences en termes de vies humaines et en matière

de politique internationale, les attentats du 11 septembre ont modifié en profondeur la vision des risques par les assureurs et réassureurs du monde entier », a rappelé Denis Kessler, président de la FFSA. Et cela pour longtemps, poursuit-il, avec « l'émergence de l'hyperterrorisme, ce qui est un phénomène nouveau », et « davantage d'incertitudes sur les risques climatiques ». « L'avenir n'est sans doute pas inscrit dans les séries statistiques ou les modèles », affirme M. Kessler.

LES FONDS PROPRES ONT FONDU

Tous les scénarios de crise ont été modifiés. Le « sinistre maximum possible » a été revu à la hausse. Par exemple, avant le 11 septembre, l'accident le plus lourd sur un immeuble de grande hauteur prévoyait la destruction de dix étages ; il prévoit désormais la destruction de la tour tout entière. Au total, 2001 a été une « annus horribilis »

en termes de sinistres, en raison de « la tragédie du 11 septembre », « de nombreux sinistres de taille moyenne » et d'une « dégradation inattendue de la charge de sinistres anciens ou récents, mal évalués par les assureurs ou affectés par une évolution de la jurisprudence », a résumé Charles-Werner Skrzynski, président de l'ARF.

Déjà touchés par les tempêtes Lothar et Martin qui ont soufflé sur l'Europe fin 1999, et dont le coût s'est élevé à 8,5 milliards d'euros, les réassureurs ont été confrontés à la baisse des marchés financiers, qui a pesé sur les plus-values. En France, les fonds propres ont fondu, à 3,98 milliards d'euros, atteignant le niveau d'il y a cinq ans. Le rendement du résultat sur les fonds propres est négatif, en 2001, de 14,4 %. Dans le monde, les fonds propres des réassureurs ont été amputés de 43 milliards d'euros, mais de nouvelles capacités sont

apparues, à hauteur d'environ 20 milliards d'euros.

Conséquence inévitable, les prix ont subi de fortes hausses – de 50 % à plus de 80 % pour les primes d'assurance payées par les entreprises. Cela explique en partie la hausse de 43 % du chiffre d'affaires des réassureurs français, à 11 milliards d'euros. Les réassureurs français pèsent à hauteur de 11 % dans le chiffre d'affaires mondial de la réassurance. Surtout, le montant des garanties et des franchises a été modifié, les demandes des entreprises étant plus fortes.

L'assurance aviation a été durement touchée. « En l'espace de quinze minutes, quatre années et demie de chiffre d'affaires de l'assurance aviation ont été détruites », a rappelé M. Kessler. Les assureurs et réassureurs avaient alors immédiatement résilié leurs contrats, entraînant l'intervention des Etats, tant aux Etats-Unis qu'en Europe. Ce dispositif a été renouvelé, mais il expire fin mai pour les compagnies aériennes européennes. Des discussions sont en cours, sachant que les compagnies aériennes qui ne sont pas assurées restent clouées au sol. Les Etats devraient prolonger ce dispositif.

Malgré tout, les réassureurs français « ont tenu le choc et ont honoré leurs engagements », a souligné M. Kessler. Mais des réorganisations sont en cours. Axa réfléchit à un désengagement de la réassurance, de même que MAAF MMA qui pourrait s'alléger dans sa filiale Le Mans Ré. D'autant plus que la volatilité des risques se poursuit en 2002. « Le risque terroriste existe toujours et n'a pas été éradiqué », avertit M. Kessler, se fondant sur les récentes déclarations du vice-président américain, Dick Cheney.

Pascale Santi

Deutsche Telekom entend supprimer 22 000 emplois

DEUTSCHE TELEKOM compte supprimer quelque 22 000 emplois sur 265 000 d'ici à la fin 2004 par le biais des départs naturels, a annoncé le président de son directoire, Ron Sommer, au journal dominical *Bild am Sonntag* du dimanche 26 mai. Le groupe, qui tient une assemblée générale, mardi, en même temps que France Télécom, a vu la note de sa dette décernée par l'agence Moody's baissée à « négative ». Son directeur financier a déclaré que l'opérateur anticipait une perte record de 5,5 milliards d'euros en 2002, et devrait rester dans le rouge en 2003 et 2004, à moins de tirer des gains supplémentaires de l'introduction en Bourse d'une de ses filiales et de la cession de participations.

Les banquiers s'inquiètent de la situation financière de Fiat

BANCA DI ROMA, IntesaBCI et Sanpaolo IMI, les banques créancières de Fiat, ont averti la direction du groupe italien que la note de sa dette risquait d'être abaissée, selon le *Financial Times* de lundi 27 mai. Les banques font pression sur le groupe pour qu'il accélère ses restructurations et ses cessions d'actifs. Certains banquiers espèrent la cession de Toro, un assureur dont la valeur est estimée à 3 milliards d'euros, et de FiatAvio, un constructeur aéronautique d'une valeur d'environ 2 milliards d'euros. Fiat a annoncé il y a quinze jours des réductions d'effectifs. Le groupe prévoit aussi l'introduction en Bourse d'une partie du capital de Ferrari, après avoir annoncé une perte nette de 529 millions d'euros au premier trimestre.

FINANCE

■ **MAAF** : le PDG de la mutuelle MAAF assurances, Jean-Claude Seys, a indiqué, samedi 25 mai, sur Radio Classique, qu'il envisage de proposer des prestations financières complémentaires de l'assurance

INDUSTRIE

■ **VALLOUREC** : Vallourec & Mannesmann Tubes, filiale du français Vallourec, et le japonais Sumitomo ont racheté l'activité tubes d'acier sans soudure de North Star Steel Company, filiale du groupe américain Cargill, pour un montant de 380 millions de dollars (413,4 millions d'euros).

SERVICES

■ **KIRCH** : le groupe de médias allemand Kirch étudie la possibilité d'un dépôt de bilan de la holding de tête du groupe, Taurus Holding, après que deux de ses principales banques ont exigé le remboursement de prêts, a indiqué, lundi, le groupe. Par ailleurs, 50 sociétés ont manifesté leur intérêt pour une reprise partielle de KirchMedia, principale entité du groupe Kirch, selon le quotidien allemand *Handelsblatt* daté lundi 27 mai.

■ **RESTAURATION** : Sodexho, groupe français de restauration et de services aux entreprises, a annoncé, lundi, la vente de sa filiale Lockhart au britannique Bunzl pour un montant « équivalent » à 70 % du chiffre d'affaires annuel de Lockhart, qui s'élevait en 2001 à 93 millions d'euros, selon Sodexho.

Le code de bonne conduite des gouverneurs de la BCE

FRANCFORT

de notre correspondant

« Honnêteté », « indépendance », « impartialité » et « discrétion » : tels sont les piliers du code de bonne conduite que la Banque centrale européenne (BCE) vient d'édicter à l'usage des dix-huit membres de son conseil des gouverneurs. Le document a été publié, vendredi 24 mai, au *Journal officiel* des communautés européennes. Il s'applique au principal organe de décision de l'institut d'émission : composé des six membres du directoire de la BCE, et des douze gouverneurs des banques centrales nationales, le conseil est seul juge de la politique monétaire en cours dans la zone euro.

D'après le code, les collègues du président de la BCE, Wim Duisenberg, sont tenus « de ne pas prendre en considération leur intérêt personnel et d'éviter toute situation susceptible de donner lieu à un conflit d'intérêt personnel ». Ils doivent aussi « se conduire de manière à maintenir et à renforcer la confiance du public dans la BCE ». Le code de conduite précise encore qu'« il est contraire au principe d'indépendance de solliciter, de recevoir, ou d'accepter d'une source ne provenant pas du système européen des banques centrales un avantage, une récompense, une rémunération ou un don, à caractère financier ou non, dont la valeur dépasse un montant conforme aux usages ou négligeable ».

Au-delà de ces considérations d'ordre général, qui paraissent aller de soi dans une institution de ce

type, le code apporte quelques précisions concrètes. « A l'occasion de déclarations publiques, est-il ainsi précisé, les membres du conseil doivent tenir dûment compte de leur rôle et de leurs devoirs au sein du conseil » : cette remarque cherche sans doute à désamorcer tout risque de cacophonie, certaines figures du conseil, à l'instar d'Ernst Welteke, le président de la Bundesbank, ayant parfois eu tendance à multiplier les commentaires, quitte à apparaître en porte-à-faux avec leurs homologues.

Autre consigne très claire, les gouverneurs « ne sauraient utiliser les informations confidentielles auxquelles ils ont accès afin d'effectuer des opérations financières d'ordre privé ». Chaque année, ils vont par ailleurs devoir communiquer au président de la BCE une liste des mandats externes qu'ils exercent en marge de leur activité principale. Enfin, après avoir quitté le conseil, ses anciens membres sont « tenus pendant la première année d'éviter tout conflit d'intérêt dans le cadre d'une nouvelle activité professionnelle ou privée ». Le cas échéant, ils doivent informer leurs ex-collègues et solliciter leur avis avant de s'engager. Cette clause doit en principe s'appliquer au Français Christian Noyer : le vice-président de la BCE quitte ses fonctions, vendredi 31 mai. Sans être encore fixé sur son avenir professionnel, il devrait néanmoins tenir compte des règles déontologiques publiées quelques jours avant son départ.

Philippe Ricard

La Commission des opérations de Bourse souhaite plus d'informations en cas d'OPA et d'OPE



EXPERTISE
Droit des affaires

UN ARRÊTÉ du 22 avril a homologué le nouveau règlement de la Commission des opérations de Bourse (COB) sur les offres publiques d'acquisition d'instruments financiers. Le plus souvent, un initiateur offre alors aux actionnaires de la société cible d'acquiescer leurs titres contre de l'argent (offre publique d'achat), ou contre ses propres titres (offre publique d'échange).

Au-delà de sa technicité, le texte traduit deux principes forts. Le premier, classique, repose sur l'obligation d'information du marché par l'initiateur de l'offre. Le second, nouveau, organise le droit pour la société cible de participer aussi à cette information. La COB commence par poser une obligation générale, en rappelant que « toute personne doit agir dans le respect de l'égalité de traitement et d'information des détenteurs de titres des sociétés concernées, de la transparence et de l'intégrité du marché, de la loyauté dans les transactions et la compétition ».

L'insertion d'une formulation aussi générale de l'obligation d'information loyale évite que les opérateurs ne se cantonnent au respect strict de leurs obligations particulières et profitent de lacunes ou de maladroites de rédaction pour soustraire aux intéressés une information pertinente : l'énoncé d'un principe général les oblige en surcroît et les interstices du texte jouent ainsi dans le sens d'une obligation d'information et non plus dans le sens d'un droit à conserver habilement le silence.

Or, on retrouve presque à l'identi-

cation cette exigence dans le règlement général du Conseil des marchés financiers (CMF), dans les dispositions qui organisent les offres publiques visant à « assurer le respect par l'ensemble des parties à une offre des principes d'égalité des actionnaires, de transparence et d'intégrité du marché et de loyauté dans les transactions et la compétition ».

Pourquoi deux textes et surtout l'intervention de deux autorités de marchés différentes pour émettre la même idée, par les mêmes mots, dans le même but ? Cela tient à une particularité institutionnelle française, qui dissocie en cas d'offre publique le suivi de celle-ci par le CMF et le rôle de la COB en matière d'information. C'est ainsi que la déclaration de recevabilité de l'offre publique est de la compétence du CMF mais que l'approbation de la note d'information fournie par l'initiateur relève de celle de la COB. Mais la distinction devient incertaine si l'on observe que l'information est au cœur de la régulation des offres publiques : dès lors, chaque autorité a un titre pour exercer un contrôle de fait analogue.

CONTRADICTIONS POSSIBLES

Le risque de cette dualité institutionnelle construite sur des objets imbriqués, voire confondus, est celui d'un alourdissement des procédures et de contradictions possibles. Cette dernière perspective est contrée par une collaboration entre les deux autorités dont l'identité de rédaction est ici la marque. Les deux autorités constituent un même front. D'ailleurs, la COB, en avril 2002, souligne l'étroitesse de cette collaboration ayant abouti à la nouvelle rédaction de son règlement. Le premier inconvénient demeure, expliquant le projet de

fusionner les deux autorités en une seule, l'Autorité des marchés financiers (AMF), projet aujourd'hui en attente.

La COB conforte donc le CMF sur le premier principe mais fait preuve aussi d'innovation en posant le second. Elle prévoit en effet que la société cible peut désormais participer à l'information des actionnaires et du public. En effet, dès la publication de l'intention d'acquiescer de l'initiateur, elle peut « publier un communiqué aux fins de faire connaître l'avis motivé du conseil d'administration ou du conseil de surveillance ».

L'offre publique prend ainsi un tour moins passif puisque la société cible peut infléchir les comportements des actionnaires, soit en appuyant l'offre, soit en la critiquant, et surtout en faisant valoir des arguments dans un sens ou dans un autre. Certes, les conseils des sociétés cibles n'ont pas attendu la permission de la COB pour réagir aux offres, la place a connu des guerres fameuses. Mais jusqu'ici, la riposte prenait la forme de communiqués divers sans encadrement juridique. Le nouveau texte rappelle que les « sociétés concernées, leurs dirigeants ou leurs conseils doivent faire preuve d'une vigilance particulière dans leurs déclarations » et qu'il est notamment interdit d'« induire le public en erreur » ou de « jeter le discrédit sur l'initiateur d'une offre ».

Le règlement, en précisant la procédure et en posant des limites, veut ainsi civiliser les possibles affrontements et rappeler que l'information ne peut être détournée de son but : l'efficacité du marché.

Marie-Anne Frison-Roche
Professeur de droit à l'Institut
d'études politiques de Paris

**INVESTIR
DANS LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES...
BIEN PLUS QU'UNE
OPPORTUNITÉ**

THEOLIA CONÇOIT, DÉVELOPPE, FINANCE, CONSTRUIT ET EXPLOITE DES CENTRALES D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (ÉOLIEN, BIOMASSE ET BIOGAZ). L'ÉOLIEN, UN MARCHÉ POUSSÉ PAR DES VENTS FAVORABLES : LES ACCORDS DE KYOTO SUR LA RÉDUCTION DE L'EFFET DE SERRE, LES ENGAGEMENTS DE L'EUROPE DE DOUBLER LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE D'ICI 2010, L'OBLIGATION FAITE À EDF DE RACHETER LE KWH PRODUIT À UN PRIX MOYEN QUI PERMET D'ENVISAGER UN T.R.I. DE 23%* SUR 15 ANS. AUTANT D'ÉLÉMENTS QUI FONT DE THEOLIA BIEN PLUS QU'UNE OPPORTUNITÉ.

*Taux de Rentabilité Interne des fonds propres après impôt. Valeur pour 2 800 heures par an suivant l'avis de la Commission de Régulation de l'Électricité du 5 juin 2001

www.theolia.com
Tél. : 04 42 39 65 80

THEOLIA
L'ÉNERGIE NATURE



Le CSA propose une nouvelle signalétique pour mieux protéger les jeunes

Des mesures complémentaires sont proposées

NON, la signalétique « jeunesse » destinée à alerter les téléspectateurs sur le caractère inadéquat de certains programmes télévisés pour le jeune public n'est pas respectée en France. Dominique Baudis, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), ne se perd pas en atermoiements : « Il faut, d'une part, veiller à ce qu'elle soit scrupuleusement appliquée, ce qui n'est pas le cas actuellement. Il faudrait, d'autre part, l'élargir aux programmes de plateau et aux bandes-annonces », explique-t-il au Monde.

C'est dans ce sens que les neuf conseillers ont adopté, mercredi 22 mai, un nouveau projet destiné à faciliter la compréhension des sigles par les téléspectateurs tout en élargissant leur champ d'application aux programmes de plateau, y compris ceux diffusés en direct, ainsi qu'aux bandes-annonces. Ils s'appuient sur la révision de la loi de l'audiovisuel en 2000 et prennent comme références les conventions de TF1 et M6, renouvelées en 2001, qui étendent la responsabilité des chaînes en matière de protection des mineurs.

« La diffusion d'un reportage consacré à l'industrie de la pornographie à 21 heures [sur France 2] n'est pas appropriée », juge M. Baudis, qui souhaite une réflexion plus poussée sur les horaires de diffusion des programmes, horaires « qui constituent la mesure la plus efficace de protection », selon le CSA. De la même façon, la promotion, par des bandes-annonces diffusées à proximité des émissions pour enfants de films d'origine américaine interdits aux moins de

gisme chez les jeunes adultes sur France 2, diffusé à 22 h 35). Sur TF1, comme sur Canal+, le nombre de programmes déconseillés aux moins de 12 ans augmente sensiblement.

La Une a, par exemple, programmé davantage d'émissions nécessitant un accord parental dans la journée (comme la série *New York, unité spéciale*, le dimanche après-midi, selon le CSA) et a diffusé légèrement plus de films interdits aux moins de 16 ans. M6 a elle aussi diffusé un nombre élevé de programmes pouvant perturber les plus jeunes entre 17 heures et 20 heures, tels les épisodes de « Buffy contre les vampires », dont certains d'entre eux peuvent effectivement « angoisser des enfants de moins de 8 ou 9 ans » selon le CSA, qui a reçu des plaintes de téléspectateurs. M6 a d'ailleurs reçu du conseil une mise en garde concernant l'émission « Morning Live », à la suite de nombreuses plaintes de téléspectateurs mettant en cause le contenu des sketches qui selon elles encourageaient les comportements inciviques, voire dangereux et agressifs.

UN CODE CONFIDENTIEL

Pour ce qui est des films pornographiques – programmés sur Canal+, Cinestar ou XXL, par exemple –, le CSA travaille à un système de double cryptage à déverrouillage volontaire : pour chaque programme pornographique qu'il souhaite voir, l'abonné entrerait un code confidentiel, afin « que les mineurs ne puissent plus accéder à ces films par inadvertance », insiste Dominique Baudis.

LA SIGNALÉTIQUE DU CSA

La nouvelle	L'ancienne
8 Programme déconseillé aux moins de 8 ans	<input type="radio"/> Accord parental souhaitable
12 Déconseillé aux moins de 12 ans	<input type="triangle-up"/> Accord parental indispensable
16 Déconseillé aux moins de 16 ans	
18 Fortement déconseillé aux moins de 18 ans	<input type="checkbox"/> Publics adultes

12 ans, est critiquée par l'autorité de régulation. France 3 a ainsi programmé des publicités pour des programmes déconseillés aux moins de 12 ans entre le Journal pour enfants « A toi l'actu » et le magazine « C'est pas sorcier ».

Si, dans son bilan pour l'année 2001, le CSA constate une relative stabilité des volumes de programmes nécessitant un accord parental, l'autorité souligne aussi un certain nombre de tendances révélatrices : sur France 2 et France 3, le nombre de programmes déconseillés aux moins de 12 ans (catégorie 3) est resté stable. En partie parce que certains films ont été classés dans des catégories inférieures à celles souhaitées par le CSA (comme *Mad Max 2*, diffusé sur France 3 à 21 heures, ou le magazine « Ça s'en va et ça revient », consacré à la banalisation de l'échan-

Ce projet, techniquement plus compliqué que la simple révision des logos – inspirée de la classification britannique, nettement plus sévère –, est étudié aussi dans le but d'augmenter la protection des enfants laissés seuls à leur domicile face à des programmes qui contiennent des scènes répétées de violence qui risquent de « perturber leurs repères affectifs et/ou psychologiques », explique-t-on au CSA.

De façon générale, « le public doit être averti – y compris dans les journaux télévisés ou les talk-shows –, à chaque fois qu'une séquence d'images risque de perturber ou d'impressionner durablement les enfants ». Le projet de signalétique est actuellement soumis aux chaînes de télévision pour être mis en application à la rentrée.

F. Am.

M. Schröder invite les chaînes allemandes à réfléchir à leur rôle après la tuerie dans un lycée

Les responsables des télévisions ont été conviés à une table ronde

FRANCFORT

de notre correspondant

La tragédie d'Erfurt a relancé le débat sur la violence dans les médias allemands. Les premières conclusions des enquêteurs sont formelles : Robert Steinhäuser, 19 ans, meurtrier de seize personnes avant de se tirer une balle dans la tête le 26 avril, était grand amateur de jeux et de films violents. Les policiers ont retrouvé chez lui des disquettes du jeu « Counter Strike », une sanglante chasse à l'homme soupçonnée d'avoir inspiré la folie meurtrière d'un garçon renvoyé de son école quelques mois auparavant. Robert Steinhäuser y aurait joué une dernière fois avant de se rendre au lycée Gutenberg, où il a tué treize professeurs, deux élèves et un policier. Depuis, l'Allemagne s'interroge sur les moyens à mettre en œuvre pour prévenir de telles tueries.

Pointés du doigt, médias, professionnels d'Internet et producteurs de jeux sont invités à changer leurs pratiques. Dans les jours qui ont suivi le drame, le chancelier

Gerhard Schröder s'est saisi du dossier, invitant les responsables des chaînes télévisées à une table ronde. Un peu plus tard, ce sont les producteurs de jeux, les industriels des nouveaux médias et d'Internet qui ont été reçus à la chancellerie. D'autres rencontres doivent suivre, bien que les modalités et les objectifs de ce dialogue inédit demeurent flous.

Le chancelier social-démocrate cherche avant tout à répondre à l'émotion suscitée par la tuerie. Rendant hommage aux victimes sur la place centrale d'Erfurt, le président de la République, Johannes Rau (SPD lui aussi), s'était ému d'un trop-plein de violence dans certaines fictions et sur Internet. A quatre mois des élections législatives, l'opposition conservatrice n'a, par ailleurs, pas tardé à durcir son discours sécuritaire, mettant en cause les programmes audiovisuels. « Il s'agit d'essayer de contenir les représentations de la violence », dit un responsable régional issu de la CDU (Union chrétienne-démocrate). Un de ses homolo-

gues sociaux-démocrates a suggéré d'« étudier un système de mise en garde, voire de sanctions, à l'encontre de ceux qui ne respectent pas les principes énoncés ensemble ».

Les velléités de M. Schröder et de la classe politique sont diversement appréciées par les profession-

de la Fédération des sociétés audiovisuelles privées.

Pour l'instant, les fictions sont visionnées par une agence mise en place par les opérateurs privés, et les autorités régionales de surveillance des médias ont un ultime droit de veto. Quant aux chaînes publiques, ce sont leurs conseils de surveillance, où siègent des représentants des partis et des Eglises, qui tranchent. Ingrid Haas, porte-parole de RTL Television, l'un des deux principaux pôles privés actifs en Allemagne, estime que le dispositif actuel est suffisant : « L'initiative est bienvenue, mais il existe déjà des lois et des organes qui encadrent les choix des médias. Nous n'attendons donc aucune décision trop concrète. » Pour de nombreux représentants du secteur, la prévention passe surtout par une réflexion bien plus large sur le rôle de la famille et de l'école : les télévisions et Internet ne peuvent, à leurs yeux, endosser la responsabilité d'un fait divers exceptionnel.

Philippe Ricard

L'autorité de régulation britannique a adressé une première mise en garde visant des feuilletons de plus en plus racoleurs

TROP de scènes de sexe et de violence apparaissent dans les feuilletons (« soaps ») regardés quotidiennement par les téléspectateurs britanniques, a mis en garde, vendredi 10 mai, la Broadcasting Standards Commission (BSC), l'autorité de régulation de l'audiovisuel. Meurtres, viols, drogues, prostitution et inceste sont récurrents et finissent par déranger certains parents, selon la BSC, qui a commandé une enquête auprès de 2 000 personnes. Cette démarche inédite a fait suite à une vague sans précédent, depuis le début de l'année, de plaintes de téléspectateurs.

Certains, parmi ces derniers, dénoncent des histoires de plus en plus racoleuses destinées, estiment-ils, à faire monter l'audience dans un contexte de concurrence acharnée entre les chaînes. L'histoire d'*EastEnders* – dont certains épisodes sont suivis par 17 millions de personnes – a montré dans le détail, à des heures de grande écoute, une jeune fille sombrant dans la drogue et la prostitution. Elle a provoqué la colère des téléspectateurs, tout comme les scènes sexuelles et les meurtres présents dans la série *Coronation Street* et le viol d'un homme dans le feuilleton *Hollyoaks*. La décision d'augmenter le nombre d'épisodes (4 par semaine) de ces séries diffusées vers 19 heures pourrait avoir mis les scénaristes sous pression, commente l'autorité de régulation.

Concrètement, outre-Manche, une personne sur cinq déclare se sentir mal à l'aise en regardant les feuilletons avec ses enfants, explique l'institut Mori, auteur de l'enquête pour la BSC. Car la plupart des « soaps » anglais sont plus « réalistes », crus et brutaux, que les séries américaines ou australiennes.

Si les parents craignent « une influence négative », les adolescents et jeunes adultes (15-29 ans) interrogés expriment aussi un malaise croissant : certains demandent l'aide des diffuseurs pour « vivre correctement à la maison les situations déstabilisantes montrées à l'écran ». Les jeunes sont ainsi 23 % à estimer qu'une ligne téléphonique mise à la disposition des téléspectateurs à la fin de chaque épisode serait « souhaitable », notamment pour faire face à un acte violent à la télévision lorsqu'il renvoie à une situation personnelle.

HEUREUX DÉNOUEMENTS

Plutôt que d'adoucir des scènes, ce qui s'apprêterait à une censure voilée, les Britanniques veulent être davantage prévenus de la violence de la scène avant de la voir : « Certains veulent connaître le contenu des feuilletons et demandent au diffuseur d'être plus explicite à propos des risques associés aux images diffusées ». En même temps, « ils ne veulent pas que les scènes délicates soient trop détaillées afin de

ne pas donner de mauvaises idées aux plus jeunes enfants », explique-t-on à la BSC. La grande majorité des téléspectateurs plaident pour d'heureux dénouements, un comportement respectueux et sensible vis-à-vis des victimes et des enfants mis en scène, et rejettent le sensationnalisme, tout en continuant à demander de « bonnes histoires ». Bref, les Britanniques acceptent le principe d'un divertissement relativement réaliste, mais pas de se divertir avec une réalité glauque.

Il faut dire qu'outre-Manche, le décompte des actes de violence sur le petit écran – chaînes publiques et privées confondues – a été en forte augmentation en 2001 : le nombre de scènes d'agressions, de crimes et meurtres, et dans une moindre mesure d'accidents, a été de 2 079, contre 1 648 en 1997. Soit 21,7 % de plus, atteignant une moyenne de 5,2 scènes de violence par heure, tous programmes confondus. La majorité de ces scènes (70 %) se trouvent dans les journaux d'information et 19 % seulement dans les divertissements. La barrière horaire (« watershed », fixée à 21 heures) censée protéger les enfants n'est plus respectée : en 2001, le nombre d'actes violents à la télévision a été plus important dans les programmes diffusés avant 21 heures qu'après.

F. Am.

Pour la publicité, la violence ne fait pas vendre

Le Bureau de vérification de la publicité réfléchit à la mise en place de règles plus strictes

EN 2001, le Bureau de vérification de la publicité (BVP) a visionné 10 855 spots télévisés : sur les 772 avis négatifs qu'il a rendus, seuls quatre l'ont été au motif de la violence du film. La violence est une rareté dans la publicité. « La tendance actuelle, c'est des publicités dans des atmosphères conventionnelles, pacifistes », indique Arnaud Greteau à la Maison de la publicité. Depuis 1992, un décret de la loi sur l'audiovisuel stipule que « la publicité doit être exempte [...] de toute scène de violence ». Cela n'empêche pas le BVP de réfléchir actuellement à une recommandation sur le sujet.

PLUS DE TOLÉRANCE

Agences et annonceurs assurent : la violence ne fait pas vendre. Pour séduire le consommateur, les annonceurs cherchent à le rassurer et, selon les professionnels, la violence serait contre-productive. « Aucune marque qui veut s'imposer sur le long terme n'a intérêt à jouer la provocation dans ce registre », explique Catherine Grellier-Lenain, juriste au BVP.

Certains produits peuvent néanmoins tirer profit de cette image violente. Le spot du jeu vidéo de combat *Virtua Fighter 4* (Sony) met en scène un homme qui se fait bousculer à plusieurs reprises sans réagir. Conclusion du film : « Battez-vous contre des adversaires à la hauteur. » Conscient de la particularité de ces produits, le BVP admet être plus tolérant à leur égard. Mais le moindre écart de « violence gratuite » est sanctionné : un

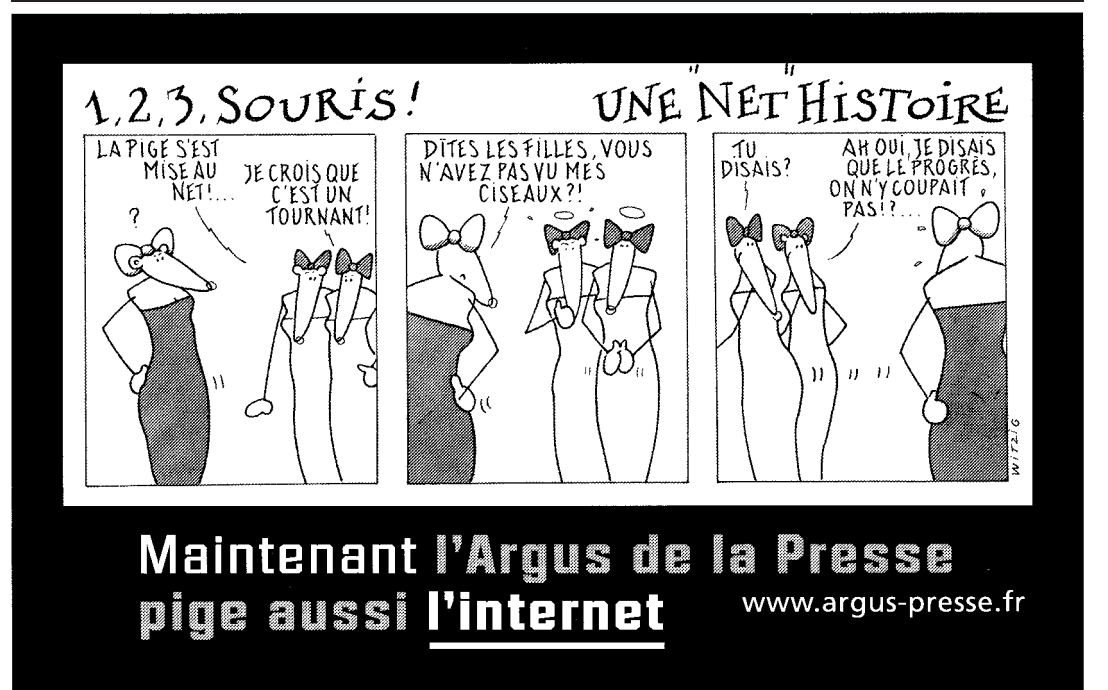
spot du groupe de rap IAM, où un jeune homme brise les vitres d'une voiture, a été recalé par le BVP.

Les spots en faveur de certaines grandes causes donnent, eux aussi, dans la violence, « légitimée par un motif d'intérêt général », selon M^{me} Grellier-Lenain. C'est le cas depuis deux ans des films de la sécurité routière, inspirés du modèle anglo-saxon. Le dernier en date montre un couple et leur jeune fils qui s'encastrent dans un camion au sortir d'un virage. Impact et réalisme assurés.

Lors qu'elle apparaît dans les spots de produits traditionnels, la violence se fait humour. La seule condition à respecter alors est l'exagération. Dans le dernier spot de Vittel, une jeune femme en colère met un coup de pelle à un collègue de bureau. « Une pelle dans un bureau, ce n'est pas réaliste. Paradoxalement, le spot aurait été plus violent si elle lui mettait une gifle », explique Daniel Fohr, vice-président de Publicis Conseil en charge de la création, qui a réalisé le spot. Miroir de la société, comme se

plaisent à le dire les agences, la publicité serait plutôt un miroir déformant en matière de violence. Et si elle cherche à suivre les évolutions de cette société, ce n'est pas forcément au profit d'une plus grande liberté de création. « Compte tenu du contexte lié à l'insécurité, le spot pour la boisson Yop, où l'on voit un adolescent se faire racketter, ne passerait plus aujourd'hui », affirme Joseph Besnainou, directeur général du BVP.

José Barroso



Maintenant l'Argus de la Presse pige aussi l'internet

www.argus-presse.fr

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Lundi 27 mai 9h30

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists various companies like ACCOR, AIR LIQUIDE, and BNP PARIBAS.

Table of international stock market data with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like EURO DISNEY SCA, AIR LIQUIDE, and BNP PARIBAS.

Table of international stock market data with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like SAINT-GOBAIN, AIR LIQUIDE, and BNP PARIBAS.

NOUVEAU MARCHÉ

24/5 : volume d'échange non disponible. Valeur Cours de clôture (€) % var.

Table of 'Nouveau Marché' data showing volume and price changes for various companies.

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 27/5 à 9h. Valeur Cours date en euro % var. 31/12

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours date en euro, % var. 31/12, and company names like AGIPI, BNP PARIBAS, and CAISSE D'ÉPARGNE.

Table of company performance data with columns for company name, price, and % var.

Table of company performance data with columns for company name, price, and % var.

Table of company performance data with columns for company name, price, and % var.

Table of company performance data with columns for company name, price, and % var.

Advertisement for 'Le Monde' magazine featuring the headline 'Chaque samedi avec Le Monde DATÉ DIM./LUNDI' and 'retrouvez LE MONDE ARGENT'.

SECOND MARCHÉ

24/5 : volume d'échange non disponible. Valeur Cours de clôture (€) % var.

Table of 'Second Marché' data showing volume and price changes for various companies.

Table of company performance data with columns for company name, price, and % var.

Table of company performance data with columns for company name, price, and % var.

L'ÉQUIPE DE FRANCE DE FOOTBALL a remporté face à la Corée (3-2), dimanche 26 mai, à Suwon (Corée du Sud), sa dernière rencontre amicale avant le match d'ouverture face au SÉNÉGAL, vendredi

31 mai, à Séoul. Après avoir ouvert le score par David Trezeguet (16^e minute), les hommes du sélectionneur Roger Lemerre ont été menés 2-1, s'imposant en FIN DE PARTIE grâce à Christophe Dugarry (53') et Frank

Leboeuf (89'). Les Bleus ont été malmenés par un adversaire qu'ils avaient battu (5-0) lors de la Coupe des confédérations 2001. Surtout, ils ont perdu leur meneur de jeu, ZINEDINE ZIDANE, qui, victime

d'une LÉSION À LA CUISSE GAUCHE, est sorti du terrain (38') et pourrait ne pas jouer contre le Sénégal. « C'est sûr qu'on n'est pas à 100 % », reconnaît l'attaquant Sylvain Wiltord, dans un entretien au Monde.

Face à la Corée du Sud, les Bleus ont perdu leur grand timonier

Football • Zinedine Zidane a été victime d'une blessure à la cuisse gauche lors du dernier match amical des Bleus (3-2). Après la rencontre, l'encadrement français se montrait pessimiste quant à sa participation au match d'ouverture de la Coupe du monde

SÉOUL (Corée du Sud)
de notre envoyé spécial

La Coupe du monde 2002 ne pouvait pas commencer de plus mauvaise manière pour l'équipe de France de football. Les Bleus devront se passer de leur deus ex machina, Zinedine Zidane, pour un match et peut-être davantage. Le joueur du Real Madrid s'est blessé à la cuisse gauche, dimanche 26 mai, à Suwon, à l'occasion de la rencontre amicale contre la Corée du Sud, péniblement remportée par les hommes de Roger Lemerre (3-2).

Touché au quadriceps à la suite d'une passe donnée en direction de David Trezeguet, Zinedine Zidane s'est tourné vers le banc et a demandé lui-même à quitter le terrain à la 38^e minute du match. « Je connais trop le joueur pour savoir que, quand il fait ce geste [demander à sortir], il ne s'agit pas de quelque chose de bénin. Quelque part, il était très inquiet », a indiqué Roger Lemerre, lundi 27 mai, tout en refusant de dire si son meneur de jeu pourrait, ou non, disputer le match inaugural du Mondial, contre le Sénégal, vendredi 31 mai. La confirmation de son forfait était attendue un peu plus tard dans la journée, voire mardi, par le biais d'un communiqué, l'équipe de France ayant désormais adopté ce procédé pour s'exprimer sur les sujets sensibles. Roger Lemerre a toutefois devancé l'annonce officielle pour rejeter toute responsabilité dans ce contretemps.



CHARLES PLATIAU/REUTERS

Quelques instants après sa sortie du terrain à la 38^e minute du match France-Corée du Sud, Zinedine Zidane reçoit les premiers soins sur le banc des remplaçants. Les Bleus risquent d'avoir à se passer de lui pour le match d'ouverture face au Sénégal, vendredi 31 mai. Un coup d'ur pour la sélection, qui paraît bien fragile sans son maître à jouer.

« Je ne peux pas nier que si on avait davantage protégé Zidane, celui-ci ne se serait pas blessé. Mais c'est l'essence même de la compétition. Un joueur de haut niveau se doit d'être toujours là », a-t-il lancé afin d'anticiper sur la polémique naissante. A cinq jours du début de la compétition, fallait-il vraiment faire jouer le numéro 10 des Bleus sachant que ce dernier a vécu une semaine fatigante, entre la naissance de son fils, son voyage retardé en Asie et l'incommensurable folie médiatique qui accompagne chacu-

ne de ses apparitions ? Les Bleus ont déjà éprouvé cette situation. Lors du Mondial 1998, ils avaient dû se passer de leur timonier contre le Danemark (2-1) puis contre le Paraguay en quarts de finale (1-0, but en or) en raison de son expulsion contre l'Arabie saoudite. Si l'absence d'un tel joueur est toujours préjudiciable à une équipe, son forfait tombe, cette fois, extrêmement mal. L'équipe de France n'est pas au mieux actuellement.

Sa victoire, dimanche 26 mai, arrachée dans les derniers instants grâ-

ce à un but de Frank Leboeuf (89'), ne camoufle pas ses difficultés du moment, largement entrevues lors des deux précédents matches amicaux, contre la Russie (0-0) et la Belgique (1-2). Dimanche, les deux buts coréens marqués par Park Ji-sung (26') et par Seol Ki-hyeon (41') ont ainsi jeté le trouble sur une défense qui, match après match, inspire de moins en moins confiance.

SURPRENANTS PROGRÈS

Les Bleus peuvent certes justifier leurs errements en expliquant qu'ils

ne sont pas encore prêts physiquement. « On est à 80 % de notre potentiel », a estimé le capitaine Marcel Desailly. Ils peuvent aussi s'interroger sur les surprenants progrès réalisés par leurs adversaires d'un jour, écrasés 5-0 il y a un an lors de la Coupe des confédérations. « Leurs cuis- ses ont doublé. Je ne sais pas s'ils ont fait de la musculation ou quoi », a lancé le défenseur Willy Sagnol.

A J-5, les Bleus ne peuvent plus, en revanche, se dissimuler derrière leur lassitude à disputer des matches sans enjeu. « Les Coréens nous

ont provoqués. C'est bien. Ils nous ont rappelé la dimension de ce que peut être un match engagé de Coupe du monde », a souligné Roger Lemerre, pas mécontent d'avoir vu ses protégés « se faire secouer » par une sélection où ne figurent que deux joueurs évoluant dans des clubs européens.

COPIE BROUILLONNE

Au cœur de cette copie brouillon- ne, à peine rehaussée par le but acrobatique de David Trezeguet (26'), le sélectionneur français a tout de même tiré une « grande satisfaction » : l'aisance de Christophe Dugarry au poste de meneur de jeu pendant 24 minutes. Le Bordelais, que l'on croyait cantonné à un rôle de milieu ou d'attaquant excén- tric, s'est plutôt bien sorti de cette expérience.

« Il a vraisemblablement été l'arti- san de la victoire », a indiqué Roger Lemerre avant de tresser une véritable couronne de laurier à Youri Djorkaeff, qui a lui aussi remplacé Zinedine Zidane pendant à peu près la même durée (26 minutes) : « Youri est très frais. Encore quelques mat- ches et il pourra parfaitement supplanter l'absence de Zidane. »

Dugarry ou Djorkaeff ? Les paris sur l'identité de celui qui sera amené à commencer le match d'ouverture contre le Sénégal, vendredi, vont aller bon train. Les interrogations sur la force réelle de l'équipe de France devraient également nourrir la chronique. « Je veux bien que l'on se pose ce genre de question, mais les autres nations, elles font quoi ? On a tout de même gagné la Coupe du monde en 1998 et le championnat d'Europe en 2000 », a rappelé David Trezeguet.

Frédéric Potet

CORÉE DU SUD-FRANCE 2-3

Match de préparation à la coupe du monde
Au World Cup Stadium, à Suwon ;
43 000 spectateurs ;
terrain bon ; temps beau et chaud ;
arbitre : M. Okada (Jap)

BUT

FRANCE : Trezeguet (16^e), Dugarry (53^e), Leboeuf (89^e)

CORÉE DU SUD : Park Ji-sung (26^e), Seo Ki-hyeon (41^e).

AVERTISSEMENT

CORÉE DU SUD : Lee Young-pyo (67^e)

LES ÉQUIPES

• FRANCE (sélectionneur : Lemerre)
Barthez • Thuram (Candela, 46^e), Leboeuf (cap, 73^e), Desailly (cap), Silvestre, 73^e), Lizarazu (Sagnol, 82^e) • Vieira (Makelele, 78^e), Petit • Djorkaeff (Cissé, 66^e), Zidane (Wiltord, 38^e), Henry (Dugarry, 46^e) • Trezeguet

• CORÉE DU SUD (sélectionneur : Hiddink)
Kim Byung-ji • Song Chong-gug, Choi Jin-cheul (Lee Min-sung, 65^e), Hong Myung-bo (cap) (Choi Sung-yong, 65^e), Lee Young-pyo • Choi Tae-uk, Park Ji-sung (Yoon, Jung-hwan, 76^e), Kim Nam-il (Lee Eul-yong, 46^e), Yoo Sang-chul (cap., 65^e) • Hwang Sun-hong (Choi Yong Soo, 46^e, puis Cha Du-ri, 69^e), Seol Ki-hyeon

Sylvain Wiltord, attaquant de l'équipe de France

« Si nous perdons, nous n'aurons aucune excuse »

Que s'est-il passé contre la Corée ?

On a été très moyens. On pensait être prêts, sûrs de nous. On a été surpris, déjà par nous-mêmes. L'équipe de France n'a pas produit son jeu habituel. Les Coréens étaient vifs, cela nous a posé beaucoup de problèmes. Cela va nous servir de leçon.

Pourquoi l'équipe de France ne parvient-elle plus à développer son jeu ?

Il nous manque le petit brin de réussite rendant l'équipe de France intouchable. Désormais, les gens se posent des questions. Pourtant, on travaille toujours aussi bien. Etre mieux concentré, c'est ça le plus important.

La tactique est-elle à revoir ?

Il y a un peu d'écart entre les lignes et ce n'est pas évident pour les deux gars qui sont sur les côtés. On a toujours joué comme ça. Simple- ment, la défense avait plus l'habi- tude d'accompagner les milieux et les attaquants, en récupérant le ballon assez haut. Il nous faut mieux défendre ensemble.

Ces trois derniers matches médiocres vous mettent-ils la pression ?

La pression va monter toute seule. Si on commence à se dire qu'on a fait 0-0 avec la Russie, qu'on a perdu contre la Belgique, qu'on a eu du mal contre la Corée, on va tomber tout en bas. L'équipe de France a d'énormes qualités. Si

on regarde les joueurs individuellement, il n'y a pas photo.

L'équipe de France n'est-elle pas usée ?

On subit une grosse cadence, mais que peut-on y faire ? Non, l'équipe de France n'est pas usée. Aux séances de sprint, les anciens ne sont pas mal encore, juste un peu moins vifs. Djibril Cissé et Thierry Henry sont les deux plus rapides. Il n'y a pas de tensions entre nous, juste une grosse attente. Cela fait déjà dix jours qu'on est là.

Est-ce que l'environnement ne finit pas par être lassant ?

Il y a la vidéo, l'informatique. Avec les ordinateurs dans les cham- bres, on se repasse des DVD. Les

jeunes se réunissent entre eux, les anciens aussi. Mais, oui, je m'em- merde un peu. Un peu de vie me ferait plaisir.

Vous n'avez pas de réel statut de titulaire. Cela est-il pesant ?

C'est clair qu'on aime bien partir en sachant que l'on va jouer tous les matches. Quand on ne joue pas, sur le coup, on fait un peu sa tête de cochon. J'ai envie de jouer, d'apporter le meilleur. Jouer à droite, ce n'est pas mon poste. Il me manque le petit truc pour finir, le brin de lucidité. C'est ce qui s'est passé contre la Corée. Je n'ai pas de regrets, mais les jambes ne répondent pas toujours.

Craignez-vous ce match d'ouverture contre le Sénégal ?

Nous sommes là pour aller au bout. Si l'on perd, nous n'aurons aucune excuse. La Coupe du monde, j'ai envie de la gagner, je n'étais pas là il y a quatre ans. Moi je suis entré sur la pointe des pieds dans cette équipe, j'en sortirai sans faire de bruit. J'aurai appartenu à la plus grande équipe du monde. Dans le monde entier, on parle de nous.

Et si vous perdiez ?

Si on perd, c'est que les autres auront été meilleurs. Mais on est heureux, on ne se prend pas la tête. Surtout, on ne doit pas se plaindre par rapport au métier que l'on fait. La vie est belle.

Propos recueillis par Gérard Davet

QUE RESTE-T-IL DE 1998 ? (1/3)

Le pitoyable destin des « géants » du 9 juin, brûlés, perdus, exilés

Pablo l'Américain, Moussa l'Africain, Ho l'Asiatique et Roméo l'Européen avaient animé la fête d'ouverture

UN DÉFI. Un vrai. Le genre de mission que l'on n'oserait ordonner à son pire ennemi. Retrouver les « géants » de la Coupe du monde 1998, ces étonnants bipèdes de vingt mètres de haut, quarante tonnes chacun, qui avaient défilé à la vitesse d'un escargot rhumatisant, le 9 juin 1998, en prélude à la fête mondiale du football. Quelque douze millions de téléspectateurs étaient restés scotchés devant leur téléviseur, estomaqués par le spectacle. Avant de zapper bien vite, tant les six heures de retransmission s'annonçaient ennuyeuses.

Quatre ans après, que reste-t-il de ce show démesuré ? Les « géants », Pablo, Moussa, Ho et Roméo, sont-ils encore de ce monde ? Jean-Pascal Lévy-Trumet, 44 ans, concepteur du spectacle, n'en sait fichtre rien. La vraie victime du 9 juin 1998, c'est lui. Il n'a plus jamais retransmis en France, sur un projet d'une

telle ampleur. Rayé, oublié, placardé : les « géants » ont eu raison de leur créateur. « Le problème, c'était la retransmission télévisée », raconte au Monde Jean-Pascal Lévy-Trumet, les commentaires étaient pitoyables. J'avais pourtant été voir TF1, en leur disant que l'on allait se planter, qu'il fallait une diffusion plus resserrée. Ils ne m'ont pas écouté. On avait dû annuler la moitié de nos répétitions, car ce projet avait été choisi, mais pas assumé politiquement. Tout le monde, par la suite, a sorti des parapluies en béton. »

Le créateur, du coup, s'est retrouvé bien esseulé, à la tête d'un spectacle coûtant 7,6 millions d'euros. « C'est sûr, je n'ai pas été épaulé. Michel Platini, je l'ai vu deux fois en tout et pour tout. La veille du show, il m'a juste dit : « Ça va ? » On ne pouvait plus faire marche arrière, avec 5 000 bénévoles. » Le 9 juin, les « géants » musardent dans Paris, à

moins de 2 km/h, alors qu'ils auraient pu aller deux fois plus vite. Et le spectateur moyen se lasse rapidement. Le lendemain, Pablo, Moussa et compagnie sont la risée de la France. « C'était le grand vide, se souvient Jean-Pascal Lévy-Trumet, les rats ont quitté le navire. Le journal Libération a même parlé des « poupées gonflantes ». J'ai été grillé en France. Pour la finale de la Coupe du monde, j'ai dû me battre pour obtenir un billet. Je ne travaillerai plus jamais comme cela. J'aurais dû me tenir à mon concept, je n'ai pas su dire non. »

RESTES AUGUSTES

Dès le 11 juin, les structures des « géants » sont démolies, recyclées. Les têtes, elles, survivent. Elles sont entremposées sur un terrain vague, porte Dauphine, à Paris, abîmées par la pluie, le vent, taguées, souillées. Pitoyable spectacle que

Jean-Pascal Lévy-Trumet subit de plein fouet lorsqu'il emprunte la périphérique. « Du coup, lâche-t-il, j'ai arrêté de prendre la périphérique, de ce côté de Paris. » Qui est responsable, à l'époque, de ces restes augustes. A la Mairie de Paris, comme au ministère de la culture, on ne s'en souvient plus.

Ho l'Asiatique est le premier à disparaître. Volé par des forains, il est retrouvé le 2 septembre 1998, rue Claude-Regaud, dans le 13^e arrondissement, en plein Chinatown parisienne. Moussa l'Africain subit à son tour les pires avanies. Dérobé lui aussi, il est abandonné à Drancy (Seine-Saint-Denis), en région parisienne. La mairie ne sait plus qu'en faire. La tête est longtemps conservée au centre technique municipal. Un audit fait état de « craquelures et de fissures », l'ouvrage est en mauvais état. « Et puis, se rappelle vaguement une employée munici-

pale, on s'est rendu compte que cela aurait coûté trop cher de le réhabiliter : 30 500 euros. On l'a donc donné à une entreprise basée à Octeville, dans la Manche, qui a fait faillite depuis. On n'a plus aucune nouvelle. » Oublié Moussa. Il aurait bien fait la joie, pourtant, des élèves du lycée Delacroix, où il devait trôner, si la mairie avait trouvé quelques sous.

Pablo l'Américain et Roméo l'Européen ont-ils subi le même triste sort ? Les deux « têtes » ont-elles disparu, elles aussi, victimes de la malédiction du 9 juin 1998 ? Coup de chance, une piste mène à Roméo. Un vieux article, qui relate son exposition, en juillet 1999, devant l'hypermarché Leclerc de Moisselles, dans le Val-d'Oise. Cruel destin. Le directeur du magasin a décidé de voler au secours de l'œuvre d'art. Pendant un mois, Roméo voisine avec les chariots,

sur le parking. Avant de servir de lot à un grand tournoi de football, remporté par l'équipe de Soisy-sous-Montmorency. Roméo coule maintenant des jours heureux sur le terrain de sport municipal, peint en bleu. De ses 4,5 mètres de haut, fort de ses 460 kilos, intact, il toise les moqueurs du passé.

Pablo, lui, est passé bien près de la décharge publique. « Il aurait été vu à Jouy-en-Josas, dans les Yvelines », croit se souvenir Jean-Pascal Lévy-Trumet. A la mairie, on a pourtant tout oublié. A moins que... Se pourrait-il que ce bon Pablo ait été hébergé par la commune voisine des Loges-en-Josas ? Les Loges-en-Josas, son château, son église, et sa tête de « géant ». On l'aperçoit de loin. Pablo, tout de jaune vêtu, aujourd'hui, se repose sur les vertes prairies d'un riche industriel, où il oublie la triste soirée du 9 juin 1998.

G. D.

Pour Issa Hayatou, la conquête de la FIFA est une évidence

Le Danemark s'impose, l'Uruguay piétine

Football • Candidat à la présidence de la Fédération internationale de football face au sortant, Joseph Blatter, l'homme-clé du football africain possède une solide culture du pouvoir, illustrée par une trajectoire ascendante

IL EST NÉ prince, il aspire à devenir roi. Quoi de plus naturel ? Pour Issa Hayatou, candidat à la présidence de la Fédération internationale de football (FIFA), le pouvoir est une seconde nature. « Mon père était sultan, j'ai très tôt été initié à gérer les gens », explique ce Camerounais de 55 ans, avec un sourire d'évidence. Régner sur le monde du ballon rond serait pour lui une étape logique, au bout d'une trajectoire rectiligne de trente ans de pouvoir sur le football camerounais, puis africain. Le président de la Confédération africaine de football (CAF), candidat contre le sortant Joseph Blatter, se hâte sans stress apparent vers l'échéance. « Ce n'est pas le combat de ma vie », dit-il pour relativiser l'enjeu. En cas d'échec, il le jure, il n'en ferait pas une maladie : « Je pense que je peux rendre service au football mais il faut être humble. »

Fils du lamido (chef traditionnel en peul) de Garoua, une ville du nord du Cameroun, Issa Hayatou n'a jamais eu à manifester ses ambitions. On les a toujours devancées. S'il s'est déclaré candidat en 2002, dit-il, c'est à la demande de ses amis. Comme en 1988, lorsqu'il succéda, à la surprise générale, à l'Éthiopien Ydnekatchew Tessema à la tête de la CAF. Sans doute n'avait-il rien demandé non plus, en 1974, lorsque, jeune professeur d'éducation sportive au lycée Leclerc de Yaoundé, il se trouva bombardé secrétaire général de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot). A 28 ans, il n'avait ni expérience de gestionnaire ni passé de footballeur. C'est pourtant lui que le ministre des sports de l'époque, Félix Tonye Mbog, charge de remettre de l'ordre dans une maison minée par les défaites à répétition des Lions indomptables.

GESTION MODERNE

Déjà international, Joseph-Antoine Bell, l'ancien gardien de but camerounais, se souvient : « Les gens l'ont aidé à réussir du fait de sa parenté. » Le président de la République, Ahmadou Ahidjo, lui aussi originaire du nord, n'avait-il pas épousé sa sœur ? Mais Issa Hayatou, « cadre administratif modèle », selon un témoin, a surtout bénéficié de l'embellie des clubs camerounais, qui trustaient les coupes d'Afrique à la fin des années 1970 : « Ce sont les succès des clubs de Yaoundé et de Douala qui m'ont propulsé sur la scène internationale auprès de mes pairs. »

Ce dirigeant africain atypique séduit très vite les journalistes spécialisés. L'Equipe voit en lui « le Raimundo Saporta africain », en référence au mytique patron du Real Madrid. Sa gestion moderne déton-



Joseph Blatter, président de la FIFA, et Issa Hayatou, président de la Confédération africaine de football (CAF), lors du congrès de l'UEFA, à Stockholm, le 25 mars. Les deux hommes se livrent un combat sans merci, sur fond d'accusations de malversations financières.

ne. « Au retour du Mundial espagnol de 1982, où il accompagnait l'équipe nationale, il a restitué à l'Etat les sommes d'argent non dépensées », rappelle Gérard Dreyfus, de Radio France internationale. Du jamais vu sur un continent gangrené par la corruption.

Devenu son ami, le journaliste explique qu'il n'a pas besoin de travailler pour vivre, en raison des revenus fonciers de sa famille : « S'il est entré dans la fonction publique, c'est par volonté de servir son pays. Chez les Hayatou, être utile est un devoir moral. » Son frère aîné, Sadou, a été secrétaire général de la présidence, puis premier ministre de 1991 à 1993. Certains voyaient en cet économiste distingué, aujourd'hui « en réserve de la République », un successeur potentiel du président Paul Biya. Son frère cadet, Alim, est actuellement secrétaire d'Etat à la santé.

Issa Hayatou n'a pas fait d'études aussi brillantes que ses frères. « Après le baccalauréat, raconte-t-il, j'ai refusé une bourse pour l'école des Ponts et Chaussées à Paris, je me suis inscrit à l'université pour

devenir prof de gym. » « A cette époque, dit cet ancien athlète de haut niveau, champion du Cameroun du 800 m et international de basket-ball, j'idéalais le milieu du sport. » Il n'enseignera qu'un an, avant d'être rattrapé par cette culture du pouvoir dans laquelle il a été élevé : « En seconde au lycée de Douala, j'étais déjà président des étudiants et je les ai représentés face au ministre lors d'un conflit. » Il faisait aussi fonction de maître d'internat tout en étant élève, et sa haute silhouette ainsi que son charisme nonchalant étaient respectés par ses condisciples. Joseph-Antoine Bell a été l'un d'eux, de la 6^e à la 4^e : « Il avait naturellement l'âme d'un chef. »

SOLIDES INIMITIÉS

Ces qualités, Issa Hayatou les a manifestées pendant neuf ans à la fédération, puis comme directeur des sports de 1982 à 1986, enfin comme vice-président et président de la Fécafoot jusqu'en 1988. Une fois élu à la tête de la CAF, il met en avant les bons résultats des équipes africaines aux Coupes du monde de 1990 et de 1994 pour arracher au

Brésilien Joao Havelange, alors tout-puissant patron de la FIFA, trois places supplémentaires pour l'Afrique en phase finale à partir de 1998. Ce sera son plus grand succès, avec l'appui des Européens. Mais il échouera lorsqu'il s'agira d'attribuer l'organisation du Mondial à un pays africain (Maroc, Afrique du Sud) et soutiendra Lennart Johansson, l'adversaire malheureux de Joseph Blatter lors de la dernière élection à la FIFA. « Il sait gérer mais il n'a pas de sens politique, c'est un instinctif », confie un de ses proches.

Affable et souriant, à l'aise dans un costume de bon faiseur comme en boubo traditionnel, il ne manifeste jamais d'impatience. « J'écoute beaucoup, mais je ne suis pas influençable, déclare-t-il. Quand on consulte, on sacrifie peut-être le secret mais on fait beaucoup moins d'erreurs. » Ses adversaires lui reprochent pourtant de s'être entouré de courtisans, de privilégier les musulmans comme lui, de ne pas parler l'anglais, etc. Depuis quatorze ans à la tête du football africain, Issa Hayatou a toutefois

Deux candidats pour un poste prestigieux

● **L'élection du président de la Fédération internationale de Football Association (FIFA)** interviendra mercredi 29 mai, à Séoul (Corée du Sud), lors d'un congrès ordinaire qui suivra un congrès extraordinaire, convoqué la veille à la demande de 44 de ses membres, pour débattre des accusations de gestion financière défective qui agitent l'organisation.

● **La FIFA regroupe 204 fédérations ou associations nationales de football**, un nombre supérieur à celui des Etats reconnus (le Royaume-Uni

compte ainsi quatre fédérations pour l'Angleterre, le pays de Galles, l'Ecosse et l'Irlande du Nord). Sont membres de droit les présidents des fédérations ou leur représentant (le président de la Fédération française, Claude Simonet, a ainsi cédé sa place à Michel Platini pour ce congrès).

● **L'élection du président a lieu tous les quatre ans.** Chaque pays dispose d'une voix. Pour le scrutin de mercredi, cinq petites fédérations, dont l'activité est jugée inexistante ou déficiente – Afghanistan, Djibouti, Niger, Cap-Vert et l'île de Turks et

Caïman – n'auront pas droit de vote. La présence des représentants de la Corée du Nord et du Kenya n'était pas assurée lundi 27 mai. Le nombre des votants devrait donc être de 197 à 199, la majorité requise pour être élu se situant à 99 ou 100 voix.

● **Deux candidats sont en compétition.** L'actuel président élu en 1998, le Suisse Joseph Blatter, 66 ans, et le Camerounais Issa Hayatou, 55 ans, président de la Confédération africaine et vice-président de la FIFA.

été plébiscité à chaque réélection. Mais les plus solides inimitiés viennent de son propre pays. « C'est quelqu'un du Nord, un musulman, un nanti, cela crée des jalousies », analyse Gérard Dreyfus.

Joseph Antoine Bell est un des plus critiques, persuadé que son ancien « grand frère » du lycée de Douala s'est opposé à sa candidature à la tête de la Fédération camerounaise : « Pourquoi ferait-il à la FIFA ce qu'il n'a pas fait à la CAF ? Avec lui, le niveau du football a baissé, pour des profits financiers dont l'Afrique ne voit pas les retombées. » Allusion à la refonte des coupes d'Afrique et aux droits de télévision négociés avec le groupe de Jean-Claude Darmon. En compagnie d'autres gloires africaines, comme Roger Milla, Abedi Pelé ou George Weah, Joseph-Antoine Bell lui reproche son « profond mépris des footballeurs ».

L'ARISTOCRATE DE GAROUA

Le Camerounais refuse de polémiquer avec « ces hommes du passé », et empêche ses collaborateurs de publier la (longue) liste des joueurs africains en activité qui le soutiennent. Il ne faut pas se tromper d'élection, dit-il, ce ne sont pas les joueurs qui votent, mais les présidents de fédération. Il est plus ennuyé par la rumeur selon laquelle sa candidature serait soutenue du bout des lèvres par les autorités de son pays. De mauvaises langues auraient expliqué au président camerounais que le président de la FIFA a un quasi-statut de chef d'Etat et gère un budget bien supérieur à celui du Cameroun. « En aucun cas, je ne peux être un danger pour le président Biya, il me connaît, il m'a accompagné dans tous mes combats depuis mon plus jeune âge, le Cameroun est comme un seul homme derrière moi, il n'y a pas un nuage », assure-t-il.

Brusquement en pleine lumière avec cette candidature planétaire, l'aristocrate de Garoua a dû forcer sa nature réservée. Il parle peu, se dévoile encore moins. « Il y a un peu de timidité chez lui », dit un ami. « Peut-être un petit complexe car il n'a pas pris le temps de se cultiver », avance un autre. Dans son curriculum vitae, il a glissé le minimum : « Marié, quatre enfants. » Alors, il faut insister un peu : il a deux maisons à Yaoundé, dont une de fonction comme les ministres, il est « très pratiquant », a fait en février le pèlerinage de La Mecque « pour la deuxième fois », et profite de chacun de ses séjours en Arabie saoudite pour « effectuer le petit pèlerinage ».

Souvent au Caire, où il inaugure, en septembre, le nouveau siège de la CAF, presque aussi souvent à Zurich, siège de la FIFA, Issa Hayatou sillonne le monde du football depuis trente ans. Mais, avoue-t-il, « dès que j'ai cinq jours, je retourne au Cameroun et je passe au moins une nuit à Garoua, ma ville natale, pour me ressourcer, mon cordon ombilical est enterré là-bas ».

Jean-Jacques Bozonnet

Les opposants lancent l'offensive contre la gestion de Joseph Blatter

SÉOUL (Corée du Sud) de notre envoyé spécial

La scène a quelque chose de surréaliste. Sur l'esplanade du Centre international des médias de Séoul, dimanche 26 mai, Joseph Blatter, président de la Fédération internationale de football (FIFA), et Michel Zen-Ruffinen, son secrétaire général, présentent ensemble les résultats de la réunion du comité exécutif, tenue le matin. Les deux hommes sont en guerre ouverte. Le premier est candidat à sa propre succession, lors du scrutin qui aura lieu mercredi 29 mai. Le second est l'auteur d'un rapport interne très sévère sur la gestion de son président, remis le 3 mai, après l'annonce de la cessation de paiements de l'empire Kirch, détenteur des droits télévisés pour les Coupes du monde 2002 et 2006, et après que Joseph Blatter eut « suspendu » autoritairement, le 11 avril, un audit sur l'état des finances de la FIFA.

Dans son rapport, Michel Zen-Ruffinen accuse Joseph Blatter de « gérer la FIFA comme une dictature ». Il dénonce des abus de compétences, des emplois fictifs, des financements déguisés, une caisse noire et des soupçons de corruption caractérisée, exemples à l'appui. Le 18 mai, Joseph Blatter a répondu, dans une longue « mise au point ». Affirmant « fausses » ou

« erronées » la quasi-totalité des accusations portées contre lui, il ne les dément cependant pas pour l'essentiel, mais les minimise, les « corrige » ou indique que les faits incriminés ne sont pas contraires aux statuts. Il insiste sur le fait que Michel Zen-Ruffinen a avalisé la presque totalité des décisions qui lui sont reprochées et met à son tour en cause les « qualités » de ce dernier, qu'il traite d'« incapable ».

Les pertes de la FIFA dues à la faillite d'ISMM-ISL (le 21 mai 2001), chargé de commercialiser une partie des droits audiovisuels des Coupes du monde (que Kirch avait récupérés avant sa propre faillite), ne dépassent pas 36,9 millions de francs suisses, annonce Joseph Blatter. « Loïn, dit-il avec satisfaction, des centaines de millions annoncés par les médias. » Il indique que le rapport financier 2001 a été « le jour même » mis en ligne (le dernier rapport de ce type disponible sur le site web de la FIFA remontait à 1998) et refuse de répondre aux questions posées sur les problèmes financiers : « Assez de discussions, assez d'articles, maintenant, passons au football. »

Michel Zen-Ruffinen, vraisemblablement, ne croit pas un mot des chiffres avancés par son président. Il sait aussi qu'au comité exécutif, nombre de membres ont

émis des doutes sur la fiabilité des données présentées par Joseph Blatter. Mais il n'en dira rien. Joseph Blatter, dans une conversation avec *Le Monde*, juste avant la conférence de presse, avait prévenu : « Vous allez être surpris, M. Zen-Ruffinen et moi avons convenu d'une trêve. » Et, de fait, le secrétaire général de la FIFA explique que, lui et son président faisant de la Coupe du monde « leur priorité commune », il « a accepté de ne plus faire de commentaires, écrits ou oraux, sur les questions financières » jusqu'à l'issue du congrès et, donc, de ne pas aborder les questions qui, le 10 mai, ont amené 11 des 24 membres du comité exécutif de la FIFA à porter plainte à Zurich contre Joseph Blatter pour « détournements de fonds ».

« LE FOOT EST MA FIANCÉE »

Les plus surpris du silence de Michel Zen-Ruffinen ont été les partisans d'Issa Hayatou, l'adversaire de Joseph Blatter pour l'élection présidentielle de mercredi, qui s'attendaient à une nouvelle « sortie » publique du secrétaire général. Issa Hayatou se veut le candidat des « valeurs éthiques » et fait campagne pour « un meilleur fonctionnement » de la FIFA, la « transparence » et la « modernité ».

Lundi après-midi à Séoul, cinq vice-présidents « conjurés » ont

publiquement accusé Joseph Blatter de maquiller les comptes en intégrant en 2000 et 2001 des recettes prévisionnelles pour 2003 à 2006, payées cash par anticipation par des sponsors via une « titrisation ». Au lieu des 118 millions de francs suisses de bénéfices pour 1999-2001, écrit David Mill, président de l'audit interne, « devrait apparaître un déficit de 536 millions de francs suisses ». Quant aux fonds propres de la FIFA, ils seront, selon lui, négatifs de 432 millions de francs suisses fin 2002. « En Suisse, ajoute David Mill, lorsque les engagements dépassent les acquis, la loi oblige à déclarer la faillite. »

Evoquant une « crise sérieuse de leadership », les cinq accusent Joseph Blatter, un homme « fourbe », d'« acheter le consensus » pour son élection. Dimanche, l'actuel président nous disait cependant être « extrêmement confiant quant à l'issue du scrutin ». « Je suis, ajoutait-il, le meilleur communicateur du football mondial. Le foot est ma fiancée. » Et d'indiquer la longue liste de ses supporteurs, parmi les petites fédérations, « qui savent tout ce que j'ai fait pour elles », et parmi les joueurs les plus célèbres, à commencer par Pelé, Franz Beckenbauer et Michel Platini.

Sylvain Cypel

ÉPREUVES SUR TERRE BATTUE SUR L'ILE DE ROLAND GARROS

La terre battue ne se limite pas aux courts de Roland Garros. On la pratique également beaucoup à La Réunion, l'île natale de Roland Garros, sur les sentiers de randonnées qui mènent, à pied, en VTT, à cheval ou en 4x4 au milieu des cirques et de leurs paysages grandioses ou jusqu'au volcan, La Fournaise, là où la terre appartient déjà à la lune..., au bord de l'Océan Indien.

Réunion
l'île intense

infos : 01 40 75 02 79 - Stand à Roland Garros - www.la-reunion-tourisme.com

Pour enlever son premier grand prix de la saison, David Coulthard s'est joué du trafic monégasque

Formule 1 • Le pilote écossais a mené le Grand Prix de Monaco de bout en bout, s'évitant ainsi des dépassements toujours difficiles. Michael Schumacher, deuxième, conforte sa position

MONACO

de notre envoyé spécial
Plus proche d'une chenille de foire devenue folle que d'un boulevard périphérique aux heures de pointe, le Grand Prix de Monaco provoque un vaste embouteillage urbain où il est presque toujours vain de tenter un dépassement. Dimanche 26 mai, pour se soustraire à cette contrainte, David Coulthard et sa Mercedes-McLaren ont remporté la soixantième édition de l'épreuve en usant d'une recette apparemment simple : mener la course d'un bout à l'autre.

Avec McLaren, « nous avons eu un début de saison difficile. Nous n'arrivions pas à gagner de grands prix. Nous pensions qu'à Monaco il nous était possible de faire une bonne performance », explique l'Écossais. A l'évidence, cela a été le cas. » Luxe suprême par forte chaleur, David Coulthard a couru la visière de son casque entrouverte. En laissant derrière lui le trafic, il s'évitait d'en recevoir les poussières et les débris. Les frères Schumacher - Michael sur Ferrari et Ralf sur Williams-BMW - se sont présentés pour la quatrième fois de la saison sur le podium, s'attribuant respectivement la deuxième et la troisième place.

Déjà vainqueur sur le circuit de Monaco en 2000, David Coulthard avait joué de malchance l'année suivante. Auteur du meilleur temps lors des essais qualificatifs, il s'était retrouvé bloqué au départ du tour de formation pour cause d'antipatinage défaillant. Contraint de s'élancer depuis le fond de la grille, il s'était heurté ensuite à l'Arrows d'Enrique Bernoldi. « Je m'en souviens très bien, parce que j'ai passé cinquante sales tours derrière lui. Je n'aime pas la casaque noir et orange », affirme le pilote écossais dans un large sourire, faisant référence aux couleurs de l'écurie anglaise de Tom Walkinshaw. L'an passé, l'incident monégasque avait fait perdre à David Coulthard tout espoir de titre. Dimanche, partie en deuxième position sur la première ligne, sa Mercedes-McLaren a bondi en

FORMULE 1 - GRAND PRIX DE MONACO

Dimanche 26 mai • 7^e épreuve • 78 tours de 3,370 km (262,860 km)
Temps ensoleillé • 22 qualifiés, 12 classés • 55 000 spectateurs



Classement

1	David Coulthard (GB, Mac Laren/Mercedes)		
2	Michael Schumacher (All)	Ferrari	à 1 s 050
3	Ralf Schumacher (All)	Williams BMW	à 1 min 17 s 450
4	Jarno Trulli (Ita)	Renault	à 1 tour
5	Giancarlo Fisichella (Ita)	Jordan Honda	à 1 tour
6	Heinz-Harald Frentzen (All)	Arrows-Cosworth	à 1 tour

7 Rubens Barrichello (Bré, Ferrari) à 2 tours • 8 Nick Heidfeld (All, Sauber-Petronas) à 2 tours • 9 Eddie Irvine (GB, Jaguar) à 2 tours • 10 Pedro de la Rosa (Esp, Jaguar) à 2 tours • 11 Mark Webber (Aus, Minardi) • 12 Enrique Bernoldi (Bré, Arrows) à 2 tours. **Principaux abandons** : Kimi Raikkonen (Fin, Mac Laren-Mercedes) (suite à un accrochage avec Barrichello au 42^e tour) ; Jacques Villeneuve (Can, BAR-Honda) (moteur, 39^e tour) ; Juan Pablo Montoya (Col, Williams-BMW) (moteur, 47^e tour) ; Olivier Panis (Fra, BAR-Honda) (accrochage, 52^e tour), Mika Salo (Fin, Toyota) (accident, 70^e tour)

Pole position

Juan Pablo Montoya (Col, Williams BMW) 1 min 16 s 676 (158,224 km/h)

Meilleur tour en course

R. Barrichello (Bré, Ferrari) 1 min 18 s 023 (155,492 km/h), 68^e tour.

Les faits marquants

1. Quelques mètres après le départ, David Coulthard dépasse Juan Pablo Montoya, auteur de la pole position la veille. L'Écossais aborde le virage de Sainte-Dévote en tête.

2. Trahi par la mécanique de sa Williams, Juan Pablo Montoya, alors en deuxième position, est contraint à l'abandon au 47^e tour.

3. David Coulthard sort des stands, après son unique ravitaillement, avec quelques secondes d'avance sur Michael Schumacher (51^e tour).

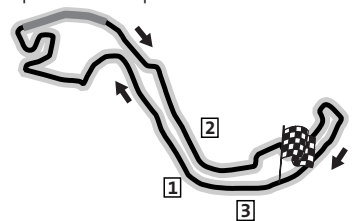
Classements des championnats

Pilotes : 1. M. Schumacher, 60 pts ; 2. J.-P. Montoya et R. Schumacher, 27 ; 4. Coulthard, 20 ; 5. Barrichello, 12 ; 6. Button, 8 ; 7. N. Heidfeld, 5 ; 8. K. Raikkonen et G. Fisichella, 4. **Constructeurs** : 1. Ferrari, 72 pts ; 2. Williams-BMW, 54 ; 3. McLaren-Mercedes, 24.

Prochain grand prix : Grand Prix du Canada, à Montréal (26 mai)

Infographie : Le Monde avec Pierre Lepidi

Jusqu'à l'arrivée, il résistera brillamment aux assauts du quadruple champion du monde pour enlever son premier sacre de la saison.



deux temps, comme peut en témoigner Jarno Trulli, lui aussi auteur d'un départ canon et quatrième de la course avec sa Renault. David Coulthard a laissé sur place la concurrence et surtout la Williams-BMW de Juan Pablo Montoya, titulaire de la pole position. « L'antipatinage, qui m'avait posé tant de problèmes l'an dernier, a fonctionné de manière fantastique cette année, se félicite l'Écossais. Si vous faites un

gros travail en qualification et que vous vous laissez surprendre au premier virage, cela peut vous coûter très cher. » Peut-être faisait-il allusion à Juan Pablo Montoya et à sa pole perdue. Le Colombien a conservé sa deuxième place jusqu'à ce qu'au 47^e tour une casse moteur l'oblige alors à abandonner.

David Coulthard a montré une grande capacité de résistance face à l'énorme pression exercée par ses

poursuivants, mais ce ne fut pas une course monotone pour autant. Elle fut au contraire peuplée de péripéties et de bagarres. « Une de ces courses dont vous ne réalisez la difficulté qu'une fois arrivé au bout. D'accord, je n'ai pas poussé à 100%, mais c'était du 99% presque tout le temps », sourit le pilote McLaren. Le record du tour a été battu à douze reprises et par cinq pilotes différents : Michael Schumacher, son frère Ralf, David Coulthard, Heinz Harald Frentzen et Rubens Barrichello, dernier titulaire du meilleur chrono.

DE NOMBREUX INCIDENTS

Cette course échevelée a provoqué des accidents. Au 28^e tour, le Brésilien Felipe Massa, sur Sauber, qui venait de se faire dépasser, a poussé Enrique Bernoldi dans les décors du virage de Sainte-Dévote. Plus tard, Rubens Barrichello, trop gourmand au freinage, s'en venait chevaucher la McLaren de Kimi Raikkonen à l'entrée de la chicane qui suit le tunnel. Au 51^e tour, encore à Sainte-Dévote, Jenson Button pensait pouvoir dépasser la BAR du Français Olivier Panis par l'intérieur. Tous deux finissaient quelques mètres plus loin, empêtrés dans un rail de sécurité.

Agressif sans être téméraire, Michael Schumacher préfère dans ces circonstances la menace à l'action. La manœuvre n'a pas fonctionné contre Juan Pablo Montoya, pas plus que contre David Coulthard lors du sprint final. Peu enclin à montrer sa satisfaction de finir deuxième - en gagnant à Monaco, il aurait égalé le record d'Ayrton Senna avec six victoires - , Michael Schumacher sait qu'il a tout de même fait une bonne opération en Principauté. Les six points qu'il y a glanés lui permettent de disposer d'une avance confortable de trente-trois points au classement du championnat du monde des pilotes sur ses premiers poursuivants, son frère Ralf et Juan Pablo Montoya.

Jean-Jacques Larrochelle

En s'imposant au Midi libre, Lance Armstrong prend date pour le Tour de France

Cyclisme • Le coureur américain impressionne

L'ESPÉROU-AIGOUAL (Hérault)

de nos envoyés spéciaux
Le vœu de Lance Armstrong est exaucé. A six semaines du départ du Tour de France (6 au 28 juillet), dont il sera le grand favori, le coureur américain voulait à tout prix signer une victoire. Dimanche 26 mai, à l'Espérou, le chef de file de la formation US Postal a remporté le Grand Prix cycliste du Midi libre, auquel il participait pour la première fois. « Cela fait toujours du bien de gagner, car la vie est courte », a assuré le Texan.

« L'an dernier, il lui avait fallu attendre le Tour de Suisse [en juin] pour engranger son premier succès. Le Midi libre n'était pas un objectif indispensable. On aurait pu attendre le Critérium du Dauphiné libéré (9 au 16 juin), mais une victoire ici le rassure et rassure l'équipe », a relevé Johan Bruyneel, le directeur sportif de la formation américaine. Dimanche, à Anduze, au départ de la dernière étape, Lance Armstrong affichait la concentration qui sied aux grandes échéances : à l'instar des habitudes qu'il a désormais prises durant le Tour de France, le Texan est resté reclus dans le car de son équipe jusqu'à quelques minutes du départ, n'assurant qu'un service minimum auprès des spectateurs massés en nombre autour du véhicule.

La veille, au sommet du mont Saint-Clair, à Sète, il s'était montré un peu plus disponible et plus disert. Il venait de revêtir le maillot jaune, après s'être classé troisième de l'étape, derrière Laurent Brochard (Jean Delatour) et Andreï Kivilev (Cofidis), sur lesquels il avait fondu dans les 500 derniers mètres d'ascension. Dans son style si caractéristique - debout sur les pédales, fréquence élevée de pédalage -, il s'était extirpé du peloton pour finir dans les roues du Français et du Kazakh.

« Quelqu'un connaît le résultat ? » A peine la ligne d'arrivée franchie, Lance Armstrong s'était enquis du sort du maillot jaune, jusque-là porté par Igor Gonzalez de Galdeano (ONCE), signe de son impatience à prendre cette tunique dont il avait compté s'emparer vendredi 24 mai, mais qui était revenue à son adversaire espagnol au terme d'un contre-la-montre de 19 kilomètres. Ce qui avait eu le don de la froisser. « Vendredi, j'étais un peu déçu, a-t-il convenu. A table, le soir, tout le monde l'était aussi. Je n'aime pas voir mon équipe démoralisée. J'accepte ma responsabilité. Je me suis posé la question de savoir ce que j'avais mal fait. La seule conclusion c'est que je n'avais pas roulé assez vite. »

« C'est surtout lui qui était déçu, car il est très focalisé sur la victoire », tempérait, dimanche, Steffen Kjaergaard, l'un des équipiers de l'Américain. « Six semaines, c'est encore long », a reconnu Lance Armstrong. Pour autant, l'intéressé semble déjà prêt à se lancer à l'assaut d'un quatrième succès dans le Tour. « Tous les paramètres sont en

ligne, a-t-il déclaré. Je n'ai jamais été aussi affûté à cette époque de l'année. Je suis à 74 kg, le même poids qu'au départ du Tour de France l'an passé. »

GARDER LA PREMIÈRE PLACE

Il s'est aussi félicité que certains de ses équipiers aient eu l'occasion de défendre un maillot jaune avant l'échéance de juillet : « Plutôt que la victoire, je retiendrais la cohésion et le travail de l'équipe. » Dimanche, dans la dernière ascension - celle du mont Aigoual -, on a ainsi pu voir la formation US Postal à l'ouvrage pour protéger la première place de son leader, ce dernier se chargeant en personne de mater, dans les derniers kilomètres, les tentatives de fugue des coureurs de l'équipe ONCE qui pouvaient encore le menacer au classement final.

A en croire Johan Bruyneel, Lance Armstrong et l'ensemble de l'équipe sont « en phase avec le plan d'approche pour le Tour de France ». « J'ai beaucoup travaillé. Je suis très motivé. Mais j'avais besoin d'une victoire après être passé très près au

Première pour Oktos-Saint-Quentin

Laurent Paumier a enlevé sa première victoire chez les professionnels et offert à son équipe son premier succès de ce calibre en gagnant, dimanche 26 mai, la cinquième et dernière étape du Grand Prix du Midi libre. Le grimpeur de l'équipe de deuxième division Oktos-Saint-Quentin, basée dans l'Aisne, a démarré à une dizaine de kilomètres du sommet du mont Aigoual. « Je n'avais pas d'oreillette, j'ai tout fait aux sensations », a expliqué ce coureur de 28 ans, passé professionnel en 2001. « Les 500 derniers mètres étaient magnifiques, je n'avais même plus mal aux jambes. J'ai attaqué de loin et au culot et j'ai contrôlé l'écart, a-t-il expliqué. Je pensais à un éventuel retour d'Armstrong, mais je me disais de ne pas paniquer. »

Critérium International (2^e) et à l'Amstel Gold Race (4^e) », a expliqué l'Américain, qui n'avait plus couru depuis cette dernière épreuve, le 28 avril. Il ne s'est que peu montré en compétition cette saison : avant de prendre le départ du Grand Prix du Midi libre, il ne comptait que huit jours de course au total. « Le Midi libre est une bonne préparation. J'avais besoin de courses par étapes. J'ai eu cinq jours ici, j'en aurai huit au Dauphiné libéré », a-t-il relevé. A propos du Tour, Lance Armstrong a ajouté : « C'est toujours la plus grande course de vélo au monde. Ce Tour ne sera pas différent des autres. Il y aura deux contre-la-montre, les Pyrénées, les Alpes et les Champs-Élysées. Et ce sont les mieux préparés qui gagneront. »

Patricia Jolly et Philippe Le Coeur

A 16 ans, Richard Gasquet défie les ténors de Roland-Garros

Tennis • Pour son entrée en lice, lundi, le Français devait affronter l'Espagnol Albert Costa

« NOUS espérons beaucoup de Richard. C'est un très grand espoir, meilleur que ne l'étaient Björn Borg et Mats Wilander au même âge. » L'éloge est flatteur, d'autant qu'il émane de Christian Bîmes, président de la Fédération française de tennis. Ce dernier apprécie le talent de Richard Gasquet, étoile montante du tennis français, aujourd'hui classé parmi les trois cents meilleurs joueurs mondiaux. A bientôt seize ans - il les aura le 18 juin -, le Biterrois s'est révélé en début de saison, notamment au tournoi de Monte-Carlo, où, après être sorti des qualifications, il a battu Franco Squillari, 53^e joueur mondial, avant de s'incliner contre le Russe Marat Safin.

En devenant l'un des plus jeunes joueurs à gagner un match des Masters Series, il a impressionné les organisateurs de Roland-Garros, qui lui ont attribué une wild card. Pour sa première apparition dans un tournoi du Grand Chelem dans la catégorie seniors, il n'aura donc pas à passer par les qualifications. Le tirage au sort ne l'a cependant pas épargné. Au premier tour, lundi 27 mai, il doit affronter l'Espagnol Albert Costa, tête de série numéro 20, sur le court Suzanne-Lenglen. « C'est vrai, Costa n'est pas un joueur facile : c'est l'un des meilleurs sur ter-

re », reconnaît Eric Winogradsky, entraîneur du jeune Français depuis octobre 2001.

LA STRATÉGIE DU JEUNE HOMME

Dans le camp de Richard Gasquet, on préfère voir le côté positif des choses. Pour Francis, le père, « ce sera un match dur, mais rien n'est impossible ». « Richard voulait

Yannick Noah au secours de Cédric Pioline

Depuis une dizaine de jours, Cédric Pioline s'entraîne aux côtés de Yannick Noah. Le joueur français, âgé de 32 ans, a effectué sa préparation en vue de ce qui pourrait bien être son dernier Roland-Garros loin des projecteurs, à Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines). Après un début de saison en demi-teinte, éclairé seulement par un quart de finale au tournoi de Barcelone, en avril, l'ancien numéro un français, retombé au 73^e rang mondial, a décidé d'entamer une collaboration avec le vainqueur des Internationaux de France 1983 tout en continuant de travailler avec Pierre Chernet, son coach attiré. Cédric Pioline mise sur l'expérience de son ancien capitaine de Coupe Davis, sous la direction duquel il avait enlevé cette compétition en 1996, mais avec lequel ses relations s'étaient distendues par la suite. Yannick Noah, qui effectue actuellement une tournée avec ses musiciens au profit de l'association Les enfants de la Terre, ne pourra assister aux Internationaux de France qu'à partir du samedi 1^{er} juin. Au premier tour, Cédric Pioline doit rencontrer l'Américain Vince Spadea.

rencontrer un très bon joueur, il est donc plutôt satisfait, explique Eric Winogradsky. Il a moins de pression, il n'a rien à perdre et il sait la chance qu'il a de pouvoir évoluer à son âge dans un tournoi du Grand Chelem. » En attendant le grand rendez-vous contre Albert Costa, le joueur de Béziers se prépare avec ses aînés français, Fabrice Santoro ou Sébastien Grosjean, qui ont ainsi l'occasion de le découvrir un peu mieux. « Richard ne les connaît pas très bien non plus, puisqu'ils ne font pas partie de sa génération. Mais ils se montrent très sympas avec lui », affirme l'entraîneur du Français.

« Je viens ici pour me faire plaisir, je n'ai pas trop de pression et les micros ne me gênent pas non plus », confie Richard Gasquet. Prendre les matches un par un, telle semble être la stratégie du jeune homme.

« C'est comme cela qu'il a toujours procédé. Même si c'est sa première participation, il s'est bien préparé », avertit Eric Winogradsky. Au mois de mars, Richard a effectué un séjour en Espagne au cours duquel il a enchaîné une vingtaine de matches, jouant parfois deux rencontres dans la même journée. Ses progrès ont été fulgurants. Pour son

coach, « ce type d'expérience est bien meilleur que n'importe quelle autre préparation. Richard a réalisé qu'il pouvait avoir confiance dans son jeu sur terre battue. » La faculté de son poulaïn à développer son jeu impressionne l'entraîneur : « Depuis son enfance, Richard a toujours affronté des joueurs plus âgés que lui. Il a dû compenser son infériorité physique par une certaine intelligence de jeu. » Son coup d'œil et son sens tactique lui ont ainsi permis de s'imposer au Tournoi des petits as, à Tarbes, en 1999, face à des joueurs de deux ans plus âgés que lui. En avril, à Monte-Carlo, les spécialistes n'ont pas manqué de louer ses qualités. Fabrice Santoro s'exclamait ainsi : « Richard joue très juste, très bien. C'en est même étonnant : il est tellement fort que son jeu ne fait pas vraiment impres-

sion. A la limite, on pourrait croire que ce sont les autres qui ne sont pas forts, mais, en fait, Richard est toujours bien placé, dans le rythme. Il respire la facilité et, en même temps, il ne cherche pas à briller. »

UN POTENTIEL VITE DÉTECTÉ

Il brille pourtant depuis l'âge de quatre ans et ses premières balles jouées au Tennis Club de Sérignan (Languedoc). Son potentiel a très vite été détecté : en 1995, le mensuel Tennis magazine en a fait sa couverture : « Richard G., 9 ans : le champion que la France attend ? » La question ne se pose plus. Quatre années plus tard, il était classé négatif et affichait un beau palmarès : trois fois champion de France (1996, 1997, 1998), champion d'Europe des 13-14 ans à San Remo (1999) et victorieux de la Coupe Borotra, le championnat d'Europe par équipes cadets (2000).

Malgré ces résultats, le Biterrois reste simple. Sa grande force réside dans son humilité : « Il a envie d'apprendre et de devenir un grand champion », explique Eric Winogradsky. Sa performance de Monte-Carlo ne l'a pas fait dévier de sa trajectoire. Ce gaillard d'1,80 m a ainsi remporté, en mai 2002, les tournois de Bournemouth (Grande-Bretagne) et de Neheim (Allemagne), qui appartiennent au circuit Futures. Il a accumulé une certaine confiance, mais sans doute aussi un peu de fatigue. « Je me demande comment il fait pour absorber toutes ces demandes d'efforts physiques, mais je le sens très bien », assure son père. Après Roland-Garros, Richard rejoindra l'Angleterre et le Tournoi du Queen's (du 10 au 16 juin), pour lequel il a également obtenu une wild card. Ce sera une autre surface, le gazon, une autre occasion d'apprendre et de développer son jeu.

Thomas Deligny



Grâce à son expérience et à une défense de fer, Leicester réussit un doublé inédit en Coupe d'Europe

Rugby • En dominant les Irlandais de la province du Munster (15-9), le club anglais a conservé son trophée européen, ce qu'aucune autre équipe n'avait réussi depuis la création de l'épreuve

L'ÉQUIPE ANGLAISE de Leicester, victorieuse en finale de la province irlandaise du Munster (15-9), a conservé la Coupe d'Europe de rugby, samedi 25 mai, à l'issue d'un match intense disputé sous le toit du Millennium Stadium de Cardiff. « Nous avons décidé de nos objectifs en début de

main, il détournait l'introduction du demi de mêlée irlandais Peter Stringer. Les Tigres de Leicester récupéraient le ballon, se dégageaient et conservaient la Coupe d'Europe, décrochée en 2001 aux dépens du Stade français.

« Neil Back est un gagnant. Il a le mental pour gagner », pouvait affir-

se d'un changement d'appui avant d'aller déposer le ballon derrière la ligne (59').

MACHINE DÉRÉGÉE

Jusque-là, le Munster, qui avait éliminé le Stade français puis Castres lors des deux tours précédents, semblait en mesure de l'emporter, grâce notamment à la puissance de son pack et aux inspirations du demi d'ouverture Ronan O'Gara. Certes, les Irlandais, qui avaient encaissé un premier essai signé Geordan Murphy (26'), ont dominé. Mais jamais ils ne sont parvenus à franchir la ligne de Leicester, parfaitement gardée par une défense infranchissable. Faute d'inscrire des essais, le Munster croyait pouvoir compter sur la botte d'O'Gara, impeccable jusqu'à la mi-temps (6-5), et même un peu après (9-5, 47'). Mais la machine s'est ensuite dérégée. Et O'Gara a laissé filer six points faciles en fin de match (65' et 73'). Entre-temps, Joël Jutge avait refusé un essai à

l'ailler O'Neill, après consultation de la vidéo (70'). Les images montraient que O'Neill avait été projeté en touche par Austin Healey avant d'aplâter.

Le demi d'ouverture international de Leicester, qui peut évoluer à tous les postes des lignes arrière, aura joué un rôle essentiel lors de cette finale, une façon pour lui de clore de la meilleure des façons une saison au cours de laquelle il a connu des moments difficiles. « J'aurais passé un été terriblement long si on n'avait pas gagné, a-t-il déclaré. L'entraîneur m'a donné une autre chance : j'avais laissé tomber les gars auparavant et j'étais déterminé à ne pas faire la même chose aujourd'hui. » Comme lors du sacre de 2001, face au Stade français, Leicester n'a pas encaissé le moindre essai. Comme l'an passé, Austin Healey a pris les choses en main en seconde période. Sous le soleil de Paris comme sous le toit de Cardiff, la méthode n'a pas changé. - (AFP.)



CYCLISME

Lance Armstrong, (US Postal) dans la dernière étape du Midi libre Anduze-l'Espérou, aura résisté aux assauts des coureurs de la ONCE. Il remporte là sa première victoire de la saison.

La France négocie sa Coupe du monde

La France s'apprête à déposer officiellement son dossier de candidature pour l'organisation de la Coupe du monde de rugby 2007. Mais cette fois-ci, la Fédération française de rugby (FFR) a décidé de ne pas s'allier avec un autre pays européen comme elle l'avait fait en 1991 avec l'Angleterre et l'Irlande et en 1999 avec le pays de Galles, l'Ecosse, l'Angleterre et l'Irlande. Pour pouvoir organiser l'épreuve à elle seule, la France doit toutefois trouver un préalable un terrain d'entente avec les autres pays participants au Tournoi des six nations. « Nous avons signé des accords de réciprocité avec ces pays, note Jacques Laurans, vice président de la FFR et trésorier de l'International rugby board (IRB). Mais nous mettons en place un système selon lequel nous ne partagerons pas les rencontres mais les bénéfices nets tirés des rencontres. » La France possède plusieurs arènes pouvant abriter des matches internationaux : le Stade de France, à Saint-Denis (78 000 spectateurs), le Parc des Princes, à Paris (48 712), le Stade Vélodrome, à Marseille (60 000), le stade Gerland, à Lyon (41 842) ou le stade Bollaert, à Lens (41 649).

saison. Celui-ci était le plus important. Nous avons une force de résistance qu'aucune autre équipe ne possède », s'est félicité Dean Richards, l'entraîneur de l'équipe anglaise.

Un audacieux autant que litigieux coup de main de Neil Back, le troisième-ligne international de Leicester, a permis à son équipe de réaliser un doublé resté incertain jusqu'au bout. On jouait la quatrième minute des arrêts de jeu et le Munster, déjà battu en finale en 2000, bénéficiait d'une mêlée sous les poteaux anglais. Les Irlandais se lançaient dans l'opération avec un enthousiasme désemparé. Neil Back lançait alors un coup d'œil à l'arbitre, le Français Joël Jutge, placé de l'autre côté de l'édifice. De la

mer Dean Richards. « L'arbitre a dit qu'il n'avait pas vu (la faute de Back, ndr). Ce genre de décision vous est parfois défavorable », ne pouvait que constater, fataliste, Mick Galwey, le capitaine irlandais. A l'image du geste de Neil Back, l'expérience a joué un rôle considérable dans la victoire de Leicester. Le deuxième-ligne Martin Johnson s'est appliqué à colmater les avancées du pack adverse, franchement dominateur. surtout, le demi d'ouverture Austin Healey a transformé le moindre ballon d'attaque en danger pour l'adversaire. Il a même inscrit le second essai de son équipe, en milieu de seconde période. Après une succession de temps de jeu, il a mystifié la défense irlandai-

LEICESTER-MUNSTER 15-9

Finale Coupe d'Europe
Au Millennium, à Cardiff ; bon terrain ; match joué avec le toit du stade fermé ; 74 000 spectateurs ; arbitre : M. Jutge (Fra).

LES POINTS

LEICESTER : 2 essais Murphy (26'), Healey (59') ; 1 transformation Stimpson (59') ; 1 pénalité Stimpson (68').
MUNSTER : 3 pénalités O'Gara (6', 20', 47').

EXCLUSIONS TEMPORAIRES

MUNSTER : Sheahan par Blaney (18'-26').

LES ÉQUIPES

LEICESTER (entraîneur : Richards) : Stimpson • Murphy, Smith (Gelderbloom, 77°) • Kafer, Tuilagi • (o) Healey, (m) Hamilton (Ellis, 52°) • Back, Corry, Moody - Kay, Johnson (cap) • Garforth, West, Rowntree (Freshwater, 74°).
MUNSTER (entraîneur : Kidney) : Crotty (Staunton, 66°) • O'Neill, Henderson (Mullins, 68°), Holand, Kelly • (o) O'Gara, (m) Stringer • A. Wallace, Foley (Williams, 53°), Quinlan • O'Connell (O'Driscoll, 61°), Galwey • Hayes, Sheahan, Clohessy (Horan, 61°).

RÉSULTATS

FOOTBALL

MATCHES AMICAUX AVANT LA COUPE DU MONDE 2002

Portugal-Chine	2-0
Bésil-Malaise	4-0
Japon-Suède	1-1
Eire-Sanfrece Hiroshima (D1 jap.)	2-1
Uruguay-Yokohama Marinos	1-1
Corée du Sud-France	2-3
Danemark-Tunisie	2-1
Mexique-Tokyo Verdy (D1 jap.)	2-0
Belgique-Costa Rica	1-0
Angleterre-Cameroun	2-2
Equateur-Kyoto Purple Sanga (D1 jap.)	1-1
Italie-Kashima Antlers (D1 jap.)	2-1
Croatie-Toyama Dreams (sélection locale)	4-0
Afrique du Sud-Vissel Kobe (D1 jap.)	3-0
Paraguay-Urawa Red Diamonds (D1 jap.)	2-0

CHAMPIONNAT D'EUROPE ESPOIRS DE FOOTBALL, EN SUISSE

Demi-finales :	
France-Suisse	2-0
République tchèque-Italie	3-2 (but en or)
(La finale aura lieu mardi 28 mai).	

RUGBY

COUPE D'EUROPE DE RUGBY

Finale au Millennium stadium, Cardiff (PdG)

Leicester (Ang)-Munster (Irl) 15-9

Bouclier européen

Finale au Kassam Stadium, Oxford (Ang)

Sale (Ang)-Pontypridd (PdG) 25-22

SUPER 12

Finale à Christchurch (Nzl)

Canterbury Crusaders (Nzl) ACT Brumbies (Aus) 31-13

Poule de maintien (7^e journée)

Dax-Bordeaux-Bègles 19-11

Colomiers-Pau 34-14

La Rochelle-Narbonne 40-10

Montauban-Castres 28-24

Classement : 1. Colomiers, 41 pts ; 2. Montauban, 41 ; 3. Narbonne, 39 ; 4. Castres, 38 ; 5. Pau, 38 ; 6. Bordeaux-Bègles, 37 ; 7. La Rochelle, 35 ; 8. Dax, 31.

BASKET-BALL

PRO A

Quarts de finale aller

Cholet-Dijon 108-76

Pau-Orthez-Nancy 99-77

Villeurbanne-Le Mans 81-71

Chalon-sur-Saône-Gravelines 82-70

Matches de barrages

Quarts de finale aller

Bourg-en-Bresse (ProA)-Epinal (ProB) 71-74

Rueil (ProB)-Châlons-en-Champagne (ProB) 96-99 a.p.

Roanne (ProB)-Besançon (ProB) 71-70

Reims (ProB)-Evreux (ProB) 80-71

HANDBALL

HUITIÈMES DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

Ajaccio (D2)-Paris-SG (D1) 23-24

Nîmes (D1)-ACBB (D1) 24-12

Besançon (D2)-Dunkerque (D1) 27-31 a.p.

Billy-Montigny (N2)-Nantes (N1) 25-21

CYCLISME

GRAND PRIX DU MIDI LIBRE

5^e et dernière étape, Anduze-L'Estérou

Classement : 1. Laurent Paumier (Fra/Oktos), les 172 km en 4 h 37 min 14 s (moyenne: 37,225 km/h) ; 2. Moreau (Fra/C.A.), à 27 s ; 3. de Galdeano (Esp/ONE), m.t. ; 4. Armstrong (USA/USP), m.t. ; 5. Lefèvre (Fra/DEL), m.t.

Classement général final : 1. Lance Armstrong (USA/US Postal), les 786 km en 19 h 22 min 36 s (moyenne: 40,562 km/h) ; 2. de Galdeano (Esp/ONE) à 9 s ; 3. Azevedo (Por/ONE), à 45 s ; 4. Moreau (Fra/C.A.), à 54 s.

TOUR D'ITALIE

14^e étape, contre-la-montre de 30,3 km couru dimanche à Numana

Classement de l'étape : 1. Tyler Hamilton (USA/CSC), les 30,3 km en 41 min 21 s (moyenne : 43,966 km/h) ; 2. Honchar (Ukr/FAS), à 31 s ; 3. Evans (Aus/MAP), à 41 s ; ... 130. Gougout (Fra), à 5 min 54 s.

TOUR DE BAVIÈRE (ALL)

Sixième et dernière étape entre Marktredwitz et Neumark

Classement : 1. Erik Zabel (All/Telekom), les 162,2 km en 3 h 53 min 8 s ; 2. Skelde (Dan/FAK), m.t. ; 3. Guerra (Ita/ALA), m.t.

Classement général final : 1. Michael Rich (All/Cerolsteiner), 21 h 31 min 48 s ; 2. Voigt (All/C.A.), à 25 s ; 3. Krivtsov (Ukr/DEL), à 29 s.

ESCRIME

COUPE DU MONDE MASCULINE D'ÉPÉE

Tournoi de Taipei (Tai)

Finale :

Christopher Kneip (All) b. Daniel Strigel (All) 15 touches à 12.

COUPE DU MONDE DE SABRE

Tournoi de Boston (USA)

Classement Dames (individuel) : 1. Cécile Argiolas (Fra) ; 2. Sada M. Jacobson (USA) ; 3. Emily Jacobson (USA), Andrea Peleli (Rou).

Classement Messieurs (individuel) : 1. Mihai Covaliu (Rou) ; 2. Zsolt Nemcsik (Hon) ; 3. Keeth Smart (USA), Luigi Tarantino (Ita).

AUTOMOBILISME

FORMULE 3000

Grand Prix de Monaco

Classement : 1. Sébastien Bourdais (Fra/Super Nova), les 45 tours (151,650 km) en 1 h 7 min 40 s 545 (moyenne: 134,449 km/h) km/h) ; 2. Friesacher (Aut/Red Bull Junior), à 18 s 426 ; 3. Enge (Tch/Arden International), à 27 s 629.

Classement provisoire du championnat : 1. Bourdais (Fra), 24 pts ; 2. Enge (Tch), 21 ; 3. Pantano (Ita), 17.

ÉQUITATION

COUPE DES NATIONS DE SAUT D'OBSTACLES DU CSIO DE ROME

Classement : 1. France, 12 pts, Eric Levallois (Diamant de Semilly), Katy Monahan (Mr Blue), Bruno Brouçasault (Dileme de Cephe), Hervé Godignon (Calypto d'Erbiers) ; 2. Italie, 25 ; 3. Belgique, 26 ; 4. Suède, 27 ; 5. Pays-Bas, 29.

MOTOCYCLISME

GRAND PRIX D'ITALIE DE MOTOCROSS, À CASTIGLIONE DEL LAGO

125 cc : 1. Mickael Maschio (Fra/Kawasaki) ; 2. Ben Townley (Nzl/KTM) ; 3. Patrick Caps (Bel/KTM).

250 cc : 1. Mickael Pichon (Fra/Suzuki) ; 2. Joshua Coppins (Nzl/Honda) ; 3. Pit Beirer (All/Honda).

500 cc : 1. Yves Demaria (Fra/KTM) ; 2. Marnicq Bervoets (Bel/Yamaha) ; 3. Stefan Everts (Bel/Yamaha).

Championnat du monde de superbike (6^e étape)

Grand Prix de Grande-Bretagne, circuit de Silverstone

1^{er} manche : 1. Colin Edwards (USA/Honda), 43 min 27 s 508 ; 2. Haga (Jap/Aprilia), à 7 s 358 ; 3. Hodgson (Gbr/Ducati), à 32 s 990.

2^e manche : 1. Troy Bayliss (Aus/Ducati), 41 min 20 s 474 ; 2. Edwards (USA/Honda), à 4 s 909 ; 3. Xaus (Esp/Ducati), à 16 s 656.

Classement du championnat du monde après 12 courses : 1. Bayliss, 260 pts ; 2. Edwards, 231 ; 3. Hodgson, 157.

GOLF

CHAMPIONNAT PGA DE GOLF, PARCOURS DE WENTWORTH (ANG)

Classement final : 1. Anders Hansen (Dan), 269 (68-65-66-70) ; 2. Montgomerie (Eco), 274 (64-71-72-67), Romero (Arg), 274 (67-68-71-68) ; ... 15. Havret (Fra), 281 (73-69-70-69).

TENNIS

TOURNOI FÉMININ DE STRASBOURG

Finale :

Elia b. Dokic 6-4, 3-6, 6-3

TOURNOI FÉMININ DE MADRID (ESP)

Finale :

Seles b. Rubin 6-4, 6-2

CALENDRIER

LUNDI 27 MAI

TENNIS

Tournoi de Roland-Garros, jusqu'au 9 juin

(France 2 et France 3).

MARDI 28 MAI

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A (quarts de finale retour) (Pathé Sport, 20 heures).

FOOTBALL

Congrès de la Fédération internationale de football (FIFA), à Séoul (Corée du Sud).

MERCREDI 29 MAI

FOOTBALL

Assemblée électorale de la Ligue nationale de football (LNF), à Cannes.

JEUDI 30 MAI

GOLF

Kemper Open à Potomac (USA), jusqu'au 2 juin.

British Masters (circuit européen messieurs) à Woburn (Angleterre), jusqu'au 2 juin (Pathé Sport, 21 h 30).

VENDREDI 31 MAI

L'ARGENT N'A PAS D'ODEUR, SAUF POUR CEUX QUI ONT DU FLAIR

American Real Technology inc 828@555.80 ▲ 2.80

Brables Industries 100@317.00 ▲ 13.00

TH 85@6.31 ▲ 0.085

France Telecom

Homes & Business 111 ▼

Home 24 215 ▼

Investor 114 ▼

Cyprus Building 110 ▼

London Petroleum 10 ▼

Modena Times

CNBC Europe, la seule chaîne TV européenne d'information financière en temps réel où nos spécialistes économiques vous livrent, en permanence, les analyses les plus justes des marchés afin de vous faire bénéficier avant tout le monde des meilleures opportunités. CNBC Europe est désormais disponible sur Noos, canal 29*

NOOS N° Vert 0 800 114 114

* Uniquement sur certains réseaux NGSL.



Nouvelle perturbation

MARDI 28 MAI

Lever du soleil à Paris : 5 h 57
Coucher du soleil à Paris : 21 h 40

Le temps maussade et frais se poursuit. Une nouvelle onde pluvieuse circule sur la France, son activité est faible. La masse d'air se réchauffe doucement mais les températures sont toujours en dessous des moyennes de saison.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. Après une matinée grise et faiblement pluvieuse, des éclaircies apparaissent. Le vent est soutenu avec des pointes jusqu'à 70 km/h. Les températures maximales de 15 à 18 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. La matinée débute par des éclaircies puis les nuages envahissent de plus en plus le ciel. Dans l'après-midi, quelques pluies faibles et éparées. Le vent est sensible près des côtes. Le thermomètre affiche dans l'après-midi de 15 à 18 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Nuages et éclaircies se partagent le ciel. Quelques averses se produisent. Les températures maximales s'étagent de 14 à 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le ciel est couvert et faiblement pluvieux. Le vent souffle entre 40 et 60 km/h près des côtes charentaises. Les températures au meilleur moment de la journée s'échelonnent de 16 à 20 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le ciel se couvre dès la matinée sur le Limousin avec quelques pluies éparées. Les nuages deviennent plus nombreux sur l'Auvergne l'après-midi et donnent quelques gouttes. Sur Rhône-Alpes, le ciel est variable. Les températures maximales sont comprises entre 16 et 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. La journée est agréable malgré le vent qui souffle assez fort près des côtes. En Corse, le ciel est plus nuageux, le vent souffle assez forts aux extrémités de l'île. Les températures varient de 19 à 23 degrés.

28 MAI 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

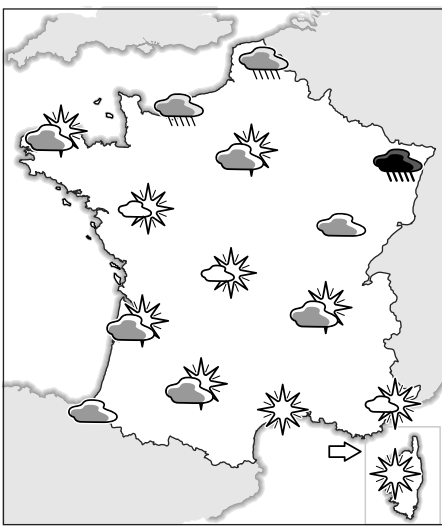
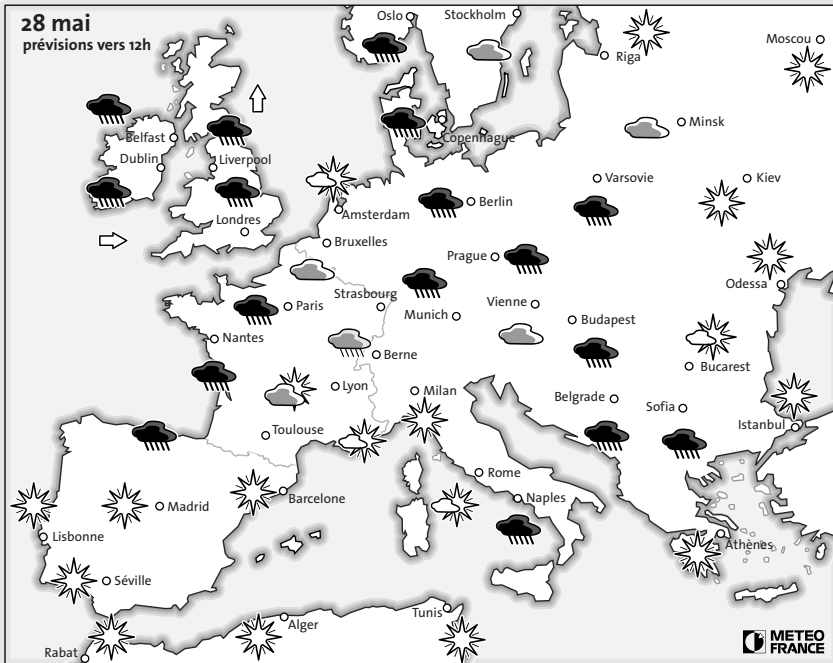
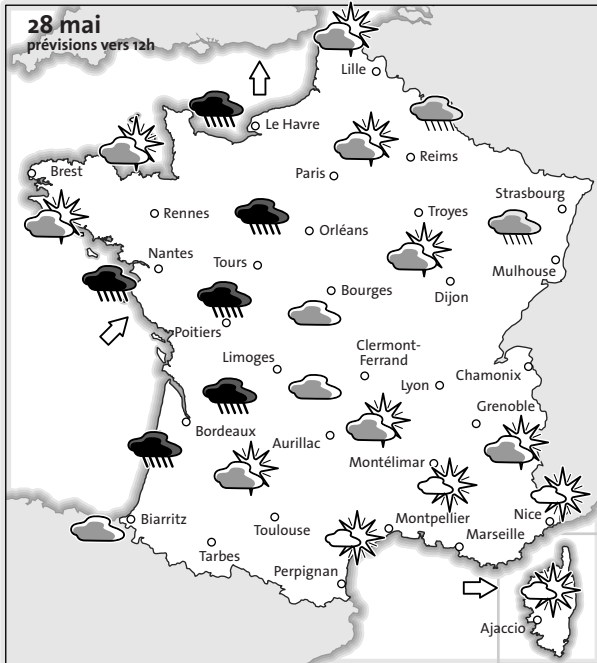
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	12/20 N	Milan	13/25 S
Biarritz	8/19 C	Moscou	6/17 S
Bordeaux	9/17 P	Munich	8/16 P
Bourges	8/15 P	Naples	17/21 P
Brest	9/15 N	Oslo	10/13 P
Caen	10/15 P	Palma de M.	12/23 S
Cherbourg	8/16 P	Prague	10/16 P
Clermont-F.	8/15 C	Rome	14/21 S
Dijon	6/15 N	Séville	13/31 S
Grenoble	10/18 N	Sofia	13/20 P
Lille	9/16 C	St-Petersb.	8/14 S
Limoges	7/13 P	Stockholm	11/16 C
Lyon	9/17 N	Ténérife	18/23 S
Marseille	13/21 S	Varsovie	14/22 P
Nancy	7/16 P	Venise	15/22 P
Nantes	9/16 P	Vienne	14/19 C
Nice	14/23 S		

FRANCE OUTRE-MER			
Cayenne	24/28 P	San Francisco	17/22 P
Fort-de-Fr.	26/30 S	Santiago Ch.	3/9 S
Nouméa	20/25 C	Toronto	10/18 S
Papeete	24/29 C	Washingt. DC	18/27 P
Pointe-à-P.	24/29 P		
St Denis Réu.	21/27 S		

AMÉRIQUES			
Brasilia	11/24 S		
Buenos Aires	9/14 P		
Caracas	25/29 P		
Chicago	13/23 P		
Lima	17/23 S		
Los Angeles	14/22 S		
Mexico	11/28 S		
Montréal	12/24 S		
New York	17/22 P		

AFRIQUE			
Alger	12/26 S		
Dakar	22/26 S		
Kinshasa	22/32 P		
Le Caire	21/30 S		
Nairobi	15/25 S		
Pretoria	10/23 S		
Rabat	13/22 S		
Tunis	18/24 S		

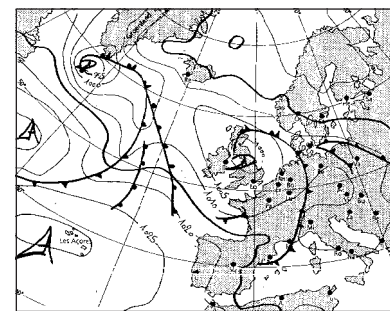
ASIE-OcéANIE			
Bangkok	27/29 P		
Beyrouth	20/24 S		
Bombay	30/33 S		
Djakarta	24/31 P		
Dubai	29/38 S		
Hanoï	26/30 P		
Hongkong	25/28 P		
Jérusalem	13/24 S		
New Delhi	30/35 P		
Pékin	17/33 S		
Séoul	15/25 S		
Singapour	27/30 P		
Sydney	11/15 P		
Tokyo	15/23 S		



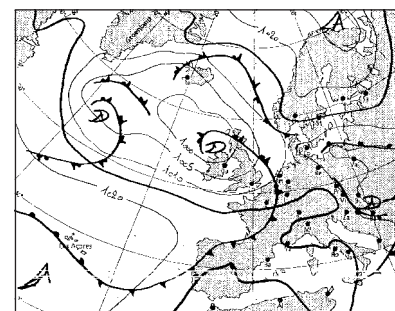
PRÉVISIONS LE 29 MAI

Tous les horaires des vols sur airfrance.com

Mercredi 29 mai
La pluie s'évacue en matinée par les régions du Nord-Est, laissant la place à un ciel partagé entre nuages et éclaircies sur la majorité du pays. Quelques averses se produisent en bordure de la Manche. Il fait beau autour de la Méditerranée.



SITUATION LE 27 MAI À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS LE 29 MAI À 0 HEURE TU

Ciel de juin



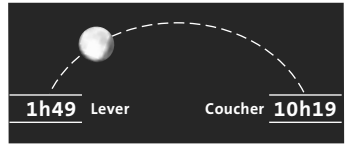
ASTRONOMIE
Tous les lundis datés mardi, la vie des astres

MOIS du solstice d'été (le 21), juin est aussi celui des nuits les plus courtes - si l'on se pique d'astronomie - ou des jours les plus longs - si l'on préfère le cinéma ou l'histoire de la seconde guerre mondiale. Les coureurs d'astres doivent sprinter pour assouvir leur passion. Un constat aggravé cette année par le fait que, hormis Vénus, aucune planète ne se montrera dans de bonnes conditions.

Il faudra de la patience, un hori-

LUNE DE LA SEMAINE

vendredi 31 mai 2002 (à Paris)



zon ouest dégagé et un ciel limpide pour pouvoir contempler, les 12 et 13 juin, un quatuor majeur : un fin croissant de jeune Lune, Mars, Jupiter et l'étoile du Berger alignés au ras du sol dans les lieux du couchant. Mercure fera une réapparition discrète dans les petits matins de fin de mois tandis que Saturne, en conjonction avec le Soleil, restera invisible.

Dernier élément de frustration : un des plus beaux spectacles de l'année, une éclipse annulaire de Soleil traversera, les 10 et 11 juin... tout l'océan Pacifique. Dans ce type d'éclipse, la Lune est un peu trop éloignée de la Terre pour recouvrir en totalité le disque solaire. Subsiste une superbe anneau de feu autour de la Lune noire.

Maïs comment, diront les sceptiques, une éclipse de Soleil peut-elle se produire sur deux jours ? Les astronomes parlent en temps universel (TU). En période d'heure d'été, l'heure française équivaut à TU plus 2 heures. L'éclipse annulaire commencera à 20 h 51 TU à l'est de l'Indonésie. La bande où le phénomène

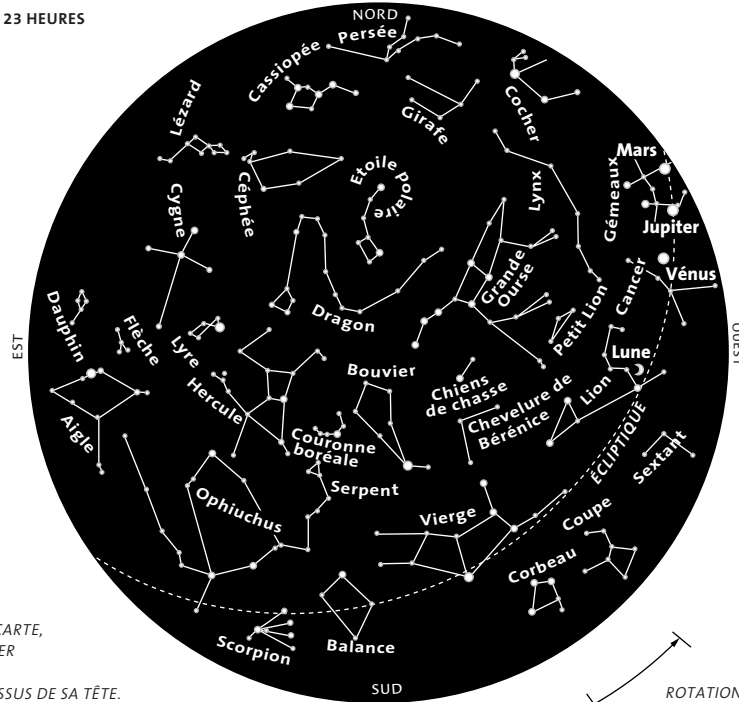
sera visible se déplacera ensuite vers l'ouest et mourra sur la côte occidentale du Mexique le 11 juin à 2 h 36 TU. L'histoire devient cocasse lorsqu'on s'exprime en heure locale et non plus en TU. Dans ce cas précis, l'éclipse commencera, toujours au large de l'Indonésie, mais le 11 juin au lever du Soleil, et elle se terminera, après avoir franchi la ligne de changement de date, au Mexique, le 10 juin au coucher du Soleil. Joli paradoxe des fuseaux horaires...

Pierre Barthélémy

★ La bible annuelle de l'astronome amateur, le *Guide du ciel 2002-2003*, de Guillaume Cannat (Nathan, 288 p., 21,95 €), vient de paraître. Tous les phénomènes visibles de France y sont répertoriés, informations agrémentées de nombreux schémas et de quelques photographies. Un autre ouvrage, agréable à consulter grâce à une riche iconographie en couleurs, vient cette année lui faire concurrence : *Le Ciel mois par mois, 2002-2003*, de Jean-Louis Heudier (Solar, 240 p., 23,90 €).

UN TRIO PLANÉTAIRE AU RAS DU SOL, SOUS L'ŒIL DE LA LUNE

CIEL DU 15 JUNE À 23 HEURES (HEURE DE PARIS)

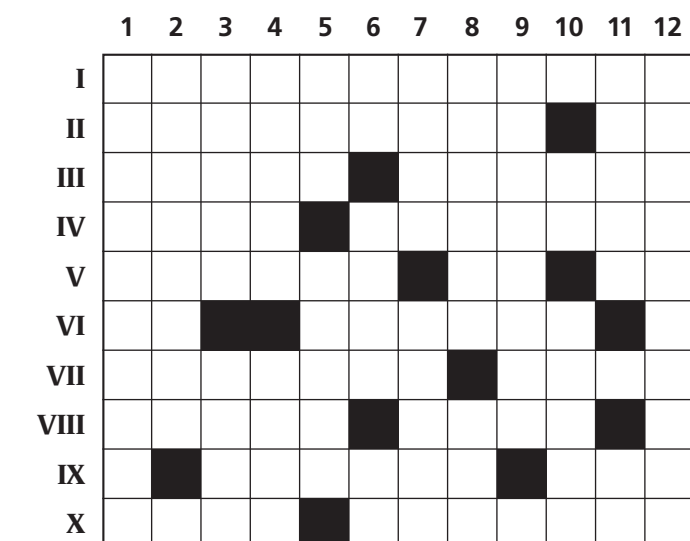


POUR LIRE CETTE CARTE, IL FAUT SE TOURNER VERS LE SUD ET LA METTRE AU-DESSUS DE SA TÊTE.

ROTATION DU CIEL EN 1 HEURE : 15°

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 126



HORIZONTALEMENT

I. Femme de goût. - II. Qu'il vaut mieux saisir tout de suite. Rénovées dans le centre. - III. Baraque foraine. Enlève le superflu. - IV. Porteuse de palmes. Patron des forges. - V. Plus à l'aise en grande pompe. Assure la liaison. Démonstratif. - VI. Dans le doute. Ce n'est pas lui qui prendra des initiatives. - VII. Est sensible. Cercle poétique. - VIII.

La pointe de l'épée. Cracheur de feu. - IX. Propos divin. Sans aucune aspérité. - X. Saisie-arrêt. Mis en morceaux

VERTICALEMENT

1. Ferait mieux de se taire et d'en faire un peu plus. - 2. Chevenement, BHL et autres victimes de la crème. - 3. Bien au-dessus de la moyenne. A respecter pour éviter l'accrochage. - 4.

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

La barbe des vieilles branches. Le fait du hasard. - 5. Au pouvoir chez des voisins. Libère l'évacuation. - 6. Pour aller droit. Accompagne les coups. Support musical. - 7. Premier propos. Rappel pour mémoire. - 8. Sans aucune modification. Pour comparer les énergies. - 9. Force sur le retour. - 10. Une part du gâteau. Circule encore à l'étranger. - 11. Sale coup sur le cou. Fin de journée. - 12. Suivis pour être bien traités.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 125

Horizontalement

I. Calomniateur. - II. Opinion. SA. - III. Mômes. Gluant. - IV. Prétretraitée. - V. Aisé. Raillés. - VI. CE. Unit. Las. - VII. Osés. Pen. - VIII. Endettée. Tue. - IX. Uéo. Terriers. - X. Redresseuses.

Verticalement

1. Compacteur. - 2. Aporie. Née. - 3. Limes. Odod (dodo). - 4. Onéreuse. - 5. Mise. Nette. - 6. No (Nô). Tristes. - 7. Ingrat. Ers. - 8. Lai. Père. - 9. Touille. Iu. - 10. Atlantes. - 11. Usnées. Ure. - 12. Ratés. Mess.

AFFAIRE DE LOGIQUE

N° 276

Le tableau de nombres

ON REMPLIT LES CASES d'un grand tableau rectangulaire à l'aide de nombres entiers positifs de la manière suivante :

- En haut, à gauche, on met un zéro. On ne pourra plus mettre de zéro sur la première ligne ni sur la première colonne ;
- Dans la case suivante, à sa droite, on met donc 1, plus petit nombre autorisé, ce qui interdit de placer un autre 1 sur cette ligne ;
- Et ainsi de suite... La première ligne contiendra donc tous les nombres entiers dans leur ordre naturel.

Pour la deuxième ligne :
- On place 1 à gauche (0 est interdit, car il figure sur la colonne) ;
- On place ensuite 0, plus petit nombre ne figurant pas sur la ligne ni sur la colonne ;
- Puis 3 (0 et 1 figurent déjà sur la ligne, 2 figure sur la colonne). Etc.

On remplit ainsi le tableau, ligne par ligne, en inscrivant dans chaque case le plus petit nombre qui n'apparaît pas encore sur la ligne ni sur la colonne.
Quel nombre figure en ligne 1001 et en colonne 2002 ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2002

Solutions dans Le Monde du 4 juin.

	0	1	2	3
1	0	1	2	3
...
...

Solutions du jeu n° 275 paru dans *Le Monde* du 21 mai.

La pièce a 4 mètres de large, et la lampe se trouve à 1 mètre du miroir Est.
Si *d* désigne la distance de la lampe au miroir Est, et *l* la largeur de la pièce, on peut construire de proche en proche les images virtuelles. Sur la colonne de gauche, on indique la distance de l'image Ouest au miroir Ouest, sur la colonne de droite la distance de l'image Est au miroir Est.

Première image Ouest : $l - d$ Est : d
On écrit alors, ligne par ligne, l'image miroir de chaque image de la ligne précédente. La colonne Est s'obtient alors en ajoutant *l* à la colonne Ouest et réciproquement.
Deuxième image $l + d$ $2l - d$
Troisième image $3l - d$ $2l + d$
Quatrième image $3l + d$ $4l - d$
...

On a donc $2l + d = 9$ et $4l - d = 15$, d'où $l = 4$ et $d = 1$.

Jeux mathématiques

Le 3^e Salon des jeux mathématiques et de la culture mathématique (www.2002.cijm.org) a lieu du 30 mai au 2 juin, place Saint-Sulpice, Paris-6^e (l'entrée est gratuite). Il sera proposé aux adultes et aux enfants jusqu'à la maternelle : anamorphoses, astronomie, découpages, magie, puzzles, jeux de l'esprit, jeux sur ordinateurs, pliages... A côté de trois expositions : « Des polyèdres à la Géode », « Femmes en maths », « Rivages mathématiques », des artistes inspirés par les maths - le sculpteur Gérard Chamayou, le tailleur de pierre François Dejeumont, le graveur Patrice Jeener - assureront l'animation. Samedi se disputera la finale d'Euromath, Coupe d'Europe des jeux mathématiques. Dimanche matin se dérouleront le Rallye mathématique de Paris et le Combinatoire, épreuves de déduction (s'inscrire au plus tard la veille sur place ou sur Internet).

CANNES 2002

Le jury du 55^e Festival de Cannes a décerné, dimanche soir, la Palme d'or à Roman Polanski pour « Le Pianiste » et le Grand Prix à Aki Kaurismäki pour « L'Homme sans passé ». La cérémonie a permis à de nombreux cinéastes étrangers de dire leur attachement à l'exception culturelle française

Polanski consacré, Kaurismäki adoubé

CANNES

de nos envoyés spéciaux

Après l'annonce par David Lynch, président du jury du 55^e Festival de Cannes, de l'attribution de la Palme d'or à son film, Roman Polanski est monté calmement sur la scène du Palais des Festivals de Cannes et a remercié les figurants polonais du *Pianiste*, Pierre Lescure et ses deux producteurs, Alain Sarde et Robert Benmussa. Le réalisateur de *Rosemary's Baby* est l'un des seuls lauréats de cette cérémonie de remise des prix, dimanche 26 mai, à ne pas avoir remercié les Français en général, mais à distinguer des individus particuliers.

Cette précision a fait planer un instant sur la fête les incertitudes qui entourent l'avenir d'un système de production qui a dépendu si longtemps et si exclusivement du groupe Canal+ et dont bénéficient des auteurs du monde entier. Les autres vainqueurs avaient aligné les compliments à la France à la manière d'enfants en ce jour de fête des mères. Michael Moore, réalisateur de *Bowling for Columbine*, premier documentaire en compétition depuis un demi-siècle, reconnu que notre pays donna naissance au cinéma, ce qui, pour un Américain, frise le crime de haute trahison.

Après avoir demandé s'il n'était pas possible d'organiser une projection de son film (consacré à la vente des armes à feu, à la culture de la peur et de la violence aux Etats-Unis) pour le président Bush à l'occasion de sa visite à Paris, le documentariste enchaîna sur un texte en français appris par cœur, dont la

prononciation témoignait à la fois de sa bonne volonté et d'une certaine faillite de l'enseignement des langues dans son pays. Paul Thomas Anderson, corécepteur du Prix de la mise en scène pour *Punch-Drunk Love* expliqua qu'« un jeune gars qui veut faire du cinéma veut toujours que les Français aiment ses films », pendant qu'Im Kwon-taek saluait la critique hexagonale.

A travers ces saluts, complétés par ceux de l'Écossais Paul Laverty, de l'Espagnol Pedro Almodovar, venu remettre le Prix de la mise en scène, ou de l'Indien Manish Jha, c'est au pays considéré comme en pointe dans la défense de la diversité culturelle sous la fameuse bannière de l'exception que les cinéastes du monde rendaient ainsi hommage. En tenant à s'exprimer sur le podium en finlandais (Kati Outinen) ou en hongrois (Peter Mszaros), en appelant les comédiens belges à « continuer à lutter » (Olivier Gourmet), certains trouvaient d'autres moyens d'exprimer le même message de francophilie éperdue.

LA DISETTE CONTINUE

Le fait que Roman Polanski ait choisi de s'établir en France (dont il a acquis la nationalité) et y trouve les structures qui lui permettent de continuer à faire des films qui vont concurrencer les productions hollywoodiennes sur leur terrain est un témoignage concret du pouvoir d'attraction de l'industrie cinématographique française. Mais le réalisateur de *Rosemary's Baby* a pris soin de préciser que son film « représente la Pologne », et les spectateurs ne

verront rien à l'écran dans *Le Pianiste* qui puisse leur indiquer la provenance géographique du film.

Malgré ces hommages, la disette continue pour le cinéma français, dont aucun autre représentant n'a été distingué au palmarès de la compétition, au terme d'une sélection dont on peut se demander si elle a envoyé au front les films les mieux à même de l'emporter. Attribuée à un film à la forme aca-

démique et aux conditions de production classiques, la Palme d'or ne doit pas cacher l'éclectisme du reste du palmarès qui est aller chercher d'heureux gagnants sur chacune des pistes explorées par les sélectionneurs. Michael Moore a été ainsi récompensé d'un Prix du 55^e anniversaire créé pour la circonstance, consacrant l'irruption du documentaire, dont d'autres exemples remarquables, à commencer par

De l'autre côté, le film de Chantal Akerman, ou *Etre et avoir*, de Nicolas Philibert, étaient projetés hors compétition.

La beauté tout autant que le courage politique du film d'Elia Suleiman, le pur bonheur inspiré aux festivaliers par *L'Homme sans passé* d'Aki Kaurismäki grâce à une mise en scène d'une rigueur généreuse et distancée, la vigueur créative d'Im Kwon-taek, l'audace critique

du film de Ken Loach au scénario très subtil, la puissance d'incarnation d'Olivier Gourmet dans la parabole des frères Dardenne, constituent autant de choix légitimes, et qui – s'ils laissent de côté Oliveira, Kiarostami, Assayas ou Cronenberg – n'en reflètent pas moins la très haute qualité du Festival.

Jean-Michel Frodon et Thomas Sotinel



Roman Polanski a reçu la Palme d'or pour « Le Pianiste », histoire de la survie d'un musicien prodige dans le ghetto de Varsovie.

Le palmarès du 55^e Festival de Cannes

- **Palme d'or** : *Le Pianiste*, de Roman Polanski.
- **Grand prix** : *L'Homme sans passé*, d'Aki Kaurismäki
- **Prix d'interprétation féminine** : Kati Outinen, dans *L'Homme sans passé*.
- **Prix d'interprétation masculine** : Olivier Gourmet, dans *Le Fils*, de Jean-Pierre et Luc Dardenne.
- **Prix de la mise en scène**, ex aequo : Im Kwon-taek pour *Ivre de femmes et de peinture* et Paul Thomas Anderson pour *Punch-Drunk Love*.
- **Prix du scénario** : Paul Laverty pour *Sweet Sixteen*, de Ken Loach.
- **Prix du jury** : *Intervention divine*, d'Elia Suleiman.
- **Prix du 55^e anniversaire** : *Bowling for Columbine*, de Michael Moore.
- **Palme d'or du court métrage** : *Après la pluie*, de Peter Meszaros.
- **Prix du jury du court métrage**, ex aequo : *A Very Silent Film*, de Manish Jha, et *The Stone of Folly*, de Jesse Rosensweet.
- **Caméra d'or** : *Bord de mer*, de Julie Lopes-Curval.
- **Caméra d'or, mention spéciale** : *Japon*, de Carlos Reygadas.
- **Prix de la critique internationale** : *Intervention divine* (compétition), *En attendant le bonheur*, d'Abderrahmane Sissako (Un certain regard), *L'Oiseau d'argile*, de Tareque Masud (Quinzaine des réalisateurs).
- **Prix Un certain regard** : *Blissfully Yours*, d'Apichatpong Weerasethakul.
- **Prix du jury œcuménique** : *L'Homme sans passé*.
- **Prix de la jeunesse** : *Carnages*, de Delphine Gleize, dans la catégorie film français, et *Morvern Callar*, de Lynne Ramsay, dans la catégorie film étranger.

Eclectisme et qualité pour un Festival ouvert au monde

CANNES

de nos envoyés spéciaux

Peu à peu mise en place, la stratégie qui a fait de Cannes non seulement le premier festival de cinéma au monde mais une manifestation sans équivalent a connu en 2002 un essor considérable. Cette stratégie repose sur l'équilibre de deux axes en apparence contradictoires. Le premier vise à une expansion tous azimuts, englobant tous les rapports possibles au cinéma : l'art, le business, les rencontres professionnelles, le glamour, la distraction, le débat esthétique, le reflet du monde, les fêtes, le fétichisme de l'auteur, de la série B, du star-system...

En élargissant l'accès à ses projections aux non-accrédités grâce aux séances sur la Plage des palmes, en inscrivant des documentaires en compétition, en faisant de la restauration des copies un de ses enjeux, en ouvrant le débat sur la projection numérique, etc., le Festival aura satellisé dans son orbite encore de nouvelles approches, de nouveaux états du cinéma.

Mais cette ambition expansionniste, qui inclut aussi le développement du marché du film et l'agrandissement du « village international », n'est possible que grâce à la réaffirmation dans la programmation elle-même d'une exigence esthétique réellement audacieuse : la place centrale réservée à ces grandes aventures artistiques que sont, pour ne mentionner que la compétition, les films de Manoel de Oliveira, Olivier Assayas, Abbas Kiarostami, Jia Zang-ke, Aki Kaurismäki, Alexandre Sokourov, Jean-Pierre et Luc Dardenne... affiche un par-

ti pris en faveur des auteurs qui donne son centre de gravité à l'immense appareil cannois, et en légitime l'ampleur et la boulimie.

Cette volonté de la sélection officielle de tout embrasser laisse d'ordinaire aux sections parallèles l'amer privilège de mal êtreindre. L'une des excellentes surprises de cette édition est de déjouer cette fatalité. Le constat vaut pour l'ACID, qui, non soumis aux règles d'exclusivité du Festival, apporte comme de coutume son lot de films passionnants et excentrés, tels *Août*, de l'Israélien Avi Mograbi, *Sibérie la dernière nuit*, du Français Oren Nataf, ou le splendide et météorique *Le Moindre Geste*, de José Manenti et Jean-Pierre Daniel, réalisé en 1971.

Si la Semaine de la critique n'a pas, quant à elle, révélé cette année de film d'un niveau comparable à celui du *Pornographe* de Bertrand Bonello, présenté en 2001, elle a su éviter la faiblesse chronique de sa sélection, en haussant sa qualité moyenne et en cultivant l'éclectisme géographique (Mali, Corée, Japon, Palestine...).

La Quinzaine des réalisateurs apparaît enfin comme la section qui tire le mieux son épingle du jeu. Deux de ses films ont d'abord été distingués par le jury de la prestigieuse Caméra d'or – *Bord de mer*, de Julie Lopes-Curval, et *Japon*, de Carlos Reygadas – et sa sélection s'est révélée incomparablement plus audacieuse et homogène que par le passé. *Angela*, de Roberta Torre, *Apartment #5C*, de Raphaël Nadjari, *Istvan Bibó, fragments*, de Peter Forgacs, *Deux*, de Werner Schroeter, *Le Pays du*

chien qui chante, de Yann Dedet, et le sidérant *Japon*, de Carlos Reygadas, y ont puissamment contribué, ainsi que les nouveaux films de Catherine Breillat et Romain Goupil.

Cette diversité, cette recherche aux marges ont irrigué toutes les sections. « *Le cinéma est vivant et il se porte bien* », a dit David

« *Intervention divine* », d'Elia Suleiman, et « *Kedma* », d'Amos Gitai, s'attachent au conflit du Proche-Orient ; « *Le Pianiste* », de Roman Polanski, à la Shoah ; « *Ararat* », d'Atom Egoyan, au génocide des Arméniens

Lynch avant d'annoncer son palmarès. C'est vrai, si on en croit la qualité, l'invention formelle des films présentés, toutes sections confondues, et aussi leur capacité à répercuter les grands enjeux du monde contemporain. Sur le plan formel, on aura vu l'élément fondamental du langage cinématographique, le plan, mis en crise par nombre de cinéastes en quête de nouveaux modes d'expression

– plans concassés et fluidifiés chez Assayas, plans emportés aux basques du personnage chez les Dardenne, plan étiré infiniment chez Sokourov, plan secoué jusqu'à l'illisible par Gaspard Noé, plan flottant dans le sidérant *Blissfully Yours*, plan délié de son statut documentaire ou fictionnel par Abbas Kiarostami...

Le 55^e Festival de Cannes a également été un festival dans le monde. La présence en compétition d'*Intervention divine*, du Palestinien Elia Suleiman, et de *Kedma*, de l'Israélien Amos Gitai, répond, en plus de critères artistiques, à la volonté de voir le Proche-Orient à travers le regard des cinéastes, au moment même d'un nouveau paroxysme de ce conflit. Le génocide se trouve au cœur de plusieurs films de la Sélection officielle. La Shoah dans *Le Pianiste*, de Roman Polanski, le génocide des Arméniens par l'empire turc dans *Ararat*, d'Atom Egoyan, tandis que le massacre des Kurdes durant la guerre Iran-Irak sert de toile de fond au *Chant du pays de ma mère*, de Bahman Ghobadi.

Dans la figure des mères, ce Festival a trouvé un leitmotiv particulièrement obsédant. Marco Bellocchio place une sainte stupide, dont le souvenir empoisonne la vie de ses fils, au centre du *Sourire de ma mère*. Plus empreinte de piété filiale, Julie Lopes-Curval, dans *Bord de mer*, confie à Bulle Ogier, Liliane Rovere et Ludmilla Mikaël la tâche de défendre chacune à leur manière leur statut de mère. Cette condition même qu'Ariane Ascaride veut fuir, en une tentative d'évasion aussi hardie que périlleuse dans *Marie-Jo et ses deux amours*, de Robert Gué-

Rubrique cinéma



L'Adversaire, de Nicole Garcia • Un récit en flash-back inspiré de l'affaire Jean-Claude Romand, qui avait vu en 1993 un homme tuer tous ses proches après leur avoir menti pendant des années

Un mythomane pris au piège de sa propre imposture

LE 9 JANVIER 1993, Jean-Claude Romand tuait sa femme, ses enfants, ses parents puis tentait, sans succès, de mettre fin à ses jours. L'enquête révéla qu'il n'était pas médecin au service d'une grande organisation humanitaire basée à Genève, comme le croyaient sa famille et tous ses proches depuis dix-huit ans. Il n'était rien, ni chômeur ni travailleur. Un être sans contingences, sans attaches professionnelles, dont l'imagination puissante et la force de conviction avaient réussi au-delà du raisonnable. Et au-delà du supportable.

Le Jean-Claude Romand de Nicole Garcia s'appelle Jean-Marc Faure. Daniel Auteuil, dans une interprétation fascinante, insuffle à son personnage toute la fadeur nécessaire. Cet homme est un poids mort qui doit transformer son temps de travail en temps libre, rester des heures assis sur le siège de sa voiture au bord d'une autoroute en mangeant son sandwich, et moisir dans une chambre d'hôtel sans laisser entrer la moindre femme de chambre, alors que tout le monde l'imagine en Norvège ou aux Etats-Unis pour un colloque.

L'affaire Romand avait déjà inspiré le film de Laurent Cantet, *L'Emploi du temps*, sorti à la fin de 2001. Mais c'est un livre, *L'Adversaire*, d'Emmanuel Carrère (POL, 2000), qui sert de base au film de Nicole Garcia. Un tel télescopage est frappant. L'affaire Romand colle à l'anxiété et à la paranoïa de notre époque avec la même acuité que l'affaire Violette Nozière, domestique qui empoisonnait ses patrons, avait pu le faire en son temps. La musique lancinante d'Angelo Badalamenti, le compositeur de David Lynch, évoque la dimension lynchienne de la psyché chancelante et fracturée du héros.

Ce n'est pas le moindre mérite de Nicole Garcia que de vouloir restituer avec froideur, presque sous la forme d'un procès-verbal, un fait divers à la fois sordide et exceptionnel, et de chercher en même temps à donner à son personnage une dimension mythique. Situé en montagne, dans les bois, *L'Adversaire* semble directement relié à l'imaginaire d'un conte de fées qui manipulerait un Jean-Marc Faure déboussolé, à la fois croque-mitaine et victime d'un quelcon-

que esprit des bois. Le moment où Daniel Auteuil dévale à travers la forêt et se griffe violemment la joue (il fera croire à sa femme qu'il a eu un accident à bord de sa voiture de fonction) souligne que le film ne se déroule pas seulement dans le cadre étriqué du fait divers. Son quotidien minable est désormais en passe de se transformer en légende.

L'ENFER, C'EST LES AUTRES

Nicole Garcia affirme (dans le dossier de presse du film) avoir été saisie par une phrase du livre d'Emmanuel Carrère : « Il y a pire que d'être démasqué, c'est de ne pas l'être », qui situe bien l'enjeu du film. L'Enfer ce n'est pas tant Jean-Marc Faure que tous les autres. Emmanuel Carrère avait signé en 1993 une intéressante biographie de Philip K. Dick dont le titre, qui reprenait une phrase de l'écrivain américain, *Je suis vivant et vous êtes morts*, pourrait aussi bien servir d'accroche à *L'Adversaire*.

Le film emprunte la structure de *Citizen Kane*, faisant apparaître dans un grand flash-back ceux qui ont côtoyé Jean-Claude Romand :

un de ses amis médecins (François Cluzet), qui avait connu le criminel à la faculté de médecine sans remarquer que son ami ne passait jamais le moindre examen ; sa maîtresse (Emmanuelle Devos), fascinée par un homme qui lui promettait un dîner avec Bernard Kouchner et inscrivait la date du rendez-vous dans un agenda vide.

Nicole Garcia bâtit ainsi en creux le portrait d'une humanité terrifiante, crédule par indifférence, et qu'un trop grand mépris a rendu passive envers cet imposteur. *L'Adversaire* porte bien mal son titre. Jean-Marc Faure n'a personne en face de lui. Ni femme ni amis. Ses mensonges prennent d'autant plus forme qu'il n'y a plus personne pour l'écouter. Nicole Garcia en fait un personnage digne de Philip K. Dick, vivant, lorsque tous les autres autour de lui sont morts.

M. Bd

COMPÉTITION OFFICIELLE. Film français. Avec Daniel Auteuil, Géraldine Pailhas, François Cluzet, Emmanuelle Devos. (2 h 09.)

And Now... Ladies and Gentlemen, de Claude Lelouch • Une émotion gâchée par des effets répétés

Amour et tristesse entre deux amants sans mémoire

JANE LESTER (Patricia Kaas) tourne autour du rond-point des Invalides (Paris-7^e) au volant de sa voiture. Il faut que les policiers l'arrêtent pour qu'elle revienne à la réalité. Depuis que son amant, un trompettiste qu'elle partageait avec une amie chanteuse d'origine africaine, l'a quittée, Jane a des absences.

Valentin Valentin (Jeremy Irons), voleur de bijoux de classe internationale, était parti faire le tour du monde à la voile. Tombé dans un trou de mémoire il fait escale à Essaouira, au Maroc, où, par une coïncidence lelouchienne (c'est un peu comme une coïncidence dickensienne, sauf que celle-ci prend rarement par surprise), il rencontre Jane Lester.

Le titre de ce film pourrait se traduire, ou plutôt se compléter, par « et maintenant, vous allez voir ce que vous allez voir ». Ce que l'on voit : des morceaux de films, de musiques, que l'on a déjà vus chez Lelouch : un match de boxe, un tour de chant, de belles voitures conduites par de beaux êtres humains...

Claude Lelouch est un naïf, qui met en avant

sa manière, au risque de cacher sa matière. Lorsque les amoureux à la mémoire trouée ont une absence, les couleurs de l'image perdent leur intensité pour tendre vers le noir et blanc. C'est joli, jusqu'à ce que la répétition systématique de cet effet le dépouille de sa charge d'émotion. La première fois que Jane Lester répond à une question en entonnant, de la jolie voix voilée de Patricia Kaas, un classique de la variété française, on sourit. Mais aux deux tiers du film, lorsqu'un personnage évoque la mer en sa présence, toute la salle est prête à reprendre en cœur la chanson de Charles Trenet.

QUELQUES MINUTES DE PUBLICITÉ

Et puis il est un autre procédé qui gâche un peu la poésie du moment. Jane, à qui l'on demande de ses nouvelles, répond : « Je fais une tournée dans les hôtels du groupe X... » (dont on verra plus tard la marque orner l'étrave d'un bateau). Et lorsque Françoise, son épouse légitime (Alessandra Martinez), noue un foulard au cou de Valentin qui s'appête à prendre la mer,

elle précise : « X... était le dieu de la mer » (nos lecteurs complèteront d'eux-mêmes). On peut y voir aussi une illustration de la crise du financement du cinéma français.

Reste que ce film est parcouru par un courant souterrain qui charrie une tristesse fort communicative. C'est peut-être le visage creusé, inquiet, de Jeremy Irons. A moins que ce ne soit la timidité naturelle de Patricia Kaas, captée avec délicatesse, une manière de filmer qui la dispense de vraiment jouer. Ou la récurrence du thème de la vieillesse dans l'histoire et dans le champ. N'empêche qu'après avoir ri pendant la projection (mais gentiment, parce qu'il n'y a pas une once de méchanceté ou de nocivité dans ce cinéma-là) on en sort empreint d'un malaise vague.

T. S.

CLÔTURE DE LA SÉLECTION OFFICIELLE. HORS COMPÉTITION. Avec Patricia Kaas, Jeremy Irons, Alexandra Martinez, Thierry Lhermitte. (2 h 13.)

Sept longs métrages issus de la Péninsule ont manifesté l'exigence d'un retour au réel

Le cinéma italien renoue avec l'engagement socio-politique

CANNES

de nos envoyés spéciaux

Après la Palme d'or de Nanni Moretti en 2001, sept longs métrages de nationalité italienne étaient présents cette année à Cannes. *Le Sourire de ma mère*, de Marco Bellocchio, et *Carlo Giuliani, ragazzo*, de Francesca Comencini, en sélection officielle ; *Angela*, de Roberta Torre, et *L'Empailleur*, de Matteo Garrone, à la Quinzaine des réalisateurs ; *Respiro*, de Emanuele Crialese, *Bella Ciao*, de Roberto Torelli et Marco Giusti, *De zéro à dix*, de Luciano Ligabue, à la Semaine de la critique.

Ce phénomène traduit, sinon l'embellie de ce cinéma, du moins une production en nette expansion et plus soucieuse que par le passé d'encourager les jeunes talents. Trente-sept premiers films ont ainsi été produits en 2001 dans la Péninsule. Parallèlement à cette réalité, la situation politique du pays, et notamment la situation de monopolarisation culturelle qui tend à s'y instaurer, ne laisse pas d'inquiéter sur l'avenir de son cinéma, comme en atteste déjà le changement de cap affiché par la Mostra de Venise.

La sélection cannoise, par le renouvellement de génération et le regain critique dont elle témoigne, recoupe ce double constat. L'heure est manifestement au bilan politique et à l'introspection sociale pour le cinéma italien. Si les démons récurrents de la société italienne prennent la forme, chez Bellocchio, de la fable hallucinée destinée à exorciser, comme en son temps *Les Poings dans les poches* (1965), la majorité de ces œuvres exprime plutôt la nécessité d'en passer par un retour au réel.

A commencer par les deux documentaires sur les manifestations déclenchées à Gènes en juillet 2001 à l'occasion de la tenue de la conférence du G8. *Bella Ciao*, réalisé par Marco Giusti et Roberto Torelli, est un montage d'images filmées par les opérateurs de la RAI et de quelques chaînes de télévision indépendantes, essentiellement sur les affrontements de rue qui se sont déroulés durant trois jours. Accumulation d'images accablantes sur la brutalité des forces de l'ordre, le film évite tout commentaire en succombant parfois à la tentation d'enrichir la bande-son de musique rock.

Carlo Giuliani, ragazzo, de Francesca Comencini, plus ambitieux, prend la forme d'un entretien avec la mère du jeune manifestant tué le 20 juillet, qui détaille la dernière journée de son fils à la suite d'une enquête personnelle et de la vision des centaines d'heures tournées. La multitude de caméras, le décorticage et le ralentissement des images, au-delà de la valeur douloureusement didactique du procédé, induit une dimension étrange du temps, notamment par la répétition décalée et décentrée de certains moments, en raison de la brutalité de certaines situations, entre autres les images de la mort du jeune homme.

Dans « Angela », Roberta Torre se livre à une approche anthropologique de la Mafia à Palerme

Les fictions les plus abouties de cette sélection cannoise sont animées d'une semblable préoccupation et recourent au point de vue documenté qui avait fait toute la force du néoréalisme. Ainsi du film de Roberta Torre, Milanais d'origine installée depuis 1990 à Palerme, ville qui est devenue depuis lors son principal personnage de cinéma, sur fond d'approche anthropologique des milieux mafieux. *Angela*, en mêlant intimement la démarche documentaire et le film de genre, est un fascinant polar placé sous le signe de la fatalité et de la mort, qui évoque aussi bien le cinéma du premier Visconti que celui de John Casavetes.

Respiro, d'Emanuele Crialese, qui a obtenu le Prix de la critique, est quant à lui l'évocation d'une famille de pêcheurs siciliens qui se désagrège lentement, et concilie un réalisme de la vision avec une dimension onirique. Ces jeunes auteurs font, dans l'inquiétude de son avenir, beaucoup espérer du cinéma italien.

Jacques Mandelbaum et Jean-François Rauger

LA PHOTOGRAPHIE DE JEAN-MICHEL TURPIN

Héliport du Palm-Beach, dimanche 26 mai, 17 h 45. Main dans la main avec sa compagne Emmanuelle Seigner, Roman Polanski revient à Cannes pour recevoir la Palme d'or pour son film « Le Pianiste ».



Ivre de femmes et de peinture, d'Im Kwon-taek • Le cinéaste coréen s'attache à la biographie du peintre Ohwon, témoin des bouleversements d'une Corée tentée par le progrès au XIX^e siècle

L'histoire et le désir, aux sources du génie créateur

D'UNE certaine manière, face aux innovations formelles et aux partis pris esthétiques très affirmés de la plupart des films présentés en compétition, le nouvel opus d'Im Kwon-taek pourra paraître paradoxalement marginal dans sa manière de s'incliner devant son sujet et d'en proposer une lecture limpide, a contrario des œuvres qui auront cette année fait mine de raconter une histoire avant de dévoiler des enjeux plus souterrains, détachés de ce qui était immédiatement lisible et visible. *Ivre de femmes et de peinture* est une biographie filmée. Celle d'un personnage hors du commun que le récit confronte à l'évolution historique de la Corée dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Le peintre Ohwon est né en 1843 et a disparu en 1897. D'origine roturière, il a petit à petit, après une enfance et une jeunesse rudes et misérables, atteint la célébrité et la reconnaissance, jusqu'à se voir confier une série de commandes par le roi mais sans jamais pourtant pouvoir prétendre à un authentique anoblissement social, empêché à la fois par ses origines modestes et son comportement individualiste et anticonformiste. Son goût pour les femmes et l'alcool était, en effet, devenu légendaire. Ohwon aura été le témoin des bouleversements d'une Corée touchée par la

confrontation entre la tentation d'un changement vers le progrès et la persistance du féodalisme.

Portrait de l'artiste par lui-même ? Il est en tout cas facile de constater que l'histoire et la culture coréennes sont au cœur du cinéma prolifique (*Ivre de femmes et de peinture* est son 98^e film) d'Im Kwon-taek. De ce point de vue, il n'y a pas chez l'auteur de *La Mère porteuse* de petits ou de grands sujets, mais toujours une manière de replacer l'existence des individus au centre d'un mouvement qui les englobe et les dépasse.

AFFIRMER SON INDIVIDUALITÉ

Le héros de son nouveau film est au cœur d'une contradiction forte. Son génie lié aux circonstances historiques en fait un personnage majeur de l'identité culturelle de son pays. Mais comment peut-on être à la fois un artiste national et affirmer la singularité imprescriptible de toute véritable œuvre d'art ? Ohwon est donc partagé entre la reconnaissance d'une filiation (ses relations avec son maître) ainsi que l'appartenance à un grand tout historique-social et la volonté d'affirmer son individualité créatrice.

Après le pansori et la façon dont Im Kwon-taek intégrait ce chant traditionnel dans une fiction cinématographique pour en saisir l'esprit (*Le*



Le peintre anticonformiste Ohwon, double d'Im Kwon-taek ?

Chant de la fidèle Chunhyang), c'est donc à la peinture, ou plus exactement à la manière de fixer et de transmuter les formes et les couleurs de la réalité, que s'attaque son nouveau film.

L'ébouriffante beauté plastique d'*Ivre de femmes et de peinture* trahit évidemment le projet du cinéaste de rivaliser avec son propre personnage. La lumière, la texture des éléments, l'organisation sémantique des couleurs des costumes rituels sont les sujets d'un film qui, grâce à la précision de la mise en scène, effleure même une abstraction fascinante que l'on doit aussi à Jung Il-sung, le fidèle directeur de la photographie du réalisateur. C'est avec la description de l'éro-

tomanie débridée d'Ohwon que le film retrouve le cœur de l'art d'Im Kwon-taek. L'énergie sexuelle est en effet le moteur des actions du héros. Le jaillissement des formes sous le pinceau du peintre est de façon limpide rattaché à un déchaînement libidinal. Le plan furtif de quelques gouttes de sperme après un coit éffréné et interrompu du héros et d'une prostituée vient littéralement souligner cette dimension. L'unique et véritable sujet du cinéma d'Im Kwon-taek.

J.-F. R.

COMPÉTITION OFFICIELLE. Film coréen. Avec Choi Min-sik, Azhn Sung-ki. (1 h 57.)

David Kessler, directeur général du Centre national de la cinématographie (CNC)

« On a trop souvent péché par orgueil »

CANNES

de notre envoyée spéciale

En tant que directeur général du CNC, comment préparez-vous l'échéance de 2004, date à laquelle

■ DÉBAT

Quel avenir pour le système de financement du cinéma français ?

le la Commission de Bruxelles contrôlera le bien-fondé du système des aides nationales au cinéma ?

Nous avons organisé à Cannes une rencontre informelle avec neuf confrères européens, pour entamer ce chantier. La Commission ne va pas tout remettre en cause : il a été acté que les mécanismes d'aides d'Etat au cinéma, obéissant à des objectifs culturels, sont compatibles avec les traités de Maastricht et d'Amsterdam. Malgré des mécanismes très différents (avantages fiscaux, place des télévisions...), nous préparons un front commun. Ce qui passe par une plus grande mobilisation des pays européens. Je suis frappé par ce qui se passe en Grande-Bretagne, où le Film Council cherche de nouvelles alliances européennes, pour être plus autonome vis-à-vis des studios américains. En France, on a trop

souvent péché par orgueil national, nous devons davantage raisonner en termes de financement européen. Face au cinéma américain, soit tous les pays européens s'en sortiraient, soit personne ne s'en sortira.

Que pensez-vous de l'évolution du financement du cinéma français ?

Le cinéma français réalise une part de marché de 40 % en salles, le meilleur score en Europe, ce qui confirme l'existence de notre système. Depuis cinquante ans, le cinéma français évolue, mais jamais par ruptures brutales. La règle de base : « les supports qui tirent profit du cinéma paient pour le cinéma », reste d'actualité. Concrètement, dans la mesure où les recettes vidéo devraient dépasser les recettes salles en 2001, il faudrait sans doute davantage taxer la vidéo.

La crise que traverse Canal+ influera-t-elle sur le financement du cinéma ?

Le contrat liant Canal+ à la pro-

fession du cinéma sera renégocié en 2004 et la chaîne demande, pour sa survie, des ajustements à la baisse. Canal+ ne va pas cesser de financer le cinéma français pour autant et doit rester un acteur important.

Un des grands facteurs d'inquiétude du cinéma, c'est l'évolution des chaînes payantes en Europe : la faillite de Kirch, la fusion des bouquets en Espagne, la crise financière de Canal+ en Italie avec Stream et Telepiù... Tant que la télévision n'aura pas résolu l'inflation des droits sportifs, le cinéma paiera pour le sport. Le nombre d'abonnés de Canal+ commence à décroître. Donc l'investissement dans le cinéma, lié au chiffre d'affaires de la chaîne, va baisser. Parallèlement, le nombre de films produits augmente et les besoins de financement du secteur aussi.

Vous avez mis en place au CNC un groupe de travail sur la mise en place de nouvelles sources de financement du cinéma. Qu'en est-il ?

Ce groupe a été mis en place dès

janvier et le ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon, nous a demandé de poursuivre dans cette voie. L'Europe est un horizon fondamental. Le problème essentiel reste celui de la distribution. Il est clair que la coproduction européenne doit aussi devenir, comme c'est le cas dans l'animation, une des sources de financement importantes du cinéma. Il faut aussi réfléchir à de nouveaux produits dérivés et adapter les sofas, en doublant par exemple leur potentiel financier. Enfin, une troisième piste, le financement régional, peut être explorée. Nous n'aurons jamais un système à l'allemande, mais de nombreuses initiatives doivent être encouragées, comme celles de la région Centre, qui envisage la mise en place d'une sofa régionale ; de la Belle-de-Mai à Marseille ; ou de l'Île-de-France, qui apporte un soutien aux industries techniques et à la production.

Propos recueillis par Nicole Vulser

Le développement paradoxal de Studio Canal

CANNES

de notre envoyée spéciale

Dans la tourmente au moment de la fusion entre Vivendi, Seagram et Universal, Studio Canal traverse une phase paradoxale. Très présent au Festival de Cannes, avec notamment *Le Pianiste*, de Roman Polanski, *L'Adversaire*, de Nicole Garcia ou *Irréversible*, de Gaspar Noé, Studio Canal vient d'annoncer la poursuite de son développement international avec la création d'une nouvelle filiale, détenue à 100 % en Italie. Cette nouvelle structure s'ajoute aux alliances nouées en Grande-Bretagne (50 % de Working Title), en Allemagne (60 % de Tobis) ou en Espagne (45 % de Sogepaq). A la

tête d'un catalogue d'environ 5 000 films et produisant une vingtaine de longs métrages par an, Studio Canal est rentable et a réalisé l'an dernier un résultat d'exploitation d'environ 70 millions d'euros.

« L'accord de distribution conclu entre Miramax et TF1 ne change pas fondamentalement la donne pour nous », souligne Richard Lenormand, PDG du Studio Canal. Il est également prévu que la Une et la société américaine coproduisent quatre films. Il y a plusieurs années, TF1 avait signé un accord de ce type avec Arnold Milchan, qui n'a jamais vraiment été suivi d'effet. Toutefois, l'accord précédemment conclu entre Bac Distri-

bution – une société détenue à 80 % par Studio Canal et 20 % par Bac Films – et Miramax pour distribuer ses films en salles semble avoir été dénoncé unilatéralement et avant son expiration par le groupe américain.

Longtemps très éclectique dans ses choix de productions, la direction de Studio Canal pourrait être contrainte de moins travailler avec des producteurs indépendants, pour respecter des récents décrets qui restreignent l'interprétation de la notion de société et d'œuvres dites « indépendantes ». Cette évolution, qui pourrait se traduire par une concentration des investissements dans des films à plus gros budget, pourrait précipiter le départ de Brahim Chioua, l'un des animateurs de Studio Canal depuis 1993. Selon *Le Film français*, il pourrait créer une nouvelle structure avec Vincent Maraval – de Wild Bunch, la filiale de ventes de films à l'étranger de Studio Canal – et Stéphane Célérier, de Mars Films. Cette nouvelle société viserait à créer davantage de films européens avec des producteurs indépendants.

PANORAMA DES SÉLECTIONS

Murder by Numbers

CETTE nouvelle incursion de Barbet Schroeder en territoire hollywoodien se traduit encore par une réussite. A partir d'un scénario aux prémises nietzschéennes, sur la volonté de puissance de deux lycéens californiens qui croient prouver leur supériorité en organisant le meurtre parfait, Schroeder met en scène un thriller intelligent que l'on peut prendre à la fois comme une critique sociale et une analyse subtile de la psychologie du criminel. L'insertion plus classique d'un personnage de femme détective (Sandra Bullock) qui parvient à dénouer l'affaire trop vite classée par ses collègues ne pèse en rien sur le film. L'influence hitchcockienne profonde de *Murder by Numbers* est revendiquée dans plusieurs séquences. Barbet Schroeder reprend le principe hérité de Hitchcock de deux meurtriers liés par leur homosexualité sous-jacente, qu'il enrichit par une réflexion passionnante sur la nature du mal.

S. Bd
Sélection officielle, hors compétition. Film américain de Barbet Schroeder. Avec Sandra Bullock, Ben Chaplin, Ryan Gosling, Michael Pitt. (1 h 58.)

Bemani

SIGNÉ par un auteur majeur du cinéma iranien, dont *La Vache* (1969) et *Le Cycle* (1978) constituent des étapes déterminantes, *Bemani* confirme que Dariush Mehrjui a fait depuis dix ans du sort des femmes en Iran le centre de ses réalisations. D'une sobriété et d'une violence bouleversantes, le premier volet mène du rapport digne et tendre entre un soldat et une jeune femme au meurtre barbare de celle-ci par ses frères. Le deuxième est un sketch cruel, où le père abusif cloître sa fille pour l'empêcher de suivre des études de médecine. Puis Bemani, dont le prénom signifie « reste en vie », est vendue à un riche vieillard pour éviter à ses parents de continuer à lui verser le loyer. Réduite en esclavage, elle ne perdra jamais la force de se révolter, fût-ce par la fuite, puis en recourant, comme beaucoup de jeunes filles dans la région, au sacrifice par le feu. Sans doute inégal, parfois trop appliqué à énoncer sa thèse, le film n'en possède pas moins une puissance de rage et de compassion, et parfois un sens plastique évident, qui attestent du talent de son auteur et lui permettent d'emporter l'adhésion.

J.-M. F.
Un certain regard. Film iranien de Dariush Mehrjui, avec Masumeh Bakhshi, Neda Aghayil, Shadi Heydari. (1 h 37.)

L'Ours rouge

POUR son deuxième film, le jeune réalisateur argentin Israel Adrian Caetano a choisi le camp des truands et celui du classicisme. L'ours rouge du titre est celui qu'offre à sa fille un braqueur de banques à sa sortie de prison. Les péripéties criminelles du scénario sont convenues : les retrouvailles avec un ancien complice, la tentation irrésistible du dernier gros coup... Caetano, qui jusqu'ici s'était rangé dans le camp du vérisme social, se soumet docilement aux règles du film de genre. Il ne s'agit pourtant pas d'une reddition. Le pays que découvre le personnage central à sa libération est ravagé par la crise, par la décomposition sociale. Caetano fait leur place aux humbles, qui trouvent dans cet ange de la mort, incarné avec une forte présence et une pointe d'humour par Julio Chavez, un héros vengeur, version sanguinaire de Robin des bois.

T. S.
Quinzaine des réalisateurs. Film argentin d'Israel Adrian Caetano. Avec Julio Chavez, Soledad Villamil, Juan Machin. (1 h 37.)

Jours tranquilles à Sarajevo

PENDANT le siège de Sarajevo, François Lunel a rencontré des comédiens de théâtre qui continuaient leur métier en pleine guerre, tout en participant à la défense de la ville. Avec eux, autour d'eux, il a conçu ce film beau et troublant, qui accompagne les uns et les autres, entre soucis du quotidien et présence sur scène, entre inquiétude mortelle pour un ami, un amant parti sur le front et les histoires de coupure de courant ou d'eau, ou les quelques mots avec le papy qui continue de pêcher dans la rivière. *Jours tranquilles à Sarajevo* est un film de guerre, un film qui, de manière poétique plutôt que descriptive, comptant sur les silences, les présences, la vibration de l'air entre les membres de cette poignée d'humains déterminés et angoissés, invoque l'existence en période d'agression maximale, quand exister est déjà une victoire.

J.-M. F.
Acid. Film français de François Lunel. Avec Vanessa Glodjo, Admir Glamocak, Alen Camdzic, Sanja Ourdan, Dragan Marinkovic. (1 h 22.)

Long Way Home

DANS l'été new-yorkais, Peter Sollett a filmé le passage à l'âge d'homme de Victor, 16 ans, beau gosse, hispanique (sa grand-mère qui l'élève est née en République dominicaine) et amoureux. Peter Sollett, lauréat de la Ciné-fondation cannoise, présente ici une version longue de son premier film. L'image est gorgée de soleil, les visages sont filmés avec amour. Poussés avec succès vers le naturel, les acteurs se confondent avec les personnages, de la grand-mère qui tente d'imposer une stricte morale catholique à la belle Judy, qui préfère repousser les garçons plutôt que courir le risque de la souffrance. La nuit retombera sur les ghettos urbains, mais, pendant une heure et demie, Peter Sollett l'aura tenue à l'écart.

T. S.
Un certain regard. Film américain de Peter Sollett. Avec Victor Razuk, Judy Marte, Altargracia Guzman. (1 h 28.)

LATITUDES VILLETTE

MAGHREB MUSIQUES ACTUELLES, TRADITIONNELLES, SPECTACLES INÉDITS.

31 MAI / 9 JUIN 2002

ELA ALLETTE Cité de la musique



AU PROGRAMME
musiques populaires ou savantes,
rap, raï et dj,
chants berbères,
chaouis et kabyles,
danse contemporaine et
spectacle multimédia,
cinéma, souk,
gastronomie et débats.

250 ARTISTES DONT :
Khaled, Chérifa,
Ooleya Mint Amartichitt,
Kadda Cherif Hadria,
Najat Aatabou, Rachid Taha,
Souad Massi, Intik...
Cabaret raï et cabaret kabyle.

Métro Porte de Pantin
Info / Résa : 01 40 03 75 75 - 01 44 84 44 84
www.villette.com - www.cite-musique.fr

GRANDE HALLE / CITÉ DE LA MUSIQUE ZÉNITH / THÉÂTRE PARIS-VILLETTE



Théâtre de la Ville PARIS

DU 4 AU 8 JUIN AU THEÂTRE DE LA VILLE
Catherine Barbessou
Fleur de cactus création

DU 11 AU 15 JUIN AUX ABBESSES
Michèle Anne De Mey
Utopie création

01 42 74 22 77
theatredelaville-paris.com

Le 16 juillet,
les parfums de la nuit émaneront-ils de
Musique en Grésivaudan ?

Retrouvez toute l'information sur les festivals internationaux de musique sur le site internet
www.francefestivals.com

Amos Gitai, prophète au pays du cinéma

Le cinéaste israélien, dont le film « Kedma » était présenté à Cannes, consacre son œuvre à l'histoire de son pays et appelle à une ouverture des frontières au Proche-Orient

DURANT le Festival de Cannes, il y eut un jour étrange. Un lundi de Pentecôte. *Le Monde* titrait « Israël face à de nouveaux attentats palestiniens » et la Croisette s'enflammait pour *Intervention divine*, du cinéaste palestinien Elia Suleiman. Quelques jours auparavant, un autre cinéaste du Proche-Orient, israélien celui-là, Amos Gitai, eut, lui aussi, les honneurs de la montée des marches pour son film *Kedma*. Entre-temps, d'autres cinéastes – syrien, libanais, palestinien, israélien – avaient eux aussi, chacun à leur manière, donné au monde des nouvelles de leur région. « C'est bien que Cannes ait rendu compte de cette réalité. Cette coexistence tout ce qu'il y a de plus pacifique de films aussi différents dans un même endroit peut faire avancer les choses », explique Amos Gitai de sa voix douce, attablé au restaurant du Majestic. Le jour de la présentation du film d'Elia Suleiman, il a préféré ne pas se rendre au grand auditorium Lumière afin d'éviter le mélange des genres. « On en aurait fait un événement politique. Je verrai son film plus tard. Suleiman et moi, on se connaît depuis longtemps, on a même réalisé un documentaire ensemble (*Guerre et paix à Vesoul*, 1997) il y a quelques années. »

Soudain plus grave : « Vous savez, soit la région finit par aller au ciel directement, en utilisant pour cela des moyens apocalyptiques – et, hélas, cette option n'est pas à exclure –, soit nous comprenons que notre seul avenir commun passe par la création d'une autre réalité politique que celle des deux seuls Etats-nations que cherche à mettre en place la communauté internationale. Regardez l'Europe, pourquoi ne pourrait-on pas, nous aussi, créer avec les pays alentour une véritable zone de coopération ? Il faut absolument éviter de signer tout accord sans savoir de quoi demain sera fait, comment nous pourrions vivre ensemble, côte à côte. La résolution du conflit du Proche-Orient ne dépend pas de quelques millimètres carrés en plus ou en moins pour l'un ou pour l'autre. A nous de savoir ouvrir nos frontières, comme vous l'avez fait en Europe. C'est notre seule chance. »

Reviennent alors en mémoire les images magnifiques de *Kedma* et le long cri de Yousouf, le paysan palestinien interprété par le comédien arabe israélien Yusef Abu Warda (« le meilleur acteur d'Israël », dit Gitai, qui lui avait déjà confié le rôle du père dans *Yom Yom* et celui du rabbin dans *Kadosh*) : « Ici nous resterons, malgré vous, comme un mur, nous aurons faim, nous serons mal vêtus, mais nous vous défierons ! Nous ferons des poèmes. Ici nous resterons, malgré vous, comme un mur, et nous remplirons les rues de nos manifés-

BIOGRAPHIE

► 1950

Naissance à Haïfa (Israël).

► 1982

Tourne « Journal de campagne ».

► 1997

Improvise « Guerre et paix à Vesoul » avec Elia Suleiman.

► 1999

Réalise « Kadosh ».

► 2000

« Kippour » est présenté en compétition au Festival de Cannes.

tations. Et nous ferons des enfants révoltés, génération après génération. » A ce monologue, explique Amos Gitai, répond un deuxième, celui de Januz, à la fin du film, extrait d'un texte de Hayim Hazaz écrit en 1946 : « Du jour où nous avons été chassés de notre pays, nous sommes devenus un peuple sans histoire. Le Messie, un simple mythe. Sans lui, tout aurait été différent. Ils auraient fini par rentrer en Palestine ou ailleurs, obligés de réfléchir à leur avenir pour en finir avec ce cauchemar. Israël n'est plus un pays juif, maintenant, et moins que jamais dans l'avenir. Tout est foutu. Fini. » « C'est un texte de rage contre l'injustice divine, explique Amos Gitai. On est juste après la Shoah. Les gens qui en ont réchappé arrivent sur cette terre et sont immédiatement kidnappés par l'histoire. Januz comprend quelque chose qui le rend fou. Après avoir subi pendant deux mille ans un destin qui leur était imposé, la création d'Israël permet aux juifs de prendre en main leur histoire. Dès lors ils doivent assumer un certain nombre de contradictions. La plus grande, c'est de savoir comment contrôler la force. Un peuple qui contrôle son histoire, son destin, ne doit pas laisser la force le contrôler. »

Lorsqu'on lui dit qu'il y a quelque chose de Samuel Fuller dans son film, Gitai approuve. « Ça me fait plaisir. Je l'aimais beaucoup. Com-

me lui, je cherche à filmer les scènes de combat avec le maximum de simplicité. Pareil pour le son, ne pas rajouter de sons supplémentaires. » « Le cinéma, ajoute-t-il, doit toujours garder une certaine ambiguïté, préserver, au-delà des convictions, ses propres contradictions. Il faut se garder de tout manichéisme, être critique mais jamais doctrinaire. »

TITRES EN HÉBREU

Et maintenant ? « Je vais faire un film sur Tel-Aviv en 2002. Il s'appellera *Alila*, ce qui en hébreu signifie à la fois « fiction » et « complot ». » « D'une manière générale, ajoute Gitai, je m'efforce de donner à mes films des titres en hébreu (*Devarim*, *Yom Yom*, *Kadosh*, *Kippour*, *Kedma*) ; ainsi l'hébreu devient-il progressivement une langue légitime pour les titres de films. La renaissance, la vitalité de cette langue est pour moi un signe d'optimisme. » Selon Amos Gitai, une scène de ce film mettra en scène un kamikaze palestinien commettant un attentat-suicide dans un restaurant de Tel-Aviv. Il y aura des morts et des blessés et, dix jours plus tard, dans ce même établissement, il y aura une fête où les invités danseront. « A la différence de Jérusalem, à Tel-Aviv, le désir de vivre est plus fort que tout », dit-il. *Alila* mettra-t-il également en scène des Palestiniens ? « Pas forcément.



JEAN-MICHEL TURPIN/GAMMA

Je verrai au moment du tournage. Peu importe le politiquement correct, l'avis d'un tel ou d'un tel. Ce qui compte, encore une fois, c'est d'échapper à une vision manichéenne des choses. »

Quoi d'autre ? L'envie de faire un film sur les médias et le Proche-Orient, sur le rôle de la télévision qui chaque soir met en scène les bons et les méchants – « un jour c'est les Israéliens, le lendemain c'est les Palestiniens, on n'y comprend plus rien, mais ça fait monter l'Audimat ! ». « Et pourquoi pas aussi un film sur ce miracle quotidien qu'est le journal *Haaretz* ? S'il venait à disparaître, ce serait tragique pour la société israélienne. »

Eprouve-t-il par instants une lassitude, l'envie de partir vivre ailleurs ? « Jamais, répond Amos Gitai. J'aime trop le bordel israélien. »

Jamais comme cette année à Cannes, on n'avait autant parlé du Proche-Orient. Comme si la juxtaposition de tous ces films libérerait la parole, autoriserait les rêves les plus fous. Mais on se disait aussi que la route était encore longue : à aucun moment, publiquement en tout cas, ne fut donné à voir ou à entendre le moindre signe de dialogue entre tous ces cinéastes. L'année prochaine, qui sait ?

Franck Nouchi

DOMINIQUE DHOMBRES

Décalage horaire

IL ÉTAIT ÉCRIT au programme qu'ils devaient manifester le plus grand plaisir à se voir, sourire énormément et s'appeler plusieurs fois par leurs prénoms. Jacques Chirac et George Bush ont fait exactement comme il était prévu. Même s'ils ne sont d'accord ni sur le Proche-Orient, ni sur l'Irak, ni sur le commerce, ni sur la Cour pénale internationale, ni sur la défense de l'environnement, ni sur bien d'autres sujets encore, ils devaient, conformément à une très longue tradition franco-américaine, afficher le contentement le plus absolu, la joie la plus parfaite. Lors de leur conférence de presse commune, Jacques Chirac s'est fendu d'une phrase extrêmement longue et ronflante pour dire à quel point l'éradication du terrorisme lui tenait à cœur, à lui aussi. Il a pris sa mine la plus grave pour affirmer que les manifestations antiaméricaines ne reflétaient en rien l'état de l'opinion française. La messe était dite. On pouvait passer à table.

C'était compter sans le diable qui, comme on sait, rôde toujours au grand bal des hypocrites. George Bush ne se souvenait plus des deux dernières questions qui lui avaient été posées et s'emmêlait un peu dans ses réponses. Il allé-

guait d'abord la fatigue provoquée par le vol Moscou-Paris qu'il venait d'effectuer. Quatre heures d'avion et un décalage horaire de deux heures ! Il ne trouvait ensuite rien de mieux que d'évoquer son âge. « Voilà ce qui arrive quand on a dépassé 55 ans », disait-il en se tournant vers Chirac, qui en a 69, prenait un air vague et se battait avec le fil de son écouteur. C'est comme si Bush avait parlé de corde dans la maison d'un pendu.

Cette scène, digne des « Guignols de l'info », en rappelle une autre, récemment décrite dans le quotidien brésilien *O Globo*. George Bush s'entretenait avec le président brésilien Fernando Henrique Cardoso lorsqu'il lui demanda, à brûle-pourpoint : « Est-ce que vous avez des Noirs, vous aussi ? » La question laissa sans voix le chef de l'Etat où vit probablement, en dehors du continent africain, le plus grand nombre de Noirs. Condoleezza Rice, la conseillère de George Bush pour les questions de sécurité, elle-même noire, qui assistait à l'entretien, s'est chargée alors d'informer son président que le Brésil comptait plus de Noirs que les Etats-Unis. Est-ce que quelqu'un, dimanche soir, s'est préoccupé de révéler à George Bush l'âge de Jacques Chirac ?

TÉLÉVISION

Beineix scrute le « Loft »

Malgré des audiences en légère baisse par rapport à 2001 (7 % de public en moins en moyenne), la deuxième édition de « Loft Story » rassemble encore sur M6 un public suffisant pour que la chaîne se sente autorisée à parler de « succès ». Pourtant l'émission n'a, cette année, suscité nul battage médiatique. C'est dans ce climat de quasi-indifférence générale, traduction d'un inquiétant processus de banalisation, qu'Arte choisit de programmer *Loft paradox*. Ce film documentaire de Jean-Jacques Beineix revient, un an après, sur le phénomène suscité par l'introduction en France de la première émission de télé-réalité.

Le cinéaste, qui avait été parmi les premiers à s'emballer pour le « Loft », en mai 2001 (« Ce programme fait découvrir sur les jeunes d'aujourd'hui plus que des dizaines d'émissions qui, soi-disant, parlent de la jeunesse »), et qui s'était même risqué sur le plateau pour répondre en direct aux questions de l'animateur Benjamin Castaldi, a pris le temps de la réflexion. Pendant plusieurs mois, il a rencontré des personnalités de divers horizons – politiques, journalistes, sociologues, philosophes – ainsi que des téléspectateurs anonymes, afin de confronter les opinions. « Pour » et « contre » se répondent dans un jeu de ping-pong parfois laborieux, mais mis en images par Beineix avec le brio qu'on lui connaît. – S. Ke.

« Loft Paradoxe », mardi 28 mai, 20 h 45, Arte.

MARDI 28 MAI

► Une retraite en or

15 h 35, France 5
En remontant le parcours des investissements d'un couple de retraités londoniens, le réalisateur britannique Jeremy Newson réussit à rendre clair un sujet complexe, les fonds de pension.

► Arte on Tour

19 h 00, Arte
Arte expérimente des formules « plus conviviales » dans

la perspective d'une programmation 24 heures sur 24. « Arte on Tour », programmé à l'occasion des dix ans de la chaîne, est un jeu qui a démarré samedi et qui trouvera son épilogue vendredi 31 mai. Chaque jour, une ville d'Europe... Après Salamanque et Amsterdam, c'est aujourd'hui Helsinki. Demain, Wrocław, et jeudi, Vienne. Annette Gerlach anime un plateau en direct – avec reportages et interviews – en compagnie de personnalités du

monde culturel, économique et politique.

Le programme s'achèvera avec « Les Clés de la ville », une chasse au trésor dans une ville tenue secrète, deux couples concurrents (allemand, français).

► Questions pour un champion

20 h 55, France 3
Julien Lepers propose une édition spéciale langue française, en présence de Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie.

► Late show

22 h 10, Arte
Le directeur d'une chaîne de télévision fait appel à un jeune DJ. Une satire des milieux de la télévision.

► Conversation 2

23 h 15, Canal +
Rediffusion d'un numéro spécial des Guignols consacré à l'évolution de la marionnette Chirac au fil de son premier septennat.

► L'Important, c'est d'aimer

23 h 40, France 3
Un reporter-photographe s'éprend d'une comédienne mariée qui tourne des films pornographiques pour survivre. Andrzej Zulawski livre une vision flamboyante, nauséuse, de la déchéance, pour l'exaltation du choix amoureux rédempteur. Mise en scène et interprétation remarquables.

LES GENS DE CANNES

■ Ayant monté les marches du Palais en compagnie de l'actrice britannique **Kristin Scott Thomas**, le ministre de la culture et de la communication, **Jean-Jacques Aillagon**, a assisté à la soirée de clôture du Festival de Cannes. La maîtresse de cérémonie était **Virginie Ledoyen**, tandis que **Andie MacDowell**, **Juliette Binoche** et **Pedro Almodovar** remettaient les prix.

■ Après l'annonce du palmarès, **Jean-Jacques Aillagon** s'est félicité dans un communiqué de « l'excellente qualité de la sélection », a noté la « grande diversité des talents, des thèmes et des pays » et « la belle vitalité du cinéma français, présent dans toutes les sections du Festival ». Le ministre a félicité aussi « le travail de l'équipe de direction du Festival, **Gilles Jacob**, **Thierry Frémaux** et **Véronique Cayla** ».

■ Réalisateur d'une coproduction réunissant l'Allemagne, la France, la Pologne et le Royaume-Uni, **Roman Polanski**, Palme d'or pour *Le Pianiste*, a déclaré : « C'est un grand honneur de représenter la Pologne dans ce festival. (...) Avec la musique, on peut guider les sentiments des gens, les manipuler, ce n'est pas ce que je voulais. Je voulais faire un film assez neutre, profil bas concernant des événements suffisamment éloquents. »

■ « Dire que je suis quelqu'un de politisé, c'est une redondance : dire que je suis citoyen des Etats-Unis suffit », a affirmé **Michael Moore**, lauréat du Prix du 55^e anniversaire pour *Bowling for Columbine*, qui dénonce la prolifération des armes en vente libre dans son pays.

■ « J'espère que les distributeurs ne considéreront pas mon film comme un must pour son contenu politique, mais pour son contenu cinématographique », a indiqué le cinéaste **Elia Suleiman**, Palestinien, Prix du jury pour *Intervention divine*.

■ **Kati Outinen**, Prix d'interprétation féminine pour *L'Homme sans passé*, assure que jouer régulièrement avec **Aki Kaurismäki** « ne rend pas les choses plus faciles. A chaque scénario, il faut recommencer depuis le début ».

■ Prix d'interprétation masculine pour le rôle du père, dans *Le Fils*, des frères **Dardenne**, **Olivier Gourmet** estime qu'il n'a pas fait « de performance ». « J'ai essayé d'être sobre et je suis très heureux d'abord pour le film », a déclaré l'acteur belge, déjà présent dans *La Promesse* et *Rosetta*, Palme d'or en 1999.

■ « Mon film préféré, c'est la vie, j'aime faire l'école buissonnière à partir du scénario », a déclaré **Claude Lelouch**, dont le nouveau film, *And now... ladies and gentlemen*, était projeté en clôture du Festival. « Je donne le sentiment d'improviser mais tout a été archi-écrit », affirme le réalisateur d'*Un homme et une femme*, Palme d'or en 1966.

RADIO

MARDI 28 MAI

► Dites-nous tout

8 h 30, Sud-Radio
Après sept ans d'absence, le chanteur-compositeur Renaud revient avec un nouvel album, *Boucan d'enfer*. Il est cette semaine au côté de Rémi Castillo pour un retour sur sa vie et sa carrière.

► Le Monde change

13 h 10, RFI
Comment est-on passé du sport-jeu à sport-enjeu économique et politique ? Comment faire face aux dérives : dopage, trucage, malversations ? Pour répondre, Patrick Chompré reçoit Georges Vigarello, auteur du livre *Du jeu ancien au show sportif* (éd. du Seuil).

► Le Journal des spectacles

13 h 25, Europe 1
Bruno Cras reçoit Gad Elmaleh pour son one-man-show au Casino de Paris.

► Emission spéciale

David Bowie
21 h 00, OUI-FM
Gilles Verlant et Thomas Caussé proposent une émission spéciale de deux heures sur David Bowie et son dernier album, *Heathen*.

► Jazz Live

21 h 00, TSF
Au programme de l'émission, présentée par Sir Ali, Duke Ellington Orchestra, concert enregistré en février 1967, inédit.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 27 MAI

TF1

14.45 Détour vers le bonheur Téléfilm. Charles Jarrott. Avec Cheryl Ladd (EU, 1991) **16.30** Exclusif **17.05** Melrose Place Remariage. Série **17.55** 7 à la maison Mensonges, mensonges. Série **18.55** Le Bigdil **20.00** Journal, Météo.



20.55 UNE FAMILLE FORMIDABLE Des invités encombrants. Série. Avec Anny Duperey, Bernard Le Coq, Philippe Khorsand, Rabah Loucif, Farida Amrouche. 1456114 Les parents marocains du genre des Beaumont arrivent en France et découvrent, médusés, que leur fils s'est marié sans les prévenir.

22.50 Y'A PAS PHOTO ! Magazine présenté par Pascal Bataille et Laurent Fontaine. 2449331

0.25 F1 Magazine **1.00** Exclusif.

1.35 Cept à huit Magazine **2.25** Reportages Le cœur de Montmartre 6982503 **2.50** Très chaste Des belles choses **3.45** Histoires naturelles Le tour de pêche de deux enfants. Documentaire **4.35** Musique (25 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.05 Mon frère ■ Gianni Amelio (Italie, 1998, 125 min) **Cinéstar 1**
13.45 Traquenard ■■ Nicholas Ray (Etats-Unis, 1958, 95 min) **CineClassics**
14.50 Le Joueur de flûte ■■ Jacques Demy (Grande-Bretagne, 1971, 90 min) **Cinétoilette**
15.50 La Cité de l'Indicible peur ■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1972, N., 90 min) **CineClassics**
17.10 THX 1138 ■■ George Lucas (Etats-Unis, 1970, v.m., 100 min). **TCM**
18.05 Si je t'aime, prends garde à toi ■■ Jeanne Labrune (France, 1998, 110 min) **CineCinemas 3**
19.30 La Splendeur des Amberson ■■ Orson Welles (Etats-Unis, 1942, N., 90 min) **Cinétoilette**
20.35 Eyes Wide Shut ■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1999, v.m., 160 min) **TSR**
21.00 La Passante du Sans-souci ■■ Jacques Rouffio (Fr. - All., 1982, 110 min) **Paris Première**
22.30 Qui ? ■■ Leonard Keigel (France - Italie, 1970, 90 min) **TV 5**
23.55 Une vierge sur canapé ■■ Richard Quine (Etats-Unis, 1965, 110 min) **CineClassics**
0.00 Sarah ■■ Bryan Forbes (GB, 1978, 105 min). **TCM**
1.40 Tess ■■ Roman Polanski (Fr. - GB, 1979, 165 min) **CineCinemas 3**

FRANCE 2

14.10 Inspecteur Derrick Série **14.55** Tennis Internationaux de France (1^{er} jour). A Roland-Garros **18.45** On a tout essayé Best of **19.40** Un gars, une fille Série **19.50** Campagne élections législatives **20.00** Journal, Météo.



20.55 LE SECRET DE LA « BELLE-DE-MAI » Téléfilm. Patrick Volson. Avec Claire Keim, Bruno Slagmulder, José Conde, Julien Guioimar, Eva Darlan (Fr., 2001). 1453027 Pour des raisons familiales, une étudiante en archéologie sous-marine va tenter de retrouver l'épave d'un bateau coulé en 1942.

22.45 MOTS CROISÉS Les raisons de la montée du populisme. Invités : Bernart Tapie ; Roselyne Bachelot ; Marine Le Pen ; Julien Dray ; Olivier Besancenot. 4786398 **0.20** Journal, Météo **0.40** Retour à Roland-

Garros Magazine **1.10** Kun Woo Paik, pianiste solaire **1.35** On aura tout lu ! **2.30** J'ai rendez-vous avec vous **2.50** Les Treize Vies du chat Lelouch **3.50** Info **4.10** Pyramide **4.40** Par où la sortie, s'il vous plaît ? (70 min).

FRANCE 3

18.10 ET 23.15 Campagne officielle Les élections législatives **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information **19.20** Tout le sport **20.20** Le Journal de Roland-Garros **20.30** C'est mon choix... ce soir.



20.55 MEURTRE PARFAIT Film. Andrew Davis. Avec Michael Douglas, Gwyneth Paltrow, Viggo Mortensen, David Suchet. *Suspense* (Etats-Unis, 1998) **0. 1441282 Un homme met au point une machination pour assassiner sa femme. Remake inutile du Crime était presque parfait d'Alfred Hitchcock. 22.50** Météo **22.55** Soir 3.

23.45 STRIP-TEASE Magazine proposé par Jean Libon et Marco Lamensch. Au sommaire : Au pays des merveilles ; Je vous salue Marie ; Est-ce bien raisonnable ? - Miami Vice. 210534

0.40 Ombre et lumière Invitée : M.-F. Bechtel **1.10** La Case de l'oncle Doc Les Enfants de Sam **2.05** Soir **3.25** France Europe express **3.35** Sujet tabou Plaisirs d'amour **4.30** Côté maison **4.55** Un jour en France (40 min).

CANAL+

16.30 Star Wars Episode 1 ■ Film. G. Lucas. *SF* (EU, 1999, DD) **0. ► En clair jusqu'à 20.45** **18.45** Dilbert The Delivery. Série **19.05** Journal **19.25** + de cinéma **19.40** + de sport **19.50** Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz.



20.45 LA SÉANCE BOX OFFICE - SPACE COWBOYS ■■ Film. Clint Eastwood. Avec Clint Eastwood, Tommy Lee Jones, Donald Sutherland, James Garner. *Aventures* (Etats-Unis, 2000) **0. 610805 Quatre vétérans de l'aéronavale sont recrutés pour désarmer un satellite soviétique sur orbite. Un peu mésé-timé en son temps.**

22.50 CARRÉMENT À L'OUEST ■ Film. Jacques Doillon. Avec Lou Doillon, Caroline Ducey, Guillaume Saurrel, Camille Clavel. *Comédie dramatique* (Fr., 2000) **0. 2472669 0.25** En aparté Les Bleus en aparté 631432.

1.10 Eloge de l'amour ■■ Film. J.-Luc Godard. Avec Cécile Camp. *Comédie dramati- que* (Fr. - Sui., 2001) **0.245** Surprises **3.05** Le Cercle rouge ■■ Film. J.-P. Melville. Avec Alain Delon. *Policier* (Fr., 1970, 145 min) **0.**

FRANCE 5 / ARTE

16.30 Le 23^e Joueur **17.25** 100 % question **18.00** C dans l'air **18.45** Emission de la campagne officielle des législatives **19.00** ET 20.00 ARTE On Tour (2) A la découverte des Européens : Amsterdam **19.45** Arte info.



20.45 BAGDAD CAFÉ ■ Film. Percy Adlon. Avec Marianne Sägebrecht, C.C.H. Pounder, Jack Palance, Christine Kaufmann. *Comédie dramatique* (All., 1988, v.o.). 117398 *Une touriste bavaroise échoue dans un café perdu dans le désert près de Las Vegas. La peinture attendrie d'une petite communauté de hasard.* **22.10** Journal, Météo.

22.15 GRAND FORMAT - MISSING ALLEN Documentaire. Christian Bauer (All. - EU, 2001). 548089

23.50 Court-circuit (le magazine) Spécial Hollywood 5468553 **0.50** Senso ■■ Film. Luchino Visconti. Avec Alida Valli, Farley Granger. *Drame* (Italie, v.o., 125 min) 89109683.

M 6

17.10 Highlander Le manipulateur. Série **18.05** Le Flic de Shanghai Espion, réveille-toi. Série **19.00** ET 20.40 Loft Story **19.45** Caméra Café Série **19.55** Les Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille C'est dramatique. Série.



20.50 DIRTY DANCING Film. Emile Ardolino. Avec Jennifer Grey, Patrick Swayze, Jerry Orbach, Cynthia Rhodes, Jack Weston. *Musical* (Etats-Unis, 1987) **0. 841319 Une jeune fille tombe amoureuse de son professeur de danse au grand dam de ses parents. Pour les amateurs d'enlacements lascifs.**

22.40 THE SUBSTITUTE Film. Robert Mandel. Avec Tom Berenger, Diane Venora, Ernie Hudson, Glenn Plummer, Raymond Cruz. *Action* (EU, 1996) **0. 9433621**

0.35 Loft Story Divertissement **1.15** Jazz 6 Brad Mehldau. Concert donné à Jazz-à-Vienne 2001 2177999 **2.15** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (285 min) 49739461.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 L'Economie en question. **20.30** Décibels. La grande saga du punk. **22.00** Journal, Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. **0.05** Du jour au lendemain. Rémi Cassaigne.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre national de la BBC-Pays de Galles, dir. Richard Hickox : œuvre de Janacek, Beethoven, Dvorak. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz, suivez le thème. *Jumpin' at the Woodside*. **0.00** Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Donizetti, Chopin, Bellini, Rossini et Britten. **20.40** Concert. Par l'Ensemble vocal Michel Piquemal et l'Orchestre de Paris, dir. Yutaka Sado : œuvres de Berlioz, Schubert et Brahms, Schubert et Liszt. **22.47** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Weber, Beethoven, Brahms. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. Thème : L'Islam et l'Occident. Invité : Marc Ferro. **LCI**
18.30 Paroles d'Europe. Les enjeux de la coupe du monde de football et les droits de retransmission en Europe. Invités : Pascal Boniface ; Georges Vigarello... **Public Sénat**

MAGAZINES

16.05 Match magazine. Les rabbins de l'espoir. Esclaves de l'or. Le rodéo des bagnards. **Match TV**
16.55 Les Lumières du music-hall. Odette Laure. Daniel Guichard. **Paris Première**
18.10 Thalassa. Fortune de mousson. **TV 5**
18.55 J'y étais. Invité : Claude Lelouch. **Match TV**
19.00 Explorer. Les Yanomami. Sur les traces de Robinson Crusoe. Surfer dans le tube à Hawaï. **National Geographic**
20.30 30 minutes sans pub. Actualité du football. **Fun TV**
22.30 Arrêt sur images. Affaires criminelles : la presse à la rescousse ? Invités : Valéry Turcey ; Jean-Xavier de Lestrade ; Marad Ait Habbouch. **France 5 Sat**
22.55 La Route. Avec Elsa ; CharlesL'Etoile. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

17.00 Théodore Monod. Le vieil homme, le désert et la météorite. **Histoire**
17.15 Barça 93, la magie Laudrup. **Planète**

17.30 Voyage pratique. La Nationale 7. **Voyage**
17.50 Hollywood Stories. Mickey Rourke. **Paris Première**
18.00 Chine, l'éveil du dragon. Les chemins de la liberté. **La Chaîne Histoire**
18.30 La Route panaméricaine. L'Argentine. **Voyage**
19.05 Ciel chargé sur New York. **Odyssée**
19.10 La Liste Golda. **Histoire**
19.15 Jazz sous influences. [1/13]. Township Blues. **Planète**
20.00 L'île des ours géants. **National Geographic**
20.10 Liban. Les réalités. [1/2]. Heidi Fleiss. **Paris Première**
20.10 Liban, la terre des Phéniciens. **Histoire**
20.55 L'Esprit du lac. **Odyssée**
21.00 Ray Charles, le génie de la soul. **Mezzo**
21.55 Aimé Césaire. **Histoire**
22.00 Pompéi. **National Geographic**
22.30 Les Réalistes. Robert Wise. **La Chaîne Histoire**
22.40 Danger réel. Stars déchués. **13^{ème} RUE**
23.40 L'Atoll de Bikini. **Odyssée**
0.00 Mont-Saint-Michel, les voisins de l'archange. **Voyage**

MUSIQUE

18.25 Gidon Kremer interprète Mozart. En 1987. Avec Gidon Kremer (violon). Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. N. Harnoncourt. **Mezzo**
19.15 Offenbach et Bartók par Phillips et Pidoux. Reims. **Mezzo**
0.00 Les Bleus de l'espoir Documentaire. Antoine Robin **0.13041.**

MARDI 28 MAI

TF1

12.05 Attention à la marche ! **12.50** A vraie dire **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleté **14.45** Sous le charme d'un intrus Téléfilm. Graeme Campbell. Avec Joanna Kerns, Tim Matheson (EU, 1999) **16.30** Exclusif **17.05** Melrose Place L'ambition est un vilain défaut. Série **17.55** 7 à la maison L'amour à mal. Série **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 LES TROIS FRÈRES ■ Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. Avec Bernard Campan, Didier Bourdon, Pascal Légitimus, Antoine du Merle, Anne Jacquemin. *Comédie* (France, 1994). 125515 *Trois hommes se découvrent frères sont sur le point de toucher un héritage. Un comique d'observation plutôt réussi dans sa première partie.*

23.00 VIS MA VIE Magazine présenté par Laurence Ferrari. 6412044

0.45 Vol de nuit Thème : série noire. Magazine. Invités : Philippe Dijan, Franz-Olivier Giesbert, Patrick Cauvin, David Khayat, Patrick Nottret, Percy Kemp. 3981287

1.50 Exclusif **2.25** Reportages La Coupe du monde a changé ma vie **2.55** Très pêche La pêche des carassiers. Documentaire **3.50** Histoires naturelles Documentaire (75 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.00 L'une chante, l'autre pas ■■ Agnès Varda (France, 1977, 120 min) **Cinétoilette**
14.45 Mission ■■ Roland Joffé (Grande-Bretagne, 1986, 125 min) **TPS Star**
15.00 Citizen Kane ■■ Orson Welles (Etats-Unis, 1941, N., 120 min) **Cinétoilette**
16.10 Si je t'aime, prends garde à toi ■■ Jeanne Labrune (France, 1998, 110 min) **CineCinemas 2**
17.05 Les Uns et les Autres ■■ Claude Lelouch (France, 1981, 110 min). **Festival**
18.20 Comme elle respire ■■ Pierre Salvadori (France, 1998, 100 min) **TPS Star**
19.15 Executive Action ■■ David Miller (Etats-Unis, 1973, v.m., 90 min) **CineCinemas 3**
21.00 Les Aventures de Pinocchio ■■ Luigi Comencini (It. - Fr. - All., 1972, 130 min) **Cinétoilette**
22.15 Cent jours à Palerme ■■ Giuseppe Ferrara (Italie, 1983, 95 min) **CineCinemas 3**
22.25 Hommes et loups ■■ Giuseppe De Santis (Italie - France, 1956, 95 min) **CineClassics**
22.30 Trois couleurs, Bleu ■■ Krzysztof Kieslowski (France, 1992, 90 min). **Paris Première**
23.00 Hope and Glory ■■ John Boorman (Grande-Bretagne, 1987, 115 min) **Canal Jimmy**
0.20 Ghost Dog, la voie du samouraï ■■ Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1999, 115 min) **CineCinemas 1**
1.50 Pelle le conquérant ■■ Bille August (Danemark, 1987, 145 min) **TPS Star**

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo **13.40** ET 19.50 Campagne élections législatives **14.05** Inspecteur Derrick Série **14.55** Tennis Internationaux de France (2^e jour). A Roland-Garros **18.40** A toi l'actu@ **17.40** C'est pas sortir **18.10** ET 23.15 Campagne officielle Les élections législatives **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information **20.10** Tout le sport **20.20** Le Journal de Roland-Garros **20.30** C'est mon choix... ce soir.



20.55 HOLD-UP Film. Alexandre Arcady. Avec Jean-Paul Belmondo, Kim Cattrall, Guy Marchand, Jean-Pierre Marielle, Jacques Villeret. *Aventures* (France, 1985) **0. 940886 Un truand sympathique effectue un hold-up déguisé en clown. Un numéro d'histrion lassant.**

22.25 FALLAIT Y PENSER ! Magazine présenté par Frédéric Lopez, avec la participation de Pierre Bonte, Vladys, Mathieu Ducez, Sébastien Mouras. 62235596

1.00 Journal de la nuit, Météo **1.25** Retour à Roland-Garros Magazine.

1.50 Chanter la vie **2.40** Vingt ans... à Harlem Documentaire **3.45** 24 heures d'info **4.05** Live for Love United **4.10** Pyramide **4.40** L'Arche de la Défense Documentaire **4.45** Euro-cops Au cœur de la nuit. Série (15 min).

FRANCE 3

13.15 Tennis Internationaux de France (2^e jour). A Roland-Garros **15.05** Témoin géant Téléfilm. Thomas Jacob (All., 1997) **16.35** TO3 **17.25** A toi l'actu@ **17.40** C'est pas sortir **18.10** ET 23.15 Campagne officielle Les élections législatives **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information **20.10** Tout le sport **20.20** Le Journal de Roland-Garros **20.30** C'est mon choix... ce soir.



20.55 QUESTIONS POUR UN CHAMPION Spéciale « langue française » 2002. Divertissement présenté par Julien Lepers. Invité : Yves Duteil. 1418954

22.50 Météo **22.55** Soir 3.

23.40 L'IMPORTANT C'EST D'AIMER ■■ Film. Andrzej Zulawski. Avec Romy Schneider, Fabio Testi, Jacques Dutronc, Klaus Kinski, Roger Blin. *Drame* (Fr. - It. - All., 1974) **0. 8287732 Un photographe tombe amoureux d'une actrice. Le récit d'un romantisme violent et emphatique d'une passion dévorante.**

1.35 Libre court *La Divine Inspiration*. Claus Drexel **1.50** Ombre et lumière Invitée : Caroline Simonds **2.20** C'est mon choix... ce soir **2.40** Soir 3 **3.05** Strip-tease **4.05** La Case de l'oncle Doc Les Enfants de Sam (55 min).

CANAL+

14.00 U-571 ■ Film. Jonathan Mostow. Avec Bill Paxton. *Guerre* (EU, 2000) **0.15.50** Dans la nature avec Stéphane Peyron **16.50** Il suffit d'une nuit ■■ Film. Philip Haas. Avec Sean Penn. *Comédie dramatique* (EU, 1999, DD) **0. ► En clair jusqu'à 20.30** **18.45** Dilbert The Dupey. Série **19.05** Journal **19.25** + de cinéma **19.40** + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** La Grande Course.



20.15 FOOTBALL Championnat d'Europe Espoirs 2002. Finale. 20.30 Coup d'envoi en direct de Bâle (Suisse). 46664

22.30 Les Bleus de l'espoir Documentaire. Antoine Robin **0.13041.**

23.15 CONVERSATION 2 Divertissement **0. 7501683**

1.20 La Fille de d'Artagnan Film. Bertrand Tavernier. Avec Sophie Marceau, Philippe Noiret. *Cape et épée* (Fr., 1994) **0. 7609788. Une tentative de retrouvailles avec le cinéma de cape et d'épée. Sophie Marceau malheureusement sous-exploitée.**

3.20 Surprises **3.40** Chronique d'une petite ville russe en hiver Documentaire **4.40** Le Château Ra-Tim-Bum Film. Cao Hamburger. Avec Marieta Severo, Rosi Campos. *Fantastique* (Brésil, 2000, 100 min) **0. 7879788.**

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Les Guérisseurs de l'Himalaya Documentaire **14.35** Parcours de boules Documentaire **15.35** Une retraite en or Documentaire **16.30** Hari Singh, le chevalier de Dieu **17.25** 100 % question **18.00** C dans l'air **18.45** Emission de la campagne officielle des législatives **19.00** ET 20.00 ARTE On Tour (3) Helsinki **19.45** Arte info.



20.46 THEMA - VU À LA TÉLÉ ! LOFT PARADOXE. Documentaire. Jean-Jacques Beineix (2002). 100259480 *La cinéaste Jean-Jacques Beineix tente de comprendre le succès en France de la télé-réalité.* **22.10** Thema (suite) Late Show ■■ Film. Helmut Dietl. Avec Thomas Gottschalk, Harald Schmidt. *Comédie* (All., 1999, v.o.) 7935770.

23.55 MUSIC PLANET 2NITE - BJÖRK & MATMOS RENCONTRENT RADIO BOY Présenté par Ray Cokes. 5432138 **0.55** Die Nacht / La Nuit Au sommaire : Classifier ; Blow-up, de Siegfried A. Fruhaut ; Les mains selon Serge Mathô ; Entre Avallon et Auxerre, de Catherine Bonétat ; Tel-Aviv, juillet 2002 ; Walden, de Jonas Mekas ; Un vernissage d'art contemporain à Londres vu par François-Xavier Courrèges, etc 2494962

1.55 La Bonne Conduite Cinq histoires d'autocole. Documentaire (50 min) 5397417.

M 6

13.35 Secrets partagés Téléfilm. Marcus Cole. Avec Jaclyn Smith, Tyne Daly (EU, 1999) **15.15** Once & Again Mes petits cœurs. Série **16.10** M6 Music **17.10** Highlander La fille du pharaon. Série **18.05** Le Flic de Shanghai Virus mortel. Série **19.00** ET 20.40 Loft Story **19.45** Caméra Café Série **19.55** Les Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Vive les études. Série.



20.50 DEMAIN, TOUS Faut-il rester jeune et beau pour réussir ? Débat présenté par Marielle Fournier. Aus ommaire : Liftés ou virés ? ; DHEA : faut-il prendre la pilule de jeunesse ? 538935

22.45 MEURTRES TRÈS ORDONNÉS Téléfilm. John Flynn. Avec Stephen Baldwin, Britt Leary, Tyne Daly, Robert Knepner, Shawn Huff (Etats-Unis, 1999) **0. 1978645 En reprenant son activité après le décès de son fils, un policier est amené à enquêter sur plusieurs meurtres semblant être commis par un tueur en série désirent exercer une enfance meurtrière...**

DISPARITIONS

Michel Jobert

« Un phénomène insolite dans la vie politique française »

ANCIEN MINISTRE des affaires étrangères sous la présidence de Georges Pompidou, puis de nouveau membre du gouvernement au début du premier septennat de François Mitterrand, Michel Jobert est mort, dimanche 26 mai, à l'âge de 80 ans. Il avait été hospitalisé la veille à la suite d'un malaise à l'hôpital Georges-Pompidou à Paris.

Lorsque, en 1973, à la faveur de sa nomination au ministère des affaires étrangères, une grande majorité de Français découvrent ce petit homme fluët, Michel Jobert a déjà joué l'un des tout premiers rôles à la tête du pays. Pendant dix ans, il a été le principal collaborateur de Georges Pompidou : d'abord comme directeur adjoint, puis directeur du cabinet du premier ministre ; ensuite comme secrétaire général de la présidence de la République.

« PHÉNOMÈNE INSOLITE »

Près d'une décennie plus tard, Michel Jobert réapparaît de nouveau au grand jour, cette fois comme ministre d'Etat, chargé du commerce extérieur, dans le premier gouvernement de Pierre Mauroy, sous la présidence de François Mitterrand. Cet itinéraire, inhabituel, illustre déjà comment Michel Jobert fut, comme il le disait lui-même, « un phénomène insolite dans la vie politique française ». Combien il fut « ailleurs ».

Né à Meknès, au Maroc, le 11 septembre 1921, dans une famille de petits industriels, Michel Jobert était diplômé de l'École libre des sciences politiques et ancien élève de l'ENA (promotion « Croix de Lorraine », 1947-1949). Pendant la seconde guerre mondiale, encore étudiant, il a participé aux combats pour la libération de la France dans une unité de spahis. Auditeur puis conseiller référendaire à la Cour des comptes, il participe de 1952 à 1956 à plusieurs cabinets ministé-



GEORGES BENDHIM/AFIP

riels, parmi lesquels celui de Pierre Abelin aux finances et celui de Pierre Mendès France à la présidence du conseil.

Nommé auprès du haut-commissaire en Afrique occidentale française (AOF), il observe ensuite, de 1956 à 1958, l'évolution du continent africain et se consacre notamment à la mise en place de la loi-cadre Defferre, qui anticipe sur l'indépendance future des anciennes colonies. Au début de la V^e République, il est directeur du cabinet de Robert Lecourt, ministre de la coopération. Il fréquente l'un de ses anciens camarades du lycée de Meknès, François Castex, beau-frère de Georges Pompidou, et l'un de ses condisciples de l'ENA, François-Xavier Ortolini, nommé en 1962 directeur de cabinet du premier ministre.

C'est ainsi que Michel Jobert entre, pour dix ans donc, dans le sillage de Georges Pompidou. Il y côtoie les « amis de trente ans », Edouard Balladur et Jacques Chirac, dont il commentera, en 1995, la rivalité, avec finesse et humour.

Devenu ministre des affaires étrangères, en 1973, dans le gouvernement de Pierre Messmer – dernier gouvernement du président Pompidou –, il acquiert rapidement une réputation faite d'originalité et d'indépendance. Le Canard enchaîné le surnomme

alors « le roquet d'Orsay ». L'homme fort de la diplomatie des années 1970, Henri Kissinger, auquel il tient tête, dit de lui : « C'est le premier ministre des affaires étrangères qui me ressemble. » Selon la formule d'André Passeron, le nouveau ministre rend « la politique étrangère un peu moins étrangère aux Français ».

ENFANT DE MEKNÈS

A la mort de Georges Pompidou, en 1974, Michel Jobert réintègre la Cour des comptes et fonde – sans grand succès – le Mouvement des démocrates, qu'il veut situer ni à droite ni à gauche, ni même véritablement au centre, mais « ailleurs », comme il dit. Il se fait surtout entendre par ses critiques acerbes du nouveau président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, qui a ravi l'Élysée aux gaullistes. « L'immobilité apparaît comme la seule réussite de son septennat », juge-t-il par exemple.

En 1981, il songe à se porter lui-même candidat à l'élection présidentielle avant d'y renoncer, faute d'avoir pu réunir le nombre de parrainages nécessaires. Il soutient alors la candidature de François Mitterrand, qui, une fois élu, le nomme ministre d'Etat, au même rang que les « barons » du Parti socialiste, Gaston Defferre, Jean-Pierre Chevènement et Michel Rocard. Chargé du commerce extérieur, il se fait remarquer en bloquant en douane les magnétoscopes japonais pour dénoncer « l'invasion » des produits asiatiques. S'estimant marginalisé, il quitte le gouvernement en 1983.

En 1990, enfin, l'enfant de Meknès, « Jobert l'Africain », est hostile à la guerre du Golfe. « De grâce ! Il n'y a rien de juste dans l'action des Etats, il y a des intérêts que l'on habille », laisse-t-il tomber.

Jean-Louis Saux

Pierre Siniac

Auteur excentrique de romans policiers

L'ÉCRIVAIN Pierre Siniac est mort, jeudi 11 avril, dans son appartement d'Aubergenville (Yvelines), à l'âge de 74 ans, mais la nouvelle de son décès n'a été connue que récemment. Pierre Siniac était probablement l'auteur

le plus excentrique du roman policier français, inventeur de ce genre qu'il appelait le « fanpol », polar fantastique fortement teinté d'humour. Ainsi, dans *Charenton non-stop*, un ancien repris de justice découvre qu'à chaque fois que la voiture qu'il conduit totalise 317 km au compteur, un crime est commis dans les parages ; dans *L'Affreux Joujou*, il est question d'un appareil photographique capable à la fois de révéler le présent et de dévoiler le passé.

Né le 15 juin 1928 à Paris, après avoir exercé divers métiers, Pierre Siniac publie son premier roman en 1958, *Illégitime défense*, aux éditions de L'Arabesque. Suivront *Bonjour Cauchemar* (1959) et *Monsieur Cauchemar* (1960), qui s'amuse déjà avec les règles du genre puisque trois dénouements différents sont laissés à l'appréciation du lecteur. *Les Morfalous* en 1968 est un bon exemple de l'humour si particulier de Pierre Siniac : le roman raconte les tribulations de trois malfrats, combattants de la dernière guerre qui passent pour des héros après avoir braqué une

banque, empêchant ainsi les Allemands de faire main basse sur le contenu des coffres – en 1984, Henri Verneuil avait adapté ce livre à l'écran.

TANDEM D'ENFER

En 1971, sur une suggestion de Robert Soulat, un des directeurs de la « Série noire » chez Gallimard, Pierre Siniac crée son tandem d'enfer : Luj'Inferman – « le Bogart du pauvre... Vêtu d'un costume noir élimé trop juste pour lui. Porte des socquettes mauves, une écharpe violette et est chaussé de sandales blanches éternellement sales » –, et la Cloducque – « âge et sexe indéterminés... trogne épaisse, rosâtre, petits yeux verts cruels, stupides et méchants. Cheveux clairsemés, blonds, blancs, roux. Lèvres rouges très épaisses. Nez très fort, ignoble, couvert de cloques violacées, écarlates, bleuâtres... » Ses deux monstres vont déployer toute leur verve ravageuse dans une série qui comprend *Luj'Inferman et la Cloducque* (1971), *Les 401 Coups de Luj'Inferman* (1972), *Les Cinq Milliards de Luj'Inferman* (1973) et *Luj'Inferman chez les poulets* (1980).

C'est en 1980 que Pierre Siniac remporte le Grand Prix de littérature policière pour trois livres simultanément, ce qui est un cas unique : *Aime le Maudit* (Engrenage) et deux recueils de nouvelles : *L'Unijambiste de la côte 284* et *Reflets changeants sur mare de sang* (« Série noire »). Siniac n'a cessé de publier chez de très nombreux éditeurs, en particulier au Masque, *Des amis dans la police* (1989), et chez Rivages *Ferdinaud Céline* (1997) ou *Le Mystère de la sombre zone* (1999). Tout récemment, dans l'anthologie de Jean-Baptiste Baronian, *Noir Scénar*, Pierre Siniac était revenu dans sa nouvelle *Sales sobscurs* sur un de ses thèmes favoris, le cinéma, mettant en scène un figurant inconnu qui, malgré une carrière pour le moins dis-

crète, parvient à susciter la jalousie d'un de ses confrères encore moins célèbre que lui mais plus vindicatif. Il avait remis il y a quelques mois aux éditions Rivages le manuscrit de son dernier roman, qu'il voulait intituler *La Corvée de soupe* et qui devrait paraître prochainement sous le titre *Le Vol du hanneton dans la ville détruite*.

Gérard Meudal

■ SAMUEL JACKSON SNEAD, joueur de golf de légende connu sous le surnom de « Sam le Frappeur », s'est éteint dans sa 89^e année, jeudi 23 mai, à son domicile de Hot Springs (Virginie), victime d'une crise cardiaque. C'est dans cette même ville des Etats-Unis qu'il avait vu le jour, le 27 mai 1912. Admiré essentiellement pour la grâce et la fluidité de son swing, Sam Snead était passé golfeur professionnel en 1934. Le compte exact de ses victoires n'est pas établi mais varie, suivant les sources, entre 147 et 160, dont 7 tournois majeurs (3 Masters, 3 USPGA et 1 British Open). Il est détenteur de plusieurs records qu'il sera difficile de lui ravir : 81 victoires sur le Tour américain (Jack Niclaus n'en a remporté que 70 et Tiger Woods en est à 31), vainqueur le plus âgé de ce circuit, à 52 ans, et seul joueur à avoir réalisé un score égal à son nombre d'années : 67 coups à 67 ans. Le 11 avril, Sam Snead justifiait une dernière fois son surnom alors qu'il donnait, en sa qualité de vétérinaire, le coup d'envoi du Masters d'Augusta : sa balle allait frapper un spectateur entre les deux yeux.

A LIRE EN LIGNE

Sur www.lemonde.fr/carnet retrouvez les nominations, les lois, décrets et décorations parus au JO, et les adresses des sites publiant des documents.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– 28 mai 1932 - 28 mai 2002.

Mémé Janou.

« Tu es la mémé la plus gentille, tu sais super bien cuisiner, et pour tes petits-enfants, tu fais tout pour les aimer... Mémé, tes tests sont évalués, tu es la meilleure mémé de toute la Terre, ou plutôt de tout l'Univers. »

Céline, Robin, Marion.

Décès

– M. et Mme Denis Goguel, leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Sylvestre Baumgartner, leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Fabrice Goguel, leurs enfants et petits-enfants, Le docteur Nicolas Goguel et sa fille, Les familles Goguel, Pacquement, Juillard, Labrousse, Ainsi que tous ses amis, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Catherine GOGUEL, agrégée d'histoire et géographie, ancien professeur aux lycées de Crest et de Sèveres,

survenu le vendredi 24 mai 2002, à l'âge de soixante-cinq ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 29 mai, à 10 heures, au temple de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1^{er}.

« Heureux ceux qui ont le cœur pur. »

Ni fleurs ni couronnes.

– Milorad Miskovitch fait part avec tristesse du décès de

Mme Irène LIDOFF LIDOVA KAMINSKY, sa mère spirituelle et sa fidèle amie,

survenu à Paris, le 23 mai 2002, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Grande dame de la danse, une des dernières grandes critiques et historiennes de notre époque qui a consacré sa vie à cet art et aux artistes qui étaient ses amis et sa famille.

La grand-messe sera célébrée le vendredi 31 mai, à 18 h 30, en la cathédrale Saint-Alexandre-Niewsky, 12, rue Daru, Paris-8^e.

– Les membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger (CSFE) ont la tristesse de faire part du décès, survenu dans sa quatre-vingtième année, le 24 mai 2002 à Paris, de

M. Paul d'ORNANO, officier de la Légion d'honneur, sénateur représentant les Français établis hors de France de 1974 à 2001.

Les membres du CSFE s'associent à la douleur de sa famille et de ses proches.

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans,

Thouraya CHAOUACHI

nous quittait, à l'âge de vingt-huit ans, en accouchant.

Tes parents, tes frères et ta petite sœur pensent à toi.

– Il y a dix ans, le 27 mai 1992,

Jean JAMOIS

nous quittait.

Sa femme et ses enfants demandent à ceux qui l'ont connu et apprécié une pensée amicale.

– Il y a dix ans, le 28 mai 1992,

Guy VERDEIL

quittait les siens.

Ceux qui l'ont connu et aimé auront une pensée pour lui, en ce jour anniversaire.

Communications diverses

– **Centre communautaire de Paris : mardi 28 mai, à 20 h 30.** Table ronde : « **Une rencontre improbable : quel sens donner à l'événement ?** », avec **Betty Rojzman**, professeur, **Claude Imbert**, philosophe, **Gilles Bernheim**, grand rabbin.

Renseignements : Centre communautaire de Paris, 119, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 01-53-20-52-52. (PAF.)

Le Comité Unicef 92 recherche son trésorier bénévole.

Créé depuis trois ans, le comité a fait cette année **260 000 euros** de chiffre d'affaires en vente de cartes de vœux : c'est dire s'il est dynamique ! Cette fonction conviendrait à un jeune retraité motivé, ayant eu une expérience comptable et financière, prêt à consacrer en moyenne trois demi-journées par semaine à l'Unicef.

N'hésitez pas à nous contacter au : 01-42-70-78-23 ou 06-14-60-71-08.

– Rectificatif à l'annonce consacrée aux dix ans de l'**Association des anciens élèves du lycée Carnot de Tunis**. Le numéro de téléphone exact est : 01-40-74-35-75 ; fax : 01-49-10-09-82, 18, Champs-Élysées, 75008 Paris. Site : assolyceecarnottunis.com

Soutenances de thèse

– **Julie Le Gallo** a soutenu, le mardi 21 mai 2002, à l'université de Bourgogne, sa thèse de doctorat en sciences économiques intitulée « **Disparités géographiques et convergence des régions européennes : une approche par l'économétrie spatiale** ». Le jury, composé de Mmes Baumont et Pichery, directrices de thèse (université de Bourgogne), MM. Benhayoun, président (université d'Aix-Marseille-III), Cem Ertur (université de Bourgogne), Bernard Fingleton (université de Cambridge, Grande-Bretagne), Raymond J.G.M. Florax, (Vrije universiteit d'Amsterdam, Pays-Bas), rapporteur, Pierre Morin, (université de Metz), rapporteur, lui ont conféré le titre de docteur en sciences économiques, lui ont décerné la mention Très Honorable, avec félicitations à l'unanimité et avec proposition pour prix de thèse.

Signatures

Jérémie Vassault dédicacera son deuxième recueil de nouvelles, *Parentèle scandinave*, éditions Atlantica-Séguier, autour d'un cocktail, au restaurant **La Criée**, mardi 4 juin, entre 16 h 45 et 18 h 30, 54, boulevard du Montparnasse, Paris-15^e.

Formations

Protection et management de la propriété industrielle. Diplôme d'université (niveau DESS). Responsables : C. Le Bas, F. Chrétien. Université Lyon-II et appui de la délégation INPI de Lyon. Responsables projets, intervenants en entreprises, cabinets de conseil. Demandes de dossiers : cpiegay@univ-lyon2.fr Faculté de sciences économiques et de gestion, 3^e cycle, 16, quai Claude-Bernard, 69365 Lyon Cedex 07.

Séminaires

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Université d'été sur l'enseignement de l'histoire de la Shoah pour les professeurs des lycées et collèges, toutes disciplines confondues, du 7 au 12 juillet 2002, à Paris, animée par des spécialistes. Avec le soutien de l'APHG. Renseignements et inscriptions au Centre de documentation juive contemporaine, au 01-42-77-44-72.

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Extrait du programme 2002

Séminaires

Frédérique Ildefonse : « **Moi : du pronom personnel au concept (III). Enquête sur soi-même (hautos, heautos)** ».

5, 12, 19 et 26 juin, 18 heures-20 heures, amph B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Gérard Bras : « **Puissance de la multitude et domination du peuple : Spinoza devant Machiavel** ».

29 mai et 5 juin, salle 237, université Paris-XII - Val-de-Marne, bâtiment de l'UFR de lettres 12, 61, avenue du Général-de-Gaulle, Créteil.

Colloque.

« **Pathologie et œuvre d'art au regard de la psychanalyse et de la Daseinanalyse** », sous la responsabilité d'Eliane Escoubas et Caroline Gros-Azorin.

30 mai, 9 h 30-15 heures, université Paris-XII, salle 223, bât. 12, 61, avenue du Général-de-Gaulle, Créteil.

31 mai, 9 h 30-18 heures, et 1^{er} juin, 10 heures-12 heures, amph Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Samedi autour d'un livre.

De l'indifférence : essai sur la banalisation du mal, de **Christian Delacampagne**, sous la responsabilité d'Alain David, avec Jean-Marie Brohm, Alain David, Christian Delacampagne, Robert Redeker et François Roussel.

1^{er} juin, 9 h 30-12 h 30, auditorium, Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris-5^e.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80. Consultation du site : www.ci-philo.asso.fr

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail: carnet@mondepub.fr

Abonnez-vous au Monde pour **26,35 € (172,84 F)** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 € (172,84 F)** par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : | | | | | Localité :

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

Autorisation de prélèvements N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031 Organisme créancier : **Société Editrice du Monde** 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonnez au 01-44-97-54-54 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/mn)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Chantilly N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Chantilly N.Y. 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT

LEGRAND
Tailleur
Hommes et Femmes
Depuis 1894
Chemises sur mesures

TRÈS GRAND CHOIX DE TISSUS ET DE PRIX

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

PIERRE GEORGES

Quadriceps

LE MOT, le maux, est lâché. Partout, sur toutes les ondes, dans toutes les dépêches en provenance du front : quadriceps. La France apprend l'orthographe en même temps que son malheur, l'anatomie autant que le football.

Quadriceps ! Mais c'est quoi, c'est où, c'est grave, docteur ? Le sort de la Coupe du monde peut-il en être changé. Nez de Cléopâtre, talon d'Achille, quadriceps de Zizou, ah funeste compagnie ! Filant comme Zébulon vers le dictionnaire, afin de savoir de quoi l'on cause à l'infirmerie de la garnison, nous sommes désormais en mesure de communiquer sur cet étrange et cumular d'endroit de la cuisse de notre Jupiter : quadriceps ? « *Faisceau musculaire de l'avant de la cuisse, attaché à la rotule qui réunit les muscles vastes (cural et droit antérieur)* ».

Les muscles vastes ! Aussi vastes que notre perplexité ! Bon, biceps, les fameux biscoteaux, les vrais, les tatoués, on connaissait. Triceps, itou. Mais quadriceps, cela vous a un côté immensément vaste et mystérieux. Quelque chose comme le quadrilatère du muscle, le muscle à quatre feuilles, quadrifolié en somme, ou le quadrille du footballeur.

Quadriceps, vieux mot que l'on imagine issu du latin de médecine, comme il en est de cuisine, notre Zinedine Zidane souffre du quadriceps de la cuisse gauche. On l'aurait vu, des téléspectateurs dignes de foi et encore sous le choc nous l'ont raconté, lever le bras à la 40^e minute d'un inutile Corée-France. Le lever de bras, en direction du banc, a une signification multiple en football. C'est un signe conventionnel. Un peu comme l'on communique avec des drapeaux dans la marine, ah, cela nous rappelle *Oura-*

gan sur le Caine, quand Humphrey Bogart entretenait ses biscoteaux et sa folie en roulant des billes dans sa main gauche, mais là on s'égare nettement. Le lever de bras est un grand cri muet qui, en un éclair, dit trois choses en morse footballistique. Un, « *suis blessé !* ». Deux, « *envoyez la relève !* ». Trois, « *infirmiers !* ». Ou, dans les pires cas, celui du lever de bras du footballeur couché, « *brancardiers !* ».

Or donc Zinedine Zidane leva le bras. Et comme ce n'est pas trop son genre de lever le bras pour un oui ou pour un non, chacun sut tout de suite, et Roger Lemerre, le chef de garnison, le premier, que l'heure était grave. Oui d'accord, mais grave comment ? Grave comme un avertissement ? Grave comme une petite blessure ? Grave comme très grave, de chez drame national ?

Ne rions pas. Et plutôt implorons les dieux du football ! Car, arrivé ici à une prodigieuse connaissance des heurs et malheurs du quadriceps à muscles vastes, nous sommes en mesure, grâce à l'obligeance de la faculté, de formuler trois diagnostics. Primo, Zizou, ou plutôt sa cuisse gauche, cette ingratitude, a été victime d'une simple contracture. Tarif, quelques jours de repos, de soins, de glace - avez-vous remarqué comme l'imposition de la glace est au footballeur ce que celle des mains est au miraculé ? - et hop sur pied. Secundo, un petit claquage, rien que ce mot nous est insupportable au clavier, dix jours de pénitence. Tertio, l'horreur, la déchirure musculaire profonde, six semaines sans ballon !

Autant dire une catastrophe pour une équipe, un pays, une nation condamnée alors à résoudre la quadrature du quadriceps !

 IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le traité sur l'armée européenne

LES MINISTRES des six pays participant à la Communauté de défense européenne signent aujourd'hui à Paris le traité instituant une armée européenne, traité paraphé le 9 mai. On sait qu'il est étroitement lié aux « accords contractuels » signés hier à Bonn, qui n'entreront en vigueur qu'après sa ratification. La participation de l'Allemagne occidentale à la défense de l'Europe est en effet considérée comme le prix

dont elle doit payer les avantages que lui concèdent ces accords. On pourrait observer que son réarmement constitue déjà un avantage pour elle, mais c'est là un point discuté et discuté par les Allemands eux-mêmes : une forte minorité, socialistes en tête, s'oppose au réarmement sinon en principe, du moins dans les conditions présentes. C'est d'ailleurs une des caractéristiques de cette armée européenne qu'elle ait soulevé par-

tout des controverses et qu'elle doive sa création à des motifs contradictoires. Les Américains, qui la prônent, lui eussent préféré une armée nationale allemande. Les Français, qui ont cédé à la pression et ne l'ont suggérée que comme un moindre mal, auraient souhaité qu'elle demeurât dans les limbes. Les Anglais approuvent le principe tout en préservant le plus possible leur liberté d'action. (28 mai 1952.)

CARNET DE CAMPAGNE

« Je pensais qu'on allait respecter le village martyr de Maillé »...

MAILLÉ (Indre-et-Loire)
de notre envoyé spécial

Aux confins du Poitou et de la Touraine, Maillé est un village martyr. Le 25 août 1944 - le jour où Paris fut libéré -, 124 habitants (48 enfants, 41 femmes et 35 hommes) furent massacrés par une colonne allemande, en représailles d'actions menées par la Résistance.

A l'intérieur de l'église, le seul édifice qui ne fut pas incendié, le mur est juste assez haut pour contenir tous les noms des victimes sur le mémorial. Gilbert Chédozeau, 71 ans, énumère, un à un, les noms des siens assassinés. Trente-sept noms sur lesquels il passe lentement le doigt. Lui-même échappa à la tuerie. Il avait 12 ans : « *Je vois encore les soldats, l'arme sur l'épaule, traverser le village, puis, après que mon père se soit inquiété de les voir rebrousse chemin, pénétrer dans les cours de ferme, tirant sur les bêtes et les gens. Une grenade a explosé au fond de la cave, où ma mère nous avait poussés. Mon père s'était sauvé dans l'écurie. On a retrouvé son corps, la tête dans le foin.* » Les survivants n'ont pas fait comme à Oradour-sur-Glane. Ils ont effacé les ruines et reconstruit le village sur place. « *Ma mère voulait que la vie reprenne à l'endroit où elle s'était interrompue. Nous sommes condamnés à vivre avec cette tragédie* », dit Gilbert Chédozeau.

A Maillé passe la voie ferrée Paris-Bordeaux, prise pour cible à l'époque par les maquisards. La colonne infernale, où se trouvaient des SS, était commandée par un officier de la Wehrmacht, du nom de Schuller. « *Il fut condamné par contumace en 1952 par le tribunal militaire de Bordeaux, mais nous ne l'avons su qu'en 1994. Il est peut-être encore en vie. C'était un imprimeur de Hambourg* », indique Gilbert Chédozeau.

Aujourd'hui, celui-ci est un homme en colère. Maire de la commune depuis 1977, il a démissionné le 25 février, suite à la décision du ministre des transports de faire traverser Maillé par la future ligne du TGV Atlantique, qui doit être

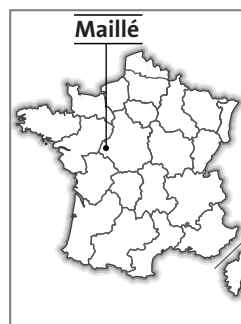
construite entre Tours et Bordeaux. « *C'est une insulte à la mémoire de nos morts. Imagine-t-on le tollé si on décidait de faire passer le TGV à Oradour ?* », proteste l'ancien maire.

Des études ont défini plusieurs fuseaux de passage de la nouvelle ligne. C'est celui de Maillé qui a été retenu. « *J'ai cru jusqu'au bout que la commune serait épargnée. J'ai été naïf. Le gouvernement met en avant la nécessité du devoir de mémoire. C'est du bla-bla, un discours qui n'est absolument pas suivi d'effet* », ajoute M. Chédozeau.

Les autorités lui ont proposé un arrangement : le retrait de sa démission contre l'aména-



Après la décision de faire passer le TGV dans son village, le maire, Gilbert Chédozeau, a démissionné.



gement d'une maison du souvenir. « *J'ai refusé ce marchandage* », dit-il. Dans sa lettre de démission, il a écrit au préfet : « *Je ne me sens plus aucune légitimité ni aucun engagement moral vis-à-vis d'un Etat qui inflige un tel affront à notre mémoire collective et qui n'a pas su, dans la circonstance présente, respecter le tragique passé de notre commune.* »

Lors du premier tour de la présidentielle, les habitants ont exprimé leur désaveu du projet : la moitié des 441 inscrits se sont abstenus ou ont voté blanc. Mais Jean-Marie Le Pen, second derrière Jacques Chirac, a obtenu 18,3 % des voix. « *Je ne veux pas savoir qui a voté Le Pen, le vote c'est secret. Mais cela m'a fait mal. Entre les deux tours, j'ai hésité à intervenir. Certes, je n'étais plus maire, mais en tant que président de notre association de souvenir, j'aurais pu mettre en garde la population. Je ne l'ai pas fait. J'ai craint que cela n'entraîne une réflexion inverse* », précise Gilbert Chédozeau. Au second tour, le leader du FN a reculé, avec 14,24 % des voix.

Pour Bernard Eliaume, le nouveau maire de Maillé, le vote en faveur de Le Pen, dans un village situé en rase campagne, est la traduction d'« *une forme de ras-le-bol* », en lien avec « *le problème de l'insécurité. Certains habitants travaillent ou vont faire leurs courses à Tours ou à Sainte-Maure. Ils entendent ou ils voient des choses. L'insécurité pour eux, c'est du vécu. Mais je n'ai entendu personne me dire qu'il avait voté FN* ».

Rien n'indique dans le bourg que l'on se trouve entre deux campagnes électorales. Les rues sont vierges de tout affichage. Comme si les jeux électoraux n'avaient aucune prise sur le village, contraint à la gravité. Le 25 août, comme à l'accoutumée, on commémorera le massacre de Maillé. « *Ce n'est pas sûr que je serre la main des officiels* », prévient fermement l'ancien maire.

Régis Guyotat

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Demandez les programmes !** Dix partis nous ont déjà communiqué leur programme pour les législatives.

Consultez-les sur elections.lemonde.fr, résumés en seize chapitres.

■ **Votre quotidien du matin** réservé aux souscripteurs de notre édition abonnés (5 € par mois). Recevez chaque jour cette checklist dans votre boîte à lettres.

■ **Tout sur les nouvelles technologies** à l'adresse <http://interactif.lemonde.fr>

CONTACTS
► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Par Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 36
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms 03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « La République réélue ».

■ Tirage du Monde daté dimanche 26 - lundi 27 mai 2002 : 588 222 exemplaires. 1 - 3 Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « Le Monde Economie ».

Le Monde

LE MONDE EST FOOT

Tous les jours, vivez la Coupe du monde

Pour suivre et partager l'aventure des Bleus, pour ne rien manquer des matches sur les stades et dans les coulisses, prenez rendez-vous avec « *Le Mondial 2002* ». Le regard du Monde sur la Coupe : un supplément quotidien de 8 pages avec des analyses, des reportages, des interviews..., et l'expertise d'Aimé Jacquet.

Dès jeudi dans « *Le Mondial 2002* » : le calendrier des matches, la composition des équipes, l'agenda des retransmissions TV...



A partir du jeudi 30 mai avec *Le Monde* daté vendredi 31 mai

Le Monde

ECONOMIE

MARDI 28 MAI 2002

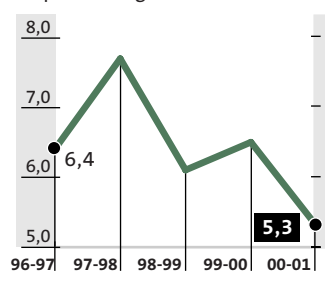
FOCUS

L'élargissement de l'Union à dix pays d'Europe centrale et orientale devrait surtout affecter l'agriculture. En France, l'effet majeur viendrait de l'ajustement de la PAC

p. IV

UNE RÉDUCTION CONTINUE

Déficit budgétaire pakistanais en pourcentage du PIB



Source : Pakistan Economic Survey et rapport Banque mondiale, avril 2002

BOUSSOLE

Le maintien d'importantes forces armées face à l'Inde pèse sur le budget du Pakistan. En dépit de quelques bons indices économiques, le président Moucharraf peine à sortir le pays de la pauvreté

p. V

EMPLOI

SPÉCIAL CONSEIL AUDIT

Les petites structures profitent des déboires des grands réseaux mondialisés décredibilisés par l'affaire Enron

• Les représentants du personnel sont souvent mal armés pour négocier et peu formés

p. IX

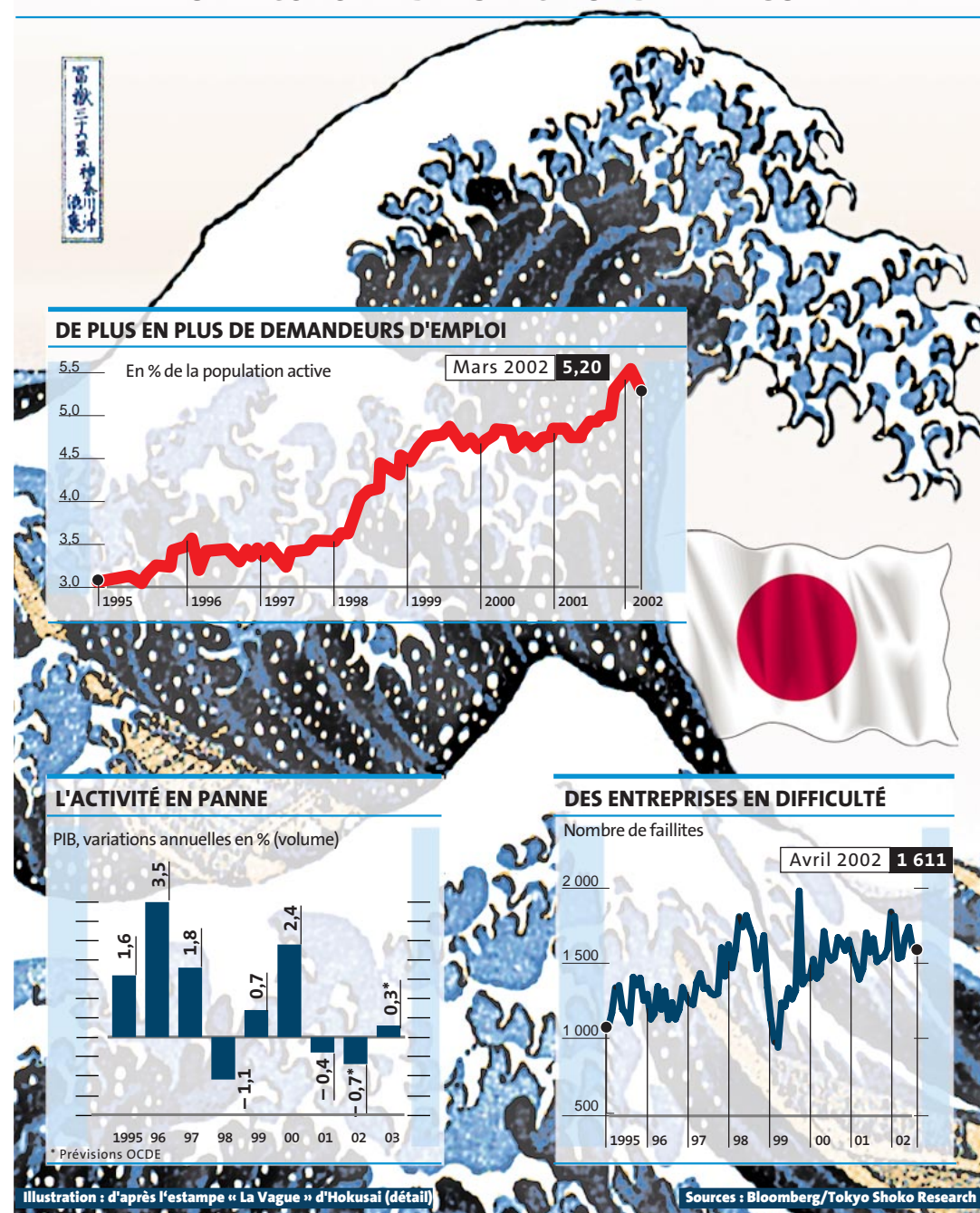
OFFRES D'EMPLOI

- Dirigeants p. XI et XVII
- Conseil p. XII à XVI
- Gestion et administration p. XVIII et XIX
- High-tech p. XX
- Collectivités territoriales p. XXI à XXIII

LE MONDIAL DE FOOTBALL A PEU DE CHANCES DE DOPER L'ARCHIPEL EN QUÊTE D'OUTILS CONTRE LA MONTÉE DU CHÔMAGE

Le Japon en crise s'intéresse au modèle social européen

UNE ÉCONOMIE DANS LE CREUX DE LA VAGUE



TOKYO
de notre correspondant

La Coupe du monde de football qui se déroulera conjointement en Corée et au Japon à partir du 31 mai aura-t-elle un effet bénéfique sur la deuxième économie de la planète, qui se dégage avec peine de dix ans de stagnation ? Quel que soit cet effet, il ne remédiera guère à ce qui est devenu une préoccupation nationale : la détérioration de la situation de l'emploi.

Bien que le fond de la récession semble avoir été atteint, la stagnation économique n'a pas commencé à « mordre » durement dans le

social. Longtemps, l'opinion a peu ressenti la crise de ces dix dernières années. Le taux de chômage, qui était en deçà de 3 % au milieu de la décennie 1990, est passé aujourd'hui à 5,2 %. Il s'agit certes d'une légère amélioration par rapport à février (5,3 %), mais la détérioration du marché de l'emploi n'en paraît pas moins appelée à empirer : au début de 2002, le nombre des demandeurs de travail avait atteint 3,4 millions, soit 270 000 personnes de plus qu'il y a un an. De manière symptomatique, les grands groupes de l'électronique (Fujitsu, Hitachi, Toshiba) ont annoncé des plans drastiques de réduction d'emploi, et

dans tous les secteurs, les faillites se multiplient : près de 20 000 en 2001. Au cours des cinq prochaines années, 3,7 millions d'emplois devraient être supprimés, tandis que 1,6 million de personnes âgées et de femmes entreront sur le marché du travail : il faut donc créer 5,3 millions emplois. Un objectif auquel s'est engagé le gouvernement. « C'est possible, si on met l'accent sur les services : le Japon est en retard en ce domaine par rapport aux pays industrialisés », dit Haruo Shimada, professeur d'économie à l'université Keio et conseiller du premier ministre.

Pour enrayer une dégradation de l'emploi qui peut entraîner des dys-

fonctionnements sociaux, le gouvernement cherche aussi à s'inspirer des expériences de « partage du travail » de l'Europe continentale avec pour souci majeur « un ajustement par la réduction des heures de travail plus que la réduction du nombre de travailleurs », souligne le professeur Yoshio Higuchi de l'université Keio. L'idée n'est pas nouvelle. Elle a déjà été caressée à plusieurs reprises : après les crises pétrolières du début des années 1970, puis la valorisation du yen par rapport au dollar dans la seconde moitié de la décennie suivante. Mais les projets n'ont jamais abouti.

Cette fois, la situation est plus préoccupante : les restructurations impliquent une transformation des équilibres socio-économiques existants. Aux « dégraissages » et aux faillites s'ajoute la délocalisation accélérée de la production vers des pays à moindre coût de main-d'œuvre tels que la Chine, qui entraînent des ajustements du marché de l'emploi sans commune mesure par leur ampleur avec ceux qui ont eu lieu dans le passé, souligne Michio Nitta, professeur de relations industrielles à l'université de Tokyo : « Nous allons en fait vers une européanisation du marché de l'emploi avec un fort chômage des jeunes et une forte augmentation du travail temporaire », dit-il.

Les chômeurs sont en majorité des jeunes mais aussi des salariés en fin de carrière remerciés ou encouragés à partir avant l'âge de la retraite : sur 3,4 millions de chômeurs, 1,3 million de personnes ont plus de 45 ans. Le taux de chômage des jeunes de 20 à 24 ans est de 9 %. Plus de deux millions de jeunes vivent de « petits boulots », les parents assurant le gîte et le couvert. Désormais beaucoup de femmes de tout âge cherchent du travail. Bien que le taux de participation des Japonaises au marché du travail soit plus faible qu'aux États-Unis (61 % contre 73 %), leur poids se fait de plus en plus sentir.

Longtemps les Japonaises, qui travaillaient le plus souvent à temps partiel, se retiraient du marché du travail en cas de contraction de la demande et elles n'apparaissaient donc pas comme demandeuses d'emploi. Depuis le milieu des années 1990, ce n'est plus le cas : elles restent sur le marché du travail et contribuent ainsi à une augmentation statistique du taux de chômage.

L'une des caractéristiques du marché du travail aujourd'hui est donc une nouvelle disparité entre hommes et femmes : alors que les offres d'emplois dans le secteur manufacturier sont en déclin, le secteur des services absorbe plus de femmes. Aussi le taux de chômage des jeunes femmes de 20-24 ans est-il inférieur à celui des hommes. En novembre 2001, indiquent les statis-

tiques du ministère du travail, 37,7 millions d'hommes (soit 700 000 de moins que l'année précédente) avaient un travail, tandis que c'était le cas de 26,5 millions de femmes, soit 10 000 de plus qu'un an auparavant. Une situation symptomatique du passage d'une économie où le secteur des services pèse davantage.

L'augmentation du nombre des femmes sur le marché de l'emploi reflète aussi une évolution vers le

La phase de transition actuelle ne favorise pas les demandeurs d'emploi en fin de carrière. Souvent embauchés au sommet de la bulle spéculative des années 1980, ils n'ont plus aujourd'hui les qualifications requises et se heurtent à la limite d'âge — non officielle mais de fait appliquée par les entreprises qui recrutent — qui est de 41 ans ! Bon nombre ne peuvent même pas espérer un entretien lorsqu'ils annoncent leur âge...

Au cours des cinq prochaines années, 3,7 millions d'emplois devraient être supprimés, tandis que 1,6 million de personnes âgées et de femmes entreront sur le marché du travail : il faut donc créer 5,3 millions emplois

travail à temps partiel, temporaire ou précaire, au détriment du travail permanent. Soucieuses de réduire les coûts, les entreprises cherchent à se défaire des salariés à contrat à durée indéterminée (CDI), qui coûtent plus cher, pour privilégier les employés en contrat à durée déterminée (CDD). Ceux-ci représentent 27 % du salariat, contre 21 % en 1993, et le nombre des agences privées spécialisées dans la fourniture à l'entreprise d'employés pour un travail et une durée donnée de trois mois à un an s'est accru, passant de 421 000 en 1995 à 749 000 en 2000. Mais peu de chômeurs ont encore recours à leurs services.

Longtemps, le patronat a essayé d'éviter de licencier en période de récession : l'ajustement s'opérait au détriment des employés temporaires. Puis il a réduit les heures supplémentaires et les heures de travail. Aujourd'hui, ces palliatifs sont insuffisants. Et les salariés qui jusqu'à présent n'avaient pas eu à s'ajuster individuellement au marché du travail — puisque l'entreprise d'une certaine dimension procédait à ces ajustements par des transferts ou des retraites anticipées — doivent aujourd'hui se débrouiller seuls et se découvrent vulnérables.

Philippe Pons

INSTITUT DES ETUDES ECONOMIQUES, SOCIALES ET TECHNIQUES DE L'ORGANISATION **IESTO**

Développez votre expertise sur les marchés de l'organisation et du consulting

L'IESTO - CNAM vous propose :

- 2 MASTÈRES homologués par la Conférence des Grandes Ecoles : Organisation et Management de projets (niveau d'accès : Bac + 5 ou Bac + 4 avec expérience professionnelle)

- 1 Diplôme homologué de niveau I : le Diplôme d'Etudes Supérieures des Techniques de l'Organisation (DESTO) (niveau d'accès : Bac + 4 ou Bac + 2 avec expérience professionnelle)

Des formations d'un an (dont 4 à 6 mois en Entreprise) pour acquérir une double compétence.

Réunions d'Information
(débouchés, programmes, conditions d'admission, financements)
les jeudis 30 mai, 13 et 27 juin 2002, de 18 à 20 heures
Rez-de-chaussée - 55, rue de Turbigo - 75003 PARIS - Métro Arts et Métiers
Tél. 01 40 27 25 08 - Fax 01 40 27 26 24 - e-mail : iesto@enam.fr

PARIS
LYON
MONTPELLIER
NANTES

CNAM-IESTO
292, rue St-Martin
75141 PARIS cedex 03
© 01 40 27 25 08
e-mail : iesto@enam.fr
www.cnam.fr/instituts/iesto

QUESTIONS/RÉPONSES

Social

1 Les Japonais sont-ils « employés à vie » ?

L'« emploi à vie », présenté à l'étranger comme une originalité du système d'emploi au Japon, est source de malentendus. Il ne s'agit en rien d'une disposition légale, mais d'une pratique. Comme le « salaire à l'ancienneté », elle s'est développée dans un contexte d'expansion économique et démographique. Elle est liée au système de « formation maison ».

Le salarié a tout intérêt à rester dans l'entreprise puisque son salaire augmente, et cette dernière a intérêt à le garder étant donné l'investissement consenti pour sa formation. L'« employé à vie » n'est rien de plus qu'un salarié en contrat à durée indéterminée (CDI). Le licenciement est certes légalement difficile, mais le patronat a toujours pu se séparer des salariés en surnombre ou insuffisamment productifs par des incitations au départ anticipé ou des transferts.

Les employés masculins en CDI dans les grandes entreprises forment le noyau des « salariés à vie ». Cette garantie de l'emploi est en effet aléatoire dans les petites et moyennes entreprises : 24,6 % des salariés travaillent dans des entreprises de moins de 29 employés, 20 % dans des entreprises de 30 à 99 et seulement 11 % dans des entreprises de plus de 1 000.

2 Quelle est la part des emplois précaires ?

Si les contrats à durée indéterminée (CDI) représentent 72 % des emplois salariés, ils proposent à 20,7 % des postes à temps partiel qui ne bénéficient pas de tous les avantages (salaire, garanties diverses) du temps plein.

Les contrats à durée déterminée (CDD) représentent 27 % des emplois, dont 14 % à temps partiel, 6 % à temps plein et 7 % en régie (détachés d'une autre entreprise). Un CDD doit être supérieur à un mois, ne peut pas dépasser un an, mais peut être renouvelé sans limite. Au total, un salarié japonais sur cinq travaille à temps partiel.

La plupart ne bénéficient pas de prime de départ ou de l'assurance-chômage ; et ils ne reçoivent que 74 % du salaire de base d'un employé en CDI effectuant le même travail.

Depuis le milieu des années 1990, la part des CDD et des postes à temps partiel augmente régulièrement.

3 Quel est le taux de syndicalisation ?

Les syndicats sont organisés sur la base de l'entreprise. Dans le secteur privé, le taux de syndicalisation était de 18 % en 2001. Il décline depuis le milieu des années 1970, principalement en raison du développement du secteur tertiaire. Il est plus élevé dans les entreprises de plus de 1 000 employés (53,5 %). La confédération Rengo regroupe 7,5 millions de travailleurs.

4 Quelle est la situation des chômeurs ?

Le chômage a commencé à augmenter dans la seconde moitié des années 1990, en franchissant le seuil des 3 %. Il a atteint 5,2 % en mars 2002. Le taux de chômage est calculé sur la base des personnes âgées de plus de quinze ans qui n'ont pas travaillé au moins une heure au cours de la semaine précédente l'enquête.

Mais ces statistiques ne reflètent qu'imparfaitement la réalité. Elles sont faussées par le retrait du marché du travail de certains actifs potentiels (comme les femmes) et par les mesures conservatrices des entreprises.

Des ajustements s'opèrent en outre par le recours au travail temporaire ou précaire et les emplois-refuges (entreprises familiales qui accueillent les « délestés »). Le taux de chômage chez les jeunes (20 à 24 ans) atteint 9,6 % chez les hommes et 7,5 % chez les femmes.

L'assurance-chômage, qui représente de 60 % à 80 % du salaire de base, est versée pour une durée de trois mois à un an. En principe, sont couverts l'ensemble des activités professionnelles et tous les salariés de moins de 65 ans qui travaillent plus de trente heures par semaine.

Depuis 2001, le seuil a été abaissé à vingt heures pour les salariés à temps partiel. L'assuré doit avoir cotisé plus de six mois au cours de l'année précédente la perte d'emploi. Mais plus d'un tiers des demandeurs ne touchent pas cette assurance, soit parce qu'ils ont dépassé la durée d'un an, soit parce qu'ils ne sont pas couverts. L'augmentation constante du chômage a provoqué un déficit chronique du Fonds d'indemnisation. Une réforme est en cours visant une augmentation des primes et une nouvelle diminution des indemnités.

Tokyo se tourne vers les politiques européennes de l'emploi

DES RENCONTRES RÉGULIÈRES ONT LIEU ENTRE HAUTS FONCTIONNAIRES ET RESPONSABLES JAPONAIS

La restauration du marché de l'emploi constitue l'une des priorités du gouvernement Koizumi. Même si le Japon n'a pas envoyé récemment de missions spécifiques pour étudier comment les Quinze luttent contre le chômage, l'Europe demeure toutefois un vivier d'idées et d'expériences basé sur quelque trente années de crise de l'emploi. « Il y a des transferts de technologies en matière de politique de l'emploi qui seraient applicables », remarque Patrice Geoffron, professeur à l'université Paris-XIII, spécialiste du Japon.

D'un point de vue occidental, le passage d'un taux de chômage frictionnel – entre 2 % et 4 % de la population active – à une fourchette située entre 5 % et 6 % pourrait apparaître comme un glissement à la marge. Or, là-bas, cela fait l'effet d'un véritable séisme, surtout que cette percée s'accompagne d'une apparition d'un chômage de longue durée et de la création d'emplois précaires. Sur la manière de faire évoluer des structures éco-

nomiques en période de crise, les principaux pays européens ont plusieurs longueurs d'avance.

De fait, il existe depuis 1991 une coopération globale entre le Japon et l'Union européenne (UE) qui concerne tous les sujets, aussi bien la diplomatie que le commerce, les questions militaires, etc. Au sein de ce dialogue bilatéral existe un plan d'action qui traite des questions économiques et sociales et qui a été renouvelé en 2001. Dans ce cadre se tiennent tous les ans, voire deux fois par an, des séminaires qui ont lieu alternativement au Japon et à Bruxelles.

Sous la houlette d'un commissaire européen ou d'un ministre japonais se rencontrent régulièrement des hauts fonctionnaires de l'UE, des différents Etats membres et du Japon, ainsi que des partenaires sociaux japonais et européens (CES, Unice). « Au départ, il y avait une demande et un intérêt beaucoup plus forts de notre côté.

Aujourd'hui, la tendance s'est pratiquement inversée », observe Odile Quintin, responsable de la direction générale emploi et affaires sociales à la Commission. Un voyage d'étude d'une quinzaine de jours de trois personnes – un haut fonctionnaire, un employeur et un syndicaliste – a lieu chaque année en novembre ou décembre.

Le séminaire qui s'est tenu les 21 et 22 mars 2002 à Bruxelles était exclusivement consacré à la question du maintien au travail des travailleurs vieillissants. Un phénomène qui frappe de plein fouet la population active japonaise. Les entreprises locales n'ont d'ailleurs pas attendu pour mettre en œuvre des politiques qui s'appuient sur la notion de réemploi et qui permet à un salarié qui achève une première carrière d'en entamer dans la foulée une seconde. La commissaire européenne à l'emploi, Anna Diamantopoulou, a insisté sur le fait qu'il ne pouvait pas s'agir unique-

ment de « mesures de beau temps, mais qu'elles devaient être suffisamment robustes pour fonctionner en période de récession économique ».

Deux autres thèmes ont fait l'objet d'une écoute attentive de la partie nipponne, d'une part l'égalité homme-femme, car le Japon voit augmenter de manière sensible son

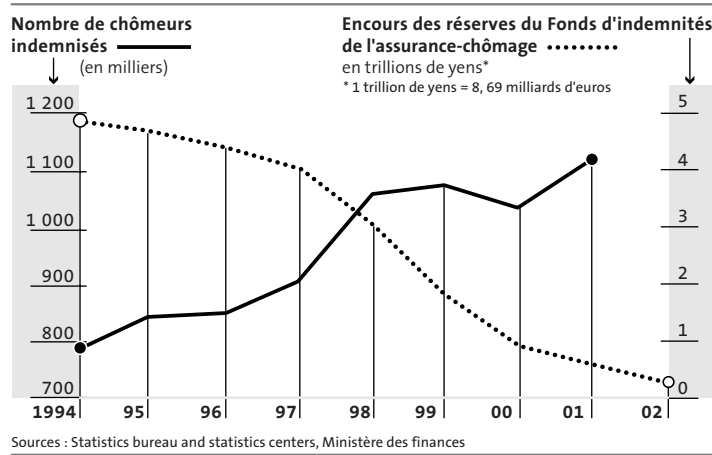
Des experts du marché du travail, des consultants, voire les médias, se font les relais de certaines expériences étrangères

taux d'activité féminine, d'autre part l'organisation du travail. Les questions de partage du travail, de temps partiel, et même les 35 heures hebdomadaires, intéressent les autorités de Tokyo.

Au Japon, des experts du marché du travail, des consultants, voire les médias, se font les relais de certaines expériences étrangères. Le *work sharing* à la néerlandaise (le partage du temps de travail aux Pays-Bas) est actuellement en vogue et bénéficie d'une attention soutenue. La réduction du temps de travail permet-elle de créer des emplois ou bien simplement de maintenir ceux existants ? Faut-il l'accompagner d'une diminution des salaires ? Ces questions donnent lieu à des appréciations diamétralement opposées de la part des partenaires sociaux japonais.

Alain Beuve-Méry

LES CAISSES VIDES DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE



Les collectivités locales ouvrent la voie

TOKYO

de notre correspondant

DEVANT LES BUREAUX DE L'AGENCE publique d'emploi « Hello Work », les personnes les plus diverses font désormais la queue chaque matin avant l'ouverture : il y a des jeunes, des femmes de tout âge, des hommes de plus de 45 ans ou ayant atteint la soixantaine. Dans le quartier d'Ikebukuro à Tokyo, ils sont deux mille par jour à venir s'inscrire et à consulter les offres d'emploi sur les ordinateurs de l'agence. Mais la situation est pire dans les villes de province. Dans la région du Kinki (Osaka et Kyoto), en Hokkaido ou dans le Shikoku (la quatrième grande île de l'Archipel), le taux de chômage est plus élevé que la moyenne nationale. Les régions sont particulièrement frappées par la crise dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics ou de la distribution.

Alors que, dans le secteur privé, syndicats et patronat sont encore loin d'être parvenus à un

accord autre que de principe sur le partage du travail et que le gouvernement central reste très prudent sur la question des subventions qu'il pourrait fournir pour encourager les firmes à créer des emplois, des collectivités locales, confrontées à un chômage croissant, cherchent à ouvrir la voie.

MULTIPLICATION DES FAILLITES

Une douzaine de départements, dont certains particulièrement touchés par la récession (tels que Hyogo, Kochi, Aomori) ont mis en place des mesures de partage du travail des employés municipaux. Le département de Tottori est le plus avancé : il a décidé de réduire le salaire de base de ses fonctionnaires afin d'utiliser les sommes ainsi économisées pour créer de nouveaux emplois.

La région souffre particulièrement, en raison d'une multiplication des faillites dans le secteur textile durement concurrencé par les produits

en provenance de Chine. Comme les autres départements, Tottori a en outre un monceau de dettes (600 milliards de yens – 5,25 milliards d'euros –), soit près de deux fois son budget) et ne peut donc pas augmenter ses dépenses. Aussi, le gouverneur a-t-il proposé à la fin de 2001 de réduire de 5 % le salaire de ses 10 000 fonctionnaires, ce qui permettra de dégager 10 milliards de yens sur les trois prochaines années dont 3,9 milliards seront affectés à la création de 220 nouveaux emplois dans le secteur de l'éducation et des affaires sociales. Sanyo Electric, dont la branche à Tottori a réduit de 10 % le salaire de ses 580 employés, est l'une des premières grandes entreprises à avoir introduit en avril un programme de partage du travail qui affecte 30 000 de ses employés, y compris les ingénieurs et les cadres.

Ph. P.

Les leçons des restructurations en cours dans l'électronique

LES NOUVEAUX MANAGERS MULTIPLIENT LES PLANS POUR RASSURER LES ACTIONNAIRES

dant relativisé l'ampleur de ces plans, qui incluent en fait des réductions d'effectifs déjà programmés. La principale évolution concerne néanmoins le modèle d'ajustement.

Dans les années 1970, après les chocs pétroliers, l'ajustement a été certes tout aussi drastique, mais il avait été anticipé, contrairement à ce qui se passe actuellement. De plus, on observe aujourd'hui, pour certaines firmes, une plus grande sensibilité aux pertes. Un simple ralentissement de l'activité suffit à déclencher une restructuration.

Un autre changement tient à la politique de relations publiques des firmes : le management essaye d'utiliser ces restructurations comme un moyen de communiquer afin de rassurer les actionnaires, de séduire des investisseurs étrangers potentiels et de satisfaire les agences de notation. Il y a quinze ans, de tels plans auraient été considérés comme le signe d'un échec et auraient conduit immanquablement à des sanctions des investisseurs. Si ces derniers ont réagi pour le moins froidement cette fois, c'est qu'ils les jugent insuffisants. Il y a donc là un changement capital au niveau de l'environnement et de la norme de gestion.

On observe également une évolution sociologique au sein du top management, qui renforce ces orientations : la direction n'est plus recrutée parmi les ingénieurs, censés être proches des salariés et renforcer l'alliance travail/capital, mais plutôt parmi les cadres commerciaux et financiers.

Dans cet environnement, le licenciement est la question-clé du moment, suite aux propositions très médiatisées de Katsutoshi Suzuki, secrétaire général de Denki Rengo, principal syndicat de branche regroupant les syndicats d'entreprise. Ce dernier recommande d'établir des règles légales de licenciement et d'en faciliter les procédures. Dans l'attente de ces réformes éventuelles, qui sont loin de faire l'unanimité, y compris au sein du patronat, les entreprises ont recours à des plans de départs volontaires, qui ne sont pas sans rappeler les fameuses préretraites à la française. Ces plans ont du succès puisque le nombre des volontaires au départ excède souvent les offres, en raison de conditions financières avantageuses. Mais ce moyen de rompre les contrats antérieurs n'est pas tenable dans le moyen terme tant le coût est considérable pour les entreprises.

Le cas de l'électronique incite aussi à infirmer l'idée reçue selon laquelle les firmes embauchent des travailleurs à temps partiel parce qu'elles ne peuvent pas licencier leurs travailleurs réguliers. La situation est loin d'être aussi simple dans la mesure où, derrière la montée indéniable de l'emploi atypique au niveau sectoriel au cours des dernières années (plus de 17 % en 2001, suivant une étude du syndicat Denki Sôken), se cache une hétérogénéité croissante au niveau des firmes.

RUPTURE HISTORIQUE

Derrière ces plans se dessinent trois orientations. Tout d'abord, si ces restructurations sont décevantes à l'aune du « downsizing » à l'américaine, elles n'en constituent pas moins une rupture historique : il y a un incontestable changement, certes progressif, du processus d'ajustement de l'emploi dont le cœur était ce qu'on a appelé « l'emploi à vie ».

Ensuite, il faut relativiser le poids des exigences de flexibilité liées à une évolution technologique de type « nouvelle économie ». Ce qui est en cause, c'est moins la rigidité du système d'emploi que des erreurs de stratégie industrielle et de modèle d'entreprise : à savoir la

trop grande priorité accordée aux semi-conducteurs et à la diversification conglomérale quand l'heure était au software et à la « start-up » spécialisée dans des niches porteuses. Quant à la perte de compétitivité

PLUS DE 80 000 SUPPRESSIONS DE POSTE

Les plus de 80 000 emplois dont la suppression est prévue par les plans de restructuration des grandes entreprises du secteur électronique se répartissent ainsi, au 3^e trimestre 2001, selon le syndicat Denki Rengo :

- Matsushita : 10 000 emplois par rotation et 5 000 dans le cadre d'un plan de départs volontaires.
- Fujitsu : 11 400 à l'étranger ; 5 000 au Japon ; réduction du temps de travail.
- NEC : 1 500 licenciements à l'étranger ; 2 500 suppressions de poste au Japon sans licenciements.
- Toshiba : 18 000, dont 12 000 au Japon (10 % des effectifs).
- Hitachi : 14 000, dont 10 200 au Japon (départs « naturels » et volontaires).
- Sony : 5 000 départs volontaires.
- Kyocera : 10 000 (20 % des effectifs), essentiellement dans les filiales américaines.

par rapport aux voisins asiatiques, elle est réelle.

Mais on peut douter que le Japon suive un scénario à l'allemande où le coût salarial trop élevé serait un facteur de désindustrialisation. On assiste en fait à la mise en place d'une nouvelle division du travail à l'échelle au moins asiatique : les emplois à l'étranger ont servi pour une part de tampons pour préserver les emplois domestiques. Reste enfin l'hypothèse d'une pression croissante du système financier, dans un double contexte de déréglementation et de crise.

Enfin, on observe une hétérogénéité croissante du management des ressources humaines qui va à l'encontre de l'idée d'une convergence dans un contexte de globalisation. Si cette tendance se confirmait, se poserait alors un problème inédit de coordination des politiques d'emplois des firmes dans un contexte macro-économique morose, que la politique « thatcherienne » de réforme, la plus en vogue dans les sphères dirigeantes actuellement, semble peu apte à mettre en œuvre.

Sébastien Lechevalier (Cepremap/Ehess, Centre Japon)

Affectées par une année 2001 particulièrement difficile, les entreprises japonaises ont annoncé des plans de restructurations drastiques. Ces mesures ont surpris dans un pays peu réputé pour la pratique du « downsizing », ou dégraissage. Le cas de l'électronique, secteur phare de l'économie, est symptomatique de cette transformation. Ce ne sont pas moins de 80 000 emplois qui sont partis en fumée, et, à terme, sur les deux à trois ans à venir, 10 % de la main-d'œuvre sera touchée dans certaines entreprises telles que Toshiba ou Hitachi. Les analystes ont cepen-

Kazuya Ogura, chercheur à l'Institut japonais du travail

« L'introduction du partage du travail ne se fera pas du jour au lendemain »



KAZUYA OGURA

► 1993 Kazuya Ogura, né en 1965, diplômé de l'université Waseda à Tokyo, entre à l'Institut japonais du travail (www.jil.go.jp). Il enseigne également à l'université Meiji à Tokyo. ► Spécialisé dans les études comparatives sur la situation de l'emploi en Europe et au Japon, il a effectué plusieurs missions en Europe (en Allemagne, en France et aux Pays-Bas) pour étudier les expériences de ces pays dans le domaine de la réduction du temps de travail.

Le « partage du travail » est un thème largement débattu par les experts nippons. S'il y a beaucoup de discussions, de tables rondes et d'articles sur le sujet dans la presse, rares sont les entreprises qui ont commencé à mettre en place des projets concrets. Quelle forme de partage du travail pourrait être pratiquée au Japon ?

C'est très récemment, à partir de 2000-2001, que les Japonais ont commencé à s'intéresser à cette question. Vous avez en Europe plusieurs formes de partage du travail que l'on peut ramener à deux grands axes : la protection de l'emploi, c'est le cas de l'expérience allemande ; ou la création d'emplois afin de faire baisser le chômage, comme aux Pays-Bas et en France.

On ne peut qu'envier la seconde formule, mais on ne peut guère espérer l'appliquer au Japon dans un futur proche. La priorité est d'enrayer la dégradation de l'emploi. Et c'est donc vers le modèle allemand, qui nous sem-

ble plus réaliste, que nous regardons. Mais, même pour appliquer un tel système, nous nous heurtons à de grandes difficultés qui tiennent aux particularités du système d'emploi au Japon.

Quelles sont-elles ?

Il y a tout d'abord la différence de système salarial selon qu'il s'agit d'employé permanent (c'est-à-dire à contrat à durée indéterminée, CDI) ou d'employé en contrat à durée déterminée, CDD. Si, à travail égal, le revenu du premier équivaut à 100, le second ne touche que 40 ou 60. En outre, dans le cas du premier, le salaire comporte une rémunération de base à laquelle s'ajoutent des primes diverses qui constituent jusqu'à 60 % du revenu.

Se pose aussi le problème des heures supplémentaires. Non seulement elles sont moins payées qu'en Europe puisque la majoration de 25 % ne porte que sur le salaire de base, mais, ces heures supplémentaires ne sont souvent pas considérées comme telles mais comme une sorte de « service » fourni bénévolement par l'employé à son entreprise.

Le recours aux heures supplémentaires est donc beaucoup plus avantageux pour l'employeur que l'embauche d'un autre salarié. Un autre problème est celui des congés (en moyenne vingt jours par an) qui ne sont pas pris dans leur totalité par les salariés. Un tel système rend très complexe le calcul des heures travaillées et de leur rémunération. L'introduction du partage du travail suppose donc des adaptations du système de l'emploi des salariés permanents.

Et dans le cas des travailleurs à temps partiel ?

Dans leur cas se pose un autre

problème. Beaucoup de femmes qui travaillent à temps partiel veulent simplement un revenu d'appoint au salaire du mari et « auto-limitent » leur emploi afin de ne pas dépasser un revenu supérieur à 1 million de yens [8 682 euros] pour rester en deçà du seuil imposable. L'augmentation des divorces et la récession qui poussent beaucoup de femmes à travailler non plus pour obtenir un revenu d'appoint, mais un véritable salaire, sont en train de modifier cette situation. Si le gouvernement

est le fruit le plus souvent d'une « formation maison » qu'elles ne sont pas certaines d'obtenir d'employés venant de l'extérieur. Pour elles, la qualité du travail est plus importante que le nombre des chômeurs. Concilier ces deux préoccupations suppose que le gouvernement mette en place de meilleurs systèmes de formation publique.

Une autre préoccupation des entreprises est la réduction des coûts. Pas la création d'emplois. Elles veulent réduire le nombre

« Les intérêts sont divergents.

La préoccupation du gouvernement est de réduire le nombre de chômeurs,

tandis que, pour les entreprises, maintenir le niveau de qualification

– le plus souvent issu

d'une formation maison – et réduire les coûts sont plus importants »

de employés permanents qui coûtent cher et augmenter le nombre des temporaires.

Quelle est la position des syndicats ?

Il y avait un écart considérable de point de vue entre le patronat et les syndicats sur la question du partage du travail. Mais les « dégraissages » dans de nombreuses grandes entreprises depuis l'été dernier ont conduit les syndicats à assouplir leur position.

Leur priorité est la protection de l'emploi de leurs adhérents et ils sont apparemment disposés à faire des concessions sur les salaires si l'emploi est assuré. Mais il faut souligner que les accords entre syndicats et patronat sur le partage du travail, s'ils se concrétisent, ne concerneront que 20 % du salariat (c'est-à-dire les salariés syndiqués). Pour les autres, le partage du travail ne signifie pas grand-chose.

Propos recueillis par
Philippe Pons

35,7 HEURES PAR SEMAINE

Les statistiques du ministère de la santé, du travail et du bien-être font état de 35,7 heures en moyenne par semaine (y compris les heures supplémentaires) et de 1 859 heures par an. En général, les grandes entreprises pratiquent la semaine de 40 heures. Dans le cas des salariés en contrat à durée déterminée, près de la moitié (48 %) d'entre eux travaillent 50 heures.

Les Japonaises représentaient 48,5 % de la population active en 2001. La participation au marché du travail varie en fonction de l'âge : élevée de 25 à 29 ans (72 %), elle retombe à 58 % entre 30 et 39 ans pour remonter à 62 % ensuite. 13,2 % des Japonaises de plus de 65 ans ont un travail pour pallier le plus souvent des retraites insuffisantes.

L'espoir de reprise suspendu aux réformes promises

PREMIER MINISTRE
DEPUIS UN AN,
JUNICHIRO
KOIZUMI TARDE
À RESTRUCTURER LE
SYSTÈME BANCAIRE
ET À RÉDUIRE
LA DETTE PUBLIQUE

La Coupe du monde de football qui débute le 31 mai aura-t-elle un effet bénéfique sur les deux pays hôtes, le Japon et la Corée ? En termes d'image assurément, en termes économiques, rien n'est moins sûr. Les études restent prudentes. Concernant l'archipel nippon, le Denstu Institute for Human Studies estime que les retombées seront positives à condition que l'équipe nationale atteigne les quarts de finale. Un objectif très ambitieux pour une équipe classée au 34^e rang par la Fédération internationale de football (FIFA).

Dans ce cas, cet événement générera 1 400 milliards de yens (12,15 milliards d'euros) d'investissements et de dépenses de consommation, ainsi qu'une pro-

duction supplémentaire d'une valeur de 3 300 milliards de yens (28,64 milliards d'euros). « Les prévisions concernant le produit intérieur brut (PIB) n'indiquent aucune croissance, mais si l'équipe nationale se classe parmi les huit, voire les quatre meilleures, les Japonais commenceront à consommer plus », déclarait en début d'année à l'agence Reuters Norio Kamijo, directeur général de la recherche à l'Institut Dentsu.

Toutefois, le Mondial ne sera guère suffisant pour sortir le pays du marasme qu'il connaît depuis maintenant le début des années 1990. En 2001, le Japon a connu sa troisième récession en dix ans, avec un recul de 0,4 % de son PIB. « Depuis 1992, l'économie reste atone, constate Olivia de Kersauzon, économiste au CCF, le PIB n'a progressé que de 1,2 % en moyenne par an, contre 4,7 % sur la deuxième moitié des années 1980. » Les prévi-

POUR EN SAVOIR PLUS

> **Japon, la réforme est-elle possible ?**, ouvrage collectif (édité par l'Institut français de relations internationales (IFRI), coll. « Revue politique étrangère », 2002, 18,29 €).

> **Japon, le renouveau ?**, sous la direction d'Evelyne Douville-Feer (La Documentation française, 2002, 190 p., 12,50 €).

> **Japon 2001**, (Etudes économiques de l'OCDE, 2002, 212 p., 32 €).

> **Restructuration du secteur**

sions pour l'année en cours ne sont guère encourageantes car « l'économie connaît des problèmes conjoncturels et structurels persistants, faute de réforme ».

NOMBREUSES DÉFAILLANCES

Le Fonds monétaire international (FMI) table sur un recul de 1 % du PIB en 2002, et sur un taux de chômage de 5,8 %. Les restructurations industrielles se poursuivent, entraînant de nombreuses défaillances. Pour les quatre premiers mois de l'année, 6 169 entreprises ont fait faillite, soit une augmentation de 7 % par rapport à la même période de 2001.

Dans cet environnement, les agences de notation renvoient négativement leur opinion sur le pays, s'inquiétant du poids de la dette publique qui représente plus de 140 % du PIB. Un chiffre qui place le Japon au dernier rang des pays de l'Organisation de coopération

électronique au Japon, vers un downsizing à l'américaine, de Sébastien Lechevalier (Chroniques internationales de l'Institut de recherches économiques et sociales - IRES -, janvier 2002, n° 74, www.ires-fr.org).

> **Le Japon des Japonais**, de Philippe Pons et Pierre François Souyri (Editions Liana Levi, coll. « L'autre guide », 2002, 160 p., 15 €).

CHRONIQUE

par Serge Marti

Le PDG grand argentier

AUX ÉTATS-UNIS, C'EST QUASI-MENT MONNAIE COURANTE ; en

Europe, cela reste un événement. Quoi donc ? L'accession d'un grand patron aux fonctions de grand argentier, responsable des finances et donc de l'économie d'une nation. Pour prendre quelques exemples récents, lorsque George Bush père s'était installé à la Maison Blanche, il avait fait venir à ses côtés Nicholas Brady et ses trente années passées dans la banque – chez Dillon, Read and Co. – pour occuper le poste de secrétaire au Trésor. Son successeur, Bill Clinton, avait d'abord fait appel à un sénateur connu pour son entregent en la personne de Lloyd Bentsen, avant de confier le secrétariat au Trésor à Robert Rubin, le coprésident de Goldman Sachs, l'une des grandes banques d'affaires new-yorkaises. Quant à George W. Bush, il a choisi pour occuper les mêmes fonctions, et sur les recommandations paternelles, Paul O'Neill, l'ancien PDG d'Alcoa, le numéro un mondial de l'aluminium, qui a également présidé aux destinées d'International Paper.

LÉGIIONS D'INSPECTEURS

A présent, le vieux monde se met à la page. En nommant un PDG à Bercy, en l'occurrence Francis Mer, l'ancien patron d'Usinor et actuel coprésident du géant sidérurgique Arcelor, issu de la fusion d'Usinor avec Arbed et Aceralia, le tandem Chirac-Raffarin a voulu donner un signal fort au monde de l'entreprise comme à celui du travail. Ses quinze années passées à la tête de la sidérurgie française ont été incontestablement cédées par une réussite pour celui qui, au milieu des années 1980, s'était vu confier la lourde tâche de restructurer le secteur en déclin de l'acier.

Accessoirement, assigner à un X-Mines la mission d'occuper une citadelle à peine défendue par des légions d'inspecteurs des finances ne manque pas d'humour... Enfin, s'il est vrai que Francis Mer n'est pas précisément un

bateleur d'estrate, le courant est souvent bien passé avec les partenaires sociaux, qu'il s'agisse de ses relations avec les 60 000 salariés d'Usinor comme de l'attention accordée aux questions d'éducation et de formation, notamment au sein du Medef.

Il reste à ce sidérurgiste de luxe à démontrer, en endossant son nouvel habit de ministre, qu'il est possible « de servir les Français comme on a servi ses clients », selon le mot d'ordre que l'on peaufine déjà dans son entourage à Bercy. Officiellement, tous ses pairs affichent leur confiance. Dans le personnage comme dans sa feuille de route. Avec quelques bémols tout de même, témoin Claude Bébear, le président du conseil de surveillance d'AXA et fondateur de l'Institut Montaigne qui, reçu récemment par l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF), émettait des réserves. Non pas sur les qualités patronales de l'impétrant, sur lesquelles il n'a aucun doute, mais bien plus sur la difficulté, pour quelqu'un venu de la société civile, à affronter à la fois la machine politique et la technocratie.

Le défi, apparemment loin de freiner les initiatives, suscite des vocations. En Allemagne, à l'approche des élections législatives du 22 septembre qu'il compte bien gagner, Edmund Stoiber, le rival conservateur du chancelier social-démocrate Gerhard Schröder, s'est adjoint un nouveau conseiller économique : Lothar Spath, le patron du groupe de technologie de pointe Jenoptik, hérité de l'ancien combinat Carl Zeiss. Les experts en « berlinologie » ne s'y sont pas trompés.

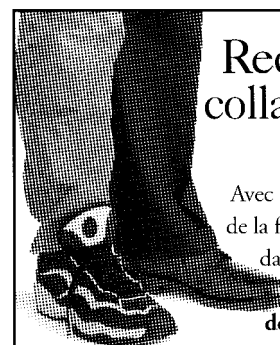
Si le verdict des urnes se révèle favorable à Edmund, c'est Lothar qui prendra les rênes d'un vaste ministère englobant l'économie, les affaires sociales et, patate chaude, le développement de l'ex-Allemagne de l'Est, toujours confrontée à un fort chômage. En somme, un collègue bien plus qu'un homologue pour Francis Mer.

Depuis les pouvoirs publics s'emploient à montrer les signes positifs. Sur le plan structurel, le premier ministre se veut confiant dans la mise en œuvre des réformes. Lors d'un entretien au *Financial Times*, il estime qu'il faudra au moins deux ans pour mesurer l'impact des changements qu'il cherche à promouvoir. Ce discours ne convainc pas tellement les investisseurs. La seule embellie possible vient d'une légère amélioration conjoncturelle portée par le mouvement de reprise mondiale qui se dessine.

« Je pense que l'économie semble

avoir atteint son plus bas niveau », a estimé à la mi-mai le ministre des finances, Masajuro Shiokawa. « Les exportations restent fermes, maintenant l'élan acquis cet automne ». De plus, « la détérioration du chômage se ralentit ». Pour la première fois en mars, les prix sont repartis à la hausse (+ 0,2 %), suscitant l'espoir d'une sortie progressive de la déflation qui, depuis 1999, pèse sur les bénéfices des entreprises et alourdit leur endettement. Le Mondial s'ouvre dans ce climat incertain.

Dominique Gallois



Recrutez aujourd'hui vos collaborateurs de demain !

Avec 1800 apprentis le CFA SUP 2000 est le leader de la formation universitaire en APPRENTISSAGE dans les domaines du commerce, de la gestion, de la comptabilité, de l'informatique, de l'assurance et des techniques industrielles.

Pour en savoir plus sur l'apprentissage universitaire appelez Virginie au 01 43 53 67 95



Vous savez où vous mettez les pieds.

L'élargissement de l'Union européenne affectera principalement l'agriculture

PLUS QUE LA LIBÉRALISATION COMMERCIALE, C'EST LA RÉFORME DE LA PAC QUI TOUCHERA SURTOUT LA FRANCE

Les auteurs de l'étude identifient trois dimensions majeures de l'intégration des économies de l'Est : la libéralisation commerciale ; la convergence - c'est-à-dire l'accélération - de la productivité dans les pays candidats (ainsi, la Pologne devrait suivre la trajectoire de l'Espagne, et la Hongrie celle de l'Irlande) ; et enfin l'adaptation de la politique agricole commune (PAC) aux nouveaux entrants.

La libéralisation du commerce entre les dix pays de l'élargissement considérés dans l'étude et l'UE a débuté avec les premiers accords d'association, entrés en vigueur à partir de 1994 pour la Hongrie et la Pologne. Il en résulte, en termes d'échanges, qu'une partie du chemin est déjà fait. Les droits de douane ont été progressi-

Dans les années qui viennent, dix pays d'Europe centrale et orientale (PECO), auxquels devraient s'ajouter la Bulgarie et la Roumanie, pourraient devenir membre de l'Union européenne. Le silence de la classe politique sur les effets de cet élargissement risque de nourrir des inquiétudes inappropriées. Or, on commence tout juste à mesurer l'impact de ces futures adhésions : une étude que vient de publier le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii), à la demande de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne (UE), apporte des réponses sur ce qui va changer pour la France et plus largement pour les Quinze.

« Les effets globaux devraient être a priori limités pour l'UE, mais non au niveau sectoriel, ou pour certains pays membres », notent Mohamed Hedi Bchir et Mathilde Maurel, auteurs de l'étude (*Impacts économiques et sociaux de l'élargissement pour l'Union européenne et la France*, avril 2002, Cepii, document de travail 2002-2003, <http://www.cepii.org>). En fait, compte tenu de la faiblesse du produit intérieur brut (PIB) des PECO comparé à ceux des pays de l'Europe de l'Ouest, « l'essentiel du choc de l'intégration est ressenti à l'Est ». Il faut rappeler que les PECO représentent 4 % des exportations de l'UE, alors que l'UE représente 68 % des exportations des PECO.

Les PECO représentent 4 % des exportations de l'UE, alors que l'UE représente 68 % des exportations des PECO

vement réduits. Néanmoins certaines barrières subsistent : l'UE impose, par exemple, à la Pologne un équivalent tarifaire de 77 % dans l'agriculture, 20 % dans l'automobile et 13 % pour le textile.

L'agriculture devrait être la plus concernée par l'élargissement. En France, les importations de ce secteur, du fait de la libéralisation des échanges, n'augmenteront que de 3 % à l'horizon 2006, « l'année où se produit le choc de la libéralisation pour la Pologne et la Hongrie », tandis que les exportations ne progresseraient que de 0,5 %. Le bilan serait donc négatif de 2,5 %. En fait, l'effet majeur viendra pour la France de l'ajustement de la PAC, dont la réforme, élargissement ou pas, est prévue.

LE SECTEUR LE PLUS EXPOSÉ

Principaux critères agricoles des PECO

	10 PECO	UE
Surface agricole (milliers d'hectares)	60,2	135
Surface agricole/surface totale (en %)	56	42
Emploi agricole/emploi total (en %)	21	5
Produit agricole brut/PIB (en %)	7	1,5
Dépenses alimentaires/revenus (en %)	24 à 58	18

Source : « Les enjeux agricoles de l'adhésion des PECO », Problèmes économiques, n° 2673

Les auteurs ont en effet mesuré les effets de l'élargissement sur l'emploi et la production dans le secteur, selon que le budget de la PAC reste inchangé ou qu'il est augmenté au prorata de la production agricole des nouveaux arrivants.

A budget inchangé, la nouvelle ventilation des aides entraînerait, en France, une baisse de 13 % de l'emploi non qualifié et une baisse de la main-d'œuvre qualifiée de 8 % dès 2010, ainsi qu'un recul de la production agricole de 6 % à l'horizon 2015. A budget croissant (+ 20 %), ce qui, compte tenu des tensions budgétaires qui pèsent déjà sur la PAC, apparaît peu réaliste, l'impact sur l'emploi serait respectivement ramené à une perte de 1,5 % pour la main-d'œuvre qualifiée et de 2,3 % pour les non-qualifiés, tandis que la production agricole reculerait de seulement 1 % d'ici à 2015. Dans une moindre mesure, le textile, le bois et l'automobile devraient être affectés par la libéralisation, mais

ces pertes d'emploi seraient compensées par des gains dans d'autres secteurs, notamment transports et chimie.

L'impact de la libéralisation se fait beaucoup plus sentir lorsqu'on enlève la France de l'échantillon, notent les auteurs de l'étude. Les trois quarts du choc commercial devraient d'abord affecter l'Autriche et l'Allemagne, proches de la République tchèque et de la Pologne, mais sans effet dramatique, selon le document, sur l'emploi. Ainsi, dans le secteur agricole, les importations ramenées à la production seront un quart plus élevées en 2006 que s'il n'y avait pas de libéralisation, mais en contrepartie les exportations ramenées à la production grimperaient de 35 %. Par conséquent, les pertes d'emploi agricole ne dépasseraient pas 0,2 % pour l'emploi non qualifié et l'emploi qualifié resterait stable.

Martine Laronche

TREIZE PAYS CANDIDATS

Treize pays sont candidats à l'accession à l'Union européenne. Dix d'entre eux - la République tchèque, la Pologne, la Hongrie, l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie, la Slovaquie, Chypre et Malte - sont susceptibles d'achever les négociations en 2002 et de rejoindre l'Union européenne (UE) en 2004.

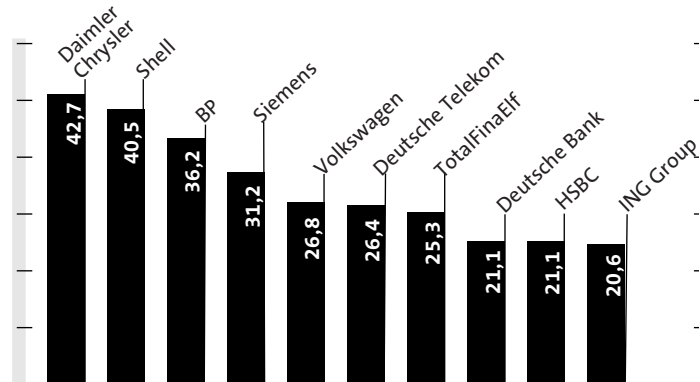
La Roumanie et la Bulgarie accusent encore un retard en matière de réformes. Enfin, le treizième candidat, la Turquie, n'a pas commencé les négociations d'adhésion. Le Danemark, qui assurera la présidence de l'UE à partir de juillet 2002, a mis en garde contre tout retard dans l'élargissement. « Les grandes transformations politiques, économiques et sociales dans les pays d'Europe centrale ont été très coûteuses et un rejet à la porte d'entrée de l'UE peut retourner le courant pro-européen au sein de l'opinion et dans plusieurs pays candidats », a estimé le premier ministre danois, Anders Fogh Rasmussen.

Les champions de la valeur ajoutée

LE MINISTÈRE BRITANNIQUE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE A ÉTABLI LE PALMARÈS DES ENTREPRISES EUROPÉENNES DÉGAGEANT LA PLUS FORTE MARGE

LES DIX MEILLEURS GROUPES

Valeur ajoutée, en milliards d'euros



Source : Ministère britannique du commerce et de l'industrie

Le chiffre d'affaires, ou le résultat net, sert de base à la plupart des palmarès d'entreprise. Mais ces classements ne donnent qu'une vision très incomplète de la bonne santé des firmes, et surtout de leur capacité à résister et à s'adapter dans la durée. Le palmarès des 300 entreprises européennes dégageant la plus forte valeur ajoutée, publié le 16 mai par le ministère britannique du commerce et de l'industrie, est donc riche d'enseignements.

La valeur ajoutée prise en compte est la différence entre le chiffre d'affaires et le coût des produits, composants et services achetés à l'extérieur. Elle permet donc de mesurer la marge dégagée par l'entreprise pour rémunérer ses salariés et ses actionnaires, et, une fois les impôts payés, investir dans la recherche ou dans de nouveaux équipements pour mieux affronter l'avenir.

44 entreprises françaises figurent parmi les 300 premières. Et ce chiffre est un peu inférieur à la réalité, dans la mesure où les entreprises présentant leurs résultats selon les règles comptables américaines n'ont pas été prises en compte. Ces dernières n'imposent en effet pas la publication de certaines informations comme le coût de la main-d'œuvre, nécessaire à l'établissement du classement. Les données relatives à Aventis, CNP Assurances, Schneider et ST Microelectronics n'ont ainsi pas été traitées, alors que ces firmes auraient vraisemblablement mérité de figurer au palmarès. Cette raison explique aussi que l'étude soit limitée aux seules firmes européennes, ne permettant donc pas de comparaison avec leurs concurrentes américaines ou japonaises.

Globalement, les sociétés hexagonales sélectionnées affichent un résultat supérieur à la moyenne européenne. Si elles représentent 14,6 % des entreprises citées, elles

pèsent 18 % en valeur ajoutée. TotalFinaElf est la première société française citée (au septième rang). Il faut souligner que son domaine d'appartenance (pétrole et gaz) est le secteur industriel dégageant la plus forte valeur ajoutée. Si l'on inclut les services, les banques le devançant.

MEILLEURS RATIOS

L'étude fait en effet apparaître des différences significatives entre secteurs. Quatre d'entre eux (banque, pétrole et gaz, automobile et télécommunications) dégagent 43 % de la valeur ajoutée calculée pour l'ensemble des firmes citées.

Le calcul de la valeur ajoutée ramenée au chiffre d'affaires donne encore une autre indication importante : les secteurs ayant peu recours à la sous-traitance présentent de meilleurs ratios, comme l'industrie pharmaceutique, qui se classe en deuxième position.

Les optimistes seront aussi heureux d'apprendre que la valeur

ajoutée des firmes françaises citées s'est accrue de 25 % en un an, soit plus que la moyenne européenne (17 %). Les pessimistes ne manqueront pas de remarquer que le ratio valeur ajoutée sur chiffre d'affaires est en revanche inférieur en France comparé au reste de l'Europe (le chiffre d'affaires des firmes françaises ayant fortement augmenté en 2001). Il en est de même de la productivité (valeur ajoutée par employé). Mais celle-ci s'est fortement accrue entre 2000 et 2001 (de 14 %, contre 7 % en moyenne).

En analysant les résultats du palmarès, chaque entreprise peut ainsi se comparer par rapport à ses concurrents d'un même secteur d'activité. La productivité de TotalFinaElf apparaît ainsi comme moyenne ; elle ne serait que la moitié de celle de Shell (en tête de son secteur), mais près du double de celle du finlandais Fortum. En revanche, dans le domaine bancaire, le Crédit lyonnais figure bien au palmarès des meilleurs, mais avec la plus mauvaise productivité de son secteur, BNP Paribas se situant dans la moyenne. Les constructeurs automobiles PSA et Renault se tiennent au coude à coude, tout en étant distancés par l'allemand BMW. Les coûts de main-d'œuvre élevés en Allemagne expliqueraient la bonne place des firmes automobiles allemandes, estiment les auteurs de l'étude.

Cette même raison explique peut-être aussi le très bon positionnement de la firme de logiciels allemande SAP, en termes de productivité, comparé aux autres éditeurs de logiciels ou sociétés de services informatiques.

Annie Kahn

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Laurent Fléchaire

L'aventure de l'Europe spatiale

LE 3 MAI, LA FUSÉE ARIANE s'est envolée dans le ciel de Kourou dans l'indifférence générale. Pourtant, le rêve d'une Europe spatiale a failli mille fois s'interrompre à ses débuts, malgré des enjeux de taille : maîtriser la communication, les technologies nouvelles et être militairement indépendant.

Car l'espace est d'abord une affaire militaire : il faut disposer de fusées pour porter le feu nucléaire en terrain ennemi. Avec le Spoutnik, mis sur orbite en 1957, les Russes gagnent la première bataille. Les Américains, qui ont récupéré les équipes de Wernher von Braun, le père allemand de la fusée des nazis, le V2, redoublent d'efforts. Mais c'est le Russe Youri Gagarin

budgets de l'ELDO sont votés chaque année et les industriels, à six mois de l'échéance, n'avancent plus, freinés par l'éventualité d'un feu rouge politique. De 1964 à 1970, on tire neuf Europa I et on compte... neuf échecs, alors qu'Amstrong a déjà foulé le sol lunaire !

Malgré tout, en novembre 1971, on lance Europa II. Tout se passe très bien jusqu'à la... cinquième seconde de vol, lorsque la fusée explose.

A cette époque, les Anglais ne cotisent plus à l'ELDO. Allemands, Italiens et Néerlandais sont davantage attirés par les projets américains que par les échecs européens. Car les Américains tentent d'étouffer les moyens humains et financiers

Le développement d'Ariane 1, 2, 3 et 4 a coûté 4,5 milliards d'euros et généré un chiffre d'affaires trois fois et demie plus important pour les industriels européens

ne qui est le premier dans l'espace, le 12 avril 1961. Cinq jours plus tard, le président américain, John F. Kennedy, tente d'envahir Cuba, puis met en place le projet lunaire... qui connaîtra un plus grand succès.

Face aux deux grands, la France veut aussi disposer d'armes atomiques. Et donc d'un lanceur. Logiquement, ce sont les militaires qui lancent la fusée « Diamant A », le 26 novembre 1965, dans le ciel de Hammaguir, en Algérie. Mais, parallèlement, le général de Gaulle, a créé en 1961 le Centre national d'études spatiales (CNES), qui fait travailler des industriels indépendants pour créer une fusée civile. Malheureusement, les baraquements du CNES à Brétigny-sur-Orge (Essonne) sont tellement vétustes que les habitués des lieux les nomment... « Abbé Pierre ». La France n'a pas les moyens de l'Amérique.

D'où l'idée européenne... qui naquit en Angleterre. Les Anglais disposent d'une fusée nommée Blue Streak, à vocation militaire, mais coûteuse et inefficace car trop longue à décoller. Ils proposent d'en faire le premier étage d'un lanceur européen. De Gaulle le dit oui.

Le 29 mars 1962, l'ELDO, acronyme en anglais d'« organisation européenne pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spatiaux », est créée. Le but : construire pour 1,2 milliard de francs l'ancêtre d'Ariane, « Europa ». Les Français se chargent du deuxième étage de la fusée et les Allemands du troisième. Les Italiens s'occupent de la coiffe grâce au groupe Fiat, la Belgique du guidage et les Pays-Bas de l'électronique via Philips.

Mais il n'y a pas de maître d'œuvre unique et chacun se bat pour ses propres champions nationaux. « Au club des nations, j'ai vu autant d'égoïsmes que de membres inscrits », affirmait le général de Gaulle. Les Allemands ont même le souci de faire travailler équitablement les industriels de chaque Land ! L'inefficacité devient la règle. De plus, les

Européens en leur proposant de participer à leur nouveau projet de navette... et en les cantonnant à des rôles aussi mineurs qu'onéreux. Première frustration. La NASA continue en exigeant d'eux, pour lancer leur satellite *Symphonie*, 10 millions de dollars et un engagement à ne pas concurrencer son système mondial Intelsat. Les Européens ont une réaction d'orgueil... d'où naîtra Ariane.

Dans la mythologie grecque, les fils d'Ariane ont permis à Thésée de sortir du labyrinthe. Ariane va permettre aux Européens de sortir des incohérences de l'ELDO, stoppé en 1972 et dont les équipes ont été licenciées. La France propose de couvrir 60 % du budget d'une nouvelle fusée et s'engage à payer tous les dépassements. A une condition : que le CNES soit le seul maître d'œuvre d'Ariane.

Le 31 juillet 1973, à 5 heures du matin, on trouve un accord. Pour réussir, on utilise des technologies simples et on affiche un prix inférieur de 10 % à celui de la NASA. Le 24 décembre 1979, c'est enfin le premier vol test. Des cerises brûlent à l'église de Kourou en Guyane, tandis que des chaliutiers espions américains suivent dans l'Atlantique la trajectoire de la nouvelle fusée européenne. C'est un succès. Le développement d'Ariane 1, 2, 3 et 4 coûtera 4,5 milliards d'euros et générera un chiffre d'affaires trois fois et demie plus important pour les industriels européens.

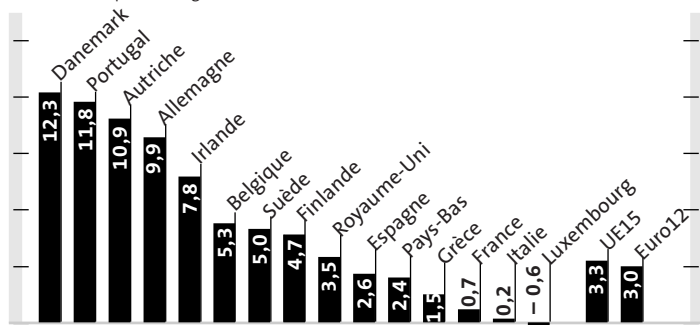
Le marché décolle dans les années 1980 car, outre les Etats, les entreprises de communication veulent désormais lancer des satellites. Et elles sont ravies de trouver un concurrent à l'hégémonie NASA, qui fera l'erreur de tout miser sur sa navette.

L'explosion en vol de la fusée américaine Challenger en janvier 1986 permet à Ariane de devenir aujourd'hui leader sur le marché des lancements de satellites et d'aligner soixante-neuf succès consécutifs pour Ariane 4 depuis 1995. Et d'investir 7 milliards d'euros dans Ariane 5.

EUROPE

HAUSSE DE 3,3 % DU REVENU AGRICOLE EN 2001

Revenu de l'activité agricole dans l'Union européenne en 2001
variations* en pourcentage



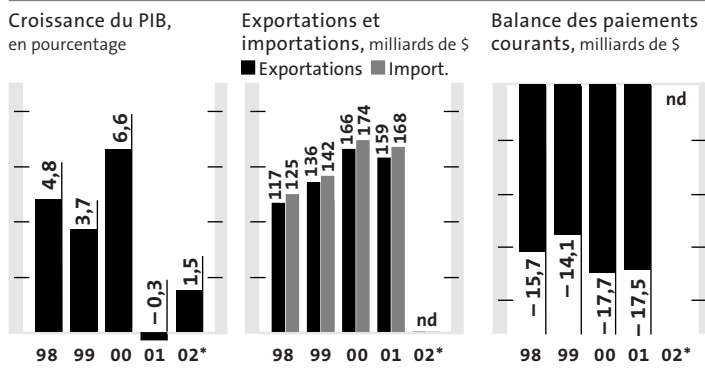
Source : Eurostat * Variation du revenu réel (c'est-à-dire déflaté) agricole par rapport à l'évolution du volume de la main-d'œuvre totale (en unité de travail annuel)

■ D'APRÈS LES PREMIERS RÉSULTATS du rapport annuel d'Eurostat intitulé « Revenu de l'activité agricole en 2001 », le revenu tiré de l'activité agricole équivalent temps plein (indicateur A) devrait avoir augmenté de 3,3 % en 2001 dans l'EU-15. Par rapport à l'année de base 1995 (en fait la moyenne des années 1994 à 1996), l'indicateur A est supérieur de 7,6 % au niveau de base.

■ LES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES par huit pays candidats traduisent une évolution annuelle de l'indicateur A dans ces pays allant d'une baisse de 14,4 % (Slovénie) à une hausse de 26,8 % (Hongrie). Le revenu s'est aussi accru en République tchèque (+20,5 %), en Estonie (+17,2 %), en République slovaque (+14,1 %) et en Lituanie (+13,6 %). En revanche, Malte a enregistré un léger recul du revenu de l'activité agricole (-1,6 %), qui a été plus important encore en Pologne (-10,3 %).

PAYS ÉMERGENTS

LE MEXIQUE À L'OMBRE DES ÉTATS-UNIS



Sources : Nord-Sud Export, groupe Le Monde

■ LE RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE enregistrée au Mexique est dû au retournement conjoncturel aux États-Unis. Plus de 90 % des exportations sont absorbées par le voisin du Nord. Mais la reprise plus rapide que prévue à Washington devrait permettre à Mexico d'enregistrer une progression de son produit intérieur brut (PIB) de l'ordre de +1,5 cette année.

■ EN DÉPIT DU RALENTISSEMENT, les milieux financiers et les agences de notation accordent une confiance solide au pays. Les facteurs de risque ne sont pas écartés pour autant, le plus inquiétant étant la surévaluation du taux de change (Nord-Sud Export, groupe Le Monde).

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX « LE MONDE » / EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.U.	JAPON
Production industrielle (mars 2002, en %) : Sur un an	-3,6	-2,9	-4,5	-5,7	-0,2	-0,9	-4,1	-1,8	-6,6	n. d.	n. d.
Sur un mois	0,1	0,5	-0,3	-0,7	0,0	0,5	-0,7	2,7	-0,4	n. d.	n. d.
Prix à la consommation (avril 2002, en %) : Sur un an	2,2*	2,4*	1,6	1,7	3,7*	2,1*	2,5	4,2*	1,5	1,6	(04/02) -1,2*
Sur un mois	0,5*	0,5*	0,0	0,1	1,4*	0,5*	0,7*	0,7*	0,4	0,6	0,2
PIB en volume (3 ^e trimestre 2001, en %) : Sur un an	0,7	0,6	0,0	-0,7	2,3	0,5	0,7	0,2	1,6	0,5	-1,9
Sur trois mois	-0,1	-0,2	-0,3	-0,4	0,2	-0,3	-0,2	0,0	0,0	0,4	-1,2
Déficit public/PIB (en %) 2000	0,3	1,2	1,3	0	-0,3	-1,3	-0,3	2	4,4	(1999) 1	(1999) -7,6
Dettes publique/PIB (en %) 2000	69,6	64,1	60,7	110,3	60,7	57,6	110,5	56,1	42,8	(1999) 59,3	(1999) 105,4
Solde commercial extracommunautaire (en milliards d'euros, fév. 2001)	-3,8	4,1	10,1**	-0,6**	-2,9**	-1,3**	-1,6**	1,9**	-5,6**	(10/01) -46,6	(10/01) 0,5
Investissement (FBCF) (4 ^e trimestre 2001, en %) : Sur trois mois	-0,1	-0,4	-0,9	0,1 (3 ^e Tr01)	-1,0	-0,1	-0,1	0,2	0,7	-1,3	-8,1

* provisoire, ** janvier 2002

LES INDICATEURS FRANÇAIS

	Dernier mois connu	Variation sur un an
Consommation des ménages	+0,4 % (02/02)	+1 %
Taux d'épargne	16,4 %	+1**
Pouvoir d'achat des ménages	+0,5 %	+3,6***
Commerce extérieur (en milliards d'euros) (solde cumulé sur 12 mois)	+0,8 (déc. 2001) +3,3 (11/00-12/01)	+0,8 -0,5
Enquête mensuelle sur le moral des ménages*	-18 (avril)	-2**
Enquête mensuelle dans l'industrie* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	-13 (mars)	+16**
Créations d'entreprises	22483 (04/02)	-1,6 %**
Défaillances d'entreprises par date de jugement	3 315 (11/01)	-3 %**

* solde de réponses, CVS, en %
Source : Insee, Douanes

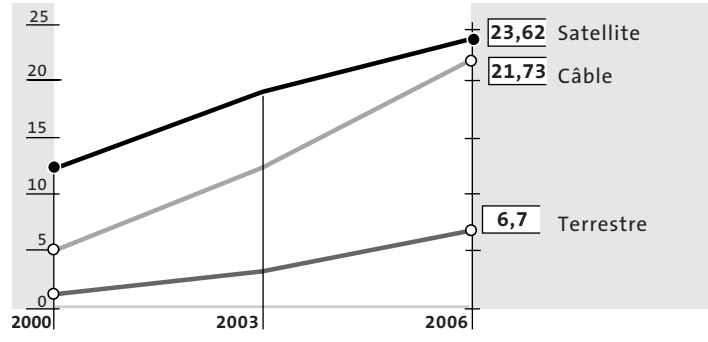
** solde net douze mois auparavant

*** en glissement

INNOVATION

LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE

Abonnés en millions



Source : Idate

■ LE SATELLITE EST LE PRINCIPAL MODE de diffusion de la télévision numérique, selon l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate).

■ LE CÂBLE devrait être le principal vecteur de croissance de la télévision numérique d'ici à 2006, grâce à l'offre de services innovants, même si les difficultés financières des acteurs de ce secteur les poussent à revoir leurs investissements à la baisse.

■ LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE connaît le plus fort taux de croissance, mais son taux de pénétration reste faible.

L'économie pakistanaise en transition difficile

LE MAINTIEN
D'IMPORTANTES
FORCES ARMÉES
FACE À L'INDE
PÈSE SUR LE BUDGET
NATIONAL

Dans son rapport annuel de mi-parcours, le ministère des finances pakistanais affichait début 2002 des avancées incontestables : réduction continue du déficit budgétaire, à 5,3 % d'un produit intérieur brut (PIB) évalué à 60 milliards de dollars (65,1 milliards d'euros), reconstitution des réserves de devises à près de 5 milliards de dol-

lars en janvier 2002 ; inflation à 3 %, la plus basse en trente ans. L'acquis le plus visible était à coup sûr la restauration des liens avec la communauté internationale, conséquence du revirement de la politique afghane du général Moucharraf.

La levée de l'essentiel des sanctions américaines consécutives aux essais nucléaires de 1998, l'annonce de prêts évalués à 5 milliards de dollars sur trois ans, et surtout la renégociation d'une dette extérieure écrasante (33 milliards de dollars), rééchélonnée par le Club de Paris à des conditions avantageuses, donnaient aux dirigeants pakistanais ce dont ils avaient le plus besoin à court terme : une marge de manœuvre. La ligne suivie par Shaukat Aziz, appelé aux finances en 1999, recueillait l'aval des organisations internationales, encourageant une politique de stabilisation et de réformes structurelles.

Mais les contraintes restent for-

tes. La grave sécheresse de 2001 a pénalisé l'agriculture, mais aussi toute l'économie, contribuant à la baisse continue du taux de croissance du PIB à 2,6 %. Les effets du 11 septembre ont ralenti la production industrielle et les échanges : stagnation des exportations (-0,5 %) et forte baisse des importations (-9,6 %) pour le semestre de référence, ce qui du moins a amélioré la balance commerciale.

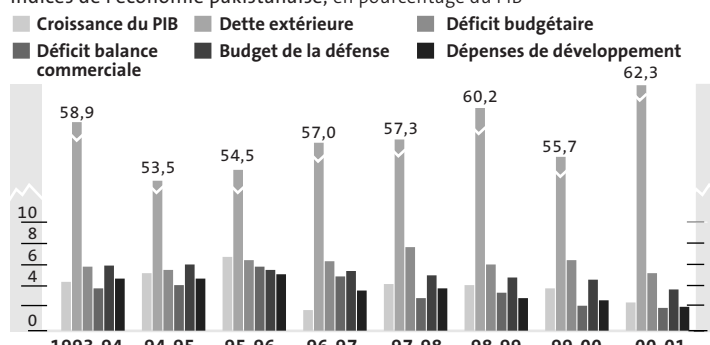
ACCEPTATION SOCIALE

Au-delà de la conjoncture, les réformes structurelles se heurtent à des difficultés spécifiques, car elles impliquent des modes de fonctionnement nouveaux, dans le contexte particulier d'un régime militaire qui affirme avoir trouvé, dans le référendum contesté du 30 avril prolongeant de cinq ans la présidence du général Moucharraf, une légitimité que les élections législatives d'octobre 2002 ne pouvaient garantir. La réforme de l'impôt, visant à élargir son assiette et à restreindre l'évasion fiscale, sera un test sur l'acceptation sociale de réformes structurelles sensibles, comme celles de la réduction annoncée des subventions à l'agriculture, voire de la privatisation partielle souhaitée dans les secteurs de l'énergie, des institutions financières et des télécoms.

Il reste aussi beaucoup à faire, au-delà de la baisse des tarifs douaniers et de la réforme du marché des changes, pour accroître les très faibles investissements étrangers (148 millions de dollars en juillet-décembre 2001, à 50 % dans le secteur de l'énergie) à l'heure où la question de la survie de l'islamisme radical, l'incertitude politique à moyen terme et la tension avec l'In-

LA DÉFENSE AVANT LE DÉVELOPPEMENT

Indices de l'économie pakistanaise, en pourcentage du PIB



Source : Pakistan Economic Survey 2000-2001, Islamabad, 2002

de ajoutés leurs effets aux appréciations négatives des agences de cotations internationales.

Le gouvernement, en lançant en 2001-2002 un programme triennal de réformes, affiche une certaine cohérence dans la consolidation des fondamentaux macroéconomiques, visant à porter la croissance à 5 % en 2004, à réduire la dette et les déficits, à hausser les investissements à 17 % du PIB. Mais une double incertitude pèse sur ces objectifs. L'une est interne : le gouvernement annonce comme priorité centrale la réduction de la pauvreté, portée par la croissance et par des programmes de soutien : travaux publics, microcrédit, programme alimentaire. Mais, nulle part, ces stratégies n'ont donné de rapides résultats.

L'autre incertitude est externe et à double face. D'une part, le gouvernement appelle la communauté internationale à soutenir le pays, pas seulement par des prêts, mais aussi en relançant échanges et investissements directs. Le

de la défense devrait s'infléchir en 2002.

Dans son récent rapport sur le Pakistan, la Banque mondiale s'interroge : « Une nouvelle aube ? ». La Banque, qui vient d'annoncer 1 milliard de dollars de prêts supplémentaires à la réunion du Club de Paris d'avril 2002, reconnaît potentiellement et acquis. Mais elle souligne combien la voie des réformes est étroite, puisqu'il convient de « maintenir l'équilibre entre l'accroissement des dépenses de développement et la sortie du piège de la dette, et [de] restaurer la démocratie tout en évitant la corruption et le populisme qui l'ont entachée dans le passé ». Le mot-clé invoqué est « bonne gouvernance », à tous les échelons du pouvoir politique, administratif et économique. Au-delà des effets d'annonce, c'est sur l'amélioration indispensable des indicateurs sociaux – santé, éducation, statut des femmes, emploi – que les Pakistanais en jugeront, au plus près de leurs préoccupations quotidiennes.

Jean-Luc Racine, directeur de recherche au CNRS

U/M
Université Montpellier 1

agro
Montpellier
Ecole Nationale Supérieure Agronomique

DEA
ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE, AGRO-ALIMENTAIRE ET RURAL
(Ecole Doctorale « Economie et Gestion » de Montpellier)

Quatre filières de spécialisation :
 ► Analyse du Développement (DEV)
 ► Economie et Politiques Agricoles (EPA)
 ► Systèmes agro-alimentaires (SAA)
 ► Ressources naturelles et environnement (RNE)

Avec la participation et l'accueil des grands Etablissements Publics Scientifiques du site : CNRS, INRA, IRD, CIRAD, CEMAGREF, l'IAM-M et le complexe AGROPOLIS
Principales équipes d'accueil : les UMR LAMETA, MOISA et INNOVATION

Recrutement : Diplômés avec mentions de - Grandes écoles, options économie et gestion - Maîtrises et DESS (Economie et Gestion)

Renseignements et candidatures :
 Pigassou@secco.univ-montp1.fr
 www.secco.univ-montp1.fr

llorca@ensam.inra.fr
 www.ensam.inra.fr

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

19.000 anciens de l'IAE de Paris dans les entreprises à travers le monde.

C'est rassurant pour l'entreprise, et pour vous.

Des diplômes de 3^{ème} cycle. Des formules compatibles avec la poursuite de votre activité professionnelle.

• **DESS**
Contrôle de gestion et audit, Finance, Management de la production, Management des associations, Marketing, Ressources humaines, Systèmes d'information.

Contact : iae@univ-paris1.fr
01 53 55 28 00

Un avantage décisif
www.iae-paris.com

LIVRE

par **Martine Laronche**

La monnaie, un lien social

► **LA MONNAIE ENTRE VIOLENCE ET CONFIANCE**, de Michel Aglietta et André Orléan (Editions Odile Jacob, avril 2002. 384 p. 26,7€)

QU'EST-CE QUE LA MONNAIE ? Un bien économique ? Un outil dont la finalité serait de faciliter les échanges ? A cette vision jugée réductrice, Michel Aglietta, professeur à l'université Paris-X, et André Orléan, directeur de recherches au CNRS, opposent une hypothèse complexe selon laquelle la monnaie représente un fait social total qui navigue entre violence et confiance, « une expression de la communauté dans son ensemble ».

A l'origine de ce livre – d'une lecture parfois aride –, se trouve pour les deux auteurs le projet de remettre à jour un ouvrage précédent paru en 1982, *La Violence de la monnaie* (PUF). A l'époque, les deux économistes hétérodoxes présentaient la monnaie comme un objet issu d'un comportement mimétique.

Pour évaluer un bien, les individus finissaient par se rallier à un étalon choisi par le plus grand nombre. Parce que la richesse est ce que les autres considèrent comme étant la richesse, il ne s'agit pas de trouver un bien particulier, « mais d'imiter les autres de façon à découvrir vers quoi s'oriente le consensus collectif ». Dans le nouveau cadre théorique dessiné dans ce dernier ouvrage, les auteurs démontrent en quoi la théorie de la confiance s'appuie sur l'hypothèse mimétique.

BESOIN SPÉCIFIQUE

Réfutant la théorie néoclassique qui fait de l'individu un être transparent aux choix rationnels, les deux économistes démontrent au contraire comment la monnaie, en tant qu'institution préalable à l'ordre marchand, répond à un besoin spécifique de protection et d'assurance et crée du lien social.

Mais cet équilibre, qui résulte de tensions fortes entre volonté d'autonomie et besoin de protection, n'est jamais achevé. « Aucune monnaie n'est définitivement instituée », estiment les auteurs. Constamment, surgissent de nouveaux prétendants [de nouvelles monnaies] qui remettent en cau-

se sa primauté. » Dans ce contexte, la politique monétaire a comme finalité le maintien de cette confiance institutionnelle. Mais, de l'avis des deux économistes, ni le maintien d'une parité entre deux monnaies ni la lutte contre l'inflation ne sont de nature suffisante à assurer la cohésion sociale.

Pour appuyer leurs analyses, ils rappellent la crise argentine fondée sur le maintien envers et contre tout de la convertibilité intégrale du peso contre le dollar américain. « La promesse de prospérité future, étroitement liée au plein-emploi, et l'exigence de justice doivent être également prises en compte », estiment MM. Aglietta et Orléan, qui saluent au passage la mission de plein-emploi que s'est fixée la Réserve fédérale aux Etats-Unis. Ce qui n'est pas le cas de la Banque centrale européenne (BCE).

ORIENTATION LIBÉRALE

Expression de la communauté dans son ensemble, la monnaie n'a de légitimité « qu'adossée à une souveraineté », considèrent les auteurs. Mais, selon cette analyse, qu'advient-il de l'euro qui, lui, n'est pas adossé à un Etat, mais à quinze ? Avec la monnaie européenne, les gouvernements nationaux ont perdu les moyens économiques d'exercer leur souveraineté. Selon les auteurs, « il en résulte une orientation libérale par défaut, qui est impulsée de Bruxelles ou de Francfort et qui n'a jamais été soumise à la délibération des citoyens ».

Ce libéralisme « insidieux » est une attaque contre la protection sociale au nom de la concurrence et menacerait à long terme la légitimité de l'euro. Cette situation ne serait pas tenable. A la première crise sérieuse dans l'espace économique et monétaire européen, « des institutions politiques de nature fédérale seront mises en place », assurent les économistes. Et il faudra, qui plus est, réformer la BCE... Faute de quoi la confiance ne serait plus assurée.

Service public de l'électricité : faux débats et vrais enjeux

par **Jean Syrota**

Les conclusions du sommet de Barcelone ont donné lieu à des commentaires surprenants : les défenseurs du service public y auraient triomphé sur des libéraux partisans de la privatisation. Une explication de ces affirmations par trop simplistes réside peut-être dans les ambiguïtés de la terminologie. S'agissant de la politique instituée par les directives européennes de 1996 et 1998 sur les marchés de l'électricité et du gaz, il s'agit moins de « libéralisation » que d'ouverture des marchés à la concurrence ; tel est bien l'objectif poursuivi et qu'à Barcelone les chefs d'Etat et de gouvernement sont convenus de renforcer.

L'objectif est, en effet, de construire un marché européen de l'énergie plus sûr par la sécurité d'approvisionnement qu'il procure en raison de sa dimension, et plus efficace par la suppression de monopoles historiques. Le seul résultat qui doit compter est celui dont bénéficiera le consommateur final : un meilleur rapport qualité-prix pour sa fourniture d'électricité.

Le service public n'est nullement un obstacle sur la voie de ce marché unique de l'énergie. Il est l'une de ses dimensions, et devrait, grâce à l'ouverture à la concurrence, voir ses missions clarifiées. L'ère du monopole n'était pas, en effet, celle de la réglementation, mais celle du pouvoir discrétionnaire et de la confusion entre service public et monopole, entre intérêt général et intérêt du monopole, entre coût du service et prix à payer pour le monopole, vache à lait, d'ailleurs souvent complaisante, des pouvoirs publics. Un des principaux apports de la loi du 10 février 2000, qui a transposé en France la directive européenne de 1996 sur le marché de l'électricité, est d'avoir défini en termes généraux les grandes missions de service public, identifié leurs responsables, précisé les règles et les moyens pour leur mise en œuvre, et organisé leur financement et leur articulation avec le fonctionnement concurrentiel du marché de l'électricité.

Depuis 2000, peu à peu, les mécanismes de gestion se sont mis en place et l'on peut déjà observer que sur un marché où la concurrence

s'avive chaque jour (la cinquantaine de concurrents actifs d'EDF en France a conquis un sixième du marché ouvert), le service public n'a nullement été affecté. Pourquoi ? Parce que le service public n'est pas une alternative à la concurrence, mais l'expression de choix politiques – d'aménagement du territoire, de politique sociale, de solidarité territoriale, de politique énergétique – qui s'imposent à tous les opérateurs. La compétition la plus furieuse entre entreprises sur ce marché n'interdit en rien aux pouvoirs publics, en France comme dans d'autres pays européens,

libéralisation entraîne, en réalité, une sorte « d'expropriation » du droit exclusif d'usage des réseaux dont bénéficiait le monopole, pour instituer un droit d'accès de tous les tiers aux réseaux, équitable, transparent et non discriminatoire.

Faux débat, donc, que d'opposer concurrence et intérêt général, libéralisation et régulation, privatisation et service public. Où sont les vrais enjeux ?

Ils résident principalement dans l'efficacité du service public, son financement qui doit être équitable et son coût, qui doit être supportable par le consommateur. A ce

déclarations de principe pour aller sur le terrain des réalités : ce coût est-il élevé ? Le dispositif est-il efficace ? Faut-il ajuster les objectifs ? Le financement est-il équitable ?

Or, ce débat n'a pas encore eu lieu, malgré son importance. Défendre le service public aujourd'hui, c'est notamment s'interroger sur le rapport coût-efficacité des mesures prises en son nom. Faut-il financer dans les DOM des tarifs deux fois inférieurs aux coûts de production qui détruisent toute possibilité de développement spontané des énergies renouvelables ? Faut-il offrir à l'énergie éolienne des tarifs qui garantissent aux exploitants (parmi lesquels on trouvera plus de groupes industriels internationaux que de militants locaux) une rentabilité garantie pouvant atteindre 30 % ? Les 3 euros/MWh d'aujourd'hui représentent les coûts de la péréquation des prix dans les DOM et la Corse, et les charges du soutien massif à la cogénération. Avec le développement annoncé de l'éolien et les prix élevés imposés pour son kWh, ils doubleront à terme : 6 euros/MWh, voire davantage. C'est, pour l'industrie, une hausse de plus de 20 % du coût de l'électricité. La compétitivité de l'industrie ne risque-t-elle pas d'en souffrir de façon excessive ?

Autant de sujets qui mériteraient une discussion ouverte et approfondie. Si l'on n'y prend garde, le service public imposera demain à la collectivité des coûts supérieurs aux gains résultant de la concurrence : la hausse de ses charges sera supérieure aux baisses de prix que les consommateurs bénéficieraient de la concurrence auront pu obtenir. Sans doute verra-t-on alors certains consommateurs mal informés assimiler libéralisation et hausse des prix... Le marché unique, tout comme le service public, doit être au service des consommateurs ; plutôt que de se livrer à de stériles invocations, il convient de veiller à ce que le consommateur gagne sur les deux tableaux : une concurrence effective, régulée par des autorités indépendantes, optimisant le rapport qualité-prix, et un service public performant et équitable.

Jean Syrota est président de la Commission de régulation de l'électricité.

Faut-il financer dans les DOM des tarifs deux fois inférieurs aux coûts de production, qui détruisent toute possibilité de développement spontané des énergies renouvelables ?

la poursuite d'objectifs d'intérêt général ou de choix volontaristes. C'est en Allemagne, où tous les opérateurs sont privés, où l'énergie éolienne est relativement peu rentable en raison des médiocres conditions de vente que, par la volonté étatique, 8 700 mégawatts (MW) de puissance éolienne sont installés.

En outre, la mise en œuvre du service public est sans rapport avec la privatisation. Institué par la loi, organisé par les pouvoirs publics, il s'impose à tous. L'obligation faite à EDF de racheter l'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables ou de cogénération, que la loi a érigée en mission de service public, s'imposerait tout autant à une entreprise dont les capitaux seraient privés, à plusieurs producteurs aussi bien qu'à un seul.

Enfin la sphère de la concurrence a, elle-même, des limites. Elle ne porte que sur la fourniture d'électricité, c'est-à-dire sa production et sa commercialisation. Son transport et sa distribution sont des activités de réseaux que les économistes qualifient de « monopole naturel », c'est-à-dire d'activités qu'il serait, en l'état de la technique, absurde de dupliquer et donc insensé de mettre en concurrence. La

stade de l'ouverture des marchés, c'est le service public de la production qui a fait l'objet des dispositions les plus précises. Deux missions lui sont assignées : assurer l'égalité des prix de l'électricité aux clients non éligibles à la concurrence (notamment tous les consommateurs domestiques), particulièrement entre consommateurs de la France continentale et consommateurs des « zones non interconnectées », Corse et DOM ; favoriser le développement des énergies renouvelables et de la cogénération en rachetant, à un tarif attractif, l'électricité aux producteurs qui ne trouvent pas de débouchés sur les marchés. Assignées à EDF, ces missions sont financées par un Fonds du service public de la production de l'électricité, que gère la Commission de régulation de l'électricité (CRE), et dont les ressources sont prélevées sur les fournisseurs français et les consommateurs importateurs.

Pour la première fois, le coût de ces missions a été évalué : 1,3 million d'euros pour 2002. Pour la première fois, les consommateurs sauront ce qu'elles leur coûtent : 3 euros/MWh. Pour la première fois, pourrait-on croire, le débat public quittera le domaine des

L'UMTS, j'y crois

par **Dominique Roux**

Tout avait pourtant mal commencé lorsque le coup d'envoi a été donné après la décision du 14 décembre 1998 du Parlement européen et du Conseil. Un calendrier totalement irréaliste avait été alors fixé, aux termes duquel les Etats devaient préparer leur méthode d'autorisation pour les mobiles de troisième génération, l'UMTS (Universal Mobile Telecommunications System, Système universel de télécommunications mobiles), avant le 1^{er} janvier 2000, pour une introduction effective et

avance sur les mobiles, pourrait rattraper son retard sur les Etats-Unis en matière d'accès à Internet, d'autre part des équipementiers qui voyaient dans l'UMTS une technologie permettant de compenser le ralentissement naturel en terme du marché des mobiles de deuxième génération.

Nous connaissons la suite : des droits de licence atteignant dans certains pays des montants exorbitants, taxant à l'avance une richesse qui n'avait pas encore été créée ; des incertitudes fortes sur le plan technique ; des perspectives commerciales floues ; enfin, à la suite de

Tout d'abord, la mobilité est devenue une caractéristique majeure du secteur des télécommunications ; en effet, il y a chaque jour 700 000 nouveaux abonnés dans le monde ; dans plusieurs pays, on recense à présent plus de téléphones mobiles que de lignes fixes, c'est d'ailleurs le cas en France. Au total, on dénombre aujourd'hui un milliard d'abonnés à la téléphonie mobile dans le monde, et ce n'est qu'un début.

En second lieu, on constate une modification sensible des usages ; en effet, le développement extrêmement rapide des SMS (les messages écrits sur les mobiles) montre que le consommateur est prêt à utiliser son téléphone mobile pour un autre usage que la seule communication vocale. 30 milliards de SMS sont expédiés chaque mois dans le monde, dont 500 millions en France. On prédit d'ailleurs pour la fin de l'année un succès semblable pour les MMS (des petits messages musicaux ou graphiques).

En troisième lieu, si 80 licences 3G ont déjà été attribuées, une vingtaine de licences supplémentaires devraient l'être prochainement, ce qui conduit à penser que, comme le GSM en son temps, l'UMTS va se généraliser. Il faut aussi noter que des progrès majeurs ont enfin été effectués sur le plan technique, comme on a pu le voir au dernier Salon GSM à Cannes : des terminaux de troisième génération existent à présent, et ils fonctionnent !

Enfin, depuis le début du mois d'octobre dernier, NTT DoCoMo a lancé au Japon son service 3G appelé FOMA, et même si les prévisions ont été revues à la baisse, il suscite


un intérêt certain puisqu'il y a déjà 100 000 abonnés.

Il faut aussi rappeler que certaines caractéristiques de l'UMTS plaident en sa faveur. Avec les mobiles de troisième génération, par exemple, on va pouvoir utiliser Internet sans être obligé d'acheter un ordinateur, ce qui constitue, on le sait, l'un des freins majeurs à la diffusion du Net. En outre, si le paiement sur l'Internet fixe est complexe et parfois dangereux, l'UMTS permet d'assurer une facturation sécurisée par l'opérateur de télécommunications, ce qui est un facteur décisif pour le développement du commerce en ligne.

Ces différents éléments conduisent à considérer que l'UMTS n'est à présent plus un mythe, mais est en train de devenir une réalité. Cette technologie va peut-être même à terme remplacer l'Internet pourrait-on dire traditionnelle, c'est-à-dire l'Internet bas débit réservé à un faible pourcentage de la population et diffusé sur des réseaux fixes, en lui substituant un Internet nouveau, à haut débit, à la portée de tous et diffusé sur des réseaux mobiles. En définitive, l'UMTS réunit bien les trois caractéristiques de la communication de demain : l'interactivité, l'interopérabilité et la mobilité. En conséquence, la troisième génération de mobiles devrait rencontrer un succès certain, puisqu'elle sera en mesure de répondre aux attentes et aux besoins des consommateurs.

Dominique Roux est professeur à l'université Paris-Dauphine et membre de l'Autorité de régulation des télécommunications.

CNRS - UNIVERSITE D'Auvergne - FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION



MAGISTERE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

formation de haut niveau en 3 ans sur le développement dans le monde

qualification d'économiste reconnue internationalement ouvrant la voie vers les institutions internationales, la coopération française, les grandes entreprises, les ONG, la recherche, l'Université

combinant théorie, expérience, stage annuel à l'étranger, ouverte sur concours à Bac + 2 associée à licence, maîtrise, DEA ou DESS prolongation possible par doctorat

dans le cadre international du CERDI un des grands centres européens d'économie du développement avec le concours de spécialistes réputés

dossier à déposer avant le **31 mai** pour l'accès en 1^{ère} année, avant le **31 mai** pour l'accès direct en 3^{ème} année

CERDI
65, boulevard François Mitterrand
63000 CLERMONT-FERRAND
 téléphone : 04 73 17 74 01 télécopie : 04 73 17 74 28
 e-mail : s.debas@cerdi.u-clermont1.fr
 http : www.cerdi.org

simultanée au 1^{er} janvier 2002 ! Le volontarisme ainsi affiché à l'échelon communautaire s'appuyait sur le succès du GSM, sur la réelle avancée technologique qu'il avait procurée à l'industrie européenne, et sur les perspectives ouvertes par l'UMTS en matière d'accès à Internet sur les réseaux mobiles. Ce calendrier très contraignant découlait également d'une puissante action de lobbying, d'une part de certains acteurs institutionnels qui pensaient que l'Europe, grâce à son

l'éclatement de la bulle financière, une raréfaction des investissements nécessaires à la construction des réseaux.

La France a heureusement réagi en divisant par huit la facture des licences, ce qui a permis aux opérateurs d'établir des « business plans » plus réalistes. Depuis quelques semaines, l'horizon semble encore s'éclaircir, car différents signes permettent d'envisager avec un certain optimisme l'avenir de cette nouvelle technologie.

SPÉCIAL CONSEIL AUDIT

Deux associés d'Andersen France racontent la descente aux enfers du cabinet : « Nous étions comme ces personnages des dessins animés de Tex Avery, qui continuent à courir au-dessus du vide, s'en aperçoivent tout à coup et chutent alors, vertigineusement »

p. VIII

Pour résister à leurs concurrentes anglo-saxonnes, les structures françaises de taille moyenne jouent la carte de la proximité, accompagnent leurs clients hexagonaux à l'international et cherchent à tisser des alliances avec des homologues étrangères

p. VIII

MUTATIONS ET INITIATIVES

Les représentants du personnel sont mal armés pour négocier. Les délégués lorsqu'ils sont présents dans les entreprises manquent souvent de formation et ont une faible connaissance des textes de loi. Les conditions d'un dialogue social de qualité ne sont pas toujours assurées

p. IX

En partenariat avec l'Union des industries métallurgiques et minières et l'éducation nationale, Peugeot offre une formation en management aux responsables d'unité. A terme, 450 techniciens devraient bénéficier de cette validation des compétences

p. X

LA DISPARITION DE LA MARQUE ANDERSEN JETTE LE DOUTE SUR LA CRÉDIBILITÉ DES GRANDS RÉSEAUX MONDIALISÉS. LE SUR MESURE ET LA PROXIMITÉ REDEVIENNENT DES ATOUTS POUR LES CABINETS DE TAILLE MOYENNE

Conseil : les petits profitent des déboires des géants

Paradoxalement, la chute d'Andersen et le doute jeté, par ricochet, sur le fonctionnement des grands réseaux d'audit et de conseil internationaux, pourraient bénéficier aux acteurs plus modestes du marché. « Nous avons le sentiment d'être un peu plus écoutés », note Francis Rousseau, président d'Eurogroup Consulting, l'un des principaux cabinets français dans le conseil au sein de l'Hexagone.

Car la force de ces géants mondiaux - leur capacité à apporter des solutions intégrant les apports de métiers différents (audit, systèmes d'information, conseil juridique ou fiscal, organisation, etc.) de façon

standardisée d'un bout à l'autre de la planète - s'est révélée être aussi leur faiblesse : il a suffi qu'un maillon de cette chaîne à la cohérence tant vantée cède, quelque part au Texas, pour que tout le château de cartes s'écroule. Comme l'explique Henri Savall, directeur de l'Institut de socio-économie des entreprises et des organisations (Iseor-Lyon-II), « le gigantisme de ces cabinets est le reflet exact de celui de leurs clients, dont ils ont à la fois accompagné et imité la stratégie de mondialisation ». Parce que ces clients voulaient bénéficier des économies d'échelle censées être apportées par leur taille, les cabinets n'ont eu de cesse de proposer des solutions intégrées et homogènes. Mais, poursuit Henri Savall,

les doutes jetés sur un capitalisme financier « factice et virtuel », le cycle accéléré des concentrations suivies tout aussi rapidement de « ventes par appartement », ont également atteint de plein fouet la logique de ces réseaux : la débâcle d'Enron entraîne celle d'Andersen, « comme une infirmière est contaminée par le virus du malade qu'elle est censée soigner ».

« Croire que la globalisation du management accompagne celle des marchés est une erreur, croire que des équipes de consultants et des méthodologies peuvent être homogènes partout dans le monde l'est également, affirme Francis Rousseau. L'affaire Andersen l'a bien montré : ces grands réseaux ont eux aussi leur part d'ombre ; personne ne sait en réalité comment ils fonctionnent, pas même eux-mêmes ! » Quant au suprême argument de la pérennité garantie par le recours à une grande marque, le voilà mis à mal : tel grand client n'a-t-il pas vu en un an l'équipe de consultants mise à sa disposition passer de la casquette PricewaterhouseCoopers à celle d'Andersen, et bientôt peut-être à celle de KPMG...

« Le problème va aujourd'hui bien au-delà d'une séparation entre le conseil et l'audit », note Francis Rousseau. Il faut scinder professions réglementées - l'audit, les commissariats aux comptes, les comptables, les avocats - et non réglementées, comme le conseil, pour assurer en définitive l'indépendance du conseil. Or la première réaction des grands réseaux, observe Hervé Stolowy, professeur à HEC, est de redonner tout le pouvoir à leur métier d'origine, c'est-à-dire l'audit, aux dépens du conseil, sous prétexte de faire la chasse aux conflits d'intérêt. La réaction symétrique est, du côté du conseil, d'accuser la qualité de l'audit dès qu'un problème apparaît ! « L'incompréhension entre les deux métiers n'a jamais été aussi grande », dit-il.

C'est cette carte de l'indépendance des métiers, de la proximité aux spécificités du client, que les cabinets de taille moyenne entendent jouer contre les réseaux qui se sont partagé les dépouilles d'Andersen. « Les entreprises vont avoir de moins en moins de réticences à chercher des solutions auprès de petites structures, en qui elles ont confiance, estime Henri Savall. De grandes manœuvres impliquant les cabinets de consultants, les banques, les avocats, mais aussi les notaires, se déroulent aujourd'hui pour redistribuer, au niveau local, le marché des prestations de conseil aux entreprises. » Il est également possible que de nouveaux acteurs apparaissent dans le secteur de l'audit, car les sociétés cotées ne pourront supporter longtemps qu'il ne reste que quatre réseaux, dont le nombre pourrait encore diminuer si un nouvel Enron advenait. Des investisseurs, tels que

les grandes banques d'affaires, pourraient avoir les ressources suffisantes pour construire une offre alternative.

Au final, la crise de confiance envers les grands réseaux « crée un terreau où peuvent germer de nouvelles initiatives », dit Henri Savall, et où les talents des jeunes diplômés, devenus méfiants à l'égard des noms qui brillaient au firmament du marché de l'emploi, pourraient trouver matière à s'exprimer.

« La solution apportée au client peut être intégrée, sans que ceux qui l'ont apportée le soient forcément »

Le gagnant sera celui qui saura créer des alliances entre des compétences suffisamment indépendantes pour ne pas créer de conflits d'intérêt, sans chercher à vendre une solution (prétendument) globale. « Un réseau n'est pas forcément consanguin, remarque Alain Richemond, écono-

miste chez Andersen. Les nouvelles technologies, en réduisant les coûts de transaction, permettent d'organiser de nouveaux modes d'alliance et de collaboration entre les métiers, au travers de plates-formes d'échanges de compétences, sans appartenir pour autant à une même organisation. La solution apportée au client peut être intégrée, sans que ceux qui l'aient apportée le soient forcément. »

Les clients des cabinets de conseil se satisfont-ils réellement du caractère flou et protéiforme de ce nouveau type d'offres ? Il est plus probable que le secteur du conseil prendra une forme duale. D'un côté l'offre de solutions dans des fonctions suffisamment transversales pour gommer les spécificités nationales ou locales, tels les systèmes d'information, la communication - mais ces marchés risquent d'être captés par les sociétés de services informatiques ou les géants de la communication plutôt que par les cabinets. N'est-ce d'ailleurs pas déjà le cas dans le domaine informatique ? De l'autre, une myriade de petites structures dont la capacité à survivre dépendra de leur faculté à se fédérer autour de la demande.

Antoine Reverchon
Illustration : Eric Giriat



let's...

Rendez-vous en page 12-13

Syntegra

THE BRAINS BEHIND THE SCENES*
L'IMAGINATION AU CŒUR DU CHANGEMENT

QUESTIONS-RÉPONSES

Marché

1 Quels sont les principaux cabinets d'audit, en France, au-delà des grands cabinets internationaux ?

Dans son numéro 230 de mars 2002, le mensuel *La Profession comptable* a recensé treize réseaux « pluridisciplinaires » (regroupant, au-delà de la comptabilité, les métiers de conseil juridique, de conseil en organisation, etc.) exerçant leurs activités en France et dont le chiffre d'affaires a dépassé 30 millions d'euros en 2001. Ces treize réseaux ont totalisé 3,81 milliards d'euros de chiffre d'affaires, contre 3,20 milliards en 2000. Les activités de ces treize cabinets se répartissent entre l'audit (39 %), l'expertise comptable (22 %), le conseil juridique (17 %), le conseil en organisation (14 %), et 8 % pour les autres activités (corporate finance, formation, etc.).

Les Big Five (c'était avant la chute d'Andersen) figurent dans les six premières places (dans l'ordre : PricewaterhouseCoopers – PWC, KPMG, Andersen, Deloitte Touche Tohmatsu et au 6^e rang Ernst & Young), le 5^e rang étant occupé par le cabinet français Fiducial, dont l'activité essentielle est l'expertise comptable. Les premiers cabinets français véritablement pluridisciplinaires arrivent ensuite, avec Mazars et Guérard (7^e) et Salustro Reydel (8^e), Grant Thornton (9^e rang, conséquence de la fusion entre deux cabinets fin 2001), etc. Mais le premier français pesait 168 millions d'euros, alors que son concurrent américain le plus proche, Ernst & Young, en pesait 373 millions et le leader, PWC, 811 millions !

Si l'on retient le seul domaine de l'audit, cette hiérarchie se trouve à peine modifiée, Andersen devance KPMG, Ernst & Young devance Deloitte, les Français apparaissant à nouveau largement derrière : Mazars & Guérard a réalisé 113 millions d'euros de chiffre d'affaires dans ce domaine, contre 323 pour PWC. Dans le seul domaine du conseil en organisation, le palmarès est encore modifié. PWC est certes toujours en tête (285 millions d'euros), suivi par Deloitte, puis Andersen et Ernst & Young. Fiducial vient en 5^e position dans ce classement avec 37 millions d'euros de chiffre d'affaires, mais sa clientèle est principalement composée de petites et moyennes entreprises.

2 Qu'en est-il du côté du conseil stricto sensu ?

Certains des cabinets pluridisciplinaires cités plus haut n'exercent pas d'activité de conseil ; d'autres cabinets, qui ne sont pas cités, exercent cette seule activité, en particulier dans le domaine du conseil « stratégique ». Le classement opéré chaque année par le journal professionnel *Consulting* – repris dans le n° 137 de la *Revue française de gestion* (janvier-mars 2002), qui consacre un dossier au « conseil dans tous ses états » – indique pourtant que, comme dans le domaine de l'audit, les grands cabinets d'origine anglo-saxonne l'emportent largement sur les cabinets français sur le marché hexagonal.

Ce n'est qu'après Accenture (640 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2000), Cap Gemini Ernst & Young (494 millions), CSC Peat Marwick (259 millions), PWC (226 millions), qu'arrive le premier français, en l'occurrence Altran (160 millions), d'ailleurs immédiatement suivi du Boston Consulting Group (129 millions), de McKinsey (107 millions) et d'ATKearney (99 millions).

3 Quelle est la situation de l'emploi des jeunes diplômés dans les activités de conseil ?

L'association pour l'emploi des cadres (APEC) prévoit un ralentissement de l'activité conseil qui devrait voir son chiffre d'affaires progresser de seulement 10 %, contre 17 % en 2000. Les perspectives à l'horizon 2005 sont à peu près comparables en France et en Europe, aux alentours de 15 %. L'année 2001, selon l'enquête de l'APEC intitulée *Emploi cadre : perspectives 2002*, s'achève dans le secteur par une forte croissance de l'effectif cadre (+7,1 %). La contribution des promotions à l'accroissement des postes pourment (+16 %) a augmenté, passant de 23 % à 27 %, ce qui explique, en partie, ce bon résultat. La ventilation des recrutements réalisés en 2001 est assez équilibrée : 35 % des postes externes ont été pourvus par des jeunes diplômés, 34 % par des cadres confirmés et 31 % par des jeunes cadres. Les grands cabinets de conseil et d'audit, en dépit des déboires d'Enron, restent les favoris des jeunes diplômés qui les considèrent, encore pour le moment, comme des cartes de visite intéressantes.

La disparition d'Andersen entraîne une recomposition du marché

EN FRANCE, LA FUMÉE SE DISSIPE LENTEMENT AU-DESSUS DU CHAMP DE RUINES

La redistribution des cartes dans le secteur du conseil et de l'audit, suspendue à l'avenir du cabinet Andersen dont le réseau mondial se désagrège dans le sillage de l'affaire Enron, a mis longtemps à se jouer en France. Après une valse-hésitation avec deux autres partenaires, Deloitte Touche Tohmatsu et KPMG, c'est finalement Ernst & Young qui a remporté le tour de table pour la reprise de la plus grande part des activités du cabinet en perte. Cette « alliance de circonstance » va donner naissance à un nouveau leader de l'audit dans l'Hexagone : le futur réseau, fort d'un chiffre d'affaires additionné de 448 millions d'euros en 2001, dépasse sur ce terrain PricewaterhouseCoopers (PWC), l'actuel numéro un avec 323 millions d'euros. A eux deux, Ernst & Young et Andersen détiennent près de 250 mandats d'audit parmi les sociétés cotées à la Bourse de Paris. Et, en termes d'effectifs, le nouvel ensemble comptera, tou-

tes activités confondues, 6 500 personnes, dont 1 200 avocats à condition que l'assurance donnée de ne pas faire de coupes claires dans le personnel se confirme !

Si le rapprochement semble bel et bien scellé, l'heure n'est cependant pas à la fusion totale entre les deux entités. Andersen France reste dans un premier temps séparé juridiquement d'Ernst & Young mais « utilise la signature » de ce dernier. Le nom d'Andersen est donc abandonné. Toutefois, le cabinet d'audit continuera d'opérer sous l'appellation Barbier Frinault et Associés, et les avocats sous celle de SG Archibald.

Dernier point en suspens, et non des moindres : les services de la concurrence de la Commission de Bruxelles planchent en ce moment sur le dossier avant de donner un éventuel feu vert à ce pacs, qui réduira les Big Five aux Fat Four (« les quatre gros »), comme on les appelle désormais aux Etats-Unis.

La partie est cependant loin d'être terminée. Si les équipes d'Andersen qui travaillent dans les métiers de l'audit, du juridique, du fiscal et du *corporate finance* ont trouvé leur sauveur, celles de la branche conseil, exclues de l'accord avec Ernst & Young, ont seulement bon espoir d'avoir rencontré le leur. En effet, KPMG Consulting Inc. (KCI), un des leaders mondiaux du conseil aux entreprises dans le domaine du management et de la mise en place de systèmes d'information, né

de la séparation des activités d'audit et de conseil de KPMG en février 2000, a manifesté son intention d'acquiescer une grande partie du réseau mondial d'Andersen Business Consulting (BC). L'accord permettrait à KCI, société désormais indépendante cotée à Wall Street, de s'étendre, notamment en Europe.

En France, l'annonce intéresse au plus haut point les associés et consultants d'Andersen BC, une entité qui compte près de 800 personnes, depuis que les collaborateurs de Pricewaterhouse Management Consulting, la filiale de conseil de PWC France, ont déserté leur maison-mère pour les rejoindre en septembre 2001.

DÉCLARATION D'INTENTION

Cette alliance positionnerait la nouvelle entreprise comme un des premiers cabinets de conseil stratégique et opérationnel français, aux côtés des grands acteurs comme Boston Consulting Group et McKinsey dans le domaine du conseil en organisation et comme Accenture et Cap Gemini pour le conseil en informatique. Chez KPMG Consulting France, on se borne pour l'instant à dire que « ce n'est qu'une déclaration d'intention ». Les jeux ne semblent pas encore faits, mais tout devrait se décider dans le mois qui vient...

Parallèlement, l'affaire Enron accélère le processus de divorce des activités audit et conseil. Après avoir échoué à vendre son pôle de conseil en management à

la société informatique Hewlett-Packard il y a deux ans, PWC prépare activement l'entrée en Bourse de cette branche, qui prendra alors le nom de PwC Limited. L'opération est prévue pour le début du mois d'août. Pour sa part, Deloitte Touche Tohmatsu choisira d'ici la fin du mois de mai entre une cession, une introduction sur le marché ou une « réorganisation » de sa filiale de conseil, afin de permettre à ses clients d'audit de recourir aux consultants Deloitte « affectés » ailleurs sans se heurter aux problèmes de conflit d'intérêts.

L'onde de choc provoquée par la disparition d'Andersen n'a certainement pas fini d'accompagner la recomposition du marché. Dans ce contexte, les cabinets de taille moyenne s'interrogent sur la stratégie à suivre. Certains sont pourtant déjà passés à l'action : Amyot Exco et Fiducial ont uni leurs forces en octobre dernier et adopté le nom de leur réseau international Grant Thornton, septième entreprise mondiale. Une opération qui, avec un chiffre d'affaires de 75 millions d'euros et plus de 850 collaborateurs, hisse le nouvel ensemble au neuvième rang français. Avec une couverture géographique renforcée sur les régions Ile-de-France, Rhône-Alpes, Nord et Centre, Grant Thornton France compte assoier son leadership sur le « middle market »...

Nathalie Quéruel

« Le deuil de la marque reste à faire »

« NOUS ÉTIIONS COMME CES PERSONNAGES des dessins animés de Tex Avery, qui continuent à courir au-dessus du vide, s'en aperçoivent tout à coup et chutent alors, vertigineusement. » Deux associés d'Andersen France repassent avec émotion le film d'« un monde qui s'effondrait ». Ils se souviennent que le 14 février, un mois avant la mise en examen de l'entité américaine du réseau mondial aux Etats-Unis, la direction d'Andersen France avait réuni ses 4 000 employés, après la confirmation de la destruction des documents : « Ça sera difficile, mais on s'en tirera ; les fautifs seront sanctionnés », avait-elle annoncé. Mais personne, pas même les avocats interrogés par les associés sur les risques encourus, n'avait sérieusement envisagé la mise en examen, et encore moins la disparition de la marque Andersen. « Même pour des clients venus nous soutenir, c'était tout simplement impensable. » Pourtant, les journaux américains avançaient déjà de telles hypothèses. « Nous n'avons pas compris que la presse et la justice iraient, à la méthode américaine, jusqu'au bout de la recherche des responsabilités. Lorsque, le 6 janvier, Joseph Bernardino, directeur général d'Andersen, reconnaît la destruction de documents, ça a été un premier choc parce que c'était contraire à la

culture de la profession, de l'ensemble du cabinet. Mais nous nous sommes alors dit qu'il n'était pas possible que nous payions tous pour l'erreur de quelques-uns. »

Le doute s'installe tout de même, lorsque la version de la direction, selon laquelle seuls quelques individus, dans un bureau texan, avaient « fauté », est contredite par la presse, qui parle d'obstruction organisée à l'action de la justice. « Nous avons alors pensé : est-ce que nous maîtrisons vraiment ce qui se passe ? Est-ce que nous savons réellement qui a fait quoi ? Mais jamais, au grand jamais, nous imaginons, encore maintenant, que quelqu'un ait pu mentir. »

CRIS DE DÉTRESSE

C'est seulement une semaine avant le 14 mars que l'impensable devient tout à coup envisageable. « Dans le week-end, après la mise en examen, il y a eu des centaines de mails échangés entre les associés : c'était autant de cris de détresse. » Pourtant, même après ce « jeudi noir », la direction fera venir des gourous de la communication de crise, qui expliqueront doctement aux associés comment vont se dérouler les choses, ce qu'il faut dire et ne pas dire, et comment le choc sera surmonté.

« Depuis les tours voisines – des bureaux d'Andersen France trônent au beau milieu de la Défense, aux côtés d'Elf, du Crédit lyonnais, etc. – on nous disait : "Bienvenue au club ; vous verrez, c'est dur mais on s'en remet." En fait, nous n'avons pas compris que ce qui était en train de se passer était tout simplement la disparition de la marque. »

Car le troisième choc ne tarde pas. Entre le 6 janvier et le 14 mars, le réseau a perdu 150 clients américains, et non des moindres. « Si le tiers à la moitié de la valorisation des sociétés cotées est basée sur le goodwill (la survaleur due à la confiance), pour nous, c'est 100 %. Et la confiance, c'est o u i. Quand un pétrolier fait naufrage, cela n'empêche pas les automobilistes d'acheter de l'essence ; pour nous, c'est différent. » En quelques semaines, « ce modèle pluridisciplinaire et mondialisé dont nous étions si fiers s'est effondré. Nous allons devoir nous couper entre tous nos métiers, tous nos bureaux nationaux. Certes, chacun d'entre nous va pouvoir continuer à exercer le même métier auprès des mêmes clients, au sein des mêmes équipes... mais sous une autre marque. Il va falloir faire le deuil d'Andersen. »

A. R.

Peut-on construire une alternative crédible aux réseaux mondiaux ?

LES STRUCTURES DE TAILLE MOYENNE PEUVENT JOUER LA DIFFÉRENCE ET OFFRIR DU SUR MESURE À LEURS CLIENTS

Quelques pas de l'énorme tour Ernst & Young sur le parvis de La Défense dans les Hauts-de-Seine, se niche un petit immeuble sans prétention, dont l'allée est animée par le va-et-vient incessant des étudiants du pôle Léonard-de-Vinci tout proche. C'est là que siège depuis un an et demi le cabinet d'audit et de conseil Mazars que Patrick de Cambourg, le président du conseil de gérance du groupe, aime à définir comme un « indépendant franco-européen ». L'ombre de son immense concurrent et voisin d'esplanade n'empêche toutefois pas le septième cabinet sur le mar-

ché hexagonal – selon le classement 2002 établi par le mensuel *La Profession comptable* – de prospérer tranquillement. Comment ? En cultivant une certaine « exception culturelle » face au rouleau compresseur des « Big Five ». Et si le chiffre d'affaires a reculé de près de 7 % en 2001, c'est avant tout dû au divorce avec la société de conseil Eurogroup pour « divergences de vues stratégiques », explique-t-on pudiquement.

Dans les couloirs au silence feutré, les associés se plaisent à répéter le maître mot de la maison : la « différence ». C'est d'ailleurs la base de l'argumentaire vendu aux entreprises pour remporter les appels d'offres : « Le modèle normatif importé par les réseaux anglo-saxons n'est pas forcément la panacée pour des entreprises françaises, hollandaises ou espagnoles, explique Patrick de Cambourg. Nous proposons une offre qui s'adapte aux spécificités européennes, avec la mise au point de solutions sur mesure, pays par pays, client par client. » Avec un chiffre d'affaires global de 500 millions d'euros – dont 152 millions en France – et près de 5 000 collaborateurs répartis dans une cinquantaine de pays – contre 1 500 à Paris et dans les bureaux régionaux –, Mazars parvient à résister à ses éminents concurrents anglo-saxons, sans

pourtant en avoir la carrure internationale.

Tout d'abord, le cabinet accompagne le développement hors frontières de ses clients hexagonaux, que la règle française du cocommissariat aux comptes a permis de faire tomber dans son escarcelle. Ensuite, il joue d'une autre distinction, celle de la « structure intégrée » de taille moyenne contre la logique des réseaux mondiaux.

BONNE RÉACTIVITÉ

La SA Mazars, basée à Bruxelles, regroupe 400 associés qui couvrent le territoire européen, de l'Irlande jusqu'à la Russie, mais aussi quelques pays d'Amérique du Sud, d'Afrique et du Moyen-Orient. « Nous permettons ainsi au client de bénéficier du même service dans le pays où il souhaite implanter une filiale qu'en France, et vice versa », assure Thierry Colin, président du comité exécutif France. « De plus, dans une entreprise à taille humaine comme la nôtre, les circuits courts de décision donnent l'assurance d'une bonne réactivité », précise Patrick de Cambourg.

Mazars complète son maillage géographique par des partenariats avec des cabinets régionaux aux Etats-Unis, au Mexique, en Australie ou en Inde. Une organisation qui

répond à une tactique bien précise, celle de suivre les clients français et européens là où ils souhaitent se développer, en s'adaptant le mieux aux problématiques locales. Bref, pas besoin d'ouvrir un bureau en Ouzbékistan si personne n'y va, plaisante-t-on.

Néanmoins, l'argumentaire de la « différence » trouve assez vite ses limites dès qu'on sort du champ hexagonal. « Notre origine nationale et notre moindre notoriété font qu'on se heurte souvent au tropisme anglo-saxon, notamment à cause de la toute-puissance des places financières, reconnaît Patrick de Cambourg. Même si nous comptons parmi nos

clients de grandes sociétés comme Publicis, BNP-Paribas, Axa, etc., nous ne sommes pas en affaires avec les 2 500 firmes cotées à Wall Street ! » « Il est certain que, pour le moment, nous ne pouvons accéder aux entreprises américaines. Notre marché, c'est l'Europe », observe Thierry Colin.

Pour prendre des parts de marché, Mazars joue la carte de la diversification de ses métiers. A contre-courant de la tendance observée du secteur, le cabinet entend augmenter... la part du conseil en organisation – systèmes d'information, actuariat, stratégie, conduite du changement, etc. Mais, depuis la séparation avec Eurogroup il y a un

an, cette activité s'est maintenue à un niveau relativement modeste. « D'une part la réalisation effective des missions d'audit suppose la réunion de compétences pluridisciplinaires, juge Thierry Colin. D'autre part ces compétences, qu'elles soient fiscales, juridiques, de conseil, doivent trouver leur propre voie. Or, la séparation totale des activités d'audit et de conseil ne répond pas à cette problématique ; la voie la plus appropriée me paraît donc être de ne plus effectuer de missions spécifiques de conseil chez les clients de l'audit, tout en fournissant à d'autres clients des prestations de conseil. »

Une ligne de conduite ferme mais qui contraint associés et collaborateurs à prendre leur bâton de pèlerin pour démarcher les entreprises et faire des offres de prestations dans des activités où l'on n'attend pas forcément Mazars. « C'est une autre attitude à acquiescer », admet Thierry Colin, en passant sous silence la façon dont elle est transmise à ses troupes. Fort d'une bonne connaissance de certains secteurs, dont la banque et l'assurance, où son nom est bien connu, Mazars ne doute pas de remporter quelques contrats intéressants. L'avenir dira si cette stratégie s'avère payante.

Nathalie Quéruel

LES CONDITIONS
D'UN DIALOGUE
SOCIAL DE QUALITÉ
NE SONT PAS
ASSURÉES DANS
BEAUCOUP
D'ENTREPRISES.

LES NÉGOCIATEURS
SALARIÉS,
LORSQU'ILS
EXISTENT,
MANQUENT
SOUVENT DE
FORMATION ET
ONT UNE FAIBLE
CONNAISSANCE
DES TEXTES DE LOI

Les représentants du personnel mal armés pour négocier

François Fillon, qui a reçu les partenaires sociaux, vendredi 17 mai, avec le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, a déclaré vouloir faire de 2003 « une grande année en matière de dialogue social ». Le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité se retrouve en phase avec le Medef, dont la volonté est en outre de décentraliser au maximum la négociation au niveau de l'entreprise. C'est le sens de la « position commune » signée par tous les syndicats hormis la CGT le 16 juillet 2001. Encore faudrait-il que des représentants du personnel soient partout présents sur le terrain et en capacité de réellement proposer, revendiquer et négocier...

Seuls les délégués syndicaux (DS) détiennent légalement le pouvoir de signer des accords. Or seuls 20 % des établissements de plus de 10 salariés en étaient dotés en 1999 (dernière statistique connue). Ce taux croît avec la taille de la structure, passant de 10 % dans celles employant moins de 50 salariés à 67 % dans celles qui en ont 50 et plus. Le maillage des délégués du personnel (DP) et des élus du comité d'entreprise (CE), qui interviendraient pour négocier en l'absence de DS, selon l'accord de juillet 2001, laisse aussi apparaître des trous, surtout dans les structures de petite taille.

Le manque de formation des représentants du personnel est également un frein, dans un contexte où l'économie est devenue plus complexe et le code du travail aussi, comme le souligne un rapport du Conseil économique et social. Certes, les membres titulaires du CE peuvent accéder à un stage de formation économique de cinq jours, financé par le CE et durant lequel l'entreprise les rémunère. Par ailleurs, tout salarié peut suivre des formations économique, sociale ou syndicale pendant douze jours par an (dix-huit si le salarié a des responsabilités syndicales). Mais ce droit est limité. L'entreprise ne rémunère l'intéressé que si elle compte 10 salariés et

plus, et dans la limite de 0,08 pour mille de la masse salariale, ce qui est « insuffisant », estime-t-on à la direction des relations du travail du ministère. L'Etat participe au coût de ces formations, en versant des forfaits aux cinq confédérations syndicales et à l'UNSA, soit 12,8 millions d'euros inscrits dans la loi de finances pour 2002. De fait, ce droit est surtout utilisé par les délégués syndicaux.

UN QUART DES SUFFRAGES

Les représentants non syndiqués accèdent donc peu à ces dispositifs, alors qu'ils recueillent globalement un quart des suffrages aux élections de CE (en 1999) et 56 % dans les établissements de 50 à

99 salariés. Ce manque de formation est porteur de risques. Guy Groux, chercheur au Centre d'études de la vie politique française (Cevipof), souligne ainsi que des études menées dans les PME industrielles montrent que les accords sur les 35 heures « ont un effet très positif sur la vie hors travail, mais qu'elles ont été un facteur aggravant en termes de conditions de travail, ce qui pose le problème des compétences des négociateurs ». Un constat que ne partagent visiblement pas la CGPME et certaines organisations proches du Medef, qui contestent l'accord signé par l'Union patronale artisanale (UPA) et les cinq centrales syndicales prévoyant une cotisation des employeurs de 0,15 % de la masse salariale pour financer le dialogue social ainsi que la formation.

Le manque de candidats à la représentation du personnel constitue un autre handicap. « Il est plus difficile aujourd'hui d'incarner, dans le cadre de l'entreprise, un intérêt collectif unique », observe Gilles Karpman, consultant du cabinet IDEE auprès des employeurs et des représentants du personnel, à cause de l'éclatement du collectif de travail, de la diversité des opinions et des intérêts. « Mieux informés, plus individualistes, les salariés remettent plus facilement en cause les positions de leur délégué, qui n'est plus aujourd'hui protégé par un

syndicat puissant au-dessus de lui et « risque de prendre des coups non seulement de la part du patron mais aussi de ses collègues ». Ce phénomène se retrouve surtout dans les entreprises de moins de 200 salariés, « où les syndicats sont extrêmement faibles, de plus en plus coupés de leur base et pris par de multiples tâches en raison de leur faible nombre », souligne Guy Groux.

« Il est plus difficile aujourd'hui, pour un délégué, d'incarner, dans l'entreprise, un intérêt collectif unique »

GILLES KARPMAN, CONSULTANT

Dans ces conditions, Gilles Karpman estime que le discours du Medef et des « patrons qui prônent le dialogue social est suspect : ils disent qu'ils veulent "un gars de terrain, pas un idéologue". En fait, ils craignent le délégué qui a un peu de recul ». Pour lui, le dialogue social au niveau de l'entreprise « est un peu mal parti ».

Francine Aizicovici

PLUS D'UN ÉTABLISSEMENT SUR DEUX N'A AUCUN REPRÉSENTANT

Part des établissements couverts par un comité d'entreprise (CE), des délégués syndicaux (DS), un CHSCT ou ayant une délégation unique (DU), par taille d'établissement, en %

	10 à 19 salariés	20 à 49	10 à 49	Plus de 50
Couverture CE-DU	7,8	24,5	14,5	88,1
Présence DP-DU	14,7	48,3	27,9	79,8
Couverture DS	5,6	18,0	10,5	67,0
Couverture CHSCT	6,2	16,9	10,5	81,1
Aucune institution	81,2	44,1	66,4	6,6

Source : MES, Dares, 1999

L'inspectrice du travail au secours des délégués

DEUX VISITES
DE LA CONSEILLÈRE
ONT PERMIS
DE DÉBLOQUER DES
POINTS LITIGIEUX

Le bâtiment est récent, les locaux lumineux, avec de la moquette au sol dans les bureaux du premier étage. Au rez-de-chaussée, des téléviseurs neufs posés sur des palettes attendent d'être livrés, d'autres, sur des étagères, d'être réparés dans le petit atelier d'électronique. Tout est calme ce matin-là quand arrive Odile Pegon, inspectrice du travail, venue contrôler cette filiale d'un groupe britannique qui loue des téléviseurs, essentiellement à des hôtels, mais aussi à des hôpitaux, et qui emploie une centaine de salariés dans le Val-de-Marne.

Fin décembre 2001, les membres du comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) lui écrivent une longue lettre. Difficulté d'accès à la salle de repas, absence de local fumeurs, problèmes de manutention, de vols... Depuis des mois, ces représentants du personnel tentaient, en vain, de régler ces points avec leur direction. « Rien n'avancait et cela décredibilise les délégués » aux yeux de leurs collègues, commente l'inspectrice. Après un contrôle de l'entreprise en février, elle souligne, dans un courrier à l'employeur, les améliorations qu'elle souhaite voir intervenir. Puis participe à une réunion du CHSCT. Le 22 mai, l'inspectrice est donc venue pour faire le point.

Ce jour-là, les membres du CHSCT, dont l'un est délégué syndical, sont en congés ou malades. Ce sont donc deux autres représentants des salariés, non syndiqués et peu familiers des dossiers du CHSCT - Michel Lasagna, délégué du personnel et élu au comité d'entreprise (CE), et Adonis Barbar, secrétaire du CE -, qui accompagnent Odile Pegon dans sa visite,

avec Jean-Philippe Delouis, directeur général, et Louise-Marie Bodeau, directrice administrative et financière.

Ce qui préoccupe surtout l'inspectrice, ce sont les « risques manutention » : soulever des téléviseurs posés à terre peut déclencher une lombalgie. Dans l'espace de stockage, qui était encombré lors de la dernière visite, tous les appareils à réparer ont été rangés sur les étagères et huit tables à roulettes ont été achetées. « Les collègues techniciens sont très contents, car beaucoup ont des problèmes de dos », se félicite Michel Lasagna. L'accès à la salle de repas a enfin été facilité, grâce au percage d'une porte. « On demandait cela depuis octobre 2000 », rappelle Adonis Barbar. « C'était une question de coût, Adonis », lance Louise-Marie Bodeau. L'aménagement a finalement été réalisé. « La demande était récurrente de la part des délégués, ça devenait un point de blocage », explique Jean-Philippe

« Des délégués m'ont téléphoné pour me demander comment faire parce que leur patron n'était pas d'accord pour qu'ils se mettent en grève ! »

Delouis, qui était auparavant opposé à ces travaux. Au premier étage, des améliorations restent à faire, d'autres ont été réalisées, comme l'installation de la salle fumeurs, réclamée elle aussi « depuis octobre 2000 », précise Adonis. Au final, « les choses ont avancé », constate Odile Pegon.

Dans cette entreprise qui a connu trois plans sociaux depuis 1998, restent seulement deux délégués syndicaux, CFDT et FO, les douze autres représentants du personnel étant non syndiqués. Certains ne viennent pas aux réunions avec la direction et n'utilisent pas leurs heures de délégation, indique Michel Lasagna. « C'est dommage. Il y a tou-

jours des choses à faire, ne serait-ce que de se former en lisant au local » des élus. Lui-même se sent quelquefois « un peu démuné au niveau économique et financier. Je n'ai aucune base ». Adonis Barbar a quant à lui « une bonne formation en économie et gestion. Mais je sens qu'à certaines négociations, le rapport de force est déséquilibré, car on a en face de nous des experts en la matière. Heureusement que nous pouvons recourir à des experts-comptables ou à l'inspection du travail. Si Odile Pegon n'était pas venue pour faire appliquer nos droits, nous aurions été en rupture de dialogue ». Aucun n'a fait la démarche de se syndiquer, même si tous deux ont été élus sur une liste intersyndicale. « Je suis tenté, mais j'ai peur d'entrer dans un moule », confie Adonis Barbar. Michel Lasagna pense quant à lui que « les syndicats ne laissent pas d'autonomie aux délégués de terrain ».

Jean-Philippe Delouis estime que les représentants « les plus revendicatifs sont les délégués syndicaux ». « Et pas toujours les plus constructifs », complète Louise-Marie Bodeau. « Ils ont du mal à reconnaître un certain nombre de progrès, reprend le directeur général, et ils ne prennent pas du tout en compte l'intérêt de l'entreprise et de l'actionnaire. Les autres délégués sont plus à l'écoute de la direction. »

« Malgré leurs difficultés et leurs lacunes, qui restreignent leur intervention par rapport à l'étendue des responsabilités que leur donne la loi, analyse Odile Pegon, ces délégués ont un niveau d'engagement et de compétences au-delà de ce que j'observe dans les entreprises de cette taille ou plus petites », où les représentants « n'ont généralement aucun avis sur rien ». L'inspectrice dit souvent ressentir, non seulement un manque de formation, mais aussi « une perte de culture ». « Des délégués m'ont téléphoné pour me demander comment faire parce que leur patron n'était pas d'accord pour qu'ils se mettent en grève ! », cite-t-elle en exemple. Sous l'effet des plans de licenciements et de la désyndicalisation, cette culture qui se transmet traditionnellement entre militants est en train de se perdre.

F. A.

Rendre plus « intelligible » le droit social...

...ET PERMETTRE
À SES USAGERS D'EN
PRENDRE MIEUX
CONNAISSANCE

Alors qu'il concerne au quotidien 15 millions de salariés et 1,5 million d'employeurs, le droit du travail apparaît comme complexe et peu lisible. Un rapport du Conseil économique et social (CES) rendu public le 14 mai préconise par conséquent de le « rendre plus intelligible » et de « former et mieux informer » ses usagers. Le rapporteur François Grandazzi (FO) propose que les partenaires sociaux soient consultés « systématiquement » avant tout projet légis-

latif et réglementaire, afin d'assurer un meilleur suivi des textes. Le rapport suggère aussi de « confier aux partenaires sociaux la capacité juridique d'interpréter les conventions qu'ils concluent ». Ainsi, le juge, saisi d'une contestation sur une convention ou un accord collectif, « devrait consulter la commission d'interprétation et de suivi lorsqu'elle existe, ainsi que les signataires de l'accord ».


STRATES SUCCESSIVES

Pour Christian Larose (CGT), président de la section du travail du CES, « le droit du travail s'empile par strates successives et la jurisprudence est devenue au fil du temps un véritable maquis ». Un allègement du code du travail, avec la suppression de dispositions désuètes, serait utile. Pour faciliter l'accès à la connaissance des usagers du droit du travail, le CES propose de « mobiliser la formation initiale et continue », de renforcer les moyens

humains et financiers des organisations syndicales et d'« optimiser les missions de l'inspection du travail ».

La volonté du Medef de privilégier la négociation d'entreprise pose en effet un problème de formation des délégués syndicaux. « Il y a un besoin accru de spécialisation des personnels présents sur le terrain », note Christian Larose. Le second problème étant le plus souvent l'absence de toute représentation des salariés dans le tissu des PME. Pour y remédier, M. Larose est certes favorable à une relance de la négociation d'entreprise, mais avec au préalable une importante négociation au niveau de la branche, destinée à « couvrir » les négociations locales. « Si le but poursuivi par le Medef est d'utiliser la faible représentativité syndicale pour imposer ses objectifs et sa stratégie, cela ne peut pas fonctionner », avertit M. Larose.

Alain Beuve-Méry



cegos

ACCÉLÉRATEUR DE RÉUSSITE

Cabinet de conseil en organisation et leader européen de la formation continue

en partenariat
avec



UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE

DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PERMANENTE

Université de référence dans le monde de la gestion et du management

La Cegos et l'Université Paris-Dauphine vous proposent :
une formation de haut niveau pour dynamiser votre carrière

MASTER 3^e Cycle
MANAGEMENT GLOBAL DES ENTREPRISES

Une formation continue sur 15 mois organisée pour vous permettre de mener de front votre activité professionnelle

Date de début : **décembre 2002**, date de remise du diplôme : **février 2004**
(55 jours de formation en 20 sessions)

Renseignements et dossier de sélection :

Michèle de Boisvilliers
Université Paris-Dauphine
Tél. : 01 44 05 44 76
e-mail : boisvilliers@dep.dauphine.fr

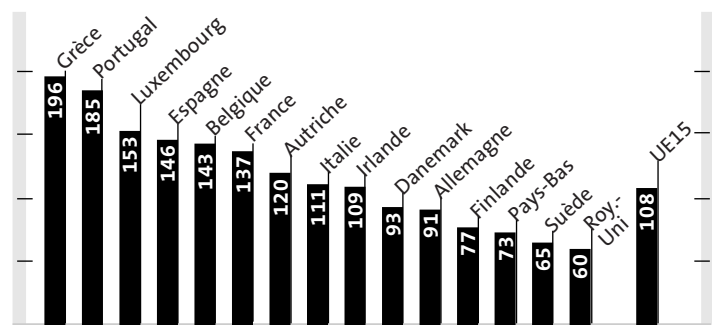
Isabelle Zéo
Cegos
Tél. : 01 55 00 90 90
e-mail : izeo@cegos.fr

Prochaines réunions de présentation à Dauphine :
mardi 4 juin - lundi 17 juin -
lundi 1^{er} juillet
S'inscrire auprès de
Michèle de Boisvilliers ou Isabelle Zéo

EUROPE

41 000 MORTS SUR LES ROUTES EN 2000

Nombre de tués dans des accidents de la route par million d'habitants



Source : Eurostat

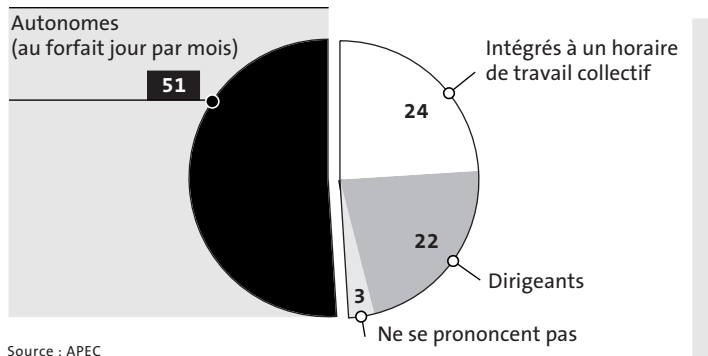
■ LE NOMBRE DES VICTIMES D'ACCIDENTS MORTELS de la circulation continue à diminuer dans toute l'Union, affichant une baisse de 44 % par rapport à 1970, bien que le transport routier ait plus que doublé pendant la même période. Les meilleures améliorations (réductions de 60 % ou plus) ont été enregistrées au Danemark, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Finlande et en Suède. Par contre, les progrès ont été peu perceptibles en Grèce, en Espagne et au Portugal, où le parc automobile s'est développé très rapidement.

■ QUEL QUE SOIT L'INDICATEUR UTILISÉ (le nombre de décès par rapport à la population ou au nombre total de véhicules), la Grèce et le Portugal enregistrent les plus mauvais résultats en la matière. Le transport ferroviaire a fait relativement peu de victimes mortelles et présente un net avantage sur la route du point de vue de la sécurité.

FLASH APEC / « LE MONDE »

PLUS DE LA MOITIÉ DES CADRES AU FORFAIT

Répartition par catégorie suite à la signature d'un accord de ARTT, en %



Source : APEC

■ 77 % DES CADRES TRAVAILLENT dans une entreprise ayant signé un accord d'aménagement ou réduction du temps de travail (ARTT), contre 54 % des salariés (nombre de PME n'ayant pas encore signé de tels accords).

■ LA PLUPART DES CADRES (51 %) sont dits « autonomes », c'est-à-dire qu'ils ne sont pas soumis à un horaire de travail collectif ; la mesure de leur temps de travail peut alors être forfaitaire. L'ARTT s'est traduite pour les cadres par l'octroi de 12 jours de congés supplémentaires, en moyenne, ainsi qu'une annualisation du temps de travail dans la majorité des cas (82 %).

AGENDA

■ CRÉATION D'ENTREPRISE

La 5^e édition du Forum 4I (Innovation, investissement, industrie, international) aura lieu le 30 mai 2002 à Grenoble. Organisé par la ville de Grenoble en partenariat avec le CEA, France Télécom R & D, l'Inria, Grenoble Alpes Incubation, Grenoble Pôle universitaire & scientifique, l'Anvar, la Financière de Brieenne et la Caisse des dépôts et consignations, cette rencontre se veut un temps d'information et d'échanges sur la création et le développement des entreprises innovantes ainsi que l'accès au financement en capital risque et en fonds propres.

Renseignements : direction des affaires économiques, tél. : 04-76-23-48-48.

Courriel : francoise.dessertine@ville-grenoble.fr

Inscription en ligne possible sur le site de la ville de Grenoble : www.ville-grenoble.fr/forum4i

■ NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le Centre de coordination pour la recherche et l'enseignement en informatique et société (Creis) confrontera idées et réflexions sur le thème « Comment la mondialisation influence-t-elle les réglementations nationales des nouvelles technologies de l'information ? » au cours de deux journées pédagogiques, les 30 et 31 mai 2002 à Châtenay-Malabry, près de Paris.

Thèmes retenus : la protection des données personnelles et les flux transfrontaliers de données, la commercialisation des logiciels et de l'éducation, la réglementation contre la cybercriminalité. Objectifs de ces rencontres : dégager des pistes pour une contribution du Creis au sommet mondial de la société de l'information qui aura lieu à Genève en 2003.

Inscriptions et renseignements : tél. : 01-44-27-71-13.

Courriel : le.creis@wanadoo.fr

Programme détaillé et bulletin d'inscription disponible sur le site : www.creis.sgdg.org

■ RESSOURCES HUMAINES

Le Centre interactif du développement des entreprises (Cidem) et la revue *RH & Management* organisent du 17 au 21 juin 2002 à Paris, la première semaine « portes ouvertes » sur les ressources humaines. Cette manifestation, qui se définit comme un « salon éclaté », proposera 35 conférences sous la forme de petits déjeuners, d'ateliers, de déjeuners-debats, de forums...

De la gestion prévisionnelle des emplois, en passant par l'épargne salariale ou la validation des acquis et des expériences professionnelles, les principaux thèmes reflétant les tendances lourdes des ressources humaines et du management seront évoqués. Originalité de l'événement : les différentes rencontres seront réparties géographiquement dans Paris et l'Ile-de-France.

Renseignements et inscription : Isabelle Added-Constant (Cidem), tél. : 01-47-43-15-63 ou fax : 01-46-51-00-15.

Courriel : etex1@groupecidem.com

LES INDICATEURS SOCIAUX INTERNATIONAUX « LE MONDE » / EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.U.	JAPON
Evolution de l'emploi au 3^e trim. 2001 (en % sur un an)	1,4	1,5	1,2*	0,7	2,4	2,2	1,2	2,2	0,6	1,5	-0,6
Structure de l'emploi 2001											
part de l'emploi salarié	84*	84*	89*	85	79	89	72	89	88	n. d.*	n. d.*
part de l'emploi à temps partiel	18	17	19	14	8	17	9	41	17	13*	23*
Taux d'emploi 2000 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)	63*	61*	65*	60	56	63	55	74	72	74*	69*
Hommes + femmes (55-64 ans)	38*	34*	37*	25	38	30	27	39	52	58*	63*
Durée du travail salarié à temps plein 2000 (h/semaine)	40,3*	39,6*	40,1*	39,2	40,5	38,3	38,5	39	43,6*	n. d.	n. d.
Évolution du coût du travail (en % sur un an - 3 ^e trim. 2001)	3,5	3,3	2,4	0,4	5,1	3,5	3,8	5	3,9	4,2	n. d.
Taux de chômage en mars 2002 (en %)											
Hommes + femmes	7,7	8,4	8,1	6,7	12,9	9	9	2,4	5	5,7	5,2
moins de 25 ans	15,6	16,8	10	18	24,3	21	27,6	5,3	12	12,5	nd
Part de chômage de plus d'un an 2001 (en %)	45*	48*	52*	52	39	36	64	33*	28*	6*	25*

*4^e trim. 2000 **2000

LE MARCHÉ DU TRAVAIL FRANÇAIS

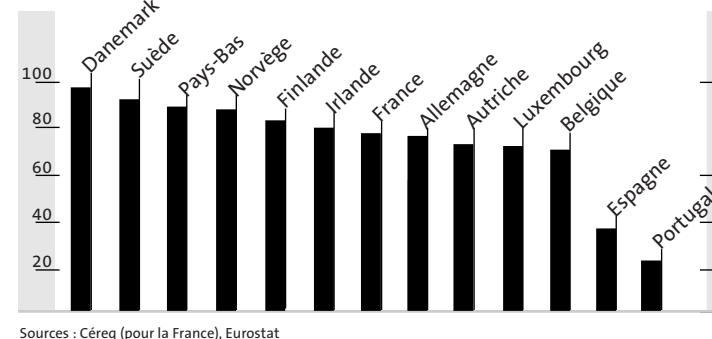
	Dernier mois connu	Variation sur un an
Taux de chômage des jeunes	17,3 % (mars)	+ 1,3*
Part du chômage de longue durée	29,2 % (mars)	- 3,0 *
Emplois précaires (en milliers) :		
CDD	929	+ 4,7 %
Intérim	605	- 10 %
Apprentis	260	- 8,7 %
Contrats aidés	407*	- 11,9 %
Salaires nets médians (en euros constants) :		
Femmes	1 084	+ 1,6 %
Hommes	1 372	+ 3,8 %
SMIC (en euros) :		
Horaires	6,66 (juillet)	+ 3,8 %
Mensuel	1 126,29 (juillet)	+ 4 %
Nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion	1 072 258	- 4,2 %

Source : Bloomberg * en points

FLASH CÉREQ / « LE MONDE »

LES EUROPÉENS INÉGAUX FACE À LA FORMATION

Part des entreprises de plus de dix salariés ayant réalisé au moins une action de formation en 1999, en pourcentage



Sources : Céreq (pour la France), Eurostat

■ LES ENTREPRISES DES PAYS DU NORD DE L'EUROPE apparaissent plus formatrices que celles du sud. L'usage de la formation y semble plus homogène selon la taille des entreprises. Ainsi au Danemark et en Suède, la proportion d'entreprises formatrices est importante aussi bien parmi les petites structures de 10 à 49 salariés (respectivement 95 % et 88 %) que parmi les grosses structures de plus de 250 salariés (100 % et 99 %).

■ EN FRANCE, MAIS SURTOUT EN ESPAGNE et au Portugal, elle est en revanche nettement plus faible parmi les petites structures (respectivement 70 %, 31 % et 17 %) que parmi les grandes (98 %, 86 % et 78 %).

A Mulhouse, PSA valide les compétences

EN PARTENARIAT AVEC L'UIMM ET L'ÉDUCATION NATIONALE, PEUGEOT OFFRE DEUX FORMATIONS EN MANAGEMENT DESTINÉES AUX RESPONSABLES D'UNITÉ

MULHOUSE

de notre correspondant

A l'instar des autres usines du groupe PSA, le site de Peugeot Mulhouse a été réorganisé en 1997 en unités élémentaires de production constituées chacune d'une trentaine d'opérateurs et dirigées par un responsable d'unité (RU), l'équivalent de l'agent de maîtrise. « Le responsable d'unité est le premier niveau d'encadrement. Il a la charge d'assurer le bon fonctionnement industriel de notre site », explique Pierre Guenebaut, directeur des relations sociales et humaines de l'établissement alsacien. « C'est un poste clé dans notre organisation, mais dont la qualification n'était pas reconnue jusqu'à présent par un diplôme. »

Pour mettre fin à cette situation jugée paradoxale et donner à ce

métier la caution d'un diplôme reconnu, la direction de Peugeot Mulhouse a lancé, en partenariat avec l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), un certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM) validant les compétences professionnelles des RU. Le 29 avril, Patrick Briens, directeur du site, a remis ce diplôme, reconnu par le code du travail comme un diplôme d'Etat, à une deuxième promotion de 30 RU qui s'ajoute à la première cuvée d'octobre 2001, forte de 24 diplômés. Une promotion de 23 RU suivra le 10 juin. « Notre objectif est de faire bénéficier les 450 RU du site de cette validation des compétences », déclare Pierre Guenebaut.

« Contrairement aux 200 autres CQPM de la branche, qui sont orientés vers des compétences techniques, cette formation est axée sur l'encadrement et l'animation d'une équipe de travail », précise Laurent Syren, responsable de la formation à l'UIMM du Haut-Rhin. Peugeot Mulhouse a été le premier site industriel à mettre en œuvre ce CQPM de management mis en place en 1999 par l'UIMM de l'Isère à Grenoble. Au

cours de leur cursus individuel en alternance, s'étalant de douze à dix-huit mois, les candidats doivent soutenir trois projets permettant d'évaluer leurs compétences dans quatre domaines : la supervision de la production, l'organisation du travail, la gestion des ressources humaines et la communication. Le jury, présidé par l'UIMM, comprend, outre des membres de l'entreprise, des représentants d'une autre société métallurgique et des partenaires sociaux.

INITIATIVE LOCALE

Cette formation fait école : le site de Peugeot-Sochaux a proposé à son tour le CQPM de RU qui garantit une embauche à l'indice 255 dans la grille de classification de l'UIMM. 90 % des diplômés ont suivi ce cursus dans le cadre du plan de formation de l'entreprise ; les autres sont de jeunes titulaires d'un BTS ou d'un DUT embauchés en contrat de qualification. « Nous cherchons maintenant à étendre cette formation au niveau national », indique Laurent Syren.

En complément du CQPM, le site de Peugeot Mulhouse a créé, en partenariat avec l'éducation nationale,

un diplôme d'université de RU, une autre première en France. Il s'agit d'une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) en management destinée à des titulaires d'un bac technologique. Une première promotion de 6 jeunes RU a obtenu, le 22 avril, ce diplôme reconnu par l'éducation nationale après avoir suivi une formation en alternance de huit mois. Au programme théorique figuraient des cours de droit, de communication, d'informatique, d'économie et de statistique, donnés par des professeurs du lycée technique Jean-Mermoz de Saint-Louis et de l'IUT de l'université de Haute-Alsace. Durant le cursus pratique, chaque étudiant était parrainé par un responsable de groupe. Ils sont tous embauchés aujourd'hui en contrat à durée indéterminée (CDI). Durant la formation ils avaient perçu un salaire de 610 euros. « On refera d'autres FCIL quand nous aurons à nouveau besoin de recruter du personnel d'encadrement », annonce Pierre Guenebaut.

Ces deux initiatives locales valorisant un métier méconnu s'inscrivent dans un contexte particulier. Dopé par le succès de la 206, puis de la 307, le site alsacien a procédé à 3 500 embauches en CDI au cours des trois dernières années, portant l'effectif à 14 000 salariés. Au cours de cette vague de recrutements, 120 postes de RU ont été créés. Mais « il fallait se creuser la tête pour susciter des vocations », signale le DRH. Le premier employeur industriel du Haut-Rhin est en effet confronté à un marché de l'emploi local tendu, en raison de l'attrait des entreprises suisses et allemandes, à quelques kilomètres de là...

Adrien Dentz